DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – Nº 13483 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – SAMEDI 4 JUIN 1988

L'Iran sur la défensive

La décision de l'imam Khomeiny de déléguer ses fonctions de commandant en chef des forces armées au président du Majlis, M. Rafsandjani, reflète le désarroi et la confusion qui règnent à Téhéran à la suite des récentes défaites subies sur le front de la guerre du Golfe. Pour la première fois depuis la victoire de Khorramchahr en mai 1982, l'armée iranienne se trouve sur la défensive. La perte de Fao suivie de celle du saillant de Chalamcheh a porté un coup sérieux non seulement au moral des militaires, mais aussi à celui de la population. Ainsi que l'a noté avec courage M. Bazargan, dans sa lettre ouverte à l'imam Khomeiny, les dirigeants iraniens, qui, depuis 1986, n'avaient cessé d'annoncer comme imminente « l'année de la victoire », en sont maintenant réduits à appeler la population à « résister jusqu'à la victoire ».

Apparemment, en accordant les pleins pouvoirs à M. Rafsandjani, l'imam Khomeiny espère renverser cette situation. Mais, quelles que soient ses qualités, le président du Majlis ne pourra faire de miracles. Il peut espérer mettre de l'ordre au sein des forces armées visiblement en pleine déconfiture, mais non changer l'équilibre des forces qui s'est installé sur le front. Déjà « pauvres en équipement », face à une armée irakienne surarmée et jouissant du soutien de la plupart des grandes puissances, les Iraniens sont devenus maintenant « pauvres en hommes ».

Huit années d'une interminable et sanglante guerre, ponctuée de promesses de victoires non tenues, sont venues à bout du moral d'une armée dont la principale force était l'ardeur au combat et le mépris de la mort. La facilité avec laquelle les Irakiens ont repris Fao et le saillant de Chalamcheh, que les Iraniens avaient conquis au prix d'innombrables sacrifices en vies humaines, semble indiquer que les fameux bassidji – l'armée des volontaires – ne sont plus prêts à mourir pour gagner une guerre qui ne peut plus être gagnée et qui est peu à peu en train de ruiner l'Iran et de compromettre son avenir.

Qu'il le veuille ou non, M. Rafsandjani – en véritable « animal » politique dont la principale qualité est le réalisme – sera obligé de tenir compte de cette nouvelle donne. Les fonctions qui lui ont été confiées par l'imam constituent à cet égard un cadeau empoisonné. Il devra essayer de redresser une situation militaire compromise, pour donner satisfaction à l'imam, tout en préservant les chances d'un règlement négocié honorable souhaité – c'est certain maintenant – par l'ensemble de la population iranienne.

S'il choisit la voie de la paix, M. Rafsandjani risque de rencontrer sur son chemin deux obstacles. Tout d'abord, il lui faudra convaincre l'imam, de qui il tient tous ses pouvoirs et qui s'obstine toujours à vouloir remporter une victoire qui constitue à ses yeux la seule garantie de la survie de son régime. Quant aux Irakiens, encouragés par leurs récentes victoires sur le terrain, ils pourraient être tentés d'abandonner toute solution négociée pour essayer d'abattre le régime de Téhéran sur le champ de bataille. Ils commettraient dans ce cas la même erreur qu'avait commise l'imam Khomeiny en 1982 en refusant de négocier avec Bagdad une paix honorable.

(Lire nos informations page 5.)

M 0147 - 0604 0- 4,50 F



3790147004500 06040

L'avenir de la Nouvelle-Calédonie

Caldoches et indépendantistes envisagent la création de deux régions autonomes

Un sentiment de détente prévaut en Nouvelle-Calédonie où les porte-parole des deux principales communautés, M. Lafleur (RPCR), d'une part, M. Tjibaou, de l'autre, se déclarent prêts à débattre de l'hypothèse d'un nouveau statut qui se traduirait par une partition du territoire sous l'arbitrage direct de l'Etat. Le président du mouvement indépendantiste a ainsi pris « acte » du « changement de ton » du chef de file de la majorité locale qui a réaffirmé sa volonté de faire « des concessions » pour éviter une « guerre civile ».

La Nouvelle-Calédonie a souffert de trop de sottises, depuis la « prise de possession » de ce territoire par la France, en 1853, pour qu'on puisse hésiter un seul instant à se réjouir du vent de raison qui paraît y souffler depuis quarante-huit heures, en dépit de la tension qui subsiste en plusieurs endroits de la Grande Terre et des îles Loyauté.

Il y a bien longtemps que l'on n'avait entendu le chef de file de la majorité locale, M. Jacques Lafleur, dire des choses aussi sensées. Oui, « *un mauvais accord vaut mieux qu'une bonne guerre civile* ».

Et il y avait presque aussi longtemps que l'on n'avait vu le président du mouvement indépendantiste, M. Jean-Marie Tjibaou, revenir à l'idée qu'en toute hypothèse l'accession de la Nouvelle-Calédonie à l'indépendance ne saurait être immédiate.

Les morts d'Ouvéa pèsent dans chaque camp et la « mission du dialogue » – cela doit dès à présent être porté à son crédit – a aidé, de part et d'autre, à la douloureuse prise de conscience de réalités qui sont, en effet, « *incontournables* ».

Forte de son superficiel succès électoral au référendum du 13 septembre 1987, pacifiquement boycotté par le FLNKS, la majorité d'origine européenne avait fini par croire, contre toute évidence, comme le lui rabâchaient ses porte-parole dans une illusoire tentative d'exorcisme, que le mouvement indépendantiste canaque avait été réduit à néant. Brutalement tirée de cette autohypnose, et tombée des nues après la réélection de M. Mitterrand, elle commence à réaliser, si l'on en juge par les propos conciliants du président du RPCR, qu'elle n'a plus le choix.

ALAIN ROLLAT.

(Lire la suite et l'article de JACQUES ISNARD page 7.)

La « marée d'algues » en Norvège

Fjords souillés

La marée d'algues qui, depuis plusieurs jours, détruit la faune et la flore sous-marines le long des côtes de Scandinavie commence à régresser. L'algue mortelle, qui donne à l'eau une teinte brun-jaune et forme des « langues de pollution », a provoqué la mort de nombreux poissons.

Tout danger semble écarté, mais les biologistes sont à présent préoccupés par le fait qu'en mourant les algues glissent vers les fonds marins, où leur décomposition risque d'entraîner la baisse des taux d'oxygène des eaux profondes et de transformer ces fonds en déserts.

(Lire page 14 l'article de notre envoyé spécial ROGER CANS.)

Le Parti socialiste et les attentes de l'opinion

Une victoire en trompe-l'œil

par Jérôme Jaffré

La gauche vit-elle, comme en 1981, un nouvel état de grâce ? Michel Rocard s'inquiète publiquement d'un niveau de confiance exagérément élevé, les projections des instituts de sondage annoncent une chambre rose horizon. Pourtant, l'état de l'opinion et les attentes des Français divergent profondément de ce qu'ils étaient en 1981.

En premier lieu, la très nette victoire de M. Mitterrand à l'élection présidentielle paraît plus personnelle en 1988 qu'elle ne l'avait été en 1981. Il y a sept ans, la victoire du premier secrétaire couronnait la progression régulière de la gauche et du Parti socialiste depuis le congrès d'Epinay. En 1988, la réélection du président sortant s'inscrit après un véritable cortège d'échecs électoraux.

Au demeurant, le 24 avril, au soir du premier tour, le retard des candidats de gauche sur ceux de droite était de 5,6 points au lieu de 1,5 point sept ans auparavant. Au second tour de 1981, François Mitterrand avait recueilli un million des voix de droite du premier tour ; le 8 mai dernier, ce sont près de deux millions des suffrages de la droite qui, en quinze jours, se sont reportés sur son nom.

Tout se passe comme si M. Mitterrand avait réussi à compenser, et même au-delà, le recul de la gauche en bénéficiant de son image personnelle et des effets de l'éclatement de la droite en trois pôles distincts.

(Lire la suite page 12.)



Lire pages 8 à 11 nos informations sur la campagne électorale

Les producteurs d'électricité en quête d'autonomie

EDF : le virage du tout-commercial

La hausse des tarifs de l'électricité, repoussée par le précédent gouvernement, devrait intervenir très rapidement – probablement le 1er juillet, – a assuré M. Pierre Bérégovoy. Après avoir obtenu satisfaction sur ce point, EDF, qui réclamait depuis le début de l'année une augmentation de 2,5 %, va tenter de renégocier un nouveau contrat de plan pour quatre ans d'ici la fin de l'année. Contraint, comme tous ses collègues européens, de revenir à une gestion industrielle et commerciale classique, l'établissement cherche avant tout à obtenir une plus grande autonomie.

L'électricité européenne, la plus grande industrie du Vieux Continent, est en pleine ébullition. Privatisations en Grande-Bretagne mais aussi en Espagne et en Autriche, concentrations aux Pays-Bas et en Norvège, décentralisations – au Portugal, au Danemark et peut-être en Italie, – le tout stimulé par la déréglementation internationale qui s'amorce dans la perspective de 1993, par la remise en cause quasi générale des programmes d'investissement et par la contestation du nucléaire. Partout, de profonds changements de structures sont à l'étude ou engagés. « *Les compagnies électriques européennes sont soumises à l'examen attentif des gouvernements, des organismes de contrôle, des groupes de pression et du public. Presque partout, il y a un désir de nouvelles structures d'organisation* », écrit Humphrey Harrison, de la banque Paribas Capital Market, dans une étude sur l'électricité européenne.

EDF, la plus grande compagnie du monde, n'échappe pas à ce vaste exercice de remise en question. « *Maintenant que notre mission d'indépendance nationale est remplie, nous nous tournons vers le commerce, l'amélioration du service, bref une gestion de groupe industriel et commercial normale* », explique M. Jean Bergougnoux, directeur général de l'établissement, qui revendique, pour ce faire, une liberté beaucoup plus grande vis-à-vis des pouvoirs publics et envisage sans frémir une ouverture du capital aux fonds privés. « *Pourquoi pas, dit-il, ne serait-ce que pour sanctionner la gestion...* »

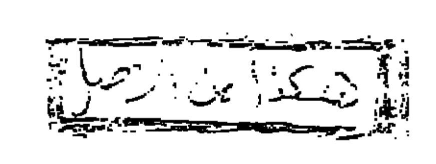
Un langage totalement neuf. Il y a trois ans encore, EDF, obsédé comme la plupart de ses concurrents par des objectifs quantitatifs, ne parlait que technique et équipement, mission nationale et investissement. Désormais, les « ayatollahs » du nucléaire s'effacent devant les gestionnaires. Aujourd'hui, comme l'expliquait l'un des rapports de synthèse du congrès de l'UNIPEDE (1), qui a réuni, à Sorrente, du 29 mai au 3 juin, toutes les compagnies européennes, l'enjeu principal des électriciens est bien de passer d'une « *société de la quantité à une société de la qualité* ».

VÉRONIQUE MAURUS.

(Lire la suite page 28.)

(1) Union internationale des producteurs et distributeurs d'énergie électrique.

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dr. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.



Débats

SOCIÉTÉ

Le TGV électoral et les wagons sociaux

par GEORGES BENSAID (*)

LES joutes électorales, personnalisées, médiatisées, occultent largement le débat sur l'évolution des forces sociales.

A deux égards. Le diagnostic d'abord : en quoi les résultats électoraux traduisent-ils une transformation des rapports sociaux ? le bulletin de vote est-il aussi une mode d'expression des actifs (et des retraités) agissant comme électeurs ? La politique, ensuite : en quoi les manœuvres d'ouverture, de rassemblement, de listes de candidats, de composition du gouvernement, sont-elles des réponses à ces évolutions ?

∴

Le déclin du PCF, la montée du Front national, le succès remarquable de F. Mitterrand, l'écho favorable à l'ouverture de la gauche social-démocrate vers le centre et, selon les sondages, la victoire du PS et de ses alliés aux législatives font dire que le corps électoral s'est globalement « droitisé ».

Mais qu'en est-il de la société ? La lutte des classes est-elle dépassée quand le tertiaire constitue sensiblement plus de la moitié de la population active ? Est-elle abolie quand plus de la moitié des foyers sont propriétaires de l'appartement qu'ils occupent ? Que des millions de petits salariés et retraités sont devenus, puis restés, actionnaires ? Finis les conflits sur le partage des richesses créées dès lors que leur croissance s'est ralentie ? Qu'en est-il surtout des représentations collectives des rapports sociaux ? L'aliénation ouvrière et l'exploitation de l'homme par l'homme sont-elles définitivement reléguées aux poubelles de l'histoire ?

∴

Les indicateurs sociaux révélateurs sont flous : l'adhésion syndicale n'a cessé de régresser depuis 1975. Mais la CGT demeure le premier syndicat de France et les syndicats plus modérés n'ont pas gagné les cotisants qu'elle a perdus. Les grèves se sont raréfiées au cours de la période 1981-1984, quatre ministres communistes siégeant au gouvernement. Et le même gouvernement réhabilitait l'entreprise dans les esprits du *« peuple de gauche »*. La *« génération morale »* qui a manifesté contre le projet de loi Devaquet en novembre-décembre 1986 refusait l'exclusion, mais rejetait résolument toute forme de politisation ou d'appui syndical, réflexe droitier s'il en est. Ses membres se syndiqueront-ils quand ils deviendront salariés ? En attendant, ils se sont inscrits en proportion nettement plus forte sur les listes électorales en mars 1988 qu'en mars 1986 (1), comme le recommandaient les dirigeants du mouvement étudiant, et ils ont voté majoritairement pour F. Mitterrand à la présidentielle.

∴

Le débat électoral, dépolitisé oserait-on dire, est-il en train de remplacer le débat idéologique jugé désuet ? Qui aurait imaginé, il y a dix ans, que le champion des restructurations à la hussarde assorties de « dégraissages », le héros des grandes écoles de commerce, se présenterait en mai 1988 avec le soutien socialiste ? Son passage aux Jeunesses communistes et son réflexe anti-Le Pen dissiperont-ils l'image de *patron* de choc dans l'esprit des électeurs de gauche de la circonscription ? Le vote en faveur de Bernard Tapie des gens les plus pauvres agira-t-il comme une sublimation du chômage et de la baisse du pouvoir d'achat ? L'interprétera-t-on comme une modalité de l'« ouverture » sociale ?

Manquant d'expérience mais certain de réaliser une sortie nationale de la crise économique mondiale, le gouvernement Mauroy n'avait pas su trouver les formes de la gestion des rapports sociaux, de travail en particulier, à la manière social-démocrate pratiquée en RFA, en Autriche et en Suède. Les affrontements sur les nationalisations avaient servi de dérivatif, car les nouvelles entreprises publiques étaient réputées aptes à mettre en œuvre une amélioration des rapports de production, qui se serait diffusée dans le secteur privé. On connaît la suite. Le patronat français manque aussi d'expérience en matière de gestion social-démocrate. Il avait dénoncé avec vigueur les lois Auroux, dont les dispositions étaient appliquées depuis longtemps dans certains pays voisins. Le gouvernement Chirac n'a pas mis en cause ces lois. Un bilan honnête montrerait que leur influence sur les relations d'information et de pouvoir dans les entreprises a été faible. Cet antécédent susciters-t-il dans le monde du travail la crédibilité espérée par l'équipe Rocard ?

Gageons que cette équipe, dont le capitaine pratique assidûment le patronat depuis qu'il a quitté le PSU — exemplaire parcours de « droitisation », — tentera des ouvertures du côté du CNPF et de la confédération des PME en s'appuyant sur la CFDT, qu'il connaît bien. Désigner un ancien patron, M. Fauroux, au ministère de l'industrie, et lui adjoindre un ancien syndicaliste CFDT, M. Chérèque, maintenu en Lorraine par le gouvernement Chirac, est plus qu'un symbole de rassemblement : c'est de l'œcuménisme.

∴

Le patronat français est-il disposé à une négociation franche et persévérante sur les salaires, la modernisation, l'emploi, et aussi le pouvoir dans l'entreprise ? En perçoit-il les avantages de moyen et long terme, alors que la division syndicale des salariés, l'ampleur du chômage et la faible combativité le dispensent de faire preuve de bonne volonté ? Il sait qu'il détient le pouvoir économique et financier (dans le cadre des contraintes internationales). Il sait, depuis 1984, que l'Etat social-démocrate inhibé par ses échecs sur la relance et les dévaluations ne lui disputera pas ce pouvoir. Il ne peut plus distiller le chantage à la fuite des capitaux, car le gouvernement à majorité socialiste n'effraie plus les financiers étrangers et la Bourse a apprécié les mesures Bérégovoy.

Le problème est à l'échelle du septennat. Peut-on concevoir une sortie de crise, assortie d'une intégration dans l'Europe sans frontière, avec une couche de chefs d'entreprise largement rentière, une immense « petite bourgeoisie » assoupie et des exclus accablés, le tout à l'ombre d'un Etat rassembleur gérant les tensions sociales en assumant la protection et la prévoyance ? Qui donc a observé dans l'histoire une société dynamique sans projet mobilisateur de sa fraction dirigeante et sans conflit sur ce projet ?

Penseurs sociaux-démocrates de tous les pays européens, unissez-vous pour activer vos imaginations ! Comme les résultats demanderont du temps, il est urgent de faire vos preuves. La démarche politique du président français, aussi talentueuse soit-elle, ne vous dispensera pas longtemps d'une analyse sérieuse des rapports sociaux et de leur mouvement.

(*) Maître de conférences en économie à l'université Paris-I.

(1) De mars 1986 à mars 1988, le taux d'inscription sur les listes électorales est passé de 76,9 % à 82,4 % chez les jeunes nés en 1965, de 73,6 % à 81,3 % dans la génération de 1966 et de 66,8 % à 82,4 % pour celle de 1967. Source : INSEE, *Premiers résultats*, nº 124, avril 1988.

OUVERTURE

Aléatoires convictions contre siège assuré

par ROBERT VAN BESELAERE (*)

LES partis politiques s'avancent selon une logique qui leur est propre, qui s'inspire de leur stratégie de conquête du pouvoir ou de leur survie et qui méconnaît la réalité du vécu quotidien de leurs concitoyens. D'où, bien sûr, leur recours aux sondages pour appréhender les préoccupations des électeurs et mettre au plus tôt en conformité leurs discours avec les aspirations de ceux-ci et leur stupéfaction lorsqu'ils découvrent qu'ils ne sont plus en phase avec les Français.

« Je vous suis, donc je suis votre chef. »

Ainsi, la campagne de l'élection présidentielle a-t-elle occulté l'immense phénomène de la société que représente l'éclosion des initiatives privées, dans tous les secteurs de la vie de nos concitoyens par le canal de la vie associative.

Les réponses institutionnelles aux grands problèmes contemporains que sont le chômage ou la pauvreté se sont révélées inefficaces sans le relais des réseaux associatifs. Mais la peur des politiques envers tout ce qui leur échappe, surtout dans le domaine des idées, leur fait soit combattre, soit confisquer, soit ignorer ce secteur.

La méconnaissance de cette réalité du terrain révèle qu'aujourd'hui les formations politiques sont des appareils et que le seul parti populaire est, hélas ! trois fois hélas ! le Front national.

Le Parti socialiste lui-même n'est souvent qu'un refuge obligé en l'absence d'un véritable centre.

La composition du gouvernement Rocard est à cet égard significative. Il n'y a ni ministre ni secrétaire d'Etat à la jeunesse ayant traditionnellement en charge la vie associative. Ce terrain de l'initiative, de l'éducation populaire, de la responsabilisation, cette école du service gratuit, de la solidarité ne bénéficient même pas d'un strapontin.

Le centre s'est laissé tirer vers la droite par certains de ses partenaires. Ce faisant, il laisse le terrain libre aux ambitions de François Mitterrand qui veut, comme autrefois de Gaulle rêvait de la France de Dunkerque à Tamanrasset, un centre du Parti communiste aux « convertis du CDS » pour conservation urgente de sièges.

Machines associatives

Lorsque j'ai créé le Centre national d'aide à la vie associative, c'est à partir du postulat qu'il était indispensable que le pluralisme existe dans ce secteur et que les aides, les représentations des associations dans les commissions et organismes divers soient justifiées par les services rendus plus que par la sensibilité politique.

Les relais de l'idéologie socialiste que sont les puissantes machines associatives inféodées au PS seront-ils à nouveau privilégiés au détriment de l'égalité de traitement des associations ?

Il appartient d'abord aux socialistes de montrer qu'ils ont changé certaines pratiques, et un travail en commun sera peut-être possible.

Mais, pour l'instant, sauf pour ceux qui sont prêts à troquer des « convictions aléatoires » contre un siège assuré, les centristes n'ont pas à choisir d'être plus à gauche ou plus à droite, entre « être manchots ou culs-de-jatte » — ils doivent être eux-mêmes, c'est-à-dire au centre sans céder au manichéisme des bons d'un côté et des mauvais de l'autre. Quitte à perdre quelques sièges, ils doivent occuper leur position ou ils sont condamnés à disparaître parce que ne représentant plus rien.

L'ouverture se fait dans un réel partenariat ou ne se fait pas.

(*) Fondateur et secrétaire général du CNAVA, membre du comité directeur du CDS du Nord.

HISTOIRE

« Glasnost » à l'italienne

par MARC LAZAR (*)

DEPUIS 1985, la politique de Gorbatchev suscite en France des interrogations et soulève des débats dans un milieu somme toute assez restreint. La marginalisation politique du Parti communiste français et son déclin électoral ont rendu moins passionnelle cette interrogation. Telle n'est pas la situation en Italie.

Il aura suffi de l'annonce en URSS de la réhabilitation de Boukharine pour que, au début du mois de février, en Italie, le Parti socialiste saisisse la balle au bond et rouvre avec force provocations le dossier Togliatti, pour ne pas dire le procès de l'ancien responsable de l'Internationale communiste et du Parti communiste italien disparu en 1964. L'ancien président du conseil, Bettino Craxi, et ses amis étaient loin d'être préoccupés de la seule vérité historique. Leurs intentions étaient également politiques : continuer à mettre sur les charbons ardents le Parti communiste, procéder à une clarification idéologique de la gauche italienne, poursuivre leur entreprise de rééquilibrage en faveur de leur formation.

L'affaire prit une étonnante tournure. L'ensemble de la presse déborda d'articles d'opinions, d'analyses, de témoignages, la télévision y consacra des émissions, le Parti socialiste réunit avec fracas un colloque sur le stalinisme en Italie. Au cœur des débats et des controverses, non seulement Togliatti, mais aussi Gramsci et son évolution politique lors de ses dernières années, passées en prison, le Parti communiste mais aussi le Parti socialiste italien durant les années 30 et 50, la gauche aujourd'hui, l'URSS enfin. Ce débat eut une conséquence inattendue.

Pour se dégager de cette situation, le Parti communiste rendit publique une décision prise deux ans auparavant, réclamée depuis longtemps par ses historiens, et dont on ne saurait assez souligner en France l'originalité. Le 10 mars, la direction du PCI annonçait l'ouverture sans restriction, à tous les chercheurs, des archives de ses organes dirigeants de 1944 à 1958. Pour la première fois dans le monde, à notre connaissance, un parti communiste prenait délibérément une telle mesure. Il est vrai que, de tous les partis communistes, le parti italien est déjà le mieux connu, du fait d'une conception plus « laïque » de l'histoire, comme aiment à le dire les communistes de la péninsule, de la publication de documents internes de dirigeants, de récits autobiographiques contenant de nombreuses informations, de la possibilité offerte à n'importe quel chercheur de consulter à l'Institut Gramsci de Rome les archives du PCI de 1921 à 1944 (tout au moins celles que les Soviétiques ont bien voulu restituer), ou encore celles des fédérations communistes régionales.

Les archives du PCI

Néanmoins, l'accès à la documentation du sommet de l'appareil communiste italien de l'après-guerre apportera peut-être des éclairages nouveaux sur quelques chapitres controversés ou encore obscurs de son passé ; sa réelle stratégie à la Libération et jusqu'en 1948, son attitude dans les règlements du traité de paix ou lors de l'affaire de Trieste, le tournant de 1947 et l'entrée en guerre froide, ses relations avec l'URSS de Staline, le Kominform, Tito avant et après le schisme de 1948, le comportement précis de Togliatti face à Khrouchtchev et à la déstalinisation, etc.

Gardons-nous cependant de nourrir des illusions. La connaissance historique ne se réduit pas à l'examen d'un seul fonds d'archives. Enfin, beaucoup d'incertitudes demeurent. Officiellement, les dirigeants du PCI déposent à l'Institut Gramsci tout ce qu'ils possèdent jusqu'en 1958, respectant ainsi la loi des trente ans, chaque année s'enrichissant d'une année supplémentaire de documents. Tout ? En réalité, il semble que seront donnés les procès-verbaux des comités centraux et des réunions de la *direzione*, sorte de bureau politique du parti.

Ne sont donc pas compris les documents du secrétariat *ni*, pour le moment, les procès-verbaux des sections de travail du comité central. Prudemment, les responsables communistes ont déjà laissé entendre ou annoncé que, sans attendre des révélations bouleversantes, apparaîtraient sans doute au grand jour les sensibilités qui existèrent au sein du groupe dirigeant. Plus surprenant : lors de leur conférence de presse, les dirigeants communistes affirmèrent qu'il ne subsistait guère de traces écrites des liens internationaux du PCI. Seuls seraient disponibles quelques procès-verbaux de rencontres avec le PC soviétique et de correspondances avec Moscou. Quant à la participation du PCI au Kominform ou à ses liaisons avec les autres partis communistes, il n'en a point été question.

Le chercheur intéressé pourra se rendre à l'Institut Gramsci de Rome, dépositaire du fonds, et le consulter en respectant les règles édictées par cet institut, sur le modèle du règlement de consultation des archives de l'Etat italien. En agissant de la sorte, le PCI cherche à couper court à une polémique politique. Il reprend également l'initiative, mettant au défi le Parti socialiste et la Démocratie chrétienne de faire de même. Mais son geste a incontestablement une autre dimension. Il reflète son rapport à l'histoire. Le parti a longtemps eu tendance non pas à vouloir préserver un certain mystère sur son passé, ou à donner de celui-ci une vulgate interprétative, selon une tradition communiste bien établie, mais à assurer une présentation de son histoire qui soit au moins linéaire et continue. Dans le même temps toutefois, il développa ou laissa se développer, en toute liberté, des travaux d'historiens et de chercheurs le plus souvent issus de ses propres rangs. Le PCI tente de la sorte de mieux se connaître et de mieux se comprendre.

Que cette relation à l'histoire, qui ressemble de plus en plus à celle des autres partis, ne soit pas indépendante de son évolution vers un réformisme de gauche, nul n'en doutera. Comment, dès lors, ne pas s'interroger en comparaison sur l'attitude du PCF ? Les historiens ne peuvent consulter le fond français de l'Internationale communiste que jusqu'à l'année 1932. Et après ? Les archives, déposées avec parcimonie, semble-t-il, par le PCF à l'Institut de recherches marxistes, sont réservées aux chercheurs membres du parti qui, eux-mêmes, jusqu'à plus ample informé, n'ont accès que de manière parcellaire à la documentation postérieure à la Libération.

(*) Chercheur au CNRS (centre d'analyse comparative des systèmes politiques).

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

1986

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Etranger

Après le sommet soviéto-américain

Le président Reagan, de retour de Moscou, a fait étape jeudi 2 juin à Londres, où il a rencontré la reine et le premier ministre. Il devait regagner Washington ce vendredi, après un entretien avec M. Takeshita, actuellement en tournée en Europe. De son côté, le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, a dressé le bilan du sommet, jeudi à Bruxelles, devant les alliés de l'OTAN. M. Shultz va commencer une nouvelle tournée au Proche-Orient, qui le conduira en premier lieu au Caire.

Parmi les commentaires qu'a suscités le sommet de Moscou, ceux de la Chine se distinguent par leur pessimisme. La *« bataille d'intérêts stratégiques »* des superpuissances *« se poursuivra sans frein »*, faute d'une volonté politique de MM. Reagan et Gorbatchev de faire progresser de manière notable les négociations sur les armes intercontinentales, note *Chine nouvelle*, qui regrette également que les Deux Grands n'aient pas davantage traité des conflits régionaux.

D'autre part, le projet d'une réunion des chefs de parti des sept pays membres du pacte de Varsovie, au cours de laquelle M. Gorbatchev devait rendre compte du sommet, à Prague, aurait été annulé, selon des informations en provenance de la capitale tchécoslovaque.

BRUXELLES : M. Shultz estime que « les choses changent » à Moscou

BRUXELLES
de notre correspondant

« Les conclusions et résultats du sommet sont positifs, très prometteurs pour l'avenir », a estimé M. George Shultz, qui informait jeudi à Bruxelles les partenaires de l'alliance atlantique sur le déroulement des entretiens de Moscou. *« Les relations entre les deux pays, marquées par une plus grande compréhension, sont bien meilleures qu'en novembre 1985, à l'époque du premier sommet entre les deux dirigeants. »*

Selon le secrétaire d'Etat, les progrès continus et globaux du dialogue *ne sont nullement* affectés par les difficultés rencontrées pour parvenir à un accord sur une réduction de 50% des arsenaux nucléaires stratégiques (START). Interrogé sur les chances de conclure cette négociation avant la fin du mandat du président Reagan, M. Shultz a répondu qu'il était impossible à ce stade de se prononcer. Après quelques vacances, les négociateurs vont se remettre au travail à Genève. En septembre, en marge de l'Assemblée générale des Nations unies, MM. Chevardnadze et Shultz feront le point sur les progrès accomplis et sur la possibilité de terminer avant la fin de l'année.

« Traiter les causes de la méfiance »

Le secrétaire d'Etat s'est félicité des deux accords confirmés à Moscou sur les expérimentations nucléaires et leur vérification. Les Etats-Unis avaient indiqué qu'ils ne signeraient pas ces deux traités – qui autorisent les explosions à des fins pacifiques et celles limitées à 150 kilotonnes – tant que les deux parties ne parviendraient pas à s'entendre sur leur vérification. Ce pas a été franchi à Moscou et l'affaire est lancée : les deux parties vont procéder à des expériences croisées et en déduire ensuite les règles à suivre pour vérifier la bonne exécution d'accord, qui visent la limitation et, à terme, l'arrêt des essais nucléaires.

S'agissant de l'élimination des armes chimiques, M. Shultz a parlé de progrès, sans se montrer très précis. Quant à la CSCE (Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe), qui traite à Vienne de manière liée de la protection des droits de l'homme et de la mise en route d'une négociation sur la réduction et le rééquilibrage des forces conventionnelles en Europe, le secrétaire d'Etat a admis qu'elle est pour l'instant au point mort. Mais cette situation ne le porte pas au pessimisme. *« Les choses iront très vite quand les Soviétiques auront décidé de débloquer »*, aurait-il observé.

« Ce qu'on cherche à établir, a dit encore le secrétaire d'Etat, *c'est un rapport vaste, solide, entre les Etats-Unis et l'URSS, entre l'Est et l'Ouest. Jusqu'ici on s'est penché trop exclusivement sur la maîtrise des armements. Ce sont les causes mêmes de la méfiance entre les deux camps qu'il faut traiter. »* M. Shultz a notamment fait état d'une *« bonne discussion sur l'Afrique australe »*. Relevant que les Soviétiques donnent l'impression de vouloir favoriser un arrangement en Angola, il a noté que le récent succès de la conférence qui s'est tenue à Londres n'aurait pas été possible *« si les Soviétiques n'avaient pas donné un coup de pouce »*. Le secrétaire d'Etat a donné peu d'informations sur le Proche-Orient, malgré les questions posées. Les positions respectives n'ont pas évolué, ni sur la nature de la conférence internationale ni sur le mode de représentation des Palestiniens. M. Shultz a cependant noté que Moscou n'entreprenait rien pour contrecarrer sa propre initiative de paix.

A propos des droits de l'homme, il a expliqué que, pour le président Reagan, il était important de répondre à l'attente de l'opinion publique. Les accords d'Helsinki ont conféré des droits aux citoyens : *« Nous faisons en sorte que les gens qui rencontrent des obstacles pour bénéficier de ces droits sachent que les Etats-Unis pensent à eux. »*

L'impression générale ressentie par M. Shultz sur l'évolution en URSS est favorable. *« On voit des modifications au niveau des comportements. Notre sentiment est que les choses changent, et peut-être qu'elles vont changer de façon fondamentale. »*

PHILIPPE LEMAITRE.

LONDRES : Mme Thatcher a « chaudement félicité » M. Reagan

LONDRES
de notre correspondant

Le président Reagan devait dresser, vendredi 3 juin à Londres, un premier bilan de sa visite à Moscou lors d'un discours à Guildhall (1), dont l'horaire a été calculé de façon à coïncider avec les journaux télévisés du matin aux Etats-Unis.

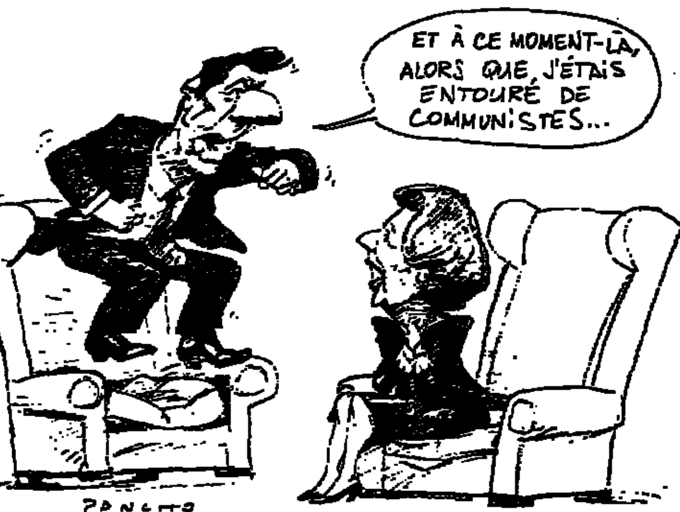
Cet exercice, relativement bref – une demi-heure, – effectué en présence de Mme Thatcher et des ambassadeurs des pays de l'alliance atlantique, est également destiné aux Européens. Il s'agit de rassurer ceux d'entre eux qui craignent de faire les frais de *« l'amitié »* nouvellement proclamée avec le séduisant numéro un soviétique.

M. Reagan estime, selon son entourage, qu'il n'a rien cédé sur le fond à M. Gorbatchev et qu'il n'a pas dévié d'un pouce de la ligne fixée par l'alliance.

Cela va sans dire, mais cela allait encore mieux sans doute en le disant. M. Reagan est persuadé que *l'amélioration des relations Est-Ouest* accroît la solidité de l'alliance, et non l'inverse. Il ne désespère pas de parvenir, avant la fin de son mandat, à un accord avec les Soviétiques sur la réduction des armes nucléaires stratégiques, mais ne veut pas que celui-ci soit élaboré dans la *« précipitation »*. Bref, il n'entend pas être bousculé par son tout récent *« ami »* soviétique.

Le président américain était arrivé jeudi à Londres en fin de matinée, apparemment remis des fatigues moscovites. Il a pourtant consacré l'après-midi à se reposer à la résidence de l'ambassadeur des Etats-Unis, avant d'aller prendre le thé, à 5 heures chez la reine, à Buckingham Palace.

Il s'est ensuite rendu au 10 Downing Street pour un entretien avec Mme Thatcher, suivi d'un dîner. La « dame de fer » a multiplié les attentions à l'égard de son hôte et a *« chaudement félicité »* M. Reagan pour *« la façon dont il a mené »* ses *entretiens* à Moscou, lesquels ont été qualifié, par elle de *« succès »*.



Aucune fausse note dans ce concert d'éloges. Le premier ministre a jugé excellente la défense des droits de l'homme à laquelle s'est livré M. Reagan. *« On juge un régime à la façon dont il traite ses citoyens »*, a-t-elle affirmé.

« La dame de fer », qui avait déjà accueilli M. Gorbatchev sur une base de la RAF, alors qu'il se rendait pour la première fois à Washington en décembre dernier, peut aujourd'hui se flatter d'avoir été la première à recevoir les confidences de M. Reagan à *son retour* de Moscou.

Celui-ci l'a d'ailleurs invitée à se rendre à *Washington en novembre*, quelques jours après l'élection présidentielle. Elle devrait donc être le premier chef de gouvernement étranger à rencontrer le nouveau président élu, qui ne prendra ses fonctions qu'en janvier. On ne saurait, sur le plan des symboles, mieux illustrer la *« relation spéciale »* qui unit la Grande-Bretagne et les Etats-Unis.

DOMINIQUE DHOMBRES.

(1) Littéralement « Chambre des corporations », qui joue le rôle d'hôtel de ville pour la City.

Le discours de M. Dumas aux Nations unies

La France annoncera désormais chaque année le nombre de ses essais nucléaires

Une petite pierre dans le jardin de M. Reagan, un caillou dans celui de M. Gorbatchev, et quelques propositions spécifiques, mais pas vraiment bouleversantes : prenant, jeudi 2 juin, la parole devant la quinzième Assemblée des Nations unies sur le désarmement, M. Roland Dumas n'a sûrement pas surpris son auditoire en rappelant, alors que s'achevait le sommet de Moscou, les positions désormais classiques de la France : « Le désarmement n'est pas seulement l'affaire des puissants », et Paris ne s'estime nullement engagé par les négociations américano-soviétiques en matière d'armements stratégiques.

NEW-YORK
de notre envoyé spécial

A l'intention, selon toute apparence, de M. Ronald Reagan, qui n'arrive pas vraiment à renoncer à son idéal d'un monde débarrassé d'armes nucléaires, le nouveau ministre français des affaires étrangères a rappelé les mérites de la dissuasion (*« Une dénucléarisation ne pourrait aller de pair qu'avec un désarmement général et complet, qui, hélas ! n'est pas pour demain »*). Et, à l'intention des Soviétiques, qui font miroiter l'idée d'une dénucléarisation de l'Europe, M. Dumas a évoqué *« les divers architectes qui parlent pour l'Europe d'une « maison commune »* [l'expression est de M. Gorbatchev], mais *« laissent entendre que les deux plus grandes puissances conserveraient un arsenal nucléaire »* qui pourrait fort bien frapper cette Europe dénucléarisée. Même si l'équilibre pouvait être rétabli en matière d'armes conventionnelles et si les armes chimiques étaient efficacement bannies, la dissuasion nucléaire resterait, aux yeux des Français, indispensable.

M. Dumas a également réaffirmé les réticences françaises devant toute limitation des essais nucléaires : Soviétiques et Américains ont certes établi le principe d'une réduction des essais parallèle à la réduction de leurs arsenaux, qui sont *« redondants »*, mais, a averti M. Dumas, *« une telle arithmétique ne saurait s'appliquer à la situation de la France, sont l'arsenal nucléaire est déjà à son niveau strictement indispensable »*.

Pas question, donc, que la France renonce à ses essais dans le Pacifique. M. Dumas a simplement indiqué que, désormais, Paris annoncerait chaque année *« le nombre des essais accomplis au cours des douze mois précédents »*. Un geste dicté, selon M. Dumas, par un *« souci de clarté »*, mais sans grande conséquence pratique, puisque les essais français sont de toute manière régulièrement annoncés par l'Australie ou la Nouvelle-Zélande.

Deux autres nouveautés ont émaillé le long discours de M. Dumas devant l'Assemblée : la France a proposé la création, au sein des Nations unies, d'une *« agence de traitement et d'interprétation des images spatiales »*, qui réunirait *« les données obtenues à partir de satellites civils »*. Dans le même temps, serait constitué un groupe d'experts des Nations unies sur les problèmes de vérification du désarmement : manière de souligner, en ce domaine comme en beaucoup d'autres, que la France ne souhaite pas voir les superpuissances s'arroger le monopole de la vérification – même si, a concédé par ailleurs M. Dumas, elles disposent, au moins pour l'instant, de moyens d'une précision technique bien supérieure. L'agence de traitement et d'interprétation des images spatiales serait, dans l'esprit des responsables français, un premier pas dans la direction d'une agence de satellites proprement dite.

Le gouvernement français propose aussi que les Etats membres communiquent chaque année à l'ONU le montant de leur budget militaire, et même *« une évaluation des incidences économiques de leurs dépenses militaires »* – ce qui semble un objectif bien ambitieux...

Patience néo-zélandaise

Le ministre français a profité de son passage à New-York pour rencontrer quelques responsables : le président chypriote grec, M. Vassiliou, et trois ministres des affaires étrangères, ceux de Chine, du Surinam avec lequel il a évoqué la situation des réfugiés surinamiens en Guyane française, et celui de la Nouvelle-Zélande.

Cet entretien était le plus attendu – la Nouvelle-Zélande ayant très mal pris le rapatriement récent, par le gouvernement de M. Chirac, de Mme Dominique Prieur, l'agent des services secrets français qui avait participé à l'opération contre le *Rainbow-Warrior*. Mme Prieur – comme le commandant Maffart, lui-même rapatrié quelques mois plus tôt – avait été assignée à résidence sur la base française de Hao, en vertu d'un accord conclu entre Paris et Wellington, et parrainé par le secrétaire général de l'ONU.

Si l'on en croit M. Dumas, le ministre néo-zélandais, M. Russel Marshall, s'est montré de très bonne composition, puisqu'il aurait lui-même *« souhaité attendre que le gouvernement* [français] *soit mis en place dans sa dernière structure »* avant d'aborder sur le fond l'affaire Maffart-Prieur. Un peu plus tôt, le porte-parole du Quai d'Orsay avait présenté les choses un tout petit peu autrement, en déclarant que M. Marshall avait *« accepté d'attendre les élections et la formation d'un nouveau gouvernement pour ressaisir les autorités françaises de l'affaire »*.

En tout état de cause, M. Dumas *a pris soin de souligner que lui et son* interlocuteur étaient *« restés à la surface des choses »*. La conversation a aussi porté sur la Nouvelle-Calédonie, et apparemment de manière un peu moins formelle, puisque, selon M. Dumas, le ministre néo-zélandais a évoqué devant lui les échanges *« orageux »* qu'il avait eus avec M. Bernard Pons, et s'est au contraire montré *« assez satisfait »* de l'attitude du nouveau gouvernement français.

JAN KRAUZE.

La rencontre franco-allemande d'Evian

M. Kohl et M. Mitterrand se sont concertés sur la question de l'endettement et sur un échéancier pour l'Europe

EVIAN
de notre envoyée spéciale

Les rencontres entre le président Mitterrand et le chancelier Kohl sont tellement fréquentes (celle qui a eu lieu, jeudi 2 juin à Evian, était la cinquante-septième) qu'elles deviennent aussi de moins en moins *formelles. Cela signifie* que la concertation franco-allemande est désormais de part et d'autre une donnée quasi évidente de toute démarche de politique extérieure. Cela signifie aussi que, lors de la conférence de presse qui, traditionnellement, clôt ce genre de rencontre, aucun des deux dirigeants ne se sent tenu de rendre compte de façon exhaustive de conversations menées à bâtons rompus.

A propos du sommet de Moscou, on aura appris seulement du président de la République qu'il en retirait *« l'impression que les choses ont avancé »*. M. Mitterrand a toutefois saisi l'occasion pour rappeler que, de son point de vue, la priorité en matière de désarmement portait désormais sur le domaine conventionnel. Il a également déclaré qu'il était *« probable »* qu'il rencontre M. Gorbatchev : *« C'est probable, donc plus que possible »*, a souligné le président de la République. L'Elysée avait fait savoir, il y a quelques jours, que le président Reagan souhaitait, avant la fin de son mandat, avoir un entretien avec le chef de l'Etat français, qui aurait lieu à l'occasion d'une visite aux Etats-Unis à l'automne. A Bonn, on apprenait d'autre part jeudi que le chancelier se rendrait à Moscou dans la deuxième quinzaine d'octobre et que M. Gorbatchev serait reçu en République fédérale environ six mois plus tard.

C'est dire que les rapports Est-Ouest sont sur l'agenda des deux *hommes, qui auront d'ailleurs prochainement* une nouvelle occasion de s'en entretenir, lors du sommet des pays industrialisés qui doit de nouveau les réunir du 19 au 21 juin à Toronto.

Le sujet principal du *sommet* de Toronto (*« devenu malheureusement rituel »*, a dit M. Mitterrand) sera l'endettement. *« Les pays endettés espèrent notre solidarité, nous n'avons pas le droit de les décevoir »*, a déclaré, à cet égard, le chancelier Kohl. Le président de la République a, pour sa part, annoncé qu'il allait très prochainement saisir ses partenaires de Toronto, sous forme d'une correspondance, d'une série de propositions sur cette question.

Le mandat de M. Delors

Mais ce sont les questions européennes qui ont été, comme toujours, au centre des conversations. Un sommet réunira, les 26 et 27 juin, à Hanovre, les dirigeants des douze pays de la Communauté, au terme de six mois de présidence allemande. Le chancelier a annoncé, jeudi, son intention de soumettre alors à ses partenaires un calendrier *fixant les principales échéances* jusqu'au 31 décembre 1992, date à laquelle le marché intérieur devrait *être achevé*.

Une fois de plus, on retire de cette rencontre d'Evian le sentiment que ce sont la France et la *RFA* qui, à elles deux, donnent le rythme de la construction européenne. Bien sûr, *on y met les formes* : *il est des questions* que l'on ne se permet pas d'aborder publiquement à deux, car elles relèvent d'une décision des Douze. Ce fut le cas à Evian à propos de la reconduction ou non pour deux ans du mandat de M. Delors à la présidence de la Commission, poste convoité par l'actuel ministre de l'économie ouest-allemand, M. Martin Bangemann. Les deux hommes ont été d'une absolue discrétion sur le sujet, *mais on ne peut guère imaginer que* le chancelier ne se soit pas renseigné sur les projets que nourrit ou non M. Mitterrand, sur le plan intérieur français, pour M. Jacques Delors.

Le président de la République a rappelé qu'il souhaitait que la question de l'harmonisation fiscale entre les Douze soit traitée parallèlement à celle de la libéralisation des mouvements de capitaux. *« Il faut*, a-t-il d'autre part déclaré, *que des personnalités représentant les différents pays de la Communauté se réunissent dans les mois qui viennent »* pour discuter du renforcement du système monétaire européen et de l'idée d'une banque centrale européenne. La proposition de création d'un tel comité des sages, faite récemment par M. Genscher, devrait être soumise, à Hanovre, aux autres partenaires européens.

Contre toute vraisemblance, mais conformément aux usages, M. Mitterrand a affirmé qu'il n'avait pas été question, à Evian, de politique intérieure française. Le chancelier s'en est tiré par une boutade peu convaincante : *« Nous sommes tous les deux des experts* (en politique française) ; *nous n'avons pas besoin d'en parler. »*

CLAIRE TRÉAN.

Amériques

SALVADOR : la maladie du président de la République

La classe politique prépare la succession de M. Duarte

Atteint d'un cancer généralisé et hospitalisé à Washington, le président salvadorien Napoleon Duarte est toujours dans un état critique, mais décidé — comme il l'a déclaré, le jeudi 2 juin, depuis son lit d'hôpital, — à *« lutter jusqu'au bout »*. Au Salvador, la classe politique, désorientée, prévoit déjà l'*« après-Duarte »*.

SAN-SALVADOR
de notre correspondant
en Amérique centrale

« Si j'avais démissionné en signe de protestation à la suite des massacres commis par la droite ou la gauche, j'aurais accordé la victoire aux extrémistes. » Le président salvadorien, Jose Napoleon Duarte, explique ainsi, dans une autobiographie publiée en 1986, les raisons pour lesquelles il est resté au pouvoir au cours des années noires vécues par les cinq millions d'habitants de ce minuscule pays d'Amérique centrale. Plus de soixante mille personnes ont été victimes, entre 1980 et 1986, des escadrons de la mort et, dans une moindre mesure, de la guérilla du Front Farabundo Marti de libération nationale (FMLN).

« Si j'avais quitté le pouvoir, qui aurait été en mesure de prendre la relève ? », écrit encore le dirigeant démocrate-chrétien. M. Duarte se croyait indispensable pour mener son pays à la démocratie et il avait sans doute raison. Ses adversaires — très nombreux — comme ses amis reconnaissent aujourd'hui que sa maladie et les conséquences graves qu'elle implique arrivent *« au pire moment »*. Son parti est déchiré par des luttes de tendance et a perdu de façon spectaculaire les élections générales du 20 mars dernier au profit de la principale formation de droite, l'ARENA, qui a obtenu la majorité absolue à l'Assemblée législative et a raflé la quasi-totalité des mairies importantes. Le pays est confronté à une grave crise économique et le dialogue avec la guérilla, relancé en août dernier par le Plan de paix pour l'Amérique centrale, est en panne depuis le mois d'octobre. Enfin selon l'ensemble de la classe politique salvadorienne qui, pour une fois, semble d'accord sur quelque chose, le successeur de M. Duarte, le vice-président Castillo Claramount *« n'aura ni l'autorité morale, ni le poids politique »* nécessaires pour diriger le pays jusqu'à l'élection présidentielle de mai 1989.

Malgré son engagement réel en faveur de la démocratie, M. Duarte s'est fait beaucoup d'ennemis au cours de sa carrière politique commencée au début des années 1960, notamment lorsqu'il est appelé à se joindre au gouvernement en mars 1980, tandis que commence pour le pays une période de terreur sanglante. Un de ses collègues de l'époque, le colonel Adolfo Majano, rentré en avril dernier d'un exil de six ans, se souvient des premières divergences apparues entre eux : *« Je lui reprochais alors*, dit-il, *de ne pas être prêt à prendre des mesures plus énergiques pour imposer les réformes politiques, économiques et sociales. Par la suite, quand il a été élu président, en 1984, il a fait ce qu'il a pu compte tenu des circonstances, mais il a commis l'erreur de ne pas chercher une alliance avec les autres forces politiques.*
Il s'est épuisé en voulant se battre simultanément contre la gauche et contre la droite. »

Coup dur pour les Etats-Unis

La gauche lui en veut de l'avoir empêchée d'accéder au pouvoir. Pour le président du Front démocratique révolutionnaire (FDR, bras politique de la guérilla), M. Guillermo Ungo — qui fut pourtant autrefois un allié de M. Duarte — les choses sont claires : *« Il était la meilleure couverture, avec son Parti démocrate-chrétien, pour mener à bien la politique contre-insurrectionnelle des Etats-Unis au Salvador. »*

Curieusement à droite, on fait la même analyse : *« La disparition de Duarte*, affirme le colonel Sigifredo Ochoa, fraîchement élu député sous les couleurs de l'Alliance républicaine nationaliste (ARENA), *sera un coup très dur pour les Etats-Unis, qui avaient tout misé sur la démocratie chrétienne. Si nous gagnons l'élection présidentielle l'an prochain, nous maintiendrons l'alliance avec Washington mais nous ne serons pas des marionnettes comme les démocrates-chrétiens. Dans l'intervalle, les Etats-Unis vont devoir accepter Castillo, ce qui ne leur sourit guère. »*

Tous les adversaires de M. Duarte reconnaissent que le bilan de ces dernières années n'est pas totalement négatif et que des progrès ont été réalisés dans un secteur au moins : la modernisation des institutions politiques. Les Salvadoriens et leur président ont payé un prix très lourd pour ce maigre résultat. A soixante-deux ans, M. Duarte est miné par la maladie et les combats politiques qu'il avait continué à mener malgré son état de santé. Jusqu'au bout, il ne s'est pas avoué vaincu. De l'hôpital, à Washington, il s'est encore adressé aux Salvadoriens en ces termes : *« Je vais lutter pour survivre comme vous devez continuer de lutter pour la démocratie. »*

BERTRAND DE LA GRANGE.

MEXIQUE

La guerre des polices décourage la justice

L'assassinat du commandant Pablo Aguilar de la police judiciaire de l'Etat de Mexico, sauvagement torturé après avoir été enlevé le vendredi 20 mai par ses collègues de la PJ du District fédéral, n'est que le dernier épisode d'une longue série d'affaires crapuleuses qui ont ébranlé la police mexicaine depuis une dizaine d'années.

Il s'agit d'une guerre des polices avec son inévitable cortège de violence, de corruption et de trafics en tous genres. Une histoire qui ressemble fort à celle du grand banditisme.

M. Renato Sales Gasque, ministre de la justice du District fédéral, a décidé, après la mort du commandant Aguilar, de procéder à l'épuration de la PJ de la capitale. *« Une farce »*, s'est écrié M. Jesus Gonzalez Schmal, candidat du Parti d'action nationale d'opposition à l'élection sénatoriale de Mexico. M. Schmal estime que l'opération de « nettoyage » menée ces dernières semaines dans la PJ (dix directeurs et sous-directeurs ont été démis de leurs fonctions) n'a d'autre but que de soutenir le président Miguel de la Madrid jusqu'à la fin de son mandat en décembre prochain. On soupçonne que cette réaction n'a pour but que d'accréditer le projet de « rénovation morale » de la société mexicaine, prôné par le président lors de sa prise de fonction en 1982. Néanmoins le désarroi de M. Sales Gasque semble profond. N'a-t-il pas déclaré : *« Je n'ai plus confiance en personne, ni même en mon nouveau directeur de la PJ. J'exhorte les journalistes à m'appeler personnellement pour dénoncer les irrégularités commises par la police car bien souvent vous êtes mieux informés que nous. »*

L'histoire d'Alfredo Rios Galeana, cet ancien commandant de la police fédérale, est exemplaire. Reconnu ennemi public numéro un, cet ancien vendeur de chewing-gum passe pour l'un des hommes les plus corrompus du Mexique. Sous couvert de faire respecter l'ordre, il a amassé un formidable butin à coups de hold-up et d'assassinats, en utilisant l'« infrastructure » du service des radio-patrouilles de l'Etat de Mexico, dont il était le commandant, et qui lui fournissait armes et véhicules nécessaires à ses forfaits. Autre cas célèbre, celui d'Arturo Durazo Moreno, assurément doté de penchants mégalomanes, et ami d'enfance de l'ancien président José Lopez Portillo, nommé à la tête de la plus importante police de la capitale. Il s'est forgé une fortune considérable par la collecte de fonds extorqués par son propre réseau d'agents. A la clé, la construction d'un palace personnel modestement baptisé le Parthénon.

Comment expliquer une telle situation dans la police ? Les bas salaires, certes — ils s'élèvent en moyenne à 300 000 pesos (800 F environ), — mais surtout la multiplicité des services qui se livrent des guerres entre eux. On dénombre dans la seule capitale trois polices différentes : la police préventive, la PJ fédérale et la PJ du District fédéral. Le ministre de la justice a annoncé une *« restructuration urgente et à fond »*. Mais cela ne saurait nécessairement signifier un assainissement aussi profond.

● **PÉROU : nouvelles vagues de violences (27 morts).** — Vingt-sept personnes ont été tuées, mercredi 1er juin, lors d'une nouvelle flambée de violence déclenchée par les *« terroristes »*, ont indiqué, jeudi à Lima, les autorités. Vingt-trois membres du Sentier lumineux ont été tués lors d'un affrontement avec l'armée au sud-est de Lima. Un avocat a été tué par les guérilleros du mouvement Tupacamaru, deux autres personnes l'ont également été dans le département d'Apurimac. — *(AFP.)*

COLOMBIE

Retour précipité du président Barco

Le président Virgilio Barco a décidé d'interrompre son voyage à l'étranger devant la gravité de la situation en Colombie, marquée depuis près de deux semaines par une série d'attentats et de violences.

L'annonce a été faite, le jeudi 2 juin, par les envoyés spéciaux des radios colombiennes qui ont accompagné M. Barco à Rome. Le président avait quitté la Colombie le 25 mai pour se rendre au Portugal, en Espagne et en Italie, puis aux Etats-Unis, où il devait participer à l'Assemblée extraordinaire de l'ONU sur le désarmement et surtout rencontrer le président Reagan. Depuis son départ de Colombie, de graves désordres provoqués par la guérilla castriste de l'ELN (Armée de libération nationale) se sont produits dans le nord-est du pays.

● **ETATS-UNIS : M. Dukakis interrompt sa campagne après l'hospitalisation de son épouse.** — M. Michael Dukakis, probable candidat démocrate à l'élection présidentielle américaine, a interrompu, jeudi 2 juin, sa campagne électorale, son épouse Kitty venant d'être hospitalisée pour une hernie discale.

BRÉSIL

Le président Sarney restera au pouvoir jusqu'en 1990

Le président du Brésil, José Sarney, a obtenu jeudi 2 juin en fin d'après-midi de l'Assemblée constituante de rester au pouvoir jusqu'au 15 mars 1990, de telle sorte que son mandat de transition aura duré cinq ans. Après deux jours de débats animés entre partisans d'un mandat de cinq ans et ceux d'un mandat de quatre ans, les hommes du président ont finalement imposé leur décision en dépit d'un baroud d'honneur de la gauche, par 328 voix contre 222 et 3 abstentions.

Depuis plusieurs jours, l'issue des débats ne faisait cependant plus aucun doute, et le président Sarney avait même déclaré mardi que *« la question du mandat était liquidée »*.

Le 15 janvier 1985, José Sarney avait été élu pour six ans par un collège de grands électeurs (députés et sénateurs) comme vice-président de Tancredo Neves. Avant sa mort, ce dernier avait annoncé son intention de quitter le pouvoir après quatre ans, date à laquelle serait organisée une élection présidentielle directe. Devenu président, José Sarney avait ensuite décidé de rester au pouvoir pendant cinq ans, afin de faire face à la crise économique et à l'impopularité croissante de son administration.

Cette victoire, bien que très impopulaire, est cependant bien vue des forces armées — qui prônent la continuité au nom de la stabilité — et des milieux d'affaires ; ceux-ci espèrent que le mandat prolongé facilitera la fin des négociations sur la dette extérieure de 121,4 milliards de dollars avec les banquiers, le FMI et le Club de Paris.

Proche-Orient

IRAN

L'imam Khomeiny délègue ses fonctions de chef des armées à M. Rafsandjani

L'imam Khomeiny a nommé, jeudi 2 juin, le président du Parlement iranien, l'hodjatoleslam Hachemi Rafsandjani commandant en chef des forces armées par intérim en lui donnant *« pleins pouvoirs »* pour *« unifier toutes les forces militaires »*. Aux termes de la Constitution iranienne, l'imam garde lui-même le titre de commandant en chef des forces armées. En 1980, l'imam Khomeiny avait déjà délégué ces fonctions à l'ancien président Bani Sadr.

Dans sa lettre de nomination, l'imam précise que cette décision intervient alors que *« les Etats-Unis sont engagés dans un affrontement direct contre l'islam en Iran »* et que *« les puissances de l'Est, de l'Ouest et les pays réactionnaires de la région ont coordonné leurs actions contre la révolution islamique pour empêcher sa victoire »*.

L'imam a défini en sept points les tâches qui incombent à M. Rafsandjani, à qui il a donné *« pleins pouvoirs »* pour *« créer un état-major de commandemant général chargé de réaliser l'unité totale »* et *« réunir tous les organes de la défense »*.

Par ailleurs, il a fixé les tâches de M. Rafsandjani, qui doit assurer *« la coordination de toutes les forces armées, les gardiens de la révolution, les volontaires et les forces de sécurité de tout le pays »*. Il doit également œuvrer pour la *« suppression des organismes inutiles ou faisant double emploi »*, *« l'utilisation juste et ferme des tribunaux militaires en temps de guerre pour punir les fautifs »* et *« la mobilisation de toutes les capacités »*. L'imam a demandé aux trois pouvoirs — exécutif, législatif et judiciaire — de *« tout mettre en œuvre pour satisfaire les besoins de la guerre »*.

Cette nomination a été faite sur proposition du chef de l'Etat, Ali Khamenei, qui, selon la radio, a adressé une lettre à l'imam Khomeiny insistant sur *« la nécessité de confier à une seule personne la tâche de diriger, sous l'égide de l'imam, toutes les affaires concernant les forces armées »*. Selon M. Khamenei, le président du Parlement est *« la personne la plus appropriée pour remplir cette tâche »*.

M. Rafsandjani, qui était, jusqu'à présent, le représentant de l'imam au sein du Conseil supérieur de défense chargé de la conduite de la guerre, avait déjà la haute main sur les décisions militaires.

D'autre part, M. Bazargan, dont on était sans nouvelle depuis mercredi, est réapparu jeudi matin à son domicile de Téhéran et a adressé un télégramme à l'imam Khomeiny dans lequel il s'élève contre les arrestations dont ont été victimes ses proches amis et collaborateurs. Il assume la pleine responsabilité de la pétition qui avait circulé dans le pays demandant un *« cessez-le-feu »* et *« l'ouverture de négociations pour mettre fin à la guerre contre l'Irak »*. *« Notre seul crime,* dit-il, *est de nous inquiéter des dangers qui menacent l'existence de notre pays et sa survie. »*

● **Rencontres culturelles judéo-arabes.** — Le Congrès juif européen fait savoir que, en raison des élections législatives, le colloque « Rencontres culturelles judéo-arabes » qui devait se tenir à Chaillot les 5 et 6 juin est repoussé à une date ultérieure, vraisemblablement au quatrième trimestre 1988.

Europe

GRÈCE

Les grèves prennent de l'ampleur

La principale formation d'opposition grecque, le Parti de la nouvelle démocratie (conservateur), a déposé jeudi soir 2 juin une motion de censure contre le gouvernement de M. Andreas Papandréou. Si elle ne met pas en danger ce dernier, dont le parti — le Pasok, socialiste — dispose de la majorité absolue au Parlement, elle n'en illustre pas moins les difficultés croissantes auxquelles se heurte le premier ministre. Attaqué pour la manière dont il conduit sa politique de rapprochement avec la Turquie, obligé de louvoyer au plus juste sur le plan économique sous les pressions contradictoires de son propre parti qui l'a déjà obligé à relâcher sa politique d'austérité, il doit, en outre, faire face à une importante vague de mécontentement social.

ATHÈNES
de notre correspondant

A moins d'un mois de la présidence grecque de la Communauté européenne, le corps diplomatique grec, en grève depuis le mardi 31 mai, menace de proclamer une grève illimitée à partir du 27 juin prochain si ses revendications salariales ne sont pas satisfaites. Le mouvement touche à la fois les services centraux du ministère des affaires étrangères à Athènes et les ambassades. Si inusité soit-il, il n'en témoigne pas moins de la dégradation constante du climat social auquel doit faire face le gouvernement de M. Papandréou.

Les revendications des diplomates et leurs menaces de grève étaient connues depuis plusieurs mois. Il en est de même pour les enseignants qui viennent, en pleine période d'examens de fin d'année et de concours d'entrée à l'université, de déclencher eux aussi une grève illimitée. La direction de la Fédération syndicale du secondaire et les partis qui y étaient majoritaires — socialiste et communiste — ont, au départ, vainement tenté de s'y opposer.

Les revendications des enseignants portent aussi bien sur l'organisation des écoles et les conditions de leur travail que sur leurs rémunérations. Au moment où il est nommé, un enseignant touche 59 000 drachmes par mois, soit un peu plus de 2 500 francs, ce qui le met au bas de l'échelle des revenus en Grèce. Or le gouvernement peut difficilement accepter des augmentations importantes, qui remettraient en cause sa politique des revenus, ainsi que la grille unique des salaires qu'il vient de mettre en place avec beaucoup de difficulté dans le secteur public.

De nombreux autres secteurs sont également touchés par cette vague de mécontentement. Les ouvriers de l'entreprise publique d'électricité ont aussi fait grève et ont obtenu satisfaction, ce qui donne des idées aux autres. Les transports urbains d'Athènes ont été régulièrement en grève toute cette semaine. De même, les propriétaires de taxis et les employés de banque qui viennent de voter des grèves tournantes.

THÉODORE MARENGOS.

RFA : la catastrophe de Borken

De nombreuses victimes seraient mortes asphyxiées malgré leurs masques respiratoires

Tout espoir de retrouver des survivants parmi les cinquante-sept mineurs ensevelis par une explosion dans la mine de Borken, en RFA, s'est évanoui au fur et à mesure que les sauveteurs poursuivaient leur difficile travail d'approche pour localiser les victimes. Treize corps, sur les trente-six repérés, avaient été ramenés vendredi 3 juin à la surface.

Quarante-huit heures après la catastrophe, le taux d'oxyde apparu au fond du puits après l'explosion rendait toujours impossible, même avec des masques à gaz, l'accès à la partie de la mine où étaient supposés se trouver les vingt et un derniers disparus. Les épuipes de secours ont dû entreprendre de creuser des puits d'air avec une excavatrice géante afin d'y parvenir.

Certaines des victimes ont été tuées sur le coup par l'explosion, mais la plupart de celles dont le corps avait été remonté jeudi soir étaient mortes lentement par asphyxie.

« Certains des morts portaient encore leur masque respiratoire lorsqu'ils ont été remontés. Cela signifie qu'ils ont survécu à l'explosion et qu'ils ont vraisemblablement manqué d'air ensuite », a indiqué le directeur du service des mines de la Hesse, M. Edwin Braun. Chaque mineur est muni d'un masque destiné à lui permettre de respirer lors d'éventuelles émanations d'oxyde de carbone, mais l'autonomie de ces masques est limitée.

Selon les experts, l'explosion est due à un « coup de grisou », qui a immédiatement déclenché « un coup de poussier » — déflagration brusque des poussières de charbon en suspension dans l'air.

Les drapeaux ont été mis en berne dans toute la RFA. Le président de la République, M. Richard von Weizsaecker, le chancelier fédéral, M. Helmut Kohl, et de nombreux responsables politiques ont envoyé des messages de condoléances aux parents des victimes. — *(AP, AFP.)*

● **Grève de la faim devant l'ambassade de Roumanie à Paris.** — Une Roumaine et son fils de quatorze ans, réfugiés politiques en France, ont entamé mercredi 1er juin une grève de la faim devant l'ambassade de Roumanie à Paris pour obtenir que le reste de leur famille soit autorisé à les rejoindre par les autorités de Bucarest.

Mme Mihaela Toma et son fils Serban sont réfugiés depuis septembre dernier en France, où ils avaient pu se rendre avec un visa de tourisme. La fille aînée de Mme Toma et son mari, demeurés en Roumanie, ont déposé une demande de passeport après que la France leur a promis un visa, mais n'ont encore obtenu aucune réponse des autorités roumaines.

Afrique

La recherche d'un règlement en Afrique australe

Les Sud-Africains et les Angolais sont nettement moins optimistes que MM. Reagan et Gorbatchev

L'optimisme affiché à Moscou lors du sommet américano-soviétique sur le règlement rapide des conflits en Angola et en Namibie a laissé sceptiques, jeudi 2 juin, des sources gouvernementales sud-africaines.

Les prochaines négociations pourraient s'annoncer difficiles à la suite des déclarations du ministre sud-africain des affaires étrangères, M. « Pik » Botha, qui a souhaité, jeudi, que cette réunion se tienne à Brazzaville et non à Lisbonne, comme le veut la partie angolaise. De sources gouvernementales sud-africaines, on qualifie de *« complètement irréalistes »* les informations selon lesquelles l'URSS et les Etats-Unis se seraient mis d'accord à Moscou pour régler avant le 29 septembre les conflits angolais et namibien.

Cette date marquera le dixième anniversaire de la résolution 435 du Conseil de sécurité des Nations unies prévoyant le cessez-le-feu en Namibie ainsi que l'organisation d'élections qui conduiraient le pays à l'indépendance.

Même scepticisme en Angola, où M. Luis Neko Kiambata, ambassadeur de Luanda en Zambie, a déclaré : *« En Angola, nous n'acceptons pas que quiconque nous impose ses décisions* (...) *Si les superpuissances s'entendent pour décoloniser la Namibie le 29 septembre, très bien. Mais notre gouvernement ne veut pas brusquer les choses, surtout quand des vies humaines sont en jeu. »*

D'autre part, en Afrique du sud même, cinq jours avant la saisie de la Cour suprême pour une réouverture du procès des « six de Sharpeville », le ministère de la justice a annoncé jeudi la grâce accordée par le président Botha à sept condamnés à mort et la pendaison de sept autres, le matin même, à Pretoria. — *(AFP, Reuter.)*

SOMALIE : l'offensive des rebelles

Paris, Londres et Washington envisagent l'évacuation de leurs ressortissants dans le Nord

La situation demeurait extrêmement tendue et confuse, jeudi 2 juin, dans le nord de la Somalie, où les rebelles du Mouvement national somalien (MNS, rébellion armée antigouvernementale) ont lancé, vendredi, une offensive contre plusieurs localités. Après des communiqués contradictoires des autorités de Mogadiscio et des dirigeants du MNS, les premières démentant fermement la prise des villes de Hargeisa, Berbera et Burao, revendiquée par les seconds, Radio-Hargeisa, radio de la capitale du nord de la Somalie, a repris ses émissions, jeudi, pendant soixante-quinze minutes, après deux jours d'interruption.

Elles ont de nouveau été brusquement interrompues une heure un quart plus tard. Toutes les communications téléphoniques entre Djibouti et Hargeisa (à environ 250 kilomètres au sud) sont interrompues depuis une semaine, ont indiqué, jeudi, les services djiboutiens des postes et télécommunications.

Interrogé par un journaliste, le chargé d'affaires de l'ambassade des Etats-Unis à Djibouti a, d'autre part, indiqué que les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France envisagent d'agir de concert pour, en cas d'urgence, évacuer les ressortissants étrangers du port somalien de Berbera.

Les diplomates français à Djibouti se sont refusés à toute déclaration, et, à Paris, le Quai d'Orsay a fait savoir qu'il ne souhaitait faire *« aucun commentaire »* à ce sujet.

A Loyada, poste frontalier routier djibouto-somalien, aucun mouvement n'a été enregistré, jeudi, dans un sens ou dans l'autre. Les camionneurs, a-t-on appris à Djibouti, préfèrent attendre l'annonce d'une accalmie pour reprendre la route. Des rumeurs non vérifiées ont cours enfin à Djibouti sur la présence à l'ambassade de Somalie, pour s'y réfugier, de personnalités somaliennes ayant quitté Berbera. — *(AFP.)*

Asie

La « reprise en main » par le général Zia Ul Haq

Les deux islams du Pakistan

ISLAMABAD
de notre envoyé spécial

Adossés aux premiers contreforts himalayens et dominant de très haut les maisons de *« la ville de l'islam »*, les quatre minarets effilés de la gigantesque mosquée Roi-Fayçal-d'Arabie faisaient beaucoup parler d'eux ces jours derniers dans une capitale pakistanaise où on s'attendait à tout sauf au renvoi, par le président Zia Ul Haq, du premier ministre Mohamed Khan Junejo.

On se demandait plutôt quand partiraient enfin du *« plus vaste sanctuaire du monde »* musulman les cinq appels quotidiens du muezzin à la prière. Quoique achevée depuis de longs mois, la superbe mosquée de marbre et de béton, financée par Ryad, restait fermée aux fidèles car le pouvoir politique n'avait pas encore décidé à qui serait confiée la gestion religieuse d'un complexe auquel sera bientôt adjoint une *« université musulmane internationale »*.

Déjà emblème d'une *« république islamique de cent millions de croyants »*, cette nouvelle mosquée-cathédrale, pourvue de puissants moyens financiers et culturels, aura toutes les chances de devenir une tribune influente à l'échelle de l'islam asiatique. Encouragé par ses proches amis saoudiens, le président-général – c'est ainsi qu'il se fait appeler pour donner le pas à sa fonction civile sur son grade militiare, sans pour autant renoncer à celui-ci – souhaiterait doter le mosquée de servants islamistes ultra-conservateurs, tandis qu'on prêtait au ci-devant chef de gouvernement le désir d'y placer des religieux traditionalistes plus modérés et surtout moins soumis aux influences saoudiennes.

Ce n'était là sans doute que l'un des aspects, parvenus sur la place publique, du débat de plus en plus vif agitant ces derniers mois la classe dirigeante pakistanaise à propos de l'*« islamisation »* de la vie quotidienne et de la législation. A peine M. Junejo destitué, le chef de l'Etat a d'ailleurs indiqué que l'application *« à la lettre »* du droit islamique dans toutes ses dispositions était *« sa passion principale »*. Quelques jours auparavant, il avait blêmi sous l'apostrophe publique d'un des dix parlementaires faisant campagne pour la *« coranisation »* complète du cadre législatif, le mettant au défi d'islamiser enfin sans réserve le pays.

La nation pakistanaise est très majoritairement composée de musulmans pratiquants et sans doute croyants, mais elle n'en est pas moins attachée, dans de très larges couches, à une pratique indulgente se référant plus à un précepte souvent occulté du *Coran* : *« Pas de contrainte en religion ! »*, qu'à l'intransigeance de nombre de mollahs – terme utilisé au Pakistan pour désigner aussi bien le clergé sunnite que chiite, puisque le pays comprend ces deux communautés, la seconde étant minoritaire et peu associée au pouvoir.

Pendant le mois de jeûne diurne du ramadam, qui s'est achevé fin mai, il n'était pas rare de croiser dans la rue ou à la campagne des ouvriers et des paysans buvant de l'eau, parfois même fumant. Cela est théoriquement interdit. Mais comment rester sans boire de 4 heures à 19 heures quand on travaille et lorsqu'il fait, comme c'est le cas ces temps-ci, 45 degrés à l'ombre ? *« Je m'abstiens bien de tout, moi ! »*, nous répondait un religieux sunnite dans son bureau climatisé de Lahore...

« L'application intégrale de la loi islamique n'est réclamée que par une minorité sociale composée de pas mal de mollahs, de latifundiaires et d'étudiants auxquels s'ajoutent des fonctionnaires, qui ne peuvent faire autrement, et des militaires. Mais ceux-ci sont loin d'être majoritaires dans l'armée ; le tout est très choyé par l'Arabie saoudite et également par les Américains, qui voient dans l'islamisation un rempart absolu contre le communisme », nous expliquait le jeune journaliste Javed Benzir, du nouveau quotidien libéral anglophone de Lahore, *The Nation*.

Les troubles de Karachi

Notre confrère ajoutait : *« La résistance passive à cette conception totalitaire de l'islam a été telle que, jusqu'à présent, en dehors de quelques flagellations publiques, notamment pour des délits sexuels, et de deux ou trois lapidations d'adultères dans des régions pathanes sous-administrées, près de l'Afghanistan, les châtiments dits islamiques n'ont pu être appliqués. Ainsi, aucun voleur n'a eu chez nous le poing coupé et, dans le peuple, pratiquement personne ne veut entendre parler de cela. Aussi bien dans la bourgeoisie frottée d'Angleterre que chez les ruraux du Pendjab ou du Sind, tout le monde trouve que l'islamisation doit s'arrêter là. On en a assez ! »*

A Karachi, des bégums épouses de ministres ou de gouverneurs sont allées klaxonner sous les fenêtres des bureaux de leurs maris pour protester contre la disposition donnant au témoignage judiciaire d'un seul homme la valeur de celui de deux femmes. Une vigoureuse campagne, quasi nationale, vient d'arracher à la mort à coups de pierres une jeune femme répudiée, qui s'était remariée, et dont le premier mari prétendait devant les juges qu'il ne l'avait pas vraiment répudiée...

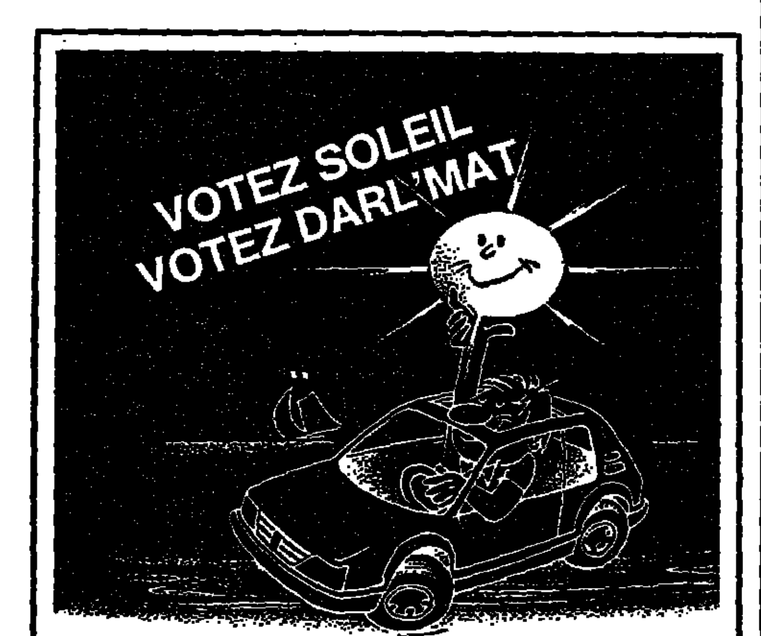
C'est à Karachi encore, énorme ville-flaque de près de dix millions d'habitants, écrasée sous son propre poids, que des tueries entre musulmans sunnites, ayant fait entre trente et cent morts selon les sources, ont endeuillé la fin du ramadan. Dans cette mégapole où la tension sociale est endémique, il a suffi qu'un Pathan venu du nord déchire ostensiblement une carte postale représentant un des dirigeants des *mouhajirs* — on appelle ainsi les sept millions de musulmans émigrés de l'est lors du partage des Indes en 1947 — pour que se déclenchent de sanglantes échauffourées. Elles se sont poursuivies durant plusieurs jours, tandis qu'un couvre-feu total était imposé aux quartiers septentrionaux du grand port.

Au même moment, à Gilgit, près de la frontière chinoise, un différend entre sunnites et chiites à propos de la date de la fin du jeûne — elle est fixée en fonction de l'apparition de la lune, que certains prétendaient avoir vue et d'autres non — a causé la mort de plusieurs personnes.

Le général Zia a argué de ces troubles pour dénoncer l'*« incapacité »* de M. Junejo à gouverner. En réalité, il semble bien que ce soit l'estime grandissante manifestée par le public à l'égard d'un premier ministre affable et plus résolu, apparemment, à jouer la carte de la démocratisation graduelle que celle de l'islamisation à outrance, qui a décidé le président-général à se débarrasser de lui et à dissoudre un Parlement où les vrais islamistes n'étaient qu'une poignée.

Il y a bel et bien deux islams au Pakistan. Celui du pouvoir, plus exigeant que jamais après les événements politiques de ces jours-ci. Et celui de la rue, dont la sincérité ne peut être mise en doute mais qui est empreint de traditions accommodantes. Lequel des deux lancera demain son message du haut des minarets « saoudiens » d'Islamabad ?

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.





CORÉE DU SUD

Les discussions publiques sur la réunification ne sont plus interdites

Séoul a annoncé jeudi 2 juin la levée de l'interdiction qui était jusqu'à présent faite aux Sud-Coréens de discuter publiquement de la réunification de la péninsule. Toutefois, les contacts bilatéraux entre le Nord et le Sud ne seront autorisés qu'au niveau gouvernemental. Le gouvernement a demandé aux étudiants de mettre fin à leurs tentatives de contacts directs avec le Nord. Cependant, une marche estudiantine est prévue vers la zone démilitarisée le 10 juin, malgré l'interdiction des autorités.

D'autre part, Séoul a proposé, vendredi, l'ouverture de pourparlers à haut niveau avec Pyongyang, pour discuter de la participation de la Corée du Nord aux Jeux olympiques de septembre, ainsi que des moyens de mettre fin au conflit entre les deux pays. Selon les autorités sud-coréennes, le Nord a refusé de recevoir la lettre adressée par le premier ministre sudiste, M. Lee Hyun Jae à son homologue nordiste Li Gun Mo.

De son côté, Pyongyang avait indiqué jeudi que Séoul devait répondre aux messages envoyés par le Nord en janvier et en mars dernier demandant des rencontres afin d'apaiser les tensions entre les deux parties de la péninsule. Enfin, le gouvernement nord-coréen a été remanié vendredi. Deux vice-premiers ministres chargés de questions économiques ont été relevés de leurs fonctions et deux autres ont changé d'attribution. – *(UPI, Reuter, AFP.)*

CHINE

Nouvelle manifestation étudiante

Les autorités chinoises ont annoncé, vendredi 3 avril, l'arrestation de deux voyoux coupables d'avoir assassiné un assistant chercheur et molesté deux autres personnes au cours d'une nouvelle rixe à proximité du campus de l'université de Pékin entre étudiants et malfrats. L'incident – le troisième à Pékin en quelques mois, – a provoqué une manifestation des étudiants de ce campus jeudi soir. Selon des témoins, la police est intervenue à l'intérieur de l'université pour ramener l'ordre après qu'un rassemblement de protestation eut quelque peu dégénéré en bagarres entre groupes mal définis. Tandis que certains manifestants scandaient le slogan *« Nous voulons les droits de l'homme ! »*, d'autre cassaient des vitres. Des témoins font état de quelques arrestations.

L'agence Chine nouvelle a précisé qu'environ mille manifestants rassemblés au ministère de la sécurité publique aux petites heures de vendredi avaient regagné leur campus après avoir reçu l'assurance que la police examinerait leurs revendications : châtiment des coupables mais aussi – l'agence officielle n'en fait cependant pas état – une meilleure protection des universités. Selon des témoins, l'émoi restait vif vendredi à l'université de Pékin, la plus prestigieuse de Chine, berceau de la plupart des mouvements étudiants qui ont marqué l'histoire chinoise moderne. – *(Corresp.)*

● **SRI-LANKA : victoire gouvernementale lors d'élections régionales.** – Le Parti national unifié (UNP) a remporté jeudi 2 juin la majorité absolue des sièges lors des élections régionales dans les provinces centrales et occidentales de Sri-Lanka. En l'absence du principal parti d'opposition, le SLFP, qui, comme le mouvement extrémiste cinghalais JVP, boycottait le scrutin, l'Alliance socialiste unie a remporté un nombre important de sièges. Le vote a été reporté d'une semaine dans la province du Sud, fief du JVP, qui avait menacé d'exécuter les sept premiers électeurs qui se présenteraient dans chaque bureau de vote. En fait, trois personnes seulement ont été tuées pendant le scrutin. Avec ce succès électoral, l'UNP contrôle six des neuf provinces du pays. La mise en place de conseils provinciaux est l'un des éléments clés de l'accord indo-srilankais conclu en 1987 pour tenter de mettre fin à la rébellion séparatiste tamoule. – *(Reuter.)*

VIETNAM : la libéralisation de l'économie

L'ancien Saigon tente de faire peau neuve

HO-CHI-MINH-VILLE
de notre envoyé spécial

Rue Ly-Tu-Trong, dans le centre, des mobylettes flambant neuves, de fabrication japonaise, s'alignent par dizaines sur le trottoir. Il en coûte *« entre 3 et 4 taels d'or »*, soit une vie de salaire d'un ouvrier. Plus bas, entre les boulevards Ham-Nghi, Nguyen-Hue et Le-Loi, dans un dédale de ruelles piétonnières, le *cho troi*, le marché « à ciel ouvert », connaît de beaux jours. Tout s'y vend. Les étalages regorgent de légumes et les boutiques de produits de contrebande les plus divers.

Mais l'axe commerçant le plus impressionnant de l'ancienne Saigon est encore le boulevard An-Duong-Vong, dans le quartier chinois de Cholon, où des centaines de magasins affichent toute la panoplie des vidéocassettes, récepteurs de télévision, machines électroniques. Un récepteur en couleur de télévision se vend 3,5 millions de dongs, soit l'équivalent de 6 000 F au marché noir. A Saigon, un bon salaire mensuel n'est que de 40 000 à 50 000 dongs.

Après 1975, le sud du Vietnam avait réappris l'usage de la bicyclette. Depuis deux ou trois ans, les pétarades des motocyclettes recommencent à donner le ton à Ho-Chi-Minh-Ville, redevenue fébrile, avec ses milliers de petits commerces et son appétit de bruit. Chacun fait ce qu'il peut et, quand l'occasion s'en présente, les enfants quittent l'école pour exercer les tout petits métiers de la rue : vente de cigarettes, de bonbons, de boissons sucrées, de chewing-gum ou de journaux.

Le centre de la ville, dessiné par les Français, tente de faire peau neuve. Les chasseurs de l'Hôtel Rex, le meilleur du Vietnam, ont touché leurs premiers uniformes. A l'Hôtel Cun-Long – l'ancien Majestic, – on refait les chambres l'une après l'autre. L'Hôtel Continental – l'un des plus célèbre de la région – s'est transformé en un vaste chantier. Sur le jardin intérieur, on construit un dancing. La façade est préservée, mais l'intérieur de ce beau bâtiment est entièrement réaménagé. En attendant qu'il rouvre ses portes après plusieurs années, sa vaisselle se retrouve chez les marchands de souvenirs.

« Vocation commerciale »

Selon M. Huynh Lieu, directeur adjoint de Vietnamtourism, dont les bureaux sont encore installés dans un ancien garage un peu crasseux du centre, sept hôtels peuvent désormais *« accueillir des étrangers »*. Une capacité actuelle de plus de sept cents chambres, dans leur grande majorité climatisées. Il existe également quelques petits hôtels moins confortables. Un grand projet est à l'étude : transformer le Brink, un énorme bâtiment du centre, autrefois occupé par des services administratifs américains et qui avait été le théâtre d'un sanglant attentat, en hôtel de luxe.

Tout cela semble fonctionner. Le taux de remplissage des hôtels est d'environ 80 %. A Saigon, Vietnamtourism dispose de deux cents véhicules pour promener sa clientèle, ce qui est *« insuffisant »*, dit M. Lieu. On importe donc d'autres véhicules du Japon et de Hongkong. La section de Vietnamtourism à Vung-Tau – l'ancien cap Saint-Jacques, station balnéaire de Saigon où une compagnie de Hongkong est en train de construire un hôtel de cinq étages sur la grande plage, – a fait un chiffre d'affaires de 5 millions de dollars en mars et en avril.

Tandis que Vietnamtourism propose pas moins de dix-sept circuits à travers le pays – de trois à vingt et un jours, – la rue Dong-Khoi, l'ancienne rue Catinat, en plein centre, s'est transformée en un véritable débit d'artisanat : broderies, laques incrustées de nacre, bibelots, porcelaines, statuettes. Magasins privés, points de vente de coopératives, « intershops » étatiques, tout un monde guette les visiteurs étrangers, dont le nombre augmente de 10 % par an. Dans les rues adjacentes, des cafés s'agrémentent de jeunes hôtesses souriantes.

M. Nguyen Huu Phuoc, président du comité populaire du premier arrondissement – le centre de Saigon – se félicite de voir ainsi se réaliser la *« vocation commerciale »* de son domaine. *« Les boutiques, dans leur immense majorité, sont de nouveau ouvertes »*, dit-il. *« Avec l'inflation, les commerçants s'en tirent bien mieux que les fonctionnaires. Il y a des gens qui vivent bien, qui mangent tout le temps, mais ce n'est pas la majorité »*, poursuit-il.

Le commerce ambulant, celui des pauvres, est toléré. Sur une grande avenue, Mme Liem vend quelques boissons sucrées, tandis que ses trois fils, dont un handicapé, proposent des cigarettes à l'unité aux consommateurs des terrasses des cafés du coin et que son mari gagne un maigre salaire comme portier. Cette famille a quitté Nha-Trang en bateau, en 1975 *« (La panique était totale »*, dit-elle), pour Vung-Tau, et a échoué sur les trottoirs de Saigon. Elle y vit depuis. *« Quand il pleut, le café d'en face nous autorise à dormir sous son auvent »*, dit Mme Liem. Sinon, ils dorment tous sur le trottoir, le long d'une grille. Les enfants ne vont pas à l'école. Ils n'ont guère de clients car ils ne sont pas seuls dans leur cas, et les gosses de la ville, à coups de poing, se sont arrogé des territoires infranchissables. Chacun reste devant son café ou son bar de peur de prendre une bonne raclée.

« Poussières de la vie »

Il existe des milliers de gens qui vivent ainsi, à Saigon et ailleurs, de pas grand-chose, sans compter les *buu doi*, *« poussières de la vie »*, enfants abandonnés ou en fuite qui traînent dans les rues. Selon M. Lu Sanh Thoai, directeur de la Banque du commerce et de l'industrie, qui a ouvert ses portes l'an dernier, le chômage, déguisé ou non, affecte un million de personnes, soit la moitié de la force de travail. Mais des centaines de petits métiers permettent aux plus démunis de grapiller ici et là de quoi mal se nourrir.

La ville a, cependant, avec la libéralisation de l'économie, retrouvé sa vitalité. *« Le secteur privé n'est plus ligoté. Il n'y a plus d'entraves. C'est fini »*, estime, à ce propos, M. Huynh Hoa Nha, vice-président de l'Union des coopératives d'industrie légère et d'artisanat. M. Thuat Viet, journaliste à *Saigon Giaiphong (Saigon libéré)*, le quotidien du parti, se réjouit, pour sa part, que la presse soit invitée, depuis dix-huit mois surtout, à jouer un rôle dans *« la lutte contre les phénomènes négatifs »*. Ainsi mis en cause, certains directeurs d'entreprises nationales sont obligés de se justifier dans les colonnes du journal. *« Les lecteurs jugent »*, dit M. Viet.

Le système s'est assoupli et chacun tente de s'organiser en conséquence, à commencer par le demi-million de Chinois de Cholon. Depuis 1975, les *viet-kieu*, les Vietnamiens résidant à l'étranger, apportaient leur contribution sous forme de colis envoyés aux familles. Depuis peu, ils reviennent en visite et devraient même constituer, dès 1988, les premiers clients de l'hôtellerie saigonnaise, avant les groupes de touristes des pays de l'Est, d'un rapport bien maigre. *« Des « boat people », qui ne sont partis qu'en 1986, sont déjà revenus »*, raconte un Saigonnais. Pourtant, la plupart des *viet-kieu* sont hébergés par leurs propres parents demeurés sur place.

Démission de l'Etat, retraite provisoire ou libéralisation de longue haleine ? Personne ne s'avance à le dire. Un millier de voitures particulières, le plus souvent importées en fraude, ont fait leur apparition dans les rues de Saigon en 1987. Entre-temps, pour nourrir leurs familles, des instituteurs se reconvertissent en cyclo-pousse le soir. Les statistiques sont là : le journal de l'armée, le *Quan Doi Nhan Dan*, estime que près de la moitié des enfants abandonnent leurs études au cours du premier cycle dans un pays où les lettrés conservent pourtant un grand prestige.

Saigon, sans doute à l'image de l'ensemble du pays, semble en pleine mue. M. Phuoc se plaint des embouteillages, de la « petite délinquance » et des « drogues douces » qui circulent, le soir, dans les parcs du centre. Mais, en dehors des vols à la tire et des pickpockets, la métropole du Sud semble l'une des villes les plus sûres du monde. Enfin, si chacun peut vaquer plus librement que par le passé à ses affaires, la contestation politique n'utilise que les canaux mis en place par l'appareil communiste. Pour le reste, la sécurité veille et personne ne semble s'y frotter.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Décrispation en Nouvelle-Calédonie

Si les conversations engagées en Nouvelle-Calédonie par la « mission du dialogue » semblent provoquer une certaine décrispation dans les réactions des principaux responsables politiques du territoire, la situation demeure assez tendue sur le terrain. C'est ainsi que le jeudi 2 juin un engin explosif de faible puissance a été jeté dans le jardin de la maison du numéro deux du FLNKS, M. Yeiwéné Yeiwéné, à Koutio, en banlieue de Nouméa, alors que celui-ci et sa femme étaient absents. Cet attentat, qui n'a fait ni blessé ni gros dégâts, n'a pas été revendiqué.

A Paris, la polémique continue à propos de l'ouverture d'une information judiciaire sur les conséquences de l'assaut d'Ouvéa et de la décision prise par le ministre de la défense, M. Chevènement, de lever le « secret-défense » sur les premiers éléments de l'enquête militaire de commandement qui ont déjà permis de constater que des *« actes contraires au devoir militaire ont été commis »*.

MM. Michel Debré et Pierre Messmer, anciens premiers ministres et anciens ministres de la défense ont accusé le gouvernement, jeudi dans un communiqué commun, d'avoir *« un comportement inadmissible »* à l'égard de l'armée. Ils estiment *« qu'il n'est conforme ni à la règle morale ni au bien de l'Etat de paraître condamner avant toute enquête les soldats qui ont obéi aux ordres et exécuté dans des conditions périlleuses la mission qui leur a été confiée »*.

Le président de l'UDF, M. Jean Lecanuet, qui était jeudi soir l'invité de France-Inter, a *« déploré que l'on tente une exploitation électorale d'un drame humain à propos de l'assaut à la grotte d'Ouvéa. Il faut que chacun prenne ses responsabilités,* a-t-il notamment déclaré, *l'honneur de l'armée ne peut pas être mis en cause dans cette affaire. »*

M. Tjibaou prend acte du « changement de ton » de M. Lafleur

NOUMÉA
de notre correspondant

Retirée en conclave dans la résidence du haut commissariat de Nouméa, la « mission du dialogue » poursuivait, le vendredi 3 juin ses consultations dans la plus grande discrétion.

Les seules indiscrétions émanent pour l'instant de M. Jacques Lafleur, président du RPCR, qui a tenu en tant que candidat URC au scrutin de dimanche, à éclairer ses électeurs sur le scénario institutionnel en gestation. Dans un entretien accordé au quotidien local *les Nouvelles calédoniennes*, il évoque ainsi la perspective d'un redécoupage électoral : *« L'idée qui court, c'est de faire trois districts, trois provinces autonomes, deux pour la Grande-Terre, une pour les îles Loyauté. »* Ce nouveau *modus vivendi* géographique qui juxtaposerait une régioin à dominante canaque (les îles Loyauté, la côte est couplée à une partie de la côte ouest) et une région à dominante européenne (le sud, associé à l'autre partie de la côte ouest) renverrait à une partition de fait, même si nul ne se hasarde pour l'heure à utiliser cette expression un brin sulfureuse. C'est pourtant bien l'esprit des tractations en cours.

M. Lafleur préconisait lui-même il y a quelques jours une solution de *« partage »* avec *« les indépendantistes dans leur aire nous dans la nôtre »*.

Mais l'entité territoriale serait préservée puisque, selon le président du RPCR, un congrès réunirait les élus des trois assemblées provinciales.

Ce nouveau statut devrait permettre, à ses yeux, que *« les gens soient tranquilles, par exemple pendant dix ans »*. Autrement dit : il s'agirait d'une période transitoire sanctionnée, croit-on deviner, par un deuxième référendum d'autodétermination (1).

Les indépendantistes pourraient-ils accepter un tel schéma ?

« Si c'est pour revenir en arrière, on ne peut pas être d'accord mais si cette période transitoire peut ouvrir sur l'indépendance, on est d'accord », nous a déclaré vendredi, le chef du FLNKS, M. Jean-Marie Tjibaou. Un référendum national organisé rapidement pourrait constituer, selon lui, *« un verrou constitutionnel appréciable »* qui préviendrait *« tout retour en arrière »*.

Le chef indépendantiste juge, en outre, que M. Lafleur tient en ce moment *« un discours plutôt ouvert »* et qu'il faut *« prendre acte de ce changement de ton »*. Cette décrispation autoriserait-elle une rencontre entre les deux hommes ?

M. Tjibaou ne s'y déclare pas *« hostile »* tout en précisant que *« c'est au gouvernement français de prendre la responsabilité »*.

De son côté, M. Yéweiné Yéweiné, numéro deux du FLNKS, commente plus sévèrement l'appel de M. Lafleur *« aux sacrifices »* et aux *« concessions réciproques »*. *« C'est de la poudre aux yeux jetée à l'opinion publique métropolitaine et internationale »* a-t-il estimé. Il est vrai qu'il réagissait à chaud de l'île de Maré, juste après avoir été informé de l'attentat dont son domicile de Nouméa avait été la cible jeudi soir.

Par ailleurs, dans le cadre de l'information ouverte après les morts suspectes d'Ouvéa, M[me] Joëlle Rondreux, le magistrat chargé du dossier à Nouméa, n'avait toujours pas signé vendredi en fin d'après-midi (heure locale) l'ordonnance de désignation des médecins légistes appelés à réaliser les autopsies. On fait valoir sur place la difficulté technique de joindre les experts métropolitains volontaires et d'organiser matériellement leur déplacement en Nouvelle-Calédonie.

FRÉDÉRIC BOBIN.

(1) Dans un entretien publié vendredi 3 juin dans *le Figaro*, M. Lafleur est encore plus clair : *« Nous avons le choix,* dit-il, *entre le bain de sang et la recherche d'une solution. Je ne suis pas pour le bain de sang. Ensuite, si la discussion commence, il faut que nous admettions les uns et les autres deux réalités incontournables : il faut qu'ils* [les indépendantistes] *reconnaissent que nous existons, que nous ne nous en irons jamais, et que nous sommes largement majoritaires ; et nous, nous reconnaissons qu'il y a dans la communauté mélanésienne, des indépendantistes, et qu'ils sont incontournables (...) Un mauvais accord vaut mieux qu'une bonne guerre civile parce qu'il n'y a jamais de bonne guerre civile... »*

Caldoches et indépendantistes envisagent la création de deux régions autonomes

(Suite de la première page.)

Quelles que soient les orientations du pouvoir central, les caldoches devront choisir en face d'une communauté canaque tentée par la violence, entre le compromis ou l'état de guerre.

Ce constat parachève la faillite du système institutionnel mis en place en 1986 par le gouvernement de M. Chirac, qui avait cru pouvoir faire l'impasse sur les aspirations des Canaques.

M. Tjibaou, lui, sait, en l'état actuel des données démographiques et du rapport des forces, qu'il n'a pas les moyens d'arracher cette indépendance qu'il revendique au nom de la majorité de la communauté mélanésienne. Aujourd'hui comme hier, le chef du mouvement indépendantiste, en vérité, ne conçoit l'indépendance qu'en accord avec la France.

Il appartient donc à l'Etat d'arbitrer, quitte à rompre radicalement, dans une phase transitoire, avec les options autonomistes fixées ces dernières années, et à revenir, provisoirement, parce qu'il y a urgence, à un régime d'administration directe.

L'esprit de Nainville-les-Roches

La perspective d'une partition de la Nouvelle-Calédonie, qui n'est plus exclue par M. Lafleur et que M. Tjibaou ne rejette pas, n'est certes pas nouvelle. Le fait nouveau, et important, est qu'elle devienne officiellement une base de discussion. En l'occurrence, la législation ne ferait qu'entériner les évidences.

Si l'idée de la partition s'impose à l'esprit des uns et des autres, c'est tout simplement parce que cette partition est déjà inscrite dans la géographie politique, économique, sociale et culturelle d'une Nouvelle-Calédonie coupée en deux : les indépendantistes canaques contrôlent les deux tiers de la Grande Terre et la presque totalité des îles Loyauté, tandis que les caldoches prédominent à Nouméa et sur la moitié environ de la côte ouest du territoire. L'Etat jouerait donc un rôle intermédiaire de tampon.

Un tel schéma pourrait, en effet, si chacun joue le jeu, permettre un retour à la paix civile sans préjuger du futur.

La mémoire du proche passé incite, toutefois, à la circonspection. Jamais MM. Lafleur et Tjibaou, leurs lieutenants et leurs partisans respectifs, n'étaient allés aussi loin dans le dialogue et dans la négociation d'un compromis qu'à Nainville-les-Roches (Essonne), en juillet 1983. Il s'agissait déjà, il y a cinq ans, pour les uns et les autres, au cours de cette « table ronde », de mieux partager le présent pour mieux assurer l'avenir, et de le faire, déjà, par une étape transitoire qui devait, elle aussi, être sanctionnée, à terme, par un référendum d'autodétermination accepté par tous. On sait, malheureusement, ce qu'il est advenu.

A supposer que l'Histoire accepte de resservir ce « plat »-là, tous les « invités » accepteront-ils d'oublier les drames de ces dernières années, qui ont creusé encore davantage le fossé entre les deux principales communautés ? M. Lafleur est soumis aux surenchères d'une extrême droite en expansion ; M. Tjibaou est menacé de débordements par les générations montantes...

Jamais lueur d'espérance n'avait été à la fois si bienvenue et si fragile...

ALAIN ROLLAT.

● **PRÉCISION.** — Dans son numéro du 3 juin, *le Figaro,* sous la plume de Jean Bothorel, s'étonne de n'avoir pas retrouvé dans le texte de l'entretien accordé par M. Michel Rocard au *Monde (nos éditions du 3 juin),* les extraits des déclarations que nous avait faites le premier ministre sur les suites judiciaires et militaires de l'affaire d'Ouvéa et que nous avions publiées sur le champ pour répondre aux exigences de l'actualité *(nos éditions du 1[er] juin).* Et il veut y voir la preuve que le premier ministre aurait... *« brusquement fait machine arrière »* C'est voir malice là où il n'y avait, tout simplement, qu'impératif d'information puis nul besoin de répétition.

Après la décision de « déclassifier » le rapport sur Ouvéa

« Ça bouillonne furieusement dans les armées »

« Cela bouillonne furieusement dans les armées », constate cet officier bien placé, par ses fonctions, pour sonder les états d'âme de la communauté militaire après l'annonce par le ministre de la défense qu'il « déclassifiait », pour les besoins de la justice, l'enquête de commandement interne à l'administration sur les suites de l'affaire d'Ouvéa.

« En deux jours, Jean-Pierre Chevènement a largement entamé le crédit de confiance qui avait été le sien au lendemain de sa nomination », croit pouvoir ajouter ce même cadre.

La « grogne » n'est pas seulement perceptible à l'Ecole militaire, à Paris, où, de tradition, les stagiaires des différentes écoles de guerre et autres centres de formation de la future « élite » des armées françaises, concentrée en un même lieu, sont plus disponibles pour s'échauffer, entre-eux, au moindre frémissement, ici ou là, de l'institution.

Cette « grogne » est également perceptible en province où, dans certaines unités, notamment dans le midi de la France, des officiers généraux ou supérieurs ont été approchés par leurs subordonnés qui leur demandaient des explications — qu'ils n'ont pas été en mesure de leur donner — sur le thème suivant : pourquoi M. Chevènement a-t-il devancé une requête, attendue, de son collègue de la justice ?

Dans les couloirs du ministère de la défense, on exhale aussi son amertume, même si c'est à mots couverts.

Par exemple, des officiers proches du cabinet de M. Chevènement, eux-mêmes, regrettent l'annonce — qu'ils estiment prématurée — de la suspension de ses fonctions du capitaine de gendarmerie, tenu pour responsable à Ouvéa de l'évacuation sanitaire après l'assaut, qui jure qu'il n'est pour rien dans le transport du chef indépendantiste Alphonse Dianou et qui menace de faire un procès à son administration.

Frustration

Plus loin, ce sont d'autres cadres qui déplorent la divulgation, telle qu'elle par le ministre, de la lettre de justification du médecin du 11[e] régiment parachutiste de choc, avec son entête d'origine : centre d'entraînement des réserves parachutistes, qui est la dénomination « bidon », sans existence légale, du bras séculier de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) à Cercottes (Loiret). Pour la première fois, donc, l'existence de cette annexe, connue des initiés, est officialisée par le ministre.

Passe encore, pour ce qui peut apparaître comme une série de maladresses, dues à l'inexpérience de la nouvelle équipe ministérielle, mais propres à envenimer une frustration qui trouve sa raison d'être dans d'autres considérants.

La « grogne », en réalité, a commencé, dans les armées, avec la mise sur la place publique du compte-rendu d'opérations du chef du GIGN. La décision de M. Chevènement de confier une enquête interne sur ces révélations à la Direction de la protection et de la sécurité de la défense (DPSD ou ex-sécurité militaire) n'a pas réussi à calmer le jeu.

De nombreux cadres d'active tirent de cette divulgation et, partant, de l'inaptitude de leur institution à garder ses secrets, la conclusions qu'il leur faudra désormais édulcorer leurs rapports. Quitte à ce qu'en pâtisse la nécessaire franchise du traditionnel *« debriefing »* après opération. C'est l'intérêt mal compris des civils, disent ces officiers, d'un compte-rendu d'opérations que de communiquer à ses destinataires les appréciations ou critiques des subordonnés, sur le terrain, quant à la tactique et aux moyens choisis, surtout dans le cadre d'une action mêlant diverses unités.

« On apprendra, commente un officier d'état-major, *dans ces conditions, à taire par écrit ce qu'on préférera dire de vive voix et sans témoin à ses supérieurs immédiats. »*

Autoprotection

Mais c'est le tour judiciaire pris, désormais, par les suites de l'assaut contre la grotte de Gossanah qui est le plus diversement apprécié par cette communauté militaire.

Si certains cadres ne contestent pas le devoir, pour la justice, de mener son enquête contradictoirement et avec sérénité, en revanche d'autres ont très vite manifesté une attitude plus critique après la décision de « déclassifier » le rapport administratif des généraux Berthier et Rouchaud.

« Ce n'était pas au ministre de la défense de prendre les devants en la matière, prétend un officier. *En toute logique, Jean-Pierre Chevènement aurait dû attendre qu'on le lui demande et « déclassifier » le rapport par petits bouts, au fur et à mesure des sollicitations du magistrat instructeur. Histoire de faire traîner, pour se faire respecter. »*

La société militaire a ceci de particulier que, sans organisations de défense professionnelle, ses membres ne sont garantis, dans la pratique, contre l'arbitraire que par la bonne volonté de leur propre hiérarchie, à commencer par celle de leur ministre. Dans ces conditions, la « transparence » nécessaire à une enquête de commandement a pour contre partie la protection de leurs sources par les états-majors.

« Avec un tel précédent, avoue un officier supérieur, *les subordonnés pris dans la tempête ne se confieront plus à leurs chefs et leur manière de s'autoprotéger sera d'en dire le moins possible et de se limiter à des banalités »*.

JACQUES ISNARD.

Témoignages de ravisseurs en fuite

France-Inter doit diffuser le 11 *juin*, dans l'émission « Passerelles », les témoignages de plusieurs Canaques qui ont réussi à échapper aux forces armées au terme de l'assaut du 5 mai contre la « grotte aux guerriers » d'Ouvéa. L'un d'eux, un jeune de dix-neuf ans, raconte qu'il gardait la cuvette au fond de laquelle était située la grotte, et il affirme, à son tour, que plusieurs des preneurs d'otages ont été abattus alors qu'ils se rendaient, sans arme, ou qu'ils s'enfuyaient. Il ne cite pas les noms de ceux qui auraient ainsi été tués.

Ce militant indépendantiste affirme que l'un des otages — un gendarme âgé — devait être libéré en échange de la venue dans la grotte d'une équipe d'Antenne 2. Il précise qu'un soir il a *« entendu ce vieux pleurer »*. Il lui a demandé pourquoi il pleurait. *« Le vieux a répondu que c'était la première fois qu'il ne pourrait pas assister à un anniversaire de sa fille. On en a discuté avec Alphonse* [Dianou] *et on a décidé,* dit-il, *de le libérer. C'était le premier otage à devoir être libéré »*, affirme-t-il, avant de rappeler que, le 5 mai, quand les hélicoptères transportant les militaires sont arrivés, les ravisseurs croyaient à la venue de l'équipe d'Antenne 2.

Parmi les autres témoignages figure celui d'un autre ravisseur, toujours en fuite, qui dit avoir réussi à s'échapper en se cachant dans une petite grotte *« au fond de laquelle* il y avait, indique-t-il, *les squelettes de nos ancêtres »*. Il explique y être resté jusqu'au lendemain de l'assaut, *« allongé à côté des ossements »*. *« Je suis,* déclare-t-il, *le seul survivant de mon groupe. »*

Politique

La campagne pour les élections législatives

Paris : le retour de M. Bertrand Delanoë face à M. Alain Juppé

96 voix ! La bataille est serrée : Bertrand Delanoë se bat pour conserver à la majorité présidentielle les 96 voix d'avance arrachées par François Mitterrand le 8 mai dans cette 18ᵉ circonscription de Paris (partie du dix-huitième arrondissement) ; Alain Juppé part à la reconquête de ces 96 voix pour renverser la situation. La bataille est symbolique : la défaite du porte-parole de Jacques Chirac et deuxième adjoint au maire de Paris aurait un écho dépassant la butte Montmartre autour de laquelle se serre le terrain de l'affrontement.

Vous ne connaissez pas « Coco » ? Si vous habitez le dix-huitième arrondissement, vous avez pourtant sûrement un jour avisé ce petit homme brun à la bonhomie ventrue corsetée dans son uniforme d'officier du corps urbain de la police nationale : le commandant Roger Cochinal. Pendant près de six ans patron des flics en tenue du dix-huitième, il a inculqué à ses hommes le b.a-ba du maintien de l'ordre républicain, pourchassé les vendeurs de drogue et fait soigner les drogués, bref tenté de calmer un quartier malade de la délinquance et au racisme à fleur de trottoir. Les personnes âgées de l'arrondissement, elles, le connaissent bien : il est venu les voir, ces derniers mois, sur ordre de son ministre Robert Pandraud, pour les rassurer. Aujourd'hui, l'heure de la retraite a sonné pour ce symbole de l'ordre policier, et il est le suppléant de... Bertrand Delanoë. A Roland-Garros, on appellerait cela un splendide passing shot !

« Cela prouve que l'Etat-RPR avait quelques lacunes », ironise Alain Juppé pour se consoler de n'avoir pu rattraper cette balle bien placée de son adversaire. Car sa tentative d'expliquer que « Coco » est un flic *« à la Defferre »* et non *« à la Pasqua »* n'a pas encore eu beaucoup d'effet. La droite pourtant n'a pas été surprise par ce coup : si Roger Cochinal n'a jamais eu sa carte au PS, ce fervent syndicaliste, fondateur de la Fédération autonome des syndicats de police avec Gérard Monate, n'a jamais caché qu'il penchait à gauche.

Son aller et retour, infructueux, dans le Vaucluse en 1986, quand la rareté des bonnes places à Paris l'avait fait écarter de la liste socialiste, Bertrand Delanoë savait que son concurrent l'utiliserait autant qu'il est possible. Alain Juppé n'y manque pas, en faisant de sa *« fidélité au 18ᵉ »* son principal slogan, en insistant sur la fermeture de la permanence de son adversaire pendant deux ans, en se moquant de la fête organisée l'autre samedi place des Abbesses avec Lionel Jospin, qu'il qualifie de *« bal des revenants »*, en s'étonnant de *« n'avoir jamais rencontré M. Delanoë dans les rues de l'arrondissement »*.

Peut-être ! Mais le candidat socialiste peut faire remarquer que lui a vécu douze ans dans le 18ᵉ, qu'il y a milité de 1974 à 1986, alors que celui du RPR n'y est arrivé qu'en 1983, en provenance de ses Landes natales et de son domicile de la rue de Castiglione.

Qui est le plus « fidèle » à son quartier ? Celui qui se fait élire là où il a vécu, ou celui qui est venu y chercher un terrain électif, même si, cette fois, il a, sans hésitation et d'un revers de main, repoussé, contrairement à certains de ses amis, toutes les propositions qui lui ont été faites de circonscriptions plus confortables ? Des offres ont également été faites à Bertrand Delanoë : lui aussi les a rejetées ; sa malheureuse expérience du Vaucluse lui a suffi. Et aujourd'hui il se vante même de son éclipse passagère : *« J'ai voulu refaire l'expérience du privé. Il est bon qu'un homme politique se recycle de temps en temps. »* Pendant deux ans, sans le soutien de ses amis politiques, il s'est battu dans l'univers difficile de la publicité et de la communication. Aujourd'hui, il a acquis une indépendance d'esprit que n'avait pas toujours eue ce jeune loup arrivé très tôt (trop tôt ?) au sommet de l'organisation de son parti.

Le bilan... municipal

Un petit tour avec lui dans les rues de Montmartre prouve qu'il connaît ce quartier, et qu'il y est connu. Son adversaire, lui aussi, l'arpente en tout sens. Curieusement, alors qu'il en est, moralement, le « député sortant », Alain Juppé paraît jouer le rôle de challenger de Bertrand Delanoë. Bon élève de son maître en politique, il court un véritable marathon électoral, volant d'une cage d'escalier d'HLM à une rue commerçante en compagnie de Jacques Chirac, en passant par l'inauguration d'une exposition dans un collège et la tournée, avec Bernadette Chirac, des cinq restaurants de la « Butte » où il a invité à déjeuner les « anciens » de sa circonscription. Son discours est simple : *« Ne laissez pas tout le pouvoir aux socialistes »* ; et surtout, *« voyez tout ce que la majorité municipale a réalisé ici »*, efforts certains que ne peuvent que constater les socialistes eux-mêmes. Et quand Bertrand Delanoë l'attaque sur son passé gouvernemental — *« c'est le ministre de l'injustice fiscale »*. — Alain Juppé réplique — encore — sur le travail de la mairie : *« Je suis aussi le ministre des finances de la ville, et j'y ai fait baisser les impôts de 17 points en trois ans. »* Le bilan du gouvernement de Jacques Chirac a-t-il besoin de s'effacer derrière celui des adjoints du maire de Paris ?

Le coup de poignard peut venir du Front national. Alain Juppé, qui s'est toujours rangé parmi ceux du RPR qui refusent toute compromission avec l'extrême droite, le sait bien. Il se rassure en constatant que Jean-Marie Le Pen n'a pas atteint, le 24 avril, les 12,5 % des inscrits permettant de se maintenir au second tour. Mais il ne lui a manqué que 46 voix pour atteindre le seuil fatidique. Alors le candidat de l'URC va expliquant qu'il ne peut admettre ni le racisme ni la bonne conscience des habitants des beaux quartiers qui ne vivent pas à côté des immigrés. Et pour donner mauvaise conscience à ses interpellateurs, il leur demande s'ils partagent l'extrémisme de celui qui a écrit à l'ancien ministre que l'on devrait *« payer ceux qui rapporteraient à la mairie les oreilles d'immigrés comme on récompensait ceux qui amenaient une vipère morte »* ? Qui pourrait partager cette opinion ?

La politique nationale, en dehors du soutien au président, ne forme pas davantage le cœur de la campagne de Bertrand Delanoë. Il s'efforce simplement de donner un air de fête à cette bataille législative grâce au soutien de ses nombreux amis comme Jean-Marc Thibault et le chanteur Jean Guidoni.

Trois semaines de fêtes, trois semaines de marathons... pour garder ou prendre 96 voix. Les habitants de la dix-huitième circonscription de Paris sont gâtés !

THIERRY BRÉHIER.

● **RECTIFICATIF.** — Contrairement à ce que nous avons indiqué, par erreur, dans nos éditions du 3 juin, M. Alain Devaquet, candidat URC-RPR dans la septième circonscription de Paris, n'est pas député sortant. Elu à l'Assemblée nationale en 1978, l'ancien ministre avait été battu en 1981 et ne figurait pas sur la liste parisienne du RPR aux législatives de 1986. D'autre part, M. David Assouline est présenté par les comités Juquin, et M. Patrick Bloche est candidat du PS.

Marseille, cible du Front national

La leçon de Joseph-Antoine Bell

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

Un comble ! La campagne du premier tour allait mourir à Marseille, ville de tous les excès, de langueur autant que de mort naturelle. Jean-Marie Le Pen, ressaisi par le prurit du plaideur, avait beau tirer de son chapeau avocats et recours variés à tout instant et à tout prétexte, Bernard Tapie pouvait bien susciter l'enthousiasme croissant des minettes et des spécialistes du pastis politique local. L'intérêt, au total, faiblissait. L'énorme requin électoral, sorti d'une Méditerranée mythique allait s'anéantir misérablement au bout du Vieux-Port. Mais Joseph-Antoine Bell vint. Ou plutôt le capitaine et gardien de but de l'Olympique de Marseille fit savoir jeudi matin, à l'entraînement, qu'il partait.

Jeudi bruissait déjà de football : bonjour Cantona, adieu Giresse. Les billets gratuits pour l'OM-Monaco de samedi pleuvaient. Tout était pour le mieux dans le meilleur des mondes tapiesques. Jusqu'à ce que Bell annonce son départ, fatigué d'être mentalement retenu, lassé par des embrouilles et des équivoques dont il n'a que faire. L'international camerounais, qui se dit éclectique en amitié et à l'abri de toute récupération, et qui a la réputation de ne pas être le plus stupide des footballeurs, dit encore deux ou trois choses fort désagréables pour Bernard Tapie et le business de l'OM.

Sans avoir l'air d'y toucher, il donna au total une petite leçon de politique appliquée qui vaut bien des petites phrases entendues ces dernières semaines.

Le capitaine de l'OM ne quitte pas les supporters de cette équipe. Il a bien insisté, il quitte Bernard Tapie. Il ne critique pas seulement la gestion interne des hommes de l'OM, mais une certaine idée de la stratégie du club : un volume de pub, un de frime, un de mensonge, plus mille et un volumes de fric, etc.

Un coup de poignard dans le dos

Sans parler du bon usage électoral du tout : *« Tout le monde est assez grand pour constater ce qu'il y a à constater,* expliqua Bell ; *je ne veux pas parler de la campagne, parce que ce n'est pas mon job. Ce qui est clair, et c'est un commentaire qui coule de source, ce n'est pas moi qui ait promis à des gens sur le marché qu'un arrière latéral viendrait à l'OM dont le nom commence par A et finit pas S* [NDLR Manuel Amoros]. *Une déclaration aussi fantaisiste, je ne pense pas qu'elle était bonne ni pour le club ni pour quiconque, si ce n'est peut-être pour l'auteur de la déclaration. Mais vous savez, chacun peut utiliser les armes qui sont à sa disposition pour essayer de remporter une élection. Je ne peux pas le lui reprocher. Ce n'est pas à moi de le faire, c'est aux électeurs de sanctionner. »*

Joseph-Antoine Bell, à la fin des fins, ayant parlé football et carrière posa la bonne question : *« Tapie se sert-il de l'OM pour sa campagne électorale ? »* Dans ce point d'interrogation autant que dans son départ, gît l'explication de la réaction de Bernard Tapie, lue le soir par Michel Hidalgo : *« Meurtri par le coup de poignard dans le dos, que seules les circonstances actuelles peuvent justifier... »*

Gentillet et mal à l'aise, le manager général de l'OM n'en a guère dit plus au cours d'une conférence de presse qui avait rameuté plus de journalistes que les sous-péripéties quotidiennes des derniers jours. Il était flanqué de l'entraîneur de l'équipe, qui parle d'or des joueurs et du fonctionnement moderne d'une grande équipe de foot en général, et de l'OM en particulier. *« Quant on achète, il faut bien qu'on vende »*, dit Gérard Banide. Il s'agit de joueurs, bien entendu.

Acheter (Eric Cantona *« vaut »* 20 millions de francs), vendre, faire tourner un énorme capital sur pied, presser le citron faramineux du succès (un tour en Coupe d'Europe rapporte au moins à Marseille 13 millions de francs), voilà l'ordinaire de ce business-football dont Bernard Tapie se dit maître. Ce qui est encore à démontrer, a suggéré Bell. Laissons ce débat aux spécialistes.

Retenons en revanche l'ultime leçon de civisme appliqué au ras des pâquerettes laissé en héritage à la cité phocéenne par Bell : *« Après tout, cette équipe appartient à la mairie, à la ville, aux Marseillais. »* On l'avait un peu oublié, n'est-ce-pas, président Tapie ?

MICHEL KAJMAN.

A Mont-de-Marsan

M. Mauroy rappelle « l'axe à gauche » du PS

MONT-DE-MARSAN
De notre envoyée spéciale

« C'est une élection où il ne se passe rien. J'ai le sentiment que beaucoup de nos concitoyens ont déjà arrêté leur position. » Ainsi M. Pierre Mauroy donne-t-il le ton de cette fin de campagne, jeudi 2 juin. C'est sa dernière journée marathon, de Paris à Mont-de-Marsan en passant par Lyon.

Que peut donc faire le premier secrétaire du Parti socialiste ? *« Un peu d'animation. Un immense travail de proximité. D'ailleurs, chacun est sur son terrain. Pour grappiller des voix ici et là. »* Tranquille et infatigable, il termine son tour de France au pas de course.

Démarrage le matin sur un marché du dix-neuvième arrondissement, celui de M. Daniel Vaillant, secrétaire national adjoint aux fédérations. Ce candidat peut gagner, dit-on, mais *« la victoire n'est pas donnée d'avance »*.

Balade en voisin sur un deuxième marché, dans le dix-huitième pour rencontrer M. Bertrand Delanoë, *« un homme de courage »*. M. Mauroy se rend auprès d'une famille de quatre enfants vivant dans une pièce de 12 m². La misère ordinaire. *« Une chambre de bonne coûte ici plus cher que dans le seizième. Entre locataires et propriétaires, c'est une course folle. Il faudra mettre en place rapidement une instance de contentieux efficace. »*

Puis le premier secrétaire gagne Aubervilliers, fief communiste où se présente M. François Doubin, président du MRG. Sur le marché, un groupe de cégétistes travaillant chez Renault les accueille fraîchement. M. Mauroy, décontracté, rappelle qu'il fut *« le premier ministre de l'union de la gauche »*. M. Doubin, lui est *« le symbole de l'ouverture... »*

Ah ! *« l'ouverture »*. Avec *« le rassemblement »* ce sont *« les deux mots de la campagne »*, que M. Mauroy va illustrer plus longuement à Lyon, l'étape suivante. Là, il vient soutenir M. Gérard Collomb dans la première circonscription avec M. Jean Poperen, très détendu, M. Charles Hernu, discret, M. Jean-Jack Queyranne, distrait, et Mᵐᵉ Martine Roure, épanouie. Cette jeune femme qui se présente dans la quatrième circonscription lyonnaise, commente avec humour : *« Quitte à perdre, mieux vaut perdre contre Raymond Barre. »* M. Mauroy recentre son propos, les socialistes ne veulent pas de confusion. *« Une ouverture en forme d'unionisme serait infiniment dommageable »*, dit-il. La suite se décidera *« au soir du premier tour »*. Mais il n'y aura pas de place pour ceux qui, entre les deux tours, passeront contrat avec le Front national. *« De toute façon, Jean-Marie Le Pen sera battu à Marseille : nous mettrons tout en œuvre pour que cette ville garde un maire socialiste. »*, affirme-t-il avant de souhaiter que le FN *« n'ait point de député »*.

Vive la vie !

En revanche, *« il n'est pas pensable que le Parti communiste ne soit pas représenté »*. Alors, à Vénissieux, M. Charles Fiterman aura-t-il la préférence devant la candidate socialiste ? M. Mauroy reste muet.

Il part ensuite pour Villeurbanne chez M. Hernu, qui le reçoit à la Maison du livre, de l'image et du son. Ouverte avec succès le 14 mars dernier, c'est un des « grands travaux » lancés sous son premier septennat par M. François Mitterrand. *« Je ne suis pas un homme seul, contrairement à ce que dit la droite »*, ne peut s'empêcher de souligner M. Hernu.

Quand vient l'heure où le soleil se couche, M. Mauroy arrive à Mont-de-Marsan chez « son ami », son ancien ministre, M. Henri Emmanuelli, qui a bataillé pour son élection à la tête du PS. Pour cette dernière étape, plus de cinq cents personnes se sont rassemblées. L'orateur rappelle *« l'axe à gauche »* de son parti et se souvient, enfant, de cet ouvrier qui, en 1936, écrivit sur un wagon du Nord : *« Vive la vie !*

DANIÈLE ROUARD.

Le Secrétariat d'Etat à la consommation rétablit la concurrence sur la vente des laits pour nourrissons.

« Que l'on se rassure, l'allaitement au sein reste le monopole des mamans. »



E. LECLERC

IL N'EST JAMAIS TROP TÔT POUR GOÛTER A LA LIBERTÉ.

Gard : la course au centre du maire de Nîmes

Nîmes
de notre envoyé spécial

A peine remise de la Feria de la Pentecôte, Nîmes s'est lancée dans un autre combat : celui de la ville contre son maire, M. Jean Bousquet. Ce n'est pas la première fois qu'elle l'affronte. Entre Nîmes et le fils de petits commerçants de la ville, qui l'avait quittée avec un CAP en poche pour construire, à la force du poignet, la maison de couture Cacharel, les charges et les passes se succèdent depuis le début des années 80, lorque, devenu l'un des employeurs importants du département, M. Bousquet avait pris la présidence du club de football et décidé de se lancer à la conquête de la mairie, tenue par les communistes depuis 1965.

Cette mairie, l'impétueux et taciturne chef d'entreprise l'avait littéralement arrachée, en mars 1983, à une gauche divisée et à une population lassée du débonnaire Emile Jourdan et de sa gestion vieillotte, mais qui ne savait pas trop où elle voulait aller, ni avec qui, et, encore moins, si elle était prête à se réveiller à droite, un lundi matin, dans ce département où l'on est de gauche comme on est huguenot, cévenol, espagnol, italien ou gitan, c'est-à-dire depuis toujours contre le pouvoir, l'ordre et la morale venus d'ailleurs.

Le monde à l'envers : Nîmes passait à droite quand Montpellier la blanche réélisait, au milieu du recul général de la gauche, un maire socialiste. Ah ! si Mme Georgina Dufoix avait tenu bon dans le refus de reconduire l'union derrière les communistes : les socialistes auraient pu incarner le renouveau. Ce regret, on l'entend encore, comme un reproche fait à celle qui était alors secrétaire d'Etat à la famille de n'avoir pas osé braver Paris, risquer son portefeuille – mais les communistes n'allaient-ils pas quitter le gouvernement l'année suivante ? – pour gagner cette ville, la sienne, qui avait été surprise de découvrir en elle, parmi ses conseillers municipaux, un jour de mai 1981, l'une des révélations du « changement ».

Mme Dufoix est-elle sûre, aujourd'hui, de vouloir Nîmes, avec ses petitesses, ses aficionados éméchés, ses socialistes cabochards et imprévisibles, ses 21 % de voix Front national, mais, aussi, avec l'allant que la ville a trouvé sous les coups de corne de son maire ? Car c'est ainsi que M. Bousquet, inspiré peut-être par ces légendaires taureaux de course à la cocarde qui ont leur statue à Beaucaire, pratique la politique. Il privatise les services municipaux, il fait passer de trente-cinq à trente-neuf heures la durée de travail hebdomadaire des employés de la mairie, il crée un minimum social garanti, il casse la colonnade du vieux théâtre pour construire, à la place, un somptueux centre d'art contemporain, il précipite les Nîmois dans le tourbillon des médias et du show-biz, il retire leurs délégations aux adjoints RPR, jugés complices des tractations de leur parti avec le président du conseil général, il forme ses propres listes pour les élections législatives et régionales, il sermonne les électeurs qui ont voté Le Pen le 24 avril dernier...

Mme Dufoix : « une autre manière d'être »

Face à ce style de *big boss* qui n'en fait qu'à sa tête, Mme Dufoix veut représenter « *une autre manière d'être en politique* ». On est tenté d'y voir une résurgence naïve d'un féminisme un peu passé de mode, et puis l'on se dit que dans ce pays où le machisme est, lui, bien vigoureux, s'affirmer une femme politique a un sens. Le ministre délégué à la famille, aux droits de la femme, à la solidarité et aux rapatriés n'a pas oublié ce jour de mars 1987 où, face à la minorité municipale et aux employés qui contestaient le retour aux trente-neuf heures, M. Bousquet avait appelé la police pour faire évacuer la salle, et un journaliste de Radio-France avait perdu un œil dans la bagarre. Arrogance, brutalité, refus du dialogue : le comportement du maire est, aux yeux de Mme Dufoix, le contraire même de l'idée qu'elle se fait d'une communauté civile ; c'est, en un mot, tout ce qu'elle déteste.

Inversement, le premier tour de l'élection présidentielle donne-t-il la mesure des sentiments de Nîmes envers son maire ? Le candidat en faveur duquel celui-ci s'était engagé, M. Raymond Barre, a obtenu 15,76 % des voix, alors que la liste de M. Bousquet avait recueilli 31,32 % des voix aux élections législatives, en mars 1986. Le RPR est passé de 9,43 % à 16,69 %, et le Front national, qui avait atteint, il y a deux ans, 13,85 %, est monté à 21,44 %. Le maire, candidat de l'URC, estime qu'il peut prendre aux lepénistes la moitié de leurs voix, provenant, pour partie, d'électeurs pieds-noirs et, pour l'autre partie, d'électeurs « bourgeois ». Ce quart des électeurs du Front national, qui, selon son analyse, ne sont ni des « *communistes* », ni des « *rapatriés* », ni « *d'extrême-droite* », est-ce que ce ne seraient pas 5 % de déçus ou d'excédés de la manière Bousquet ?

Pour les récupérer, ceux-là et d'autres, le PDG de Cacharel s'affirme résolu à briguer un nouveau mandat de maire en mars prochain et met en avant les progrès qu'il a fait faire à sa ville depuis cinq ans. « *Ni de gauche ni de droite : de Nîmes* », affirme son slogan électoral. Se prononçant pour la recherche de convergences avec le gouvernement, il espère compenser au centre les voix qu'il perd à droite et se prend à rêver d'un partage des rôles avec Mme Dufoix : elle, le ministre socialiste ; lui, le chef de file départemental de l'« ouverture ». Il aurait bien besoin, en effet, d'un accord avec le PS, lui qui, sur le papier, n'a plus de majorité municipale. Mais l'ambition de M. Bousquet peut-elle se limiter à Nîmes ou au Gard ?

La pression lepéniste

En se proclamant « *ni de gauche ni de droite* », le maire de Nîmes risque d'apporter de l'eau au moulin du candidat du Front national, M. Pierre Durand, directeur de la publication du quotidien d'extrême droite *Présent*. Dans la circonscription de Nîmes-Beaucaire, M. Bousquet, qui avait accepté l'accord conclu pour la présidence de la région entre la droite et l'extrême droite, en a refusé les clauses électorales.

Alors que M. de Chambrun, député sortant du FN, pensait bénéficier d'une « primaire » UDF-RPR dans sa circonscription, le maire de Nîmes a imposé l'investiture comme candidat unique, par l'URC, d'un de ses amis, M. Jean-Marie André, maire (non inscrit) de Beaucaire. Ainsi, selon le député lepéniste, dans l'hypothèse où M. André serait devancé, dimanche, dans cette circonscription où le Front national a obtenu 25,64 % des voix le 24 avril (MM. Chirac et Barre en totalisant 27,80 %), M. Bousquet disposerait d'une monnaie d'échange pour obtenir le retrait de M. Durand dans sa propre circonscription. M. Bousquet, pourtant, se déclare « *plutôt pour le maintien* », au second tour, des candidats de l'URC qui seraient devancés par ceux du Front national.

Dans cette deuxième circonscription, où la hargne anti-immigrés – entretenue par un député lepéniste qui professe que le Maghreb veut « *prendre sa revanche sur la bataille de Poitiers* » – atteint des proportions pathologiques, le dernier député communiste de ce département qui, il y a dix ans, en comptait quatre sur quatre espère retrouver certains de ses électeurs qui avaient voté pour M. Mitterrand le 24 avril. Parti le premier en campagne, M. Bernard Deschamps ne semble pas se faire beaucoup d'illusions sur le succès de son principal argument : « *Il y a un député de gauche ici : c'est moi.* » Le candidat socialiste, M. Jean-Marie Cambacérès, collaborateur de M. Lionel Jospin, est venu de la circonscription voisine, où se trouve sa commune de Sommières, pour faire barrage à l'extrême drote.

M. Mitterrand n'ayant obtenu que 27,54 % des voix, le 24 avril, dans cette circonscription, on ne peut pas exclure que M. Cambacérès soit devancé par M. de Chambrun. Les conditions pourraient être réunies, alors, pour une « triangulaire », à laquelle le candidat du Front national se dit décidé. Ce serait un cas de figure idéal pour l'« ouverture » : l'une de ces équations à plusieurs inconnues, dont le Gard raffole et auxquelles les plus réfractaires à ces jeux politiques finissent par prendre goût.

PATRICK JARREAU.



EN BREF

● **Mme Veil : coalition.** – S'exprimant le jeudi 2 juin devant la communauté juive de Sarcelles (Val-d'Oise), Mme Simone Veil a estimé qu'« *une coalition gouvernementale est possible si les partis susceptibles d'y participer s'entendent sur un programme, sur un projet précis pour gouverner ensemble* ». Evoquant les élections législatives, Mme Veil a encore indiqué « *que même si on perd ces élections, il faut savoir qu'il y a suffisamment de points de convergences sur des questions importantes [...] pour se dire qu'on peut éventuellement former une coalition* ».

● **M. Jean Lecanuet : vive l'UDF.** – Invité, le jeudi 2 juin, de France-Inter, M. Jean Lecanuet a plaidé pour une meilleure organisation de l'UDF : « *Je crois qu'un centre organisé, mieux organisé qu'il ne l'est, doit non seulement être maintenu mais développé. Je souhaite donc que l'UDF subsiste mais qu'elle s'organise davantage en fédération qu'en confédération.* » Le président de l'UDF a indiqué que la confédération réunirait avant la fin de ce mois de juin ses instances dirigeantes pour examiner notamment le problème de sa succession.

Alpes-Maritimes

Les « bébés Médecin » font de la résistance

NICE
de notre envoyé spécial

Quand il a fallu choisir, pour le troisième circonscription de Nice, entre deux de ses protégés, Jacques Médecin n'a pas hésité. En présence des intéressés, il a pris un chapeau. Il a inscrit les deux noms, Rudy Salles et Christian Estrosi. Et il a demandé aux impétrants eux-mêmes de tirer au sort. « *Dans la pépinière Médecin, on ne discute pas* », résume le pépiniériste. « *Finalement, c'est un peu comme dans une famille, pour décider où on va passer les vacances* », compare Martine Daugreilh – chef adjoint de cabinet, – candidate dans la deuxième circonscription. « *Au moins, ça forme le caractère* », reconnaît Rudy Salles, vainqueur du jugement de Dieu. Et, comme il faut à toute saga niçoise un dénouement heureux, son concurrent malchanceux a fini, lui aussi, par décrocher une circonscription opportunément libérée au dernier moment.

Voilà, on file doux dans la famille du maire de Nice. Ah ! le beau département, où Jacques Chirac, le 8 mai, a recueilli 59 % des suffrages ! Ah ! la jolie ville, dans laquelle Jacques Médecin a décidé que les candidats du Front national arrivés avant les siens bénéficieraient d'un retrait sans condition. « *Retrait, et pas désistement*, précise M. Médecin. *On ne donne pas de consignes, on se retire, c'est tout.* » Et les directives de l'URC ? « *Si vous saviez comme je me fous des directives de l'URC ! M. Noir et M. Malhuret peuvent aller se faire taper où ils veulent, moi, je suis dans une tranchée et je ne regarde pas la couleur de l'uniforme de mes camarades de tranchée. Je me bats contre les marxistes, les léninistes, ceux par exemple qui pleurent les terroristes du FLNKS massacreurs de gendarmes français.* »

L'alliance des mamies

On attend si peu les consignes parisiennes sur la Riviera que les photos des candidats médecinistes étaient déjà tirées le lundi à 15 heures, alors qu'il fallait encore attendre le lendemain pour que les états-majors parisiens accouchent de l'URC.

La jolie ville, et l'attendrissante couvée ! Le maire de Nice et président du conseil général des Alpes-Maritimes ayant décidé de ne pas se représenter en raison de la loi sur le cumul des mandats, il a lancé dans la bataille, d'un seul coup, cinq « bébés Médecin » de sa pépinière. Outre MM. Salles et Estrosi et Mme Daugreilh, – à qui Jacques Médecin a estimé digne de donner un coup de pouce en se présentant lui-même comme son suppléant, – MM. Gérard Renaudo, chef de cabinet du maire, et Jean-Claude Pastorelli, conseiller général. Ces deux derniers sont les moins bien lotis de la bande : ils ne sont que suppléants. Le premier, de l'incontournable maire d'Antibes, M. Pierre Merli, UDF, et le second de M. Charles Ehrmann (soixante-dix-huit ans), le seul élu local de France à avoir de son vivant donné un nom à un stade. « *Ça aussi, c'est Nice* », soupire Jacques Peyrat, responsable départemental du Front national.

Les « bébés Médecin » ont déjà une histoire commune. Presque tous ont été des médecinistes dès leur passage à l'université quand, dans les années 70, ils assuraient la « résistance » contre l'« *agitation post-soixante-huitarde* ». Tous, il est vrai, sont « nés » médecinistes. Le grand-père de Christian Estrosi, charpentier aux studios de la Victorine, était un ferme soutien de Jean Médecin, père de l'actuel maire. Le père de Rudy Salles, directeur administratif de l'opéra de Nice, est un des hommes de confiance de Jacques Médecin.

Certains ne sont pas trop regardants sur la frontière entre business et politique. Quatre fois champion de France motocycliste, Christian Estrosi a ainsi subi un lourd redressement fiscal, notamment pour avoir financé une de ses précédentes campagnes électorales avec les fonds de sa société d'organisation de courses moto, ce que le Front national ne se prive pas de rappeler à mi-voix. Une main bien intentionnée a d'ailleurs fait parvenir à tous les conseillers généraux la photocopie d'une coupure d'un hebdomadaire parisien relatant les déboires fiscaux de l'ancien sportif.

Les « bébés Médecin » ont enfin une qualité commune : le respect filial. « *Moi, j'ai auprès de moi dix maires potentiels dont aucun ne veut ma mort* », peut se vanter l'heureux père devant les journalistes, en présence de quelques-uns de ses héritiers, tétanisés d'admiration. Ce n'est pas le maire de Nice qui imiterait l'erreur de Gaston Defferre, « *qui a désigné un dauphin et a fabriqué un Brutus. Quand il faudra me succéder, ils se battront. S'il y a un mort, on l'emportera sur un brancard. Et si l'un survit mieux que les autres, il sera maire de Nice* ».

Cette sage leçon de philosophie municipale aurait gagné à être aussi méditée à l'ouest du département, qui a vu se dérouler un chapitre burlesque et désordonné du grand roman de la lutte des générations. Il était une fois une mairie – Cannes – tenue d'une main de fer par une ancienne ambulancière de guerre, puis proche collaboratrice de Georges Pompidou et duègne politique d'un jeune homme nommé Jacques Chirac : Mme Anne-Marie Dupuy.

Un beau jour, enfourchant le cheval blanc du « *renouvellement* », débarqua un pétulant quadragénaire léotardien, M. Michel Mouillot, qui loue une permanence dans la rue d'Antibes à l'enseigne « des amis de Michel Mouillot », se fait présenter comme « *le Kennedy des Alpes-Maritimes* » dans un luxueux magazine, parcourt la ville en se vantant d'avoir « *contribué à fabriquer l'image de Léotard* » et entreprend, à l'aide d'un confortable budget de relations publiques, de pousser Mamie dans les bégonias.

Cette agression a réconcilié Mme Dupuy avec sa rivale côtière de toujours, Louise Moreau, maire (UDF) de Mandelieu. Mme Dupuy est aujourd'hui la suppléante de Mme Moreau. « *Cent quarante ans à elles deux* », raille Mouillot, mauvais perdant. Les affiches, unanimes sur ce thème, ont fait leur apparition sur les murs de Cannes, mais là, on soupçonne plutôt le Front national. « *Le régicide, ça peut marcher*, théorise Jacques Médecin en connaisseur, *mais il faut s'y prendre trois ou quatre mois avant les élections pour créer un choc.* »

Les mêmes objectifs que le FN

La droite modérée, il est vrai, pouvait, dans les Alpes-Maritimes moins qu'ailleurs, se payer le luxe de primaires sauvages, soumise qu'elle est à la pression du Front national, qui, dans toutes les circonscriptions, devrait être en état de maintenir son candidat au second tour. Que fera Jean-Marie Le Pen ? Sera-t-il sensible aux « *signaux* » que lui adresse son ami Jacques Médecin, qui, en la matière, déploie une véritable activité de sémaphore. Sera-t-il tenté de faire payer au maire de Nice son soutien à Jacques Chirac, dont la netteté fut remarquée lors de la présidentielle ? « *Le Pen est un homme droit*, répond Médecin, confiant. *Il comprendra qu'étant RPR, je devais soutenir Jacques Chirac. D'autant plus que les objectifs du Front national, moi, cela fait vingt-sept ans que je les défends à Nice.* »

Squeezés sur leur propre terrain par le médecinisme, les lepénistes se consolent en entretenant le suspense. « *Moi, je crois que Le Pen nous demandera de nous maintenir* » subodore, sans trop y croire, Jacques Peyrat. Jacques Médecin s'en moque. S'il est battu, il a déjà trouvé la parade. Il fonde un FLNS (Front de libération niçois et socialiste). « *Socialiste, sinon, on n'est pas pris au sérieux* » précise-t-il. Le seul ennui, c'est qu'il faudrait affronter les gendarmes et que Jacques Médecin aime bien les gendarmes.

D. SCHNEIDERMANN.

Politique

les élections législatives

Vaucluse : le billard avignonnais

AVIGNON
de notre correspondant régional

Pour bien comprendre la politique dans le Vaucluse, mieux vaut connaître le billard. Dans la première circonscription (Avignon), M. Jean-Pierre Roux, maire RPR d'Avignon, député sortant, candidat unique de l'ancienne majorité, est incontestablement passé maître dans ce jeu.

Premier coup joué avant la dissolution de l'Assemblée nationale : une vigoureuse prise de position contre tout accord avec le Front national. Emule de M. Michel Noir, le maire d'Avignon proclame alors haut et fort dans la presse locale qu'il préfère *« un citoyen qui marche la tête haute qu'un député qui marche la tête basse »* (*le Monde* du 18 mai). Courage politique ? On ne saurait en dénier à M. Roux, seul élu de l'ancienne majorité dans la région à avoir manifesté aussi fermement son hostilité aux thèses de l'extrême-droite. Opération tactique aussi sans doute dans laquelle on devine une tentative de séduction de l'électorat modéré.

Ses sentiments n'empêchent pas le maire d'Avignon de cautionner au conseil régional l'accord de gestion tripartite conclu sous la houlette de M. Gaudin, entre l'UDF, le RPR et le FN, et mieux encore, d'envisager aux municipales de mars 1989, une liste de large rassemblement comprenant non seulement des socialistes, mais également *« un ou deux représentants locaux du FN »*.

L'astuce de M. Roux, candidat « d'union pour une grande majorité » est de se présenter comme une homme d'ouverture *« au-delà des appartenances politiques »*. Des rumeurs ont-elles couru sur son entrée dans la majorité présidentielle ? Il ne dément pas. Au contraire, il en est *« flatté »* car cela prouve qu'il *« n'est pas sectaire »*.

Dans l'espoir de l'attirer après le 12 juin, les responsables nationaux du PS ont d'ailleurs songé à ne lui opposer qu'un candidat écologiste, promis à faire de la figuration. Le projet s'est heurté à l'opposition des socialistes locaux indignés à l'idée d'offrir « sur un plateau » le siège de député de la 1re circonscription et partant la mairie d'Avignon à un adversaire qu'ils combattent depuis trente ans. Ils pensent que M. Roux bénéficie pour le moins d'un accord tacite entre la droite et l'extrême droite. Ils notent en effet que l'ancienne majorité a organisé une primaire dans la 4e circonscription (Orange) qui devrait favoriser la candidature de l'unique député sortant du FN, M. Jacques Bompard.

Au contraire, le Front a présenté face au maire d'Avignon une candidate, Mme Michèle Daire, une ancienne enseignante de trente-huit ans, créatrice d'une petite société d'informatique nouvelle, venue à la politique, dont M. Roux ne paraît pas craindre le maintien éventuel au second tour.

Un jeu à deux bandes

Mais le billard avignonnais se pratique surtout à deux bandes, les législatives n'étant par la configuration même de la première circonscription qui se confond avec le grand Avignon que la préfiguration des municipales. « Jean-Pierre » est constamment appelé à répondre en maire aux questions qui sont posées au candidat député. Problèmes de logement, d'emploi, de distribution d'eau, etc. Il ne perd aucune occasion de mettre en avant son bilan municipal dont l'un des fleurons est le développement des zones d'activité (132 entreprises installées et 1 708 emplois créés en cinq ans). Ses adversaires (PS et PC comme FN) traitent abondamment eux aussi des questions locales. La représentante du PC, Mme Marcelle Landau, enseignante de quarante-neuf ans, conseiller municipal d'Avignon, vilipende M. Roux qui vendrait *« Avignon par morceaux à de grandes sociétés ou à des promoteurs »*. On se dispute aussi sur les impôts locaux.

Une partie serrée

La partie s'annonce des plus serrées. M. Roux et son adversaire de la majorité présidentielle, M. Guy Ravier, enseignant de cinquante ans, conseiller municipal PS d'Avignon, conseiller régional et vice-président du conseil général, partent l'un et l'autre à peu près sur les mêmes bases électorales. M. Roux qualifie sans façon M. Ravier de *« très nul et très con »*. M. Ravier lui répond du haut de sa dignité de professeur de lettres modernes par une citation d'André Gide : *« La médiocrité mérite au moins le châtiment de l'indifférence. »* Le candidat socialiste n'est pas sorti tout à fait indemne de la lutte de personnes qui a fait rage lors de la procédure d'investiture dans le parti. Un assez grand nombre de militants s'étaient d'abord prononcés pour une candidature de M. Jack Lang, qui a finalement renoncé à un parachutage dans le Vaucluse *« en l'absence d'un réel consensus »*. Opposé au premier secrétaire de la section d'Avignon, M. Jean-Louis Guigou, rocardien comme lui, M. Ravier l'a emporté avec deux tiers des voix.

M. Ravier doit compter aussi avec les états d'âme de quelques socialistes avignonnais tentés par l'entrisme dans la municipalité Roux dont M. Michel Crousillat, ancien premier secrétaire de la section d'Avignon et ancien conseiller économique du président (PS) du conseil général, M. Jean Garcin. *« Ou on bat Roux »*, observe M. Ravier — qui admet jouer personnellement *« à quitte ou double »*, — *« ou il sera réélu maire, quel que soit le candidat socialiste qui lui sera opposé. »* Le PS espère secrètement un vote-sanction contre le maire d'Avignon, de la part notamment de l'UDF, qui s'inquièterait de l'Etat-RPR (quatre parlementaires sur six) institué dans le département, en dépit de la précaution prise par M. Roux d'avoir choisi un suppléant de cette composante de l'ancienne majorité, le docteur Raymond Garrigues, membre de son conseil municipal.

Le bouillant député sortant devrait toutefois arriver sans trop de mal devant le candidat du FN, dont le viatique est constitué par les 23,6 % de voix obtenues par M. Le Pen, le 24 avril. Dans le cas inverse, M. Roux prendrait *« ses cliques et ses claques »*...

GUY PORTE.

(1) La première circonscription redécoupée englobe trois communes et compte 67 911 inscrits dont environ 54 000 à Avignon (80 %), 10 000 au Pontet et 3 900 à Morières-lès-Avignon.

Hauts-de-Seine : le candidat de Rocard contre l'homme de Pasqua

« Le soutien actif d'un ténor national à un candidat local est susceptible de déplacer entre 1 et 1,5 % des suffrages. » C'est la conviction de M. Jean-François Merle (premier adjoint au maire de Chatenay-Malabry, M. Jean Vons, lequel n'a pas souhaité se présenter aux législatives), candidat socialiste dans la 13e circonscription des Hauts-de-Seine (Antony, Bourg-la-Reine, Chatenay-Malabry, Sceaux). Le soutien qu'est venu lui apporter au cours d'un meeting, le jeudi 2 juin, à Antony M. Michel Rocard en personne était donc à la fois naturel et particulièrement opportun. Naturel, parce que M. Merle, trente-six ans, actuellement conseiller technique à Matignon, est l'un des plus anciens amis et collaborateurs du nouveau premier ministre. Opportun, parce que le second tour de l'élection présidentielle n'a donné que 347 voix d'avance à M. Chirac dans cette circonscription et que le siège se jouera donc le 12 juin à quelques dizaines de voix.

L'adversaire principal est le jeune avocat RPR Patrick Devedjian, député sortant, maire d'Antony depuis 1983, un fidèle de M. Pasqua auquel M. Merle reproche notamment *« ses anciennes amitiés à l'extrême droite et sa réaction plus que molle à la conversion au Front national de l'un de ses colistiers municipaux, M. Le Gallou »*. Le candidat socialiste aime donc à se présenter comme *« le candidat de Rocard contre l'homme de Pasqua »*. Ce dernier est accusé d'avoir, dans le département dont il est redevenu le sénateur, *« taillé cette circonscription sur mesure pour son ami Devedjian »*.

M. Rocard est venu à la rescousse de son conseiller en présentant, jeudi, M. Devedjian et ses méthodes jugées brutales comme *« l'antithèse de l'ouverture »* et l'un des tenants de cette *« France à deux vitesses »* dans laquelle, par exemple, ce secteur encore vert et accueillant du sud du département était confisqué par *« les seuls privilégiés qui en ont les moyens »*.

Devant l'âpreté du duel Merle-Devedjian, on en viendrait presque à oublier la candidature sans illusion du communiste André Aubry.

Quant à la treizième circonscription, la fédération PS juge qu'elle est la plus incertaine de toutes les circonscriptions « jouables » dans les Hauts-de-Seine. Si elle est prise, les six autres que convoite le Parti socialiste le seront *a fortiori*, et la droite deviendra pour la première fois minoritaire en députés dans le département.

FRANÇOIS ROLLIN.

Le RPR en dissidence à Courbevoie

Le jeudi 2 juin, une réunion regroupant deux cents cadres, conseillers municipaux et militants du RPR s'est tenue sous la présidence de M. Jean-François Probst, maire de Bois-Colombes et secrétaire adjoint de la fédération RPR des Hauts-de-Seine (c'est M. Charles Pasqua qui en est le secrétaire), et de M. Pierre Charron. Plusieurs orateurs ont regretté que ce dernier ait été empêché de se présenter sous l'étiquette RPR en raison de l'*« escroquerie morale »* qu'a constituée la substitution *in extremis* des candidats UDF. A l'unanimité, les participants ont décidé de soutenir la candidature de M. Pierre Servaux, qui se présente sous l'étiquetté de Rassemblement des gaullistes et des centristes. Cette décision constitue ainsi un désaveu par la base d'un choix fait par le secrétaire général du RPR et illustre le malaise existant dans certaines fédérations.

M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, nous a adressé le 2 juin une lettre indiquant que *« la position du RPR sur la troisième circonscription des Hauts-de-Seine n'a jamais été exprimée avant son communiqué du mardi 31 mai confirmant que M. Jean-Yves Haby (UDF) bénéficie de l'investiture de l'Union du rassemblement et du centre »*. Il dément également avoir adressé dimanche 29 mai un télex annonçant une décision contraire (*le Monde* du 2 juin).

On peut s'interroger sur l'origine et la nature de ce *« faux-vrai télégramme »* signé de M. Toubon et qu'ont effectivement reçu cinq responsables RPR de la circonscription de Courbevoie.

Dans sa lettre au *Monde*, M. Toubon *« confirme »* que M. Haby bénéficie de l'investiture de l'URC. Or jamais jusqu'alors le RPR ne lui avait accordé une telle investiture. Les documents publiés par l'URC après le 21 mai (date limite de dépôt des candidatures) mentionnaient toujours le nom de M. Deprez comme URC dans cette circonscription. Et pourtant, dès le 20 mai, une lettre signée par MM. Lecanuet, président de l'UDF, et Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF, annonçait à M. Haby qu'il bénéficiait de l'investiture URC. Cette missive — si elle ne se révèle pas elle non plus comme un *« vrai-faux »*, nous a été communiquée par M. Haby.

La « découverte » de cet envoi a provoqué une réelle surprise et une certaine indignation au RPR, où l'on ne cache pas son étonnement devant un tel procédé, qualifié par euphémisme de *« contournement »* puisqu'il révèle que *« l'UDF avait pris des décisions contraires à celles qui étaient convenues sans en prévenir le RPR »*.

A. P.

Politique

Le Parti socialiste et les attentes de l'opinion

Une victoire en trompe-l'œil

(Suite de la première page.)

La victoire de 1981 avait constitué pour l'opinion une énorme surprise après vingt-trois années où la gauche avait été écartée du pouvoir. La victoire de 1988 était attendue, et elle survient après cinq années de gestion de la gauche et deux années de cohabitation. Contrairement à ce qu'on écrit ici ou là, on ne constate donc pas de véritable état de grâce ou de grand élan du peuple de gauche. Certes, les niveaux de popularité du président de la République et du premier ministre sont très élevés – 63 % de confiance pour M. Mitterrand, 66 % pour M. Rocard, selon le baromètre *Figaro-Magazine*-SOFRES, – mais ils sont inférieurs à ce qu'ils étaient en juin 1981 (74 % pour M. Mitterrand, 71 % pour M. Mauroy).

Surtout, on ne retrouve pas le bouleversement du climat psychologique et le degré d'espérance qu'avait suscités la première victoire de la gauche. En avril et en juin 1981, la proportion des Français se déclarant pessimistes était brusquement passée de 63 % à 37 % ; en 1988, elle a plus modestement reculé de 46 % à 40 %. Il y a sept ans, 44 % des Français pensaient que le résultat de l'élection aurait des conséquences favorables sur « leur vie de tous les jours ». Ils ne sont plus aujourd'hui que 26 %. C'est dans la base traditionnelle de la gauche que la baisse des attentes est le plus spectaculaire : de 85 % à 32 % parmi les sympathisants communistes, de 72 % à 49 % parmi les socialistes, de 59 % à 32 % chez les ouvriers et de 54 % à 27 % parmi les dix-huit - vingt-quatre ans.

Si l'électorat communiste n'est pas galvanisé – sa confiance dans le président se situe aujourd'hui à 60 % au lieu de... 92 % en juin 1981, – l'électorat de droite, quant à lui, se situe plus franchement dans l'opposition qu'il y a sept ans. En juin 1981, 59 % des UDF déclaraient ne pas faire confiance à François Mitterrand ; en juin 1988, ils sont 71 % dans cet état d'esprit. Dans l'électorat RPR, le changement est plus spectaculaire encore : de 54 % en 1981 à 81 % sept ans plus tard. En cas – très hypothétique – de majorité RPR-UDF aux prochaines élections législatives, 61 % des sympathisants UDF et 69 % des RPR ne souhaitent pas que François Mitterrand aille jusqu'au bout de son deuxième mandat.

Une situation plus équilibrée

Cet état d'esprit très différent à sept ans de distance se retrouve dans les rapports de forces préélectoraux, tels que les sondages ont pu les faire connaître au public jusqu'à la fin de la semaine dernière. Au cours de la campagne législative de 1981, 57 % des Français souhaitaient que les électeurs donnent à M. Mitterrand une majorité de gauche pour gouverner, 35 % seulement se prononçaient pour la reconduction de la majorité RPR-UDF comme contrepoids aux pouvoirs du président. En 1988, à la même question, les pourcentages sont beaucoup plus équilibrés : 50 % contre 39 %. Cette évolution se retrouve dans les intentions de vote : en 1981, la gauche et les écologistes avaient recueilli au premier tour 57 % des suffrages exprimés, la droite 43 % ; en 1988, les sondages indiquent que la situation est beaucoup plus équilibrée : un peu plus de 50 % des voix pour la gauche, un peu moins de 50 % pour les droites.

Une opinion publique sans véritable état de grâce, un rapport de forces plus serré, on pourrait logiquement en déduire que la majorité absolue socialiste à l'Assemblée est exclue. Or les simulations et les projections semblent annoncer une victoire parlementaire plus grande encore qu'en 1981 où le Parti socialiste et ses satellites avaient recueilli deux cent quatre-vingt-cinq sièges, soit 58 % de l'effectif de l'Assemblée nationale. A quoi cela est-il dû ?

La position très favorable du Parti socialiste résulte aujourd'hui des effets mécaniques du scrutin majoritaire à deux tours, qui s'additionnent en sa faveur. Dans les simulations, le Parti socialiste bénéficie en effet de sa position hégémonique au sein de la gauche. En 1981, il recueillait 38 % des voix et le PC 16 %. En 1988, il est crédité dans les intentions de vote à douze jours du scrutin de plus de 40 % des suffrages et le PC de moins de 10 %. Au mieux, le Parti communiste peut espérer placer son candidat en tête de la gauche dans une douzaine de circonscriptions, soit quatre fois moins qu'en 1981. En outre, le Parti socialiste bénéficie de l'amplification du scrutin majoritaire au bénéfice de la coalition victorieuse. Dans l'étude de la SOFRES réalisée pour *le Monde* et TF 1 sur le nouveau découpage électoral (1), il était établi qu'avec 51 % des voix la coalition gagnante, si elle se montrait unie, pouvait espérer rafler 56 % des sièges. Avec 52 % des voix, elle emporterait 61 % des sièges. Enfin, le PS bénéficiera, comme à la présidentielle, de l'éclatement des droites et du caractère composite du vote Front national – dont une partie non négligeable (entre 20 % et 25 %) préférera, quels que soient les mots d'ordre de M. Le Pen, voter pour le candidat socialiste plutôt que pour le candidat RPR-UDF. Ces mauvais reports du Front national pourraient coûter une cinquantaine de siège à l'URC.

Contre le monopole du PS

Il n'en demeure pas moins que la majorité absolue socialiste, si elle se produit, reposera davantage sur l'alchimie du scrutin majoritaire que sur un grand élan populaire. La simplification d'un scrutin bipolaire empêchera-t-elle le président de la République et le premier ministre d'entendre le message des Français, tel que les sondages permettent de le discerner ?

En premier lieu, l'opinion publique ne souhaite pas le retour à une véritable politique socialiste. En 1981, elle se prononçait en nette majorité (51 % contre 33 %) pour une transformation en profondeur des structures économiques et sociales du pays. En 1988, selon le sondage *Tribune de l'Expansion*-SOFRES, elle préfère à 47 % contre 38 % la mise en œuvre d'une politique libérale plutôt qu'une politique socialiste, le quart des électeurs du PS abondant en ce sens.

En second lieu, les Français et les électeurs socialistes eux-mêmes sont opposés à la monopolisation du pouvoir par le Parti socialiste. Seuls 22 % des Français souhaitent une majorité absolue socialiste à l'Assemblée nationale. Il ne se trouve que 15 % des Français pour souhaiter un gouvernement socialiste monocolore après les élections et 29 % seulement des électeurs socialistes se prononcent en ce sens. En 1981, une partie importante de l'électorat socialiste regardait vers la gauche et le Parti communiste, en 1988, les regards sont tournés vers le centre.

Dans la majorité sortante RPR-UDF, tous les leaders en 1981 avaient subi après la défaite une importante baisse de popularité. En 1988, ce phénomène épargne les dirigeants classés au centre – Simone Veil, Raymond Barre et surtout Valéry Giscard d'Estaing, qui progresse de quinze points. Au sein de l'électorat UDF, le plus grand nombre souhaite un gouvernement ouvert à des personnalités du PS et pour 20 % la participation pure et simple de l'UDF à un gouvernement socialiste. Dans l'électorat socialiste, une large majorité (59 %) souhaite un gouvernement réunissant le Parti socialiste et les centristes.

Pour les dirigeants socialistes, l'enjeu est capital. S'ils sont victorieux, ce sera grâce au scrutin majoritaire, qui leur assurera certes le pouvoir pour cinq ans, – ce qui explique à tout le moins la décision de dissoudre. Mais, seuls au pouvoir, ils risquent malgré leur bonne volonté d'être dans quelques mois sévèrement jugés par l'opinion, en raison à la fois du glissement idéologique du pays vers la droite et du mécontentement des Français de voir le pouvoir monopolisé par un seul parti. Quels que soient les résultats des 5 et 12 juin, l'ouverture politique restera pour les socialistes un impératif catégorique.

JÉROME JAFFRÉ.

(1) *Le Monde* du 9 octobre 1986.

BIBLIOGRAPHIE

« François Mitterrand, chronique d'une victoire annoncée »

de Kathleen Evin

Le titre, emprunté à Gabriel Garcia Marquez, est beau. Est-il tout à fait exact ? Tout au long de son livre, Kathleen Evin explique que cette *« chronique d'une victoire annoncée »* est aussi celle d'un succès qui n'a pas toujours été aussi évident qu'on le décrit aujourd'hui. Pour trois raisons :

– Le 16 mars 1986, lorsque la droite l'a emporté aux élections législatives, nul n'aurait parié sur le score du 8 mai 1988, remarque l'auteur, et peu sur une nouvelle candidature de François Mitterrand. Le président, peu avant sa réélection, confiait, rapporte Kathleen Evin : *« Quand je songe que certains m'ont demandé pourquoi j'avais appelé Chirac à Matignon il y a deux ans ! Quelle question ! C'était évidemment parce que je ne voulais surtout pas qu'il arrive intact en 1988. (...) Ces deux années ont permis aux Français de l'apprécier, en quelque sorte. »* Mais la partie n'est pas jouée d'avance et François Mitterrand n'était pas, dès 1986, candidat.

– Le 21 juillet 1987, François Mitterrand, dont on suppute les intentions sans rien en connaître, paraît proche de l'abandon politique, du choix d'une autre vie. Ce jour-là, sur une route d'Espagne, son fils Gilbert et deux de ses petits-enfants ont été victimes d'un accident de voiture. Kathleen Evin raconte, avec pudeur, l'histoire de deux *« convalescences »*, celle de Justine, six ans, crâne enfoncé ; celle de François Mitterrand, son grand-père, qui *« promène un regard fatigué que l'on dirait lavé à grande eau »*. L'homme dit *« sa nostalgie d'avoir quitté ses fils enfants et de les avoir retrouvés hommes sans y avoir pris garde »*. La vraie vie est ailleurs qu'à l'Elysée.

En mars et avril 1988, François Mitterrand, enfin candidat, a dû se forcer un peu pour mettre à la raison ses conseillers en communication qui, tels ceux de Valéry Giscard d'Estaing en 1981, lui chantaient la *« berceuse du président-au-dessus-de-la-mêlée-vulgaire »*, et la plupart de ses collaborateurs qui, pour les mêmes raisons, *« s'apprêtaient tranquillement à lui faire courir le risque de perdre l'élection »*.

Une « sainte relique »

Les faits rapportés de cette troisième période sont souvent cruels pour les hommes de communication du président. Gérard Colé, conseiller en « image », en sera habillé pour l'hiver. Kathleen Evin relève – entre autres déclarations suffisantes – que l'intéressé a répondu un jour à Pierre Bérégovoy qui proposait, modestement, une petite tournée sur un marché parisien : *« Mitterrand, c'est Dieu, et Dieu ne se promène pas sur les marchés. »* L'auteur manie gentiment l'ironie à l'encontre du dieu en question, que l'on trimballe à travers le pays comme une *« sainte relique »*. Elle raconte comment quelques-uns de ses conseillers n'osent jamais le contredire. Elle souligne combien il faut d'effort pour sortir des engourdissements de l'*« adulation perpétuelle »*.

Kathleen Evin, qui connaît son Mitterrand depuis longtemps et qui a fait partie de son état-major de campagne, ne pratique pas l'adulation. Elle éprouve simplement de la tendresse pour l'homme blessé du 21 juillet 1987, rentré en lui-même, c'est-à-dire vers la petite fille qui a failli mourir. Le portrait intimiste qu'elle en dessine est rare. Le portrait politique, bien que par nature plus fréquemment tracé, est souvent original. Ainsi une réflexion à propos de ceux qui, par facilité, refusent d'imaginer que *« ce prince de l'ambigu puisse jamais dire la vérité »* : *« Mitterrand dit toujours la vérité. Oh, certes, pas toute. Pas en détail. Uniquement celle qu'il veut bien confier ce jour-là à cet auditoire-là. »*

Une critique sans critique ne serait pas une vraie critique. Voici une erreur dans cette relation alerte et d'une belle écriture du combat de deux années entre Mitterrand et Chirac. Kathleen Evin attribue à Charles Pasqua la paternité d'une formule que Jacques Chirac affectionne : *« Les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent. »* Or ce « dicton iranien » a été inventé de toutes pièces par un pape du journalisme, André Passeron. On en trouve la première trace dans un reportage de Passeron, envoyé spécial du *Monde* à Téhéran pour la couverture d'une visite officielle du premier ministre de l'époque, Jacques Chirac (*le Monde* du 25 décembre 1974). Jacques Chirac, ensuite, en fit ses choux gras.

J.-Y. L.

★ *François Mitterrand, chronique d'une victoire annoncée*, Fayard, 197 pages, 69 F.

JOURNAL D'UN AMATEUR, *par Philippe Boucher*

A peine sortis de ce mariage de la carpe et du lapin que fut la cohabitation, voilà qu'il nous faut songer à l'ouverture. La droite est à peine chassée du grand salon qu'elle se voit offrir la chambre d'amis. Le mariage de raison avec la cousine disgraciée n'est pas annulé qu'il est déjà proposé l'union libre à sa petite sœur encore moins gâtée par la nature. Comme si, la droite ayant tiré les marrons du feu pour M. Mitterrand, il fallait, pour prix de ses brûlures et en consolation de sa naïveté, lui donner de quoi sécher ses pleurs et étouffer ses cris.

Que la cohabitation ait été inévitable, nombre d'éléments le laissaient penser lorsque la question s'est posée – c'est-à-dire bien avant mars 1986 – et, cette période close, rien ne le dément. Pas même l'échec qui en est résulté pour M. Chirac, alors que tant M. Balladur que M. Pasqua lui avaient promis qu'il s'en ferait un marchepied. Telles furent bien, pourtant, ces deux années, mais au profit d'un autre.

Il est vrai que, vainqueur des élections législatives, M. Chirac ne pouvait refuser d'aller faire le premier ministre, et que M. Mitterrand, vaincu d'élections où il ne figurait pas, ne pouvait, sans ruiner la fonction présidentielle, la quitter. Pas même pour la solliciter derechef. D'autant qu'alors le résultat n'aurait probablement pas été ce qu'on le voit aujourd'hui.

Cela a été dit et redit : s'en aller en mars 1986 eût été reconnaître *de facto* que le chef de l'Etat était un sous-produit de l'Assemblée nationale, qui se serait trouvée investie de la faculté de défaire celui qui a le droit de la dissoudre.

∴

AU lieu de cela, demeurant à son poste, où les avanies, pour ne pas dire les humiliations, ne lui ont pas été épargnées, M. Mitterrand en a tiré l'occasion de redessiner le rôle du chef de l'Etat. Au maître Jacques à qui on allait bientôt demander, avant 1986, de prédire la météo du week-end, devrait donc succéder, mais libéré de la fonction thaumaturge qu'on attendait en quelque sorte de lui, un chef d'Etat ; pour recourir à une image recuite : un chef d'orchestre qui tient sa baguette sans faillir mais ne prétend pas aussi jouer le deuxième violon, le premier trombone, le troisième hautbois, sans oublier le piccolo et le triangle.

Les péripéties institutionnelles de ces deux dernières années, les commentaires et les précisions qu'elles ont suscités de la part de M. Mitterrand, enfin ce qu'il a explicitement dit sur ce qu'il pensait être le contenu de sa charge, que la majorité parlementaire lui soit ou non favorable, aboutissent à conférer au chef de l'Etat, d'une part, quatre domaines dont il est le maître et qui sont, pourrait-on dire, juridiquement protégés par la Constitution ; d'autre part, quatre missions qui découlent du prestige de sa fonction et, accessoirement, de sa personne. Ce sont évidemment les quatre missions qui ont le plus pâti de la cohabitation.

Les droits juridiquement protégés sont ceux que ni la défaite de 1986 ni les appétits de M. Chirac n'ont pu remettre en cause : les institutions, les relations internationales, la défense et les libertés.

Dans le domaine des institutions, il faut d'autant plus inclure la composition du gouvernement que M. Chirac lui-même s'est bien gardé, en 1986, de mettre M. Mitterrand devant le fait accompli. C'était un contrôle minimum, mais il existait. La question de la défense a été réglée par le discours du camp de Caylus, et les relations internationales furent résolues par... un maniement habile du protocole, que soutint l'exercice de l'autorité.

Avec les libertés, domaine essentiel mais dont les contours sont fatalement flous, chacun en ayant une conception plus ou moins éminente, on débouche tout naturellement sur le terrain des missions imparties et reconnues au président de la République : l'une de cohésion sociale, l'une qui sera dite d'humanisme, l'une portant sur le droit d'évocation et l'une, enfin, qui est d'arbitrage.

Président

Les deux dernières vont de pair et relèvent de la généalogie « royale » du poste présidentiel. Le monarque français avait en effet le pouvoir d'« évoquer », c'est-à-dire d'appeler à lui, pour l'examiner personnellement, assisté ou non de ses conseils, toute affaire de son royaume (y compris judiciaire...) qui lui paraissait le mériter ou l'exiger. Cela fait, le roi conservait l'affaire pour la clore ou la renvoyait d'où elle venait. Contrairement à ce qu'on pourrait penser, la monarchie dite absolue n'a pas abusé de ce pouvoir.

∴

C'EST de ce pouvoir d'évocation que M. Mitterrand paraît déterminé à avoir une pratique plus restrictive, afin de ne pas donner le sentiment qu'il organise jusqu'aux menus des cantines scolaires. Tout comme il limiterait sa fonction d'arbitrage pour éviter que, dans les faits, il ne se trouve devoir décider du tracé de l'autoroute Bressuire-Saint-Amand-Montrond (1), des sujets de français au baccalauréat ou de la qualité (si l'on ose dire) du café dans le TGV ; pour éviter que, successivement et simultanément, il ne chausse les bottes du ministre de l'équipement, il n'enfile la toge du ministre de l'éducation et ne coiffe la toque du ministre des transports. A une telle extension de son pouvoir, la fonction présidentielle ne gagne rien. N'est-ce pas au contraire parce qu'il ne pouvait plus être suspecté de trancher de tout et de rien que M. Mitterrand a vu croître son prestige et grandir l'affection entre 1986 et 1988 ?

La mission d'humanisme, c'est, comme son nom l'indique, le devoir de veiller à la condition humaine, de faire en sorte que la dignité des habitants de la République soit l'un des buts premiers de la politique conduite par le gouvernement.

S'il dit son mot sur les étrangers en situation précaire, sur la condition pénitentiaire, sur les victimes du redéploiement économique, sur la situation de l'homme malade ou sur celle de l'homme au travail, ou encore sur celle de l'homme des pays de la faim, c'est en raison de cette mission d'humanisme. C'est vrai : bien que la Constitution ne le dise pas (sauf dans les Préambules, qui en éclairent la finalité), et que cela sonnerait quelque peu mièvre si elle le disait, le président de la République est aussi le garant de la dignité humaine.

Il est enfin investi d'une mission de cohésion sociale qui est l'unique mais pesante justification de ce qui est tenté aujourd'hui sur le thème de l'ouverture. Car cette cohésion sociale est fatalement mise en cause par une élection qui rappelle au pays ses divisions en même temps qu'il lui donne un président ou un gouvernement. Un camp gagne, un camp perd et la France est dite « divisée ». Du côté du perdant, à l'échec du dirigeant répond le sentiment d'exclusion de l'électeur. Mais s'il y a un légitime coupable, il y a un condamné de trop. Les dirigeants sont censurés mais aussi leurs partisans punis.

∴

POURTANT, l'ouverture, « petite » ou « grande », comme dit M. Giscard d'Estaing, ce n'est pas l'improbable et dangereuse union de la droite (fût-elle baptisée centre) et de la gauche ; ce n'est pas, pour celle-là, de penser comme Krasucki, pour celle-ci, d'agir comme Périgot ; ce n'est pas, pour l'une, de défiler derrière la CGT, pour l'autre, de financer le CNPF ; c'est d'abord, pour la gauche, la capacité de maîtriser, si ce n'est de surmonter, la large victoire qui lui est de nouveau promise, pour la droite, de consentir à l'échec qui la guette encore ; pour le massif Parti socialiste de ne pas croire qu'il est toute la France, pour le conglomérat des droites, de ne pas se montrer, dans le revers, encore plus arrogant que dans le triomphe.

Le paradoxe, c'est que pour corriger le sentiment d'exclusion il faut songer à embaucher les champions qui n'ont pas gagné. Le camp qui gagne doit paraître s'excuser en accueillant comme des amis de toujours les rudes adversaires de la veille.

L'ouverture doit-elle alors être une réédition de la parabole de l'ouvrier de la onzième heure qui revient aujourd'hui à traiter aussi généreusement le rallié que le fidèle, le rallié ne devant son heureux sort qu'à l'habile gestion de son reniement ? C'est vrai qu'une ouverture politique doit être *symbolisée* et que c'est le rôle des portefeuilles ministériels. Mais la conviction serait mieux acquise si, plutôt que de faire appel aux chevau-légers de la faveur, infatigables dîneurs en ville, insatiables coquetéleurs, inusables complimenteurs, petits maîtres de la virevolte, il était plutôt fait usage des bonnes idées du camp qu'ils viennent de lâcher, au nom, sans doute, de leur fidélité aux idées qui gagnent.

P.S. Encouragement qui ne s'adresse toujours pas à M. Barre, encore qu'il n'en serait pas indigne : vas-y, Raymond !

(1) Qu'on se rassure, rien de tel n'est prévu.

JUSTICE

Après la mutinerie du mois de décembre

Sept détenus de la maison d'arrêt de Besançon condamnés à quatre mois de prison

BESANÇON
de notre correspondant

Après la comparution, le 31 mai (*le Monde* du 2 juin) de cinq des détenus mêlés aux incidents qui se déroulèrent les 4 et 5 décembre 1987 à la maison d'arrêt de Besançon, sept autres répondaient, le 2 juin, devant le tribunal de cette même ville, de dégradation volontaire et destruction d'objets mobiliers. Franck Siegler, vingt ans, Patrick Turillon, vingt-six ans, Serge Caujolle-Bert, vingt-six ans, Lezhar Hakkar, vingt-quatre ans, Mustafa Naamoune, vingt-sept ans, Stéphane Métayer, vingt-deux ans, Abdelkader Adjadj, vingt-quatre ans, sont de ceux qui, une fois leur cellule ouverte par les premiers mutins, se seraient manifestés en faisant sauter les gonds des portes et en s'attaquant aux installations électriques ainsi qu'aux lavabos. Le procureur Jean-Claude Rognon les a aussi dépeints comme des « *exécutants traçant sur les murs les slogans imaginés par les « anciens »*.

Aux déclarations d'un premier surveillant et d'un surveillant-chef, seuls témoins appelés à la barre, et qui, au travers de petits trous percés dans la barricade de portes et de matelas, avaient vu celui-ci tordant une grille ou celui-là sortant d'une cellule au milieu des débris de faïence ou encore tel autre s'activant auprès d'un matelas en feu, les prévenus ont opposé parfois de véhémentes protestations. Celui qui était accusé d'avoir mis le feu au matelas était, dit un de ses compagnons, en *train de l'éteindre « parce qu'on avait calculé que si tous les matelas brûlaient on se trouverait vite asphyxiés dans un espace aussi réduit »*.

Mais dans la plupart des cas et même si les témoignages sollicités ont pu paraître relever davantage de *la déduction* que de l'observation brute, les faits ont été plus ou moins reconnus. Il fallait bien, du reste, admettre la réalité des dégâts – au demeurant limités, puisque la facture fut de 120 000 francs.

« Alors, vous pouvez dire que j'ai cassé deux, cinq ou dix cellules, dit l'un des prévenus. *Ce n'est pas ça l'important. L'important c'est la suppression des QHS. Ils ont officiellement été abolis en 1981 mais quelle est la différence entre les quartiers d'isolement et les quartiers de haute sécurité ? »*

Le tribunal, apparemment au fait de la question depuis les débats de mardi, n'a pas voulu en entendre beaucoup plus. Il a condamné les sept prévenus à quatre mois de prison.

CLAUDE FABERT.

Au tribunal de Paris

Roland Gaucher débouté dans son procès en diffamation contre André Lajoinie

M. Goguillot, dit « Roland Gaucher », député du Front national à l'Assemblée parlementaire européenne, a été débouté, jeudi 2 juin, dans le procès en diffamation qu'il avait intenté à M. André Lajoinie devant la première chambre du tribunal civil de Paris.

Le 24 février, sur la Cinquième chaîne de télévision, au cours d'un « face-à-face » opposant M. Jean-Marie Le Pen à M. Lajoinie, ce dernier avait déclaré, en désignant l'assistance : « *C'est cet homme-là, au milieu (...). Je pourrais signaler le cas de M. Gaucher, député du groupe Le Pen, qui, avant la Libération, était un responsable du groupe du parti de Deat et qui appelait les jeunes Français à s'enrôler sous l'uniforme allemand pour aller combattre les Soviétiques.* »

Représenté par Mᵉ Laurence Bruniaux-Chevalier, M. Roland Gaucher ne contestait pas avoir adhéré au Rassemblement national populaire (RNP), où il fut d'ailleurs responsable, pour la région parisienne, des Jeunesses nationales populaires (JNP), mais il soutenait que, son adhésion n'étant intervenue qu'en février 1942, elle ne pouvait le rendre « *signataire intellectuel* » d'un appel lancé en 1941 afin que des jeunes Français s'engagent dans la LVF. Mᵉ Charles Lederman avait plaidé la bonne foi de M. Lajoinie en rappelant que Marcel Deat et le comité central du RNP avaient notamment lancé cet appel dans le journal *Rassemblement* les 27 juillet, 3 et 24 août 1941.

Dans son jugement, le tribunal, présidé par Mme Huguette Le Foyer de Costil, constate que M. Lajoinie « *a porté atteinte à l'honneur et à la considération de celui qu'il mettait en cause, dans la mesure où les téléspectateurs ont nécessairement associé l'intéressé au nazisme et à ses séquelles perverses* ».

Cependant, les magistrats ajoutent « *M. André Lajoinie a pu raisonnablement et sincèrement être convaincu et donc révéler au public que M. Roland Gaucher avait, en raison de ses engagements au JNP puis au RNP (...), adopté la doctrine et les objectifs de Marcel Deat et mis ceux-ci en œuvre* ». Les juges concluent : « *Il s'en déduit que le défendeur pouvait de bonne foi s'interroger sur un tel comportement dans le cadre d'un débat politique dans la perspective d'une campagne électorale.* »

M. P.

EN BREF

● **Le Syndicat de la magistrature va organiser des états-généraux.** – Le Syndicat de la magistrature (SM) se déclare « *prêt à effectuer immédiatement toute démarche utile concernant la réforme du statut des magistrats* ». Il a décidé de « *mettre en place, pour 1989, les états-généraux de la justice* ». « *Organisés de façon décentralisée dans plusieurs régions,* précise le SM, *ils trouveront leur conclusion finale au plan national et auront pour but de permettre d'effectuer un bilan et de proposer des solutions pour la justice des années à venir* ».

● **Suspension de la grève des administratifs des prisons.** – L'Union fédérale autonome pénitentiaire vient de décider, à l'issue d'un entretien avec le ministre de la justice, M. Pierre Arpaillange, « *de suspendre son mouvement d'action entamé le 28 mars* ». Le syndicat « *prend acte* » de ce que le garde des sceaux se soit « *montré sensible aux indications fournies par les syndicalistes* », notamment sur l'attribution d'une prime de sujétion pour les personnels administratifs.

● **Le président de Paris-XIII porte plainte contre X.** – Le conseil d'administration de l'université de Paris-XIII-Villetaneuse a mandaté le 2 juin un président pour porter plainte contre X. après l'intrusion de l'extrême droite dans l'établissement, pendant le week-end des 28-29 mai. Des graffiti racistes, antisémites et nazis signés du Groupe union défense (GUD) avaient été dessinés sur les murs des départements de sciences économiques et de lettres (*le Monde* du 1ᵉʳ juin). Le conseil d'administration demande si le GUD était responsable de cette campagne raciste, l'interdiction de cette organisation.

● **Le drame de la rue Raymond-Losserand : mort d'un des deux enfants.** – L'un des deux enfants que leur mère dépressive a volontairement entraînés dans sa chute, jeudi matin 2 juin (*le Monde* du 3 juin), du quatrième étage d'un immeuble rue Raymond-Losserand, à Paris 14ᵉ, est mort des suites de ses blessures. Le garçon, Anthonin, huit ans, avait été admis dans un état désespéré à l'hôpital Necker, où son frère Ferdinand, quatre ans, se trouve actuellement dans un état jugé « sérieux ». Mme Annie Finas, quarante-trois ans, employée de la Caisse d'allocations familiales, souffrant d'une dépression nerveuse, avait défenestré ses deux fils avant de se jeter à son tour par la fenêtre de l'appartement familial. Très grièvement blessée, elle a été admise à l'hôpital Bichat.

A la Cour de cassation

L'avocat général a conclu au rejet du pourvoi de Klaus Barbie

La chambre criminelle de la Cour de cassation devait dire, vendredi 3 juin, si l'arrêt de la cour d'assises du Rhône, qui condamna Klaus Barbie, le 4 juillet 1987, à la réclusion criminelle à perpétuité après l'avoir déclaré coupable de dix-sept crimes contre l'humanité, devait ou non être annulé. Pour cela, elle avait à statuer sur la valeur juridique de quatorze moyens invoqués par le condamné, au nom duquel ont plaidé Mes Bodin et Lesourd, avocats au Conseil, et pour qui la cassation s'impose, alors que, au nom de certaines parties civiles – telles la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA) et la Ligue des droits de l'homme, – pour lesquelles s'expriment Mes Arnaud Lyon-Caen, François Rizyger, Johelle Roué-Villeneuve et Choucroy, le pourvoi, au contraire, doit être rejeté, conclusion qui fut aussi celle de l'avocat général Emile Robert, bien qu'il y soit parvenu par d'autres chemins.

Le 2 juin 1987, une foule s'écrasait dans le prétoire spécialement aménagé de la cour d'assises du Rhône pour entendre, parmi les *témoins cités ce jour-là, la déposition* d'Elie Wiesel, Prix Nobel de la paix. Jeudi 2 juin 1988, il n'y avait même pas quinze personnes, journalistes compris, pour suivre le débat proposé à la chambre criminelle, – que présidait M. Jean Ledoux.

Il faut reconnaître que les sujets proposés étaient singulièrement ardus. Il faut retenir, aussi, que des quatorze moyens invoqués pour la *cassation, si le conseiller rapporteur*, M. Henri Angevin, se devait de les *présenter tous et si l'avocat général* Robert se trouvait dans l'obligation de donner son point de vue sur le sort à réserver à chacun d'eux, les avocats de Klaus Barbie n'en plaidèrent, en réalité, que trois, comme ne s'intéressèrent qu'à ces trois-là leurs confrères *représentant les* parties civiles. C'était une manière de dire qu'on *ne mettait guère d'espérance*, côté demandeurs, de crainte, côté défenseurs, dans la valeur des onze autres.

Voilà qui permet aussi de s'en tenir à l'essentiel. Le premier des *griefs* faits à la cour d'assises du Rhône et soutenu sérieusement par la défense de Barbie n'est pas vraiment nouveau. Il se ramène à ceci : au cours de l'audience de Lyon, *Mᵉ Jacques Vergès avait déposé* des conclusions tendant à faire déclarer *l'action* publique éteinte pour certains des faits reprochés à Klaus Barbie. L'avocat considérait que, sous la qualification de crimes contre l'humanité, l'accusation avait en *réalité* retenu certains actes pour lesquels l'ancien SS avait été jugé par contumace dès 1954 par le tribunal permanent des forces armées de Lyon, actes considérés alors comme des crimes de guerre. Plus de vingt ans s'étant écoulés entre son jugement et le jour où Barbie fut arrêté, la prescription, avait soutenu Mᵉ Vergès, *se trouve donc acquise et* l'action publique éteinte.

A *cela, l'avocat général* Robert a donné une réponse très simple. Les faits retenus contre Barbie au lendemain de son arrestation et qui ont conduit à sa mise en accusation devant les assises du Rhône sont sans rapport avec ceux pour lesquels il fut jugé par contumace en *1954*. L'instruction conduite depuis 1982 a *bien pris soin de ne relever que des* faits qui furent ignorés des juges militaires d'antrefois.

Sans doute, on peut remarquer que, en 1954, la peine de mort prononcée contre lui par contumace le fut en raison d'assassinats commis dans la région de Lyon sur la personne de nombreux Français. C'est assurément une définition large et vague mais cela ne signifie pas que *Barbie fut alors condamné pour les* actes précis dont il avait à répondre, trente-trois ans plus tard, devant les assises du Rhône sous la qualification de crimes contre l'humanité. On notera, a dit encore l'avocat général, que les massacres de Saint-Genis-Laval (Rhône), pour avoir figuré parmi les actes reprochés en 1954, furent précisément écartés du procès de 1987.

La cour d'assises du Rhône a donc constaté, à bon droit, en répondant aux conclusions de Mᵉ Vergès, que les crimes dont elle se trouvait saisie étaient restés ignorés des juges militaires.

Mes Bodin et Lesourd avaient un autre cheval de bataille. Le crime contre l'humanité, rappelaient-ils, se trouve défini à partir du statut du tribunal militaire international de Nuremberg. Or ce *statut* précise, en son article 8, que si l'auteur d'un tel crime n'est pas exonéré de responsabilité parce qu'il a obéi à un ordre supérieur, du moins cette circonstance peut lui permettre de bénéficier d'une diminution de peine. Il convenait donc que la *question* de l'ordre supérieur reçu soit posée aux *jurés*. Elle ne l'a pas été, et du même coup, il y a eu violation des droits de la défense et motif de cassation.

Pas du tout, a-t-on rétorqué à l'autre bord, car point n'était besoin de poser une telle question, celle de l'article 8 du statut de Nuremberg, dès lors que l'on posait classiquement celle de savoir s'il y avait en faveur de Barbie des circonstances atténuantes. En répondant négativement à l'existence de telles circonstances, la cour et le jury répondaient obligatoirement à tout ce qui aurait pu en constituer une, y compris l'ordre reçu d'un gouvernement ou d'une autorité supérieure.

Confusion des peines

Restait alors une question délicate sur laquelle l'avocat général Robert prit comme un certain plaisir à laisser suffisamment longtemps *son auditoire dans l'incertitude*. Cette question était la suivante : la peine de réclusion criminelle à perpétuité prononcée contre Barbie le 4 juillet 1987 ne devait-elle pas être confondue, c'est-à-dire absorbée par la peine de mort par contumace, peine plus forte infligée en *1954* par les juges militaires, cette peine pres*crite au bout de vingt ans* devant être considérée, pour cette raison, comme ayant été accomplie ? Barbie dès lors, au bénéfice du principe de la confusion des peines, devrait être libéré immédiatement.

C'est bien, en effet, en ces termes que Mᵉ Vergès, à Lyon, avait lui-même posé le problème et demandé, par des conclusions, à ce que la cour d'assises lui réponde sur ce chapitre. L'arrêt rendu se borna à constater alors que les conclusions, au jour où elles étaient déposées, se révélaient prématurées puisque la cour d'assises *n'avait* pas encore décidé si Barbie serait condamné. Comment se prononcer sur une éventuelle confusion d'une peine non encore infligée avec une peine antérieure ?

Mais par la suite, c'est-à-dire après la condamnation du 4 juillet 1987, aucune réponse ne fut apportée non plus aux conclusions sur cette affaire de la confusion de peines.

La logique et le droit

L'avocat général Robert reconnut, bien volontiers, que c'était là une omission et qu'elle était regrettable. Pour lui, contrairement aux avocats de la partie civile, pour qui on ne peut confondre une peine imprescriptible avec une autre, la question n'est pas là. La règle de l'imprescriptibilité du crime contre l'humanité ne fait pas échec à la règle du non-cumul des peines. Alors ? « *Alors*, a-t-il finalement conclu, *s'il ne faut pas que vous opériez un revirement de jurisprudence pour rejeter le pourvoi de Klaus Barbie, vous pouvez du moins, en bonne logique, constater qu'une peine prescrite ne peut plus être légalement exécutée et, par conséquent, ne peut pas être réputée subie. Dès lors qu'elle n'est pas subie, elle ne saurait absorber une peine inférieure prononcée postérieurement. Toute autre solution serait contraire à la logique et au droit.* »

Voilà pourquoi la chambre criminelle s'est trouvée invitée « *à mettre un terme à un procès que l'on peut qualifier d'historique qui vous a permis de dégager des solutions pour mieux lutter contre les crimes les plus graves contraires aux droits fondamentaux de l'humanité* ». Mais, pour l'avocat général Robert, « *le législateur devra encore combler le caractère lacunaire et fragile de cette partie encore incertaine de notre droit pénal* ». Enfin, il a exprimé un ultime souhait : « *Il me paraît indispensable*, a-t-il dit, *que soit mentionné, à la fin de l'enregistrement à des fins historiques du procès de Klaus Barbie, le dispositif de l'arrêt de rejet de son pourvoi en cassation que vous allez rendre.* »

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Société

Réunis en congrès à La Baule

Les notaires ne sont pas opposés à l'instauration d'un contrat de concubinage

LA BAULE
de notre envoyée spéciale

Il n'y a pas plus grands défenseurs du mariage que les notaires. La grande majorité des mille deux cents représentants de la profession réunis du 29 mai au 1er juin à La Baule pour leur quatre-vingt-quatrième congrès national sur le thème « Couples et modernité » ont pourtant dû s'incliner devant les faits : si le nombre des mariages contractés annuellement en France s'est stabilisé ces deux dernières années, il est tout de même passé de 334 000 en 1980 à 266 000 en 1987. Pendant cette période, le nombre des unions libres a crû de 10 %, et l'on estime que plus de 2 millions et demi de personnes vivent actuellement en concubinage.

Autrefois, ce mode de vie était temporaire. Aujourd'hui, beaucoup de couples s'installent durablement dans cette relation, même s'ils ont des enfants et malgré le vide juridique qui affecte leur vie matérielle commune. Si la loi accorde maintenant les mêmes avantages en matière d'héritage aux enfants de concubins qu'aux enfants de couples mariés, elle ignore, en revanche, le concubinage lui-même. Cette ignorance du droit donne lieu à des situations dramatiques.

Il y a ces couples dont un concubin accepte de travailler dans une petite entreprise mise au nom de l'autre et qui se découvre démuni lors de la séparation, alors qu'il pensait pouvoir prétendre à au moins la moitié de ce bien acquis ensemble. Il y a aussi l'histoire de cette jeune femme qui avait acheté un appartement avec son concubin. Celui-ci décéda quelque temps après. Contrairement à ce qu'elle pensait, bien que n'ayant pas d'enfants elle ne put prétendre qu'à la moitié de l'appartement, l'autre revenant automatiquement aux parents de l'homme avec qui elle vivait depuis de nombreuses années.

Les notaires voient de plus en plus des concubins venir les consulter pour leur demander comment ils peuvent acquérir des biens sans se léser mutuellement lors de la séparation, ou bien pour chercher la formule idéale permettant d'assurer le maximum de ressources à l'autre en cas de décès. Parfois même, certains demandent à signer un « contrat de concubinage », comme cela se fait notamment dans les pays anglo-saxons.

Jusqu'à présent, la réponse des notaires a été négative pour des raisons essentiellement morales. Mais certainement aussi, comme l'avouait l'un d'eux à La Baule, *« par peur de l'inconnu »*. Bien que beaucoup craignent que le contrat ne soit une nouvelle incitation à ne pas se marier, l'assemblée a estimé que le notaire n'a pas à imposer un choix de vie. *« Nous ne sommes ni des rabbins, ni des curés, ni des pasteurs ! »*, s'est exclamé Me Jacques Guillou, avant de faire remarquer que le nombre de pays ayant actuellement recours à des contrats de concubinage ne fait qu'augmenter (Etats-Unis, Québec, Pays-Bas...).

Libérer la tontine

Il a donc été décidé de demander au groupe de recherche des notaires de proposer d'ici quelques mois un certain nombre de textes. Il n'est pas question de s'engager dans des contrats sur le modèle américain où chaque détail de la vie personnelle des concubins peut être réglé (ce qui, d'ailleurs, donne lieu à une multitude de procès), mais de *« permettre d'assurer une certaine sécurité et de diminuer les risques de litiges »*.

La commission sur le concubinage a également formulé — comme c'est l'habitude dans ces congrès — un certain nombre de vœux qui seront transmis aux ministres concernés. L'un d'eux concerne la tontine.

La tontine est une procédure d'achat concernant uniquement un domicile principal pouvant être utilisé par deux personnes seulement, mais quels que soient leur sexe ou leur lien de parenté. Son avantage, c'est que, lors du décès d'un des cosignataires, le survivant devient propriétaire de la totalité du bien et paie des droits successoraux de 8 % au lieu de 60 % lors d'un legs testamentaire au profit d'un tiers (ce que sont les concubins) ou des 35 % à 45 % prélevés par le fisc en cas de fratrie. La tontine est très demandée par les concubins. Quelques notaires hésitent cependant à accorder de tels contrats à des personnes jeunes. Si ce contrat est avantageux lors d'un décès, il peut être un véritable casse-tête juridique lors d'une séparation conflictuelle, car il demande une entente parfaite entre les partenaires pour la vente ou la gestion.

Le plafonnement à 500 000 F de la valeur de l'achat tontinier (évaluation faite lors du décès) a retenu particulièrement l'attention des notaires. Ils le jugent, en effet, complètement dissuasif, compte tenu de l'inflation des valeurs mobilières. Les congressistes demandent donc au garde des sceaux la suppression de ce plafond et souhaitent que d'autres achats que le domicile principal soient rendus possibles.

Un large consensus s'est dégagé sur la question de la fiscalité successorale. Très sensibles à l'argument selon lequel la France pratique des droits successoraux nettement plus élevés que ceux de ses proches voisins, soucieux de ne pas voir s'évader des capitaux et préoccupés par la fragilisation des petites et moyennes entreprises qui supportent des droits trop lourds, ils désirent que soit remise à plat la totalité de la fiscalité successorale.

Comme l'a noté un congressiste, *« le notaire, qui est conseil à la fois des parents et des enfants « héritiers présomptifs », se trouve à la croisée des chemins et, devant des intérêts contradictoires, ne sait quelle position prendre »*. Souvent agité avec beaucoup d'emphase par le professeur Mallaury (Paris-11e), le spectre de la *« veuve joyeuse »* ou du *« vieux beau »* dilapidant sa fortune *« avec une jeunette »* a retenu les congressistes de voter des dispositions visant à protéger le conjoint survivant. Ils ont toutefois approuvé une résolution qui permettrait au conjoint survivant d'avoir la jouissance de la totalité des biens en l'absence d'un testament stipulant le contraire. Actuellement, un grand nombre de personnes mariées sous le régime de la communauté (régime adopté par une large majorité de Français) ignorent qu'en l'absence de testament faisant don des biens au dernier vivant trois quarts de ceux-ci reviennent aux enfants ou aux ascendants. Les notaires veulent faire en sorte que toute personne se mariant bénéficie automatiquement de ce don au dernier vivant. Il serait bien entendu possible de le refuser, soit lors du contrat de mariage, soit par testament.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

ENVIRONNEMENT

Sur les côtes scandinaves

La mort naturelle des algues tueuses

KRISTIANSAND (Norvège)
de notre envoyé spécial

On respire dans les fjords norgéviens : dix jours après le déclenchement de l'« alerte aux algues » il semble que l'avance de la vague toxique soit aujourd'hui stoppée. Malgré les courants qui remontent vers le nord, le front des algues n'a pas dépassé Stavanger, le nouveau port pétrolier. Encore cette langue de pollution est-elle peu toxique, car elle atteint à peine 1 million d'unités par litre, seuil mortel pour le poisson pris au piège. Plus à l'ouest du Skagerrak, le long des côtes danoises et suédoises, la concentration d'algues dépasse parfois 70 millions d'unités par litre !

Malgré cette offensive de l'algue mortelle — la Chrysochromulina *polypepsis* qui donne à l'eau des teintes tirant vers le brun-jaune — très peu de poissons ont péri. Seuls sont morts ceux qui ne pouvaient pas fuir, comme les truites dévalant les estuaires pour rejoindre la mer. Les autres ont fait demi-tour ou se sont réfugiés en profondeur, car l'algue tueuse ne descend jamais à plus de 50 mètres de la surface.

La grande inquiétude a donc été pour les poissons captifs des fermes aquacoles (1) dont les truites et les saumons sont retenus dans de grands filets en pleine mer. Il a fallu remorquer les parcs à l'intérieur des fjords, parfois même transporter des installations par hélicoptère, comme ce fut le cas le 1er juin à Flekkefjord, à mi-chemin entre Stavanger et Kristiansand, la ville où la langue de pollution a décidé de prendre le large. *« Je peux vous assurer que pas un saumon d'élevage n'est mort dans son parc »*, affirme Jon Lauritzen, le porte-parole du ministère des pêcheries à Oslo. Pour les éleveurs, plus de peur que de mal donc. La France, premier importateur de saumon frais de Norvège (11 000 tonnes en 1987), ne sera pas obligée de se rabattre sur le saumon canadien du Pacifique.

Les affaires continuent...

Pour les pêcheurs norvégiens, le mal n'est pas bien grand non plus. *« Je pêche les mêmes quantités qu'avant*, affirme un patron de Mandal. *Cabillauds, maquereaux, crevettes exactement comme avant. Simplement, je tends mes filets plus profond. Parfois jusqu'à 100 mètres. »* Un autre, ancien ouvrier de fonderie et ex-employé de restaurant, se flatte de pêcher au cœur de la zone contaminée, à mi-chemin entre Kristiansand et le Danemark. *« Je n'ai jamais vu un poisson mort*, affirme-t-il. *Je pêche plus profond, voilà tout, et je vends toujours mes prises en face, à Hanstholm, au Danemark. Ils nous font de meilleurs prix qu'ici. »*

Les poissonniers, de gros ou de détail, n'ont pas eu non plus à souffrir. *« L'offre du poisson baisse toujours à cette saison avec le réchauffement de l'eau*, note un grossiste de Kristiansand. *Mais nous sommes encore largement approvisionnés. »* A Lillesand, un détaillant observe cependant que plusieurs clients se sont inquiétés pour leur santé. *« Ils ont peur d'avoir mal au ventre ou des maladies de peau. Je dois leur expliquer que l'algue n'est dangereuse que pour le poisson. »* Pour couper court aux rumeurs, le ministère des pêcheries a pris la décision d'interdire la commercialisation du poisson pris dans la zone contaminée.

Quant aux usines de traitement du poisson, c'est *« business as usual »* (les affaires continuent). A Sirevag, par exemple, un petit port blotti dans un amoncellement de granit au sud de Stavanger, on continue imperturbablement à congeler en gros blocs harengs, sprats et lançons qui seront donnés en pâture aux visons d'élevage. Le poisson, ici, se manipule à la pelle mécanique et au camion-benne, comme ailleurs le gravier.

Pour se disculper, sinon se rassurer tout à fait, les Norvégiens se convainquent que le mal vient d'ailleurs : *« Voyez la langue de pollution : elle nous arrive tout droit de la Baltique. »* Baltique ou mer du Nord, ce sont toujours les fleuves allemands qui sont incriminés, y compris, parfois, le Danube pour faire bon poids ! Ils admettent, certes que le climat y est pour quelque chose — un hiver doux, des vents chauds de sud-est et des pluies de printemps qui ont lessivé toute l'Europe du Nord, — mais ils nient que leur agriculture puisse contribuer au phénomène. Pourtant, au sud de Stavanger, s'étend une zone d'agriculture intensive qui n'a rien à envier à la Bretagne : porcs et volailles en batterie, immenses serres à concombres, cultures maraîchères et forestières dans les moindres espaces laissés par le granit, vaches laitières qui paissent jusque dans les rochers du bord de mer. Comme en Bretagne, on peut imaginer que l'accumulation des lisiers (naturels) et des engrais (chimiques) puisse à la longue favoriser la prolifération d'algues, surtout si le climat s'y prête et que les courants apportent le renfort des fleuves-égouts de l'Europe du Nord.

ROGER CANS.

(1) On en compte 750 sur le littoral norvégien, alimentées par 660 écloseries en bassins clos.

RELIGIONS

Pour le millénaire du christianisme russe

Le patriarche de Constantinople n'ira pas à Moscou

Le patriarche œcuménique de Constantinople, Dimitrios, primat d'honneur de la communauté orthodoxe mondiale, n'ira pas à Moscou pour les cérémonies du millénaire de l'Eglise russe, qui auront lieu du 5 au 17 juin.

Dans une interview publiée le 2 juin par un quotidien grec, Dimitrios reproche au patriarcat de Moscou d'avoir violé *« les principes dogmatiques et canoniques fondamentaux de l'orthodoxie »*, en accordant en 1970 l'autocéphalie aux Eglises orthodoxes d'Amérique et du Japon, sans passer par Constantinople.

Dimitrios avait pourtant fait l'an dernier une visite historique en URSS. C'était la première fois depuis quatre siècles qu'un patriarche de Constantinople se rendait à Moscou.

• **Une lettre du pape sur la Vierge Marie.** — Dans une lettre publiée à Rome, le vendredi 3 juin, adressée à toutes les communautés religieuses et aux instituts séculiers, Jean-Paul II demande aux personnes consacrées de *« participer à l'œuvre d'approfondissement marial de toute l'Eglise »*. Il les invite à replacer Marie au centre de leur vocation religieuse, car c'est elle qui *« précède le peuple de Dieu dans le pèlerinage de la foi, de la charité, de l'union parfaite au Christ »*.

REPÈRES

Antarctique

Une convention sur les ressources minérales

Les vingt pays membres consultatifs du traité de l'Antarctique se sont mis d'accord, le 2 juin à Wellington (Nouvelle-Zélande), sur le texte d'une convention destinée à réglementer l'exploitation des ressources minérales de l'Antarctique. Une commission spéciale devra donner son accord préalable à toute exploitation. Et celle-ci ne devra causer aucun dommage à l'environnement. En outre, plusieurs zones seront interdites à toute exploitation.

Cette convention, certes, comblera un vide du traité de l'Antarctique (signé en 1959, entré en vigueur en 1961), et elle est donc opportune. Mais il ne faut pas se faire d'illusions : 98 % du continent antarctique sont recouverts d'une calotte glaciaire épaisse en moyenne de 2 000 mètres ; le plateau continental est sous 500 mètres d'eau (contre 200 mètres pour les autres continents) ; l'océan Austral est recouvert huit à dix mois par an par la banquise, et des icebergs, parfois énormes, y dérivent fort nombreux ; le climat est épouvantable ; enfin l'Antarctique est loin de toutes les zones consommatrices de matières premières.

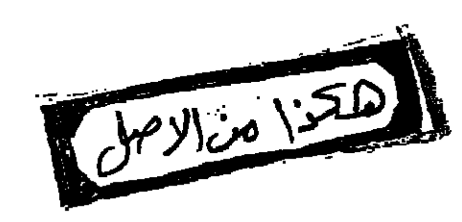
Médecine

Les lithotriteurs reprennent la route

Le tribunal administratif de Pau vient d'autoriser l'utilisation des lithotriteurs (appareils destinés à briser les calculs rénaux sans intervention chirurgicale) mobiles et itinérants du Groupement d'intérêt économique (GIE) Lithotritie diffusion France.

Ce groupement réunit cent trente-trois chirurgiens urologues exerçant dans une centaine de villes de France. Cette décision de justice met un terme au conflit qui opposait depuis plusieurs mois le ministère de la santé à ces médecins. Mme Michèle Barzach, alors ministre délégué chargé de la santé et de la famille avait, en octobre 1987, décidé d'interdire l'utilisation de ces appareils (*le Monde* du 2 octobre 1987 et du 13 avril 1988).

Les médecins avaient refusé d'appliquer la décision ministérielle. Les lithotriteurs itinérants ont déjà permis selon les médecins du GIE de soigner avec succès près de mille cinq cents malades.



IPSOS 1988

LE TIERCÉ GAGNANT

L'Expansion

La plus forte progression en volume d'audience

L'ENTREPRISE

Devient le deuxième magazine économique français

LA TRIBUNE de l'Expansion

La plus forte progression d'audience en pourcentage

LECTEURS CADRES :

	1988	1987	Évolution en %
MAGAZINES ÉCONOMIQUES			
L'EXPANSION	632.000	526.000	+ 20,2%
L'ENTREPRISE	428.000	370.000	+ 15,7%
LE NOUVEL ÉCONOMISTE	328.000	399.000	- 17,8%
NEWS MAGAZINES			
L'EXPRESS	752.000	807.000	- 6,8%
LE POINT	638.000	654.000	- 2,4%
LE NOUVEL OBSERVATEUR	630.000	601.000	+ 4,8%

(Audience totale patrons et cadres)

Chaque année, journalistes, annonceurs et publicitaires attendent avec impatience les résultats de l'enquête IPSOS "La France des Cadres actifs". C'est l'unique baromètre de l'audience auprès des dirigeants et cadres de chacun des titres de la presse française.

Pour la presse économique, IPSOS 88 indique une véritable poussée des titres du Groupe Expansion. L'EXPANSION depuis longtemps premier magazine économique, rejoint maintenant avec sa nouvelle formule (200.000 exemplaires) l'audience des news magazines. L'ENTREPRISE, trois ans après sa naissance en 1985, devient derrière L'EXPANSION le deuxième magazine économique français. LA TRIBUNE DE L'EXPANSION, lancée en Janvier 1988, enregistre la plus forte progression d'audience en pourcentage par rapport à 1987: la preuve d'un décollage réussi. LA VIE FRANÇAISE consolide son lectorat dans un marché frappé par le krach boursier et qui voit l'ensemble de la presse financière régresser.

Groupe Expansion

Sports



TENNIS : les Internationaux de France

Miracles sur court

Journée de surprises, le jeudi 2 juin à Roland-Garros. Ivan Lendl, qui avait disputé au moins les demi-finales des dix derniers tournois du grand chelem, a échoué Porte d'Auteuil en quarts de finale contre le Suédois Jonas Svensson. Pour la première fois depuis Olga Morozova en 1974, une Soviétique, Natalia Zvereva, s'est qualifiée pour la finale dames après trois sets dramatiques contre l'Australienne Provis. Et Henri Leconte s'est retrouvé en demi-finales comme en 1986.

Comment devient-on champion de tennis ? On sait qu'il faut un peu de talent et beaucoup de travail. Mais la providence peut aussi s'en mêler. Ivan Lendl attendait un miracle jeudi matin pour se sortir du guêpier dans lequel il s'était mis face au Suédois Svensson. Et il s'en est produit un, jeudi soir, pour que la Soviétique Natalia Zvereva gagne sa demi-finale contre l'Australienne Provis. L'un et l'autre en proie à des difficultés physiques auraient tout aussi bien pu quitter le Central en renonçant au combat. Tous les deux sont allés jusqu'au bout, la défaite pour Lendl, la victoire pour Zvereva. Deux moments intenses.

Qu'on l'aime ou qu'on ne l'aime pas, Ivan Lendl est un monument de Roland-Garros. Présent depuis dix ans, il a disputé cinq finales et remporté trois titres. Ses bras de fer avec Borg, John McEnroe, Yannick Noah et Mats Wilander ont été des grands moments du tennis Porte d'Auteuil depuis 1980. Rien ne laissait supposer qu'il n'allait pas disputer cette année une cinquième finale consécutive. Il était invaincu sur terre battue depuis le début de la saison (quinze matches). Il semblait invincible ici après sa victoire sur John McEnroe mercredi matin.

Vingt-quatre heures après, Jonas Svensson est pourtant devenu le septième Suédois à le mettre en échec, le premier joueur depuis l'Américain Vitas Gerulaitis en 1979 à lui infliger une défaite en trois manches sèches sur la brique pilée de Roland-Garros. Et il en était le premier surpris, ce Suédois *(voir son portrait ci-contre)*. Bien sûr, il avait arrêté, avec son entraîneur allemand Tim Klein, une stratégie pour mettre en difficulté le champion du monde : *« Je faisais des balles lentes pendant un certain temps, tout d'un coup, j'accélérais pour monter au filet, où je plaçais un amorti. C'était risqué. Lendl est très rapide, mais il se tient loin sur la ligne de fond. C'était donc un risque calculé. Mais il n'y a pas d'autre solution pour espérer le battre. »*

Bien sûr, Lendl était averti du danger potentiel que représentait ce joueur qui avait éliminé ses deux compatriotes Nyström et Carlsson après avoir bataillé cinq sets : *« Je savais qu'il allait faire la même chose que contre ces deux-là. Il prend des risques. Si je ne l'avais pas vu jouer auparavant, j'aurais pensé qu'il avait simplement de la chance. Il en a aux moments importants, mais il fait en plus des points bizarres. Dans le tie-break du deuxième set contre Carlsson, il a mis une volée amortie en frappant avec le cadre de la raquette. »*

La qualité première du champion

De là à donner Svensson gagnant en trois manches il y avait un pas que personne ne se serait risqué à franchir. La perte du premier set pouvait être attribuée à la relative lenteur de mise en action de Lendl, qui avait servi pour le gain de la manche au neuvième jeu et qui avait mené 5-2 dans le tie-break. Mais cela commença à sentir le roussi pour le numéro un mondial quand il se retrouva mené 2-4 dans la deuxième manche. Et c'est en cherchant à éteindre ce début d'incendie qu'il se carbonisa : *« J'étais remonté à 5-4 et je voulais absolument gagner le dernier jeu. J'ai eu deux balles de set sur son service. J'ai sans doute trop forcé. A partir de ce moment, j'ai commencé à ressentir une douleur intermittente à la hauteur de l'épaule droite. »*

Lendl pulvérisa un fluide antalgique. Il fit venir le masseur de l'ATP sur le court au moment du repos. Rien n'y fit. Il n'était plus en mesure de servir ou de délivrer son coup droit normalement. La sagesse aurait commandé d'abandonner pour ne pas risquer d'aggraver la blessure. Ce n'est sans doute pas tout à fait par hasard que, après un début de saison gâché par une fracture de fatigue, Lendl – maniaque de l'entraînement physique – s'est claqué de la sorte. Pourtant, il est resté sur le court jusqu'à ce que le juge de chaise annonce la sentence : *« Jeu, set et match Svensson. »*

Pourquoi une telle obstination ? *« A Roland-Garros, on a vu des joueurs mener 2 sets à 0, avoir des crampes et s'effondrer. Nous avions beaucoup couru pendant le match, j'ai pensé que Svensson serait peut-être fatigué. Je ne voulais pas abandonner. Je voulais continuer à me battre. Même si j'avais peu de chance de revenir. »* Cet espoir insensé que tout va pouvoir s'arranger, que la victoire va vous sourire malgré tout, est peut-être la qualité première du champion. Et si c'est le cas, alors Natalia Zvereva est bien une championne.

La jeune Soviétique avait déjà accompli un exploit en éliminant Martina Navratilova en huitièmes de finale. Elle en a réalisé un second, non pas en atteignant la finale, mais en dominant sa douleur, jeudi, pour arriver à ce stade ultime du tournoi. Après le premier set, enlevé relativement facilement, elle semblait devoir faire de même dans le deuxième lorsqu'elle a commencé à porter la main à son abdomen entre les échanges. Au changement de côté, elle grimaçait sur sa chaise. Les larmes se mêlaient à la sueur qui baignait son visage. Allait-elle perdre le bénéfice de son impeccable parcours à cause d'une indisposition subite ? L'adolescente de Minsk était trop orgueilleuse pour renoncer. Elle s'est donc battue en serrant les dents contre Nicole Provis, cette Australienne au visage de surfeuse qui, après s'être battue bec et ongles, était sur le point de conclure.

Le miracle qu'avait espéré en vain Lendl se produisit alors pour Zvereva. Provis, qui semblait tenir la victoire dans ses mains, fut brutalement paralysée par la peur de gagner. L'intensité dramatique de cette demi-finale a été telle que les spectateurs du central ne quittèrent leurs sièges qu'après le dernier échange, en dépit de l'heure tardive. En tout cas, la victoire d'Henri Leconte sur le Soviétique Andreï Chesnokov ne provoqua pas d'aussi fortes émotions.

« Bluffer pour monter au filet »

Le Soviétique a été malade au début du printemps. Il n'a pu s'entraîner sérieusement qu'une semaine avant les Internationaux de France. Les quatorze sets qu'il a dû disputer pour arriver en quart de finale l'ont fatigué. D'apparence habituellement lymphatique, Chesnokov a ressemblé jeudi à une poupée de chiffon pendant la partie : *« Leconte jouait incroyablement bien, je ne comprenais pas ce qui se passait. »* Dans ces conditions, sa cinquième rencontre avec le Français ne pouvait pas être celle de sa première victoire. Pourtant, le succès de Leconte n'a pas été aussi facile que celui acquis au même stade de la compétition en 1986.

A l'époque, Leconte était entraîné par Patrice Dominguez, l'ancien numéro un français, gaucher comme lui, qui avait commencé à domestiquer son jeu. Actuellement, Leconte est conseillé par le Polonais Fibak, qui avait été naguère aux côtés de Lendl : *« Wojtek me donne des conseils tactiques très utiles. Il est malin. Il m'a notamment appris à bluffer pour monter au filet en prenant moins de risques. »*

Cela a été incontestablement efficace pendant les deux premières manches de jeudi. Le Soviétique ne marqua quasiment pas de points sur le service adverse et perdit quatre fois le sien. Mais, après une heure de jeu, Leconte montra des signes de fatigue. En dépit des deux jours de repos forcé dus à la pluie, les trois matches précédents en cinq sets qu'il avait dû livrer pour se qualifier commençaient à peser lourd dans les jambes.

Services moins précis, précipitation à la volée, tout cela permit à Chesnokov de redevenir menaçant. Il servit pour le gain de la troisième manche après que les deux joueurs eurent perdu deux fois leurs engagements. Mais, s'il n'eut pas besoin de miracles, Leconte eut de la chance : il put remporter le tie-break, scellant sa victoire après avoir égalisé 6-6 grâce à un retour de service frappé avec le cadre de la raquette.

« Il n'aurait pas fallu que cela dure quatre ou cinq manches », a reconnu le Français en sortant du court. Bien content de se retrouver en demi-finale, comme en 1986. Car, à sa manière, il est, lui aussi, une sorte de miraculé : une opération du dos et une mononucléose tenace avaient sérieusement compromis sa carrière l'an passé. Et, maintenant, il n'y a plus que Jonas Svansson en travers de sa route pour la finale de Roland-Garros. Le rêve de tout Français.

ALAIN GIRAUDO.

Les résultats du jeudi 2 juin

SIMPLE MESSIEURS

● **Quarts de finale.** – Svensson (Suè.21) b. Lendl (Tch., 1) 7-6 (7-5), 7-5, 6-2 ; **Leconte** (Fr., 14) b. Chesnokov (URSS 17), 6-3, 6-2, 7-6 (7-4).

SIMPLE DAMES

● **Demi-finales.** – S. Graf (RFA, 1) b. G. Sabatini (Arg., 5), 6-3, 7-6 (7-3) ; N. Zvereva (URSS, 15) b. N. Provis (Aus., 53), 6-3, 6-7 (3-7), 7-5.

Son nom est Svensson

Le meilleur moyen de se fondre dans la foule en Suède est de porter le nom de Svensson. Lancée sur le ton du mépris, la phrase *« c'est un Svensson »* est un jugement sans appel. Pour les Suédois, Svensson égale nul. Jonas, demi-finaliste étonnant à Roland-Garros, s'efforce de casser le stéréotype en se faisant un nom. Pour ce grand garçon (1,88 mètre) blond plutôt rieur, il s'agit de se forger aussi et non sans mal une identité tennistique.

A vingt et un ans, Svensson est l'homme des faux départs, des coups d'éclat sans lendemain. Sa carrière est en ligne brisée, faute non pas de talent mais de volonté soutenue, de foi en lui-même. C'est un joueur d'attaque qui a peur d'attaquer. Comment monter au filet sans se mettre en avant ? Comment assumer ses dons sans s'arracher durablement au confort tout suédois de la ligne de fond ? La plupart du temps sur surfaces rapide,s Svensson se contentait de quelques raids éclairs de commando avant d'opérer un repli stratégique. Car il a peur. Peur du ridicule.

« J'imaginais que les foules se moqueraient de moi si je m'aventurais au filet, que les rires fuseraient si je restais planté en plein no man's land alors que l'adversaire lâchait un passing gagnant hors de ma portée ou, pis encore, me lobait », confia-t-il à des confrères suédois l'année dernière. *« J'avais peur de paraître minable. »* Peur aussi sans doute d'entendre monter des tribunes le terrible cri accusateur : *« C'est un Svensson ! »*

En novembre dernier, Svensson contacta un psychologue sportif, Lars Ryberg, connu pour avoir conseillé plusieurs sportifs suédois de haut niveau, dont le grand buteur Torbjörn Nilsson, qui faisait les beaux jours de l'IFK Göteborg, le club de football vainqueur de la coupe UEFA. Ryberg prépara à l'intention de Svensson une bande magnétique. *« Ce sont des propos pour me donner confiance, pour me convaincre calmement de jouer toujours mon propre jeu. »*

« Son coin de verdure »

Quelques jours plus tard, confirmation expresse, Svensson accéda à la finale de l'open de Stockholm. Lors des internationaux de France cette année, avant chacun de ses matches, Svensson a quitté le stade et sa brique pilée rouge pour retrouver ce qu'il appelle son *« coin de verdure »* dans les jardins des pépinières de la ville de Paris, à trois cents mètres de là. Il s'y promène, walkman vissé sur les oreilles, en écoutant la bande de Ryberg. Mise au vert manifestement propice aux exploits et à la relance d'une carrière.

Maintenant qu'il monte sans peur au filet, il peut, comme ce fut le cas contre Lendl, manœuvrer astucieusement de la ligne de fond. Maintenant qu'il ose faire des erreurs, il en fait moins.

Svensson se propulse même en candidat outsider pour l'équipe suédoise de coupe Davis qui rencontrera en demi-finale l'équipe de France du 22 au 24 juillet à Gstaad. Après sa victoire en huitièmes de finale sur l'épuisant Carlsson, il déclarait au contraire : *« L'équipe suédoise sera sans doute composée de Wilander et Carlsson, qui restent les plus forts. Disons que j'aurai gagné ici le droit à quelques billets d'entrée gratuits. »* Autour de Svensson, on rigolait de bon cœur. Ce gaillard bon vivant aime déclencher les rires. En dehors du court.

MARC BALLADE.

Petites filles cruelles

Face aux surprises que constitue l'élimination des vedettes, une rencontre peut parfois apporter un parfum de déjà vu. Les actrices sont les mêmes que l'an passé, le cadre a à peine changé et l'enjeu reste toujours la qualification pour la finale. Jeudi 2 juin, sur le central de Roland-Garros, se jouait une pièce déjà à l'affiche l'an dernier. Steffi Graf, cheveux toujours aussi clairs, affrontait Gabriela Sabatini, toujours aussi brune.

Les deux jeunes filles entamaient leur sixième face-à-face depuis la victoire de Graf sur le même court. Une habitude pour elles deux. Une sorte de rituel qui agrémente les tournois, de la côte ouest des Etats-Unis à l'Angleterre. Une copie des duels qui opposaient leurs aînées Chris Evert et Martina Navratilova lorsqu'elles étaient au faîte de leur puissance. Une partie continuellement recommencée au gré de la nature des sols.

Un combat partiellement interrompu lorsque les deux vedettes jouent ensemble pour écumer les doubles. Car ces deux adversaires savent se mettre côte à côte – certes sans trop se parler – lorsqu'il s'agit d'ajouter quelques victoires à leur tableau de chasse ou de faire tomber des billets verts dans leur tirelire. Partenaires, elles ont disputé la finale de Roland-Garros en 1987. Associées une nouvelle fois ce printemps, elles prennent le même chemin.

Côte à côte un jour, face à face le lendemain, les deux joueuses singent *« je t'aime, moi non plus »*, comme le titre joliment le quotidien *le Sport*. Pour le travail, il faut parfois se livrer à des compromissions, semblent exprimer ces deux vedettes qui réussissent à disputer les doubles sans échanger d'amabilités. A dix-huit ans elles sont déjà de vraies professionnelles, qui ne sourcillent même pas lorsque la balle surprend la vigilance d'un membre de l'éphémère tandem.



Gabriela Sabatini et Steffi Graf : adversaires en simple, partenaires en double.

Point de complicité dans le travail commun, peu d'amitié dans les confrontations. On a appris aux gamines à se battre. Elles en font régulièrement la démonstration au public. Gagnante des rencontres en 1987, « Steffi » a été quelque peu dépitée des deux victoires qu'elle a dû concéder à *« Gaby »* au début de cette année. A Boca-Raton et à Amelia Island (Etats-Unis), sur le ciment puis sur la terre battue, la petite Argentine s'est montrée la plus habile. Un affront que la joueuse classée numéro un mondial ne pouvait laisser sans réponse.

Lieu du nouveau duel, le court central de Roland-Garros n'affichait pas complet. Coincé entre deux rencontres attendues de leurs homologues masculins, ce match de début d'après-midi sonnait l'heure de la restauration pour nombre de spectateurs. Ont-ils perdu beaucoup, ceux qui avaient momentanément abandonné leur siège ? Oui, si l'on considère que les fautes et même les doubles fautes de service sont choses rares chez la championne allemande. Oui également pour ce deuxième set un peu plus disputé après le septième jeu, lorsque la belle Sud-Américaine réussit à remonter à 5-5 avant de disputer le tie-break.

Une mise en garde

« Je savais que je pouvais gagner sans jouer mon meilleur tennis », avouait Graf après avoir expédié le match en une heure trente-six minutes, comme pour donner raison aux déserteurs. Contente de gagner en deux sets, mais déçue d'avoir dû jouer les prolongations, la « reine » affirmait qu'elle avait *« fait du bon tennis jusqu'à présent »*. Un avertissement pour sa future adversaire. Une mise en garde à la petite Soviétique Natalia Zvereva, dans ce sport où tous les propos participent au combat.

Car Steffi veut remporter une nouvelle fois les Internationaux de France. Ce n'est pas seulement son statut actuel de première dame du tennis qui la motive, mais essentiellement le besoin d'être couronnée une deuxième fois au même endroit. Persuadée qu'elle frappe mieux la balle et dispose d'un service supérieur cette saison, elle envisage la rencontre de samedi avec optimisme. *« Zvereva va devoir beaucoup bouger sur le court pour suivre mon jeu »*, lance-t-elle, ayant déjà effacé de sa mémoire l'épisode Sabatini.

Steffi monte les marches qui conduisent au podium sans tourner la tête. Gaby, elle, décide de continuer à travailler son service, car elle pense pouvoir encore l'améliorer.

A Wimbledon, dans quelques semaines, elle tentera à nouveau sa chance. En attendant, puisque, selon son expression, *« demain est un autre jour »*, Sabatini va reprendre sa place aux côtés de Graf pour essayer de gagner le double. Les petites filles cruelles ne pensent décidément qu'aux victoires.

SERGE BOLLOCH.

LES HEURES DU STADE

Athlétisme

Meeting de Saint-Denis. – Mardi 7 juin.

Cyclisme

Tour d'Italie. – Jusqu'au 12 juin

Critérium du Dauphiné libéré. – Jusqu'au 5 juin.

Escrime

Championnats de France Nice. – Jusqu'au dimanche 5 juin.

Football

Championnat de France. – 38e et dernière journée samedi 4 juin (Canal Plus, 22 h 15, Lens-Niort en différé).

Championnat d'Europe des nations. – Allemagne-Italie, vendredi 10 à Düsseldorf (TF 1, 20 h 15, en direct).

Coupe de France. – Demi-finales retour. Mercredi 8 juin.

Natation

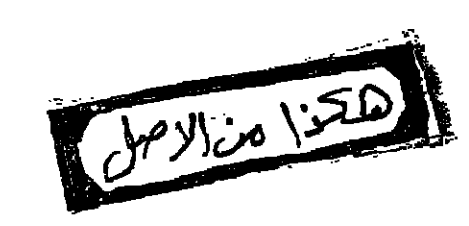
Meeting international de Monaco. – Jusqu'au dimanche 5 juin (FR 3 à 15 h 40).

Tennis

Internationaux de France Roland-Garros. – Samedi 4, finale Dames (FR 3, 14 heures). Dimanche 5, finale Messieurs (A 2, 14 h 40).

Voile

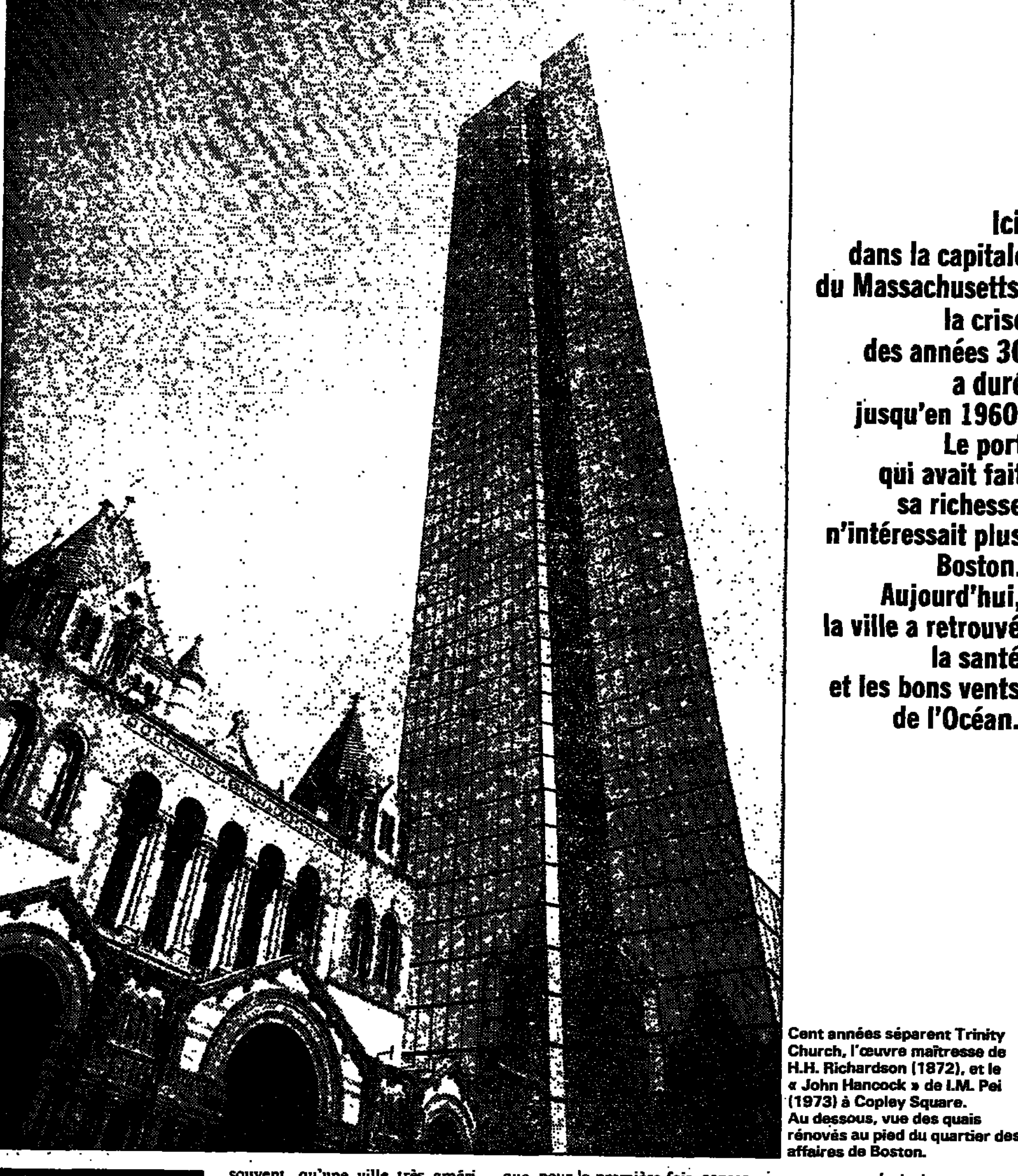
Transat anglaise en solitaire. – Départ dimanche 5 juin de Plymouth.



Le Monde
SANS VISA

Boston avec vue sur l'Océan

Ici, dans la capitale du Massachusetts, la crise des années 30 a duré jusqu'en 1960. Le port qui avait fait sa richesse n'intéressait plus Boston. Aujourd'hui, la ville a retrouvé la santé et les bons vents de l'Océan.



Cent années séparent Trinity Church, l'œuvre maîtresse de H.H. Richardson (1872), et le « John Hancock » de I.M. Pei (1973) à Copley Square. Au dessous, vue des quais rénovés au pied du quartier des affaires de Boston.

par Michèle Champenois

ON ne songe généralement pas à aborder l'Amérique à Boston, et l'on a tort. Le deuxième port de la côte Est, qui vit arriver les immigrants comme New-York, est mieux qu'une digne entrée sur le continent, et si le *skyline* n'y est pas aussi connu ni aussi spectaculaire, il a au moins l'immense avantage de pouvoir être saisi dans son entier par un voyageur un peu attentif qui aurait soin de prendre, à Logan-Airport – construit en grande partie sur l'eau, face au centre-ville, – la vedette-navette qui le fera accoster, sept minutes plus tard, au pied des gratte-ciel du quartier des affaires, sur l'un de ces pontons refaits à neuf où se joue l'avenir de la cité. Et tant mieux si c'est le soir et que la ville scintille sur les eaux noires.

Engoncée dans des équipements portuaires dont elle n'avait plus l'usage, la capitale du Massachusetts a entrepris, il y a une dizaine d'années, d'en évincer les activités dépassées, d'en dégager les perspectives et de se refaire une beauté en front de mer. Le résultat est inégal, mais l'avance des travaux spectaculaire. Et, pour en finir avec l'autoroute surélevée dressée dans les années 50, elle a fait adopter par le Congrès un projet de route à six voies enterrée et un nouveau tunnel sous la baie qui coûtera 3 milliards de dollars et dix années de travaux... mais qui achèvera de réconcilier la ville et son océan.

Aborder Boston par la mer, aller au bureau en bateau, c'est la formule qu'ont déjà choisie trois mille personnes par jour depuis que, il y a trois ans, des lignes régulières ont été mises en service entre le centre des affaires et certains quartiers résidentiels au sud de la ville, du côté de Cape-Cod. Une activité gérée par des sociétés privées (et subventionnée à ses débuts) dont le succès – + 36 % de fréquentation en un an, « sans marketing » – rend les responsables inquiets de ne pas pouvoir répondre à la demande.

Voilà, trente ans après la suppression des ferries dans la baie, un signe de renouveau dans une ville qui a vu, jusqu'au début des années 60, les industries la quitter et n'être remplacées par rien. Mais, capitale de l'intelligence universitaire et riche des cerveaux entraînés à Harvard et ailleurs, Boston n'était pas perdue : les industries de pointe, la high-tech, se posaient le long de la route 128, la grande rocade qui enserre l'agglomération. Le centre-ville aurait pu, après des décennies de méfiance entre l'establishment financier yankee et une classe politique catholico-irlandaise, se vider tout à fait. Il n'en fit rien. Secoué par une rénovation, brutale sur le coup, mais finalement efficace, il abrite aujourd'hui la deuxième place financière de la côte Est.

La révolution à l'heure du thé

Si l'on n'en finit pas, dans les conversations, de regretter les « *tatoo parlors* » et les « *burlesque theaters* » de Scollay Square, l'ancien quartier chaud de l'ancien port, chacun sait que la ville eut la chance de bénéficier alors de circonstances exceptionnelles : un John Kennedy à la Maison Blanche et une volonté fédérale de s'intéresser budgétairement au sort des villes, de leurs quartiers délabrés et de leur équipement avec une générosité qui ne résistera pas à la rigueur reaganienne.

Le City Hall, terminé en 1969 – à l'issue d'un concours, – est le témoignage le plus visible de ces années-là et reste, vingt ans après son achèvement, un monument très remarquable, ce qui, pour les années 60, en Amérique ou en Europe, est plus que rare. Chaque période de l'histoire récente de la ville est d'ailleurs marquée par un édifice (notre I.M. Pei du Grand Louvre en a signé plusieurs), mais, ce qui est symbolique dans ce City Hall, c'est qu'il soit là, tellement central, signe extérieur d'une spécialité bostonienne : le mariage heureux de l'urbanité et de la démocratie.

Boston est à l'histoire américaine – on ne peut l'oublier – ce que la Bastille est à celle de la France. C'est la ville où l'histoire s'invite comme on vient prendre une tasse de thé. L'incident connu sous le nom de « Boston Tea Party » n'a rien à voir avec les délicates manières des héroïnes de Henry James, qui habitaient les maisons de brique les plus élégantes et les plus chères du pays, à Beacon Hill ou dans le quartier de Back Bay. Non, il désigne cette soirée froide de décembre où, révoltés contre l'abus de taxes que la couronne britannique faisait peser sur les importations alimentaires, quelques patriotes firent boire la tasse à une cargaison de thé venue d'Angleterre, déclenchant ainsi une guerre qui devait aboutir, en juillet 1776, à la proclamation de l'Indépendance.

Cette scène est reproduite façon musée Grévin dans un bateau ancré dans le port, et tout jeune Américain est invité à refaire le geste libérateur en jetant à l'eau un symbolique ballot... que l'on remonte à l'aide d'une corde pour le suivant. Si Boston reçoit chaque année 5,5 millions de touristes, ce sont en majorité des Américains venus se ressourcer le long du Freedom Trail, un itinéraire marqué au sol qui relie entre eux les sites majeurs de la « révolution ».

Mais cette cité chargée d'histoire est aussi un modèle urbain, comme le souligne Anthony Tappé, architecte et fin connaisseur de Boston. Pas tant une ville à l'européenne, comme on le croit souvent, qu'une ville très américaine, où les valeurs urbaines du Vieux Monde auraient été préservées ou même exaltées. Le site extrêmement tourmenté a été amplement corrigé par l'homme, qui, arasant des collines, comblant des baies marécageuses, a donné forme à ce territoire pour mieux exploiter le site portuaire ; une exigence de qualité fera dessiner, au dix-neuvième siècle, par Olmsted (le créateur de Central Park à New-York), le quartier résidentiel de Commonwealth Avenue et de Back Bay ; le sens de l'esprit public, enfin, fait de Boston une des rares métropoles du continent qui, malgré des hauts et des bas, n'ait jamais été moralement abandonnée par ceux qui l'habitent.

Quand Michael Dukakis, gouverneur du Massachusetts et candidat à la Maison Blanche du Parti démocrate, quitte son bureau du Capitole de Boston (en songeant peut-être à celui de Washington), il longe sur le flanc de la « colline du phare » (Beacon Hill, site initial de la ville), un lieu unique, le Boston-Common, parc public où courent des écureuils gris, et qui était, dès 1634, la prairie communale où paissait le bétail des premiers Bostoniens. Un espace vert, comme on dit aujourd'hui, vieux de trois siècles et demi.

Les dollars du patrimoine

C'est le bon côté du conservatisme d'une ville où l'on attendait, autrefois, quelques années avant d'adopter les modes vestimentaires lancées à New-York et qui souffre, maintenant encore, d'être, à moins d'une heure d'avion, à mille lieux des avant-gardes et de l'audace.

Les voix que l'on entend le plus distinctement, à Boston, sont celles des associations de sauvegarde. Même si Susan Park, présidente de la Boston Preservation Alliance, installée dans l'ancien City Hall (à côté d'un restaurant fameux et français), qui fut sauvé de la pioche des démolisseurs et fit figure de pionnier de la réhabilitation, se lamente que la ville « *a beaucoup perdu* », le visiteur est, lui, ravi des rapprochements qu'il découvre à chaque coin de rue entre une modernité sobre et ces églises de brique blanc et or dont la Nouvelle-Angleterre a le secret. On remarque aussi que c'est ici que, pour la première fois, conservation des monuments et rentabilité commerciale ont fait, contre toute attente, un mariage réussi.

C'était dans les années 70, l'hôtel de ville était pratiquement seul sur son esplanade, face à un grand bâtiment administratif si peu sûr de lui qu'on le construisait par phases, et le maire de l'époque attribua à la Rouse Company, qui gagnait sa vie en multipliant les centres commerciaux en banlieue, le bel édifice construit au début du dix-neuvième siècle, le Quincy Market, près de Faneuil Hall, et des entrepôts en brique dont personne ne savait que faire. La halle en pierre, discrètement néoclassique, fut transformée en une gigantesque galerie gourmande, où les salades de fruits exotiques alternaient avec les baguettes de pain à la française et mille variétés culinaires à consommer sur place, ou sur les bancs posés à l'extérieur.

Les employés des gratte-ciel voisins et les touristes de plus en plus nombreux firent le succès sans précédent de ce centre commercial en plein air en pleine ville, dont l'Amérique n'avait pas d'autre exemple. D'autres villes, par la suite, s'en inspirèrent. Mais Faneuil Hall et Quincy Market avaient surpris tout le monde.

« *Traditionnellement, les Américains n'ont pensé la ville que comme un endroit de passage, un lieu pour les immigrants* », dit Holmer Russell, du Boston Redevelopment Authority, qui, avec trois cents personnes, met au point, applique, contrôle, la politique d'urbanisme de la ville. C'est pourquoi on attendit si longtemps pour penser à la rendre aimable, fréquentable. Aujourd'hui, c'est un peu l'excès inverse, selon Rafael Moneo, patron de l'école d'architecture à Harvard, Espagnol et donc observateur européen de la ville américaine. « *C'est un peu comme si on voulait assurer, par la jouissance de la ville, l'égalité que l'on ne peut fournir autrement. La ville comme un bien de consommation auquel tout le monde aurait droit.* » Jusqu'à l'excès et jusqu'à l'artifice.

Si le jugement est sans doute trop sévère, il est vrai pourtant que la transformation des anciens docks, tout au long du front de mer, en fait un vaste parc d'attractions urbaines. Même si l'on prend soin de construire logements autant que bureaux, commerces de proximité, la présence des bateaux, des marinas, des musées et des aquariums insiste sur le côté « temps libre » de cette société de loisirs à laquelle nous sommes supposés aspirer.

(Lire la suite page 18.)

Boston avec vue sur l'Océan

(Suite de la page 17.)

Les terrains de la Navy sont ainsi devenus un National Historical Park que l'on visite, mais l'on peut aussi habiter d'anciens entrepôts, les promoteurs ayant été invités à apporter leur concours à cette rénovation. La crise de l'énergie, la redécouverte des vertus des centres-villes ont bénéficié à Boston avant qu'elle ait eu le temps de se déprimer trop gravement, et le retour du balancier, soutenu par la croissance économique et financière, a été très rapide.

L'architecture y trouve-t-elle son compte? Si Boston, décrite par ses édiles comme une *walking city*, reste une ville où il fait bon marcher, où s'offrent au promeneur des atmosphères très variées, des ambiances intéressantes, les « monuments » de l'architecture contemporaine ne sont pas à chercher parmi les constructions les plus récentes.

Dans le quartier des affaires, où le tracé « médiéval » des rues s'accommode des médiocres spéculations des dernières années (seize immeubles de plus de 130 mètres de haut depuis seize ans), on commence à voir émerger des hybrides d'une race pataude : façades conservées pour séduire les associations de défense et les comités de salut public du patrimoine et, plaquées derrière et largement au-dessus, le vitrage neutre qui fait le bon immeuble de bureaux.

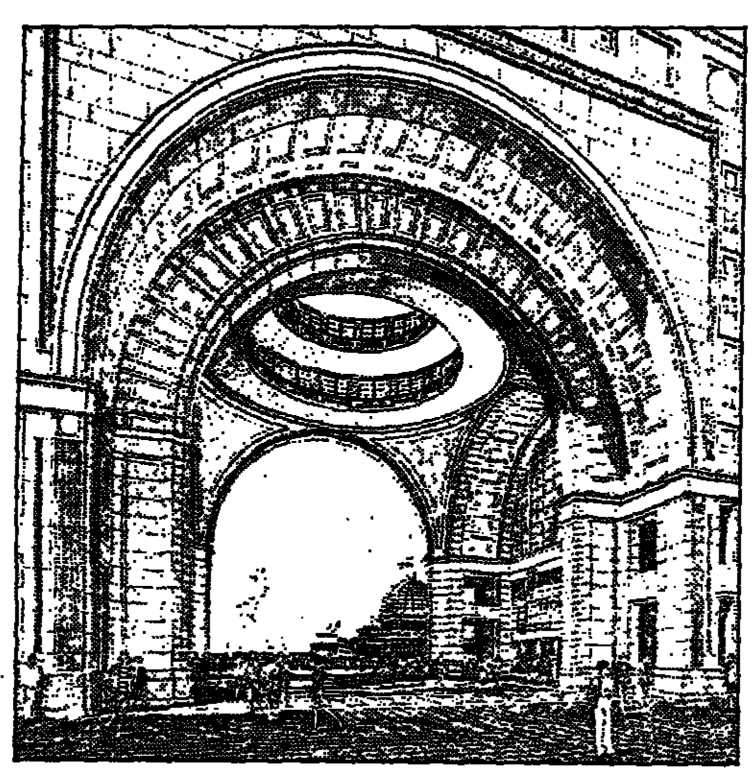
Là où Méridien, la filiale d'Air France, avait fait œuvre de pionnier courageux en installant son hôtel dans une ancienne banque – et son restaurant très sélect dans l'ancienne salle des guichets – se développe maintenant une sorte de manie du compromis où la silhouette urbaine devient confuse et illisible. Si l'on ajoute à cela que les rez-de-chaussée de l'hypercentre sont exclusivement occupés par ces boulangers de la bureaucratie que sont les officines de photocopie (l'une de ces chaînes s'appelle plaisamment « Call the Cops », c'est-à-dire Appelez les flics), on perçoit que l'animation urbaine n'y est plus que très pauvre en surprises.

I. M. Pei dans ses œuvres

Boston peut toutefois s'enorgueillir de posséder le plus élégant gratte-ciel des années 70, celui que I. M. Pei a dressé près de Copley Square pour le compte de la John Hancock Company, une société d'assurances bien placée pour évaluer les dommages et les risques que lui faisait courir une mauvaise adaptation des vitres de la façade qui tombaient comme feuilles à l'automne et obligèrent pendant des années à détourner la circulation des piétons au pied de l'édifice. Maintenant que ce grave « désordre », comme disent les ingénieurs, est réparé et l'affaire jugée, on peut prendre du recul et admirer, en particulier, le profil étroit qui fait de cet immeuble une lame, la silhouette jamais égalée de cette flamme de verre.

I.M. Pei a plutôt beaucoup construit à Boston, où il étudia : plusieurs bâtiments sur le campus de l'université, de l'autre côté de Charles River, et, à l'autre extrémité de la ville, au bord de l'océan, cette nécropole moderne qu'est la bibliothèque Kennedy, d'abord lieu de conservation des archives pour les chercheurs, devenue surtout un lieu de pèlerinage pour les admirateurs du président assassiné.

Le goût de l'architecte pour les grandes voûtes vitrées n'est pas né du dernier Louvre, et on y remarquait déjà qu'il avait su créer par le vide et le ciel un espace à la mesure de l'émotion attendue des visiteurs. Son dernier travail dans cette ville, où il a signé, dans les années 60, un grand ensemble aux lignes pures pas encore démodé – le Christian Science Center, – est une extension du Musée des beaux-arts. Il y a à Washington une *East Wing* fameuse ; ici, c'est d'une *West Wing* qu'il s'agit, galerie de lumière sous une voûte en berceau et, en attendant le reste du projet non encore construit, une salle de café et une grande librairie qui faisaient défaut à ce vieux musée, à la fois ample et familier.



La coupole style « Beaux-Arts » du dernier ensemble construit sur le port de Boston, à Rowes Wharf, où accostent les vedettes venues de l'aéroport.

A la question de savoir s'il y aurait, à Boston plus qu'ailleurs, une élite éclairée patronant l'architecture et les beaux-arts, I.M. Pei répond que « *les grandes familles n'exercent plus ce genre de pouvoir* » et que c'est, ici comme partout, le règne des promoteurs. « *Pour un Seagram Building* [l'œuvre de Mies Van der Rohe à New-York vient d'être classé monument historique], *il y a*, dit-il, *cent mauvaises copies.* » Et s'il n'y a, à Boston, aucun bâtiment d'I.M. Pei dont il puisse avoir honte, on ne peut pas en dire autant de ses confrères new-yorkais, les fameux Philip Johnson et John Burgee.

Dans la ville de H.H. Richardson, maître du style « romanesque », l'art roman réécrit qui fit fureur au dix-neuvième siècle et dont Boston garde la célèbre Trinity Church, cette ville où Philip Johnson lui-même donna il y a quelques années à la grande bibliothèque une extension tout en finesse et en justesse de proportions, les deux complices viennent de larguer International Place, un ensemble de cinq bâtiments dont trois tours de différentes hauteurs (seule la première est terminée) rassemblées autour d'une grande coupole vitrée. Un éclectisme sans chaleur qui associe les grands lampadaires 1900 et le hall de marbre noir et blanc à des façades minces comme du papier à cigarette où les fenêtres affectent un « motif palladien », mais qui ne rime à rien.

« *Boston is not Houston* », grondent les amateurs, furieux d'être pris pour ces terres de mission de l'architecture tape-à-l'œil qui ont pu, parfois, bénéficier au moins de blagues d'une autre tenue.

Dans un sursaut de dignité, « la vieille dame assise au soleil » *(The Old Lady sitting in the sun)* a très mal pris ce geste cynique et médiocre de trois tours prétendant former un « village », une « citadelle », avec 170 000 mètres carrés de bureaux. Excédé par les attaques de ses confrères et leurs questions sur l'insertion du bâtiment dans le quartier lors d'un colloque à l'université de Virginie, Philip Johnson avait répondu : « *Comment voulez-vous caser ces satanés millions de pieds carrés à un endroit de la ville où ils n'ont rien à faire ?* »

Aujourd'hui, c'est promis, c'est fini. Un plan de restriction des hauteurs – quelle autre ville américaine pourrait imaginer pareille entrave à la liberté d'entreprendre? – a été mis au point par le Boston Redevelopment Authority et adopté par le maire. Lancé sur le marché par son promoteur, Don Chiofaro, par une semaine de festivités inspirées, disait-il, des cérémonies du trois cent cinquantième anniversaire de Harvard, International Place serait donc le dernier projet de son acabit. Seules deux zones bleues (près des gares du Nord et du Sud) auront droit à des immeubles de plus de 400 pieds (130 mètres environ). Ailleurs, on préservera un « héritage unique ». Sans doute en donnant libre cours au désir de faire ancien qui semble être la dernière lubie : qui dirait que le Boston Harbor Hotel et sa coupole qui évoque celle du MIT ont été inaugurés, sur Atlantic Avenue, il y a seulement quelques mois et que le style anglais de ses salons est de la dernière fraîcheur ? « *Aujourd'hui, tout le monde est postmoderne*, dit I.M. Pei. *Nous vivons une période postmoderne. Mais il y a une différence entre s'inspirer de l'exemple des anciens et les copier.* »

Quant à Kallmann et McKinnel, dont le style brutaliste néo-corbuséen qui les fit gagner en 1961 le concours du City Hall s'est largement adouci au cours des années (ils terminent actuellement un énorme chantier, celui d'un centre de congrès qui doit aider Boston à être une ville encore plus active économiquement), ils professent la discrétion : « *A une époque où tout le monde vocifère, il est bon de murmurer... Si vous construisez un tel dôme pour un simple hôtel, que ferez-vous le jour où on vous commandera une cathédrale ?* » C'est, disent-ils, « *overdressed* », cette notion si britannique que le mot « endimanché » traduit imparfaitement et qui, en tout cas, désigne ceux qui n'ont pas choisi la bonne tenue.

En attendant, les clients du Boston Harbor Hotel (construit par l'agence SOM de Chicago) jouissent d'une vue sur le port (et à l'arrière sur l'autoroute surélevée) et, dès qu'ils quittent les profonds canapés, croisent dans les couloirs des « *golden boys* » en peignoir. Après la gymnastique cérébrale, place à la gymnastique! Après l'orage dans les cerveaux, le sauna.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

Carnet de route

VOYAGE

Air France propose depuis l'an dernier un Paris-Boston sans escale, le jeudi et le dimanche, au départ de Roissy. Le tarif « visite » (de 14 jours à 2 mois, paiement et réservation simultanés) est fixé à 3 990 F aller-retour. Pour éviter, en débarquant, les embouteillages et les tunnels, prendre la navette maritime entre Logan Airport et Rowes Wharf (5 dollars la traversée, durée 7 minutes, minibus entre l'aérogare et le quai d'embarquement désigné par l'indication « water shuttle »).

SÉJOUR

Situé en plein centre, l'hôtel Méridien a été aménagé dans un édifice classé, l'ancienne Federal Reserve Bank. Il offre 326 chambres dont beaucoup sont différentes à cause de la configuration de l'édifice. La brasserie est dans un patio sous verrière et le restaurant élégant, « Julien » (chef, Gérard Vié, des Trois Marches à Versailles), dans l'ancienne salle monumentale des guichets. Piscine, sauna et salles de congrès. Méridien Boston, 250 Franklin Street, Boston, Mass. 02110. Tél. (617) 451.19.00.

Jet'Am, filiale d'Air France, propose un séjour combiné Boston-New-York pour un forfait de 5 850 F (5 500 F jusqu'au 25 juin) qui comprend les vols et les nuits d'hôtel (4 à Boston, au Midtown Hotel, 3 à New-York au Century Paramount). Le forfait coûte 8 600 F si l'on veut séjourner au Méridien, dans les deux villes. Enfin, un nouveau forfait intitulé « Jet executive » (dans les agences Air France et les agences de voyages) comprend le vol et une nuit d'hôtel pour 5 930 F (245 F par nuit supplémentaire). Ces prix s'entendent en chambre double.

Ouvert il y a quelques mois, le Boston Harbor Hotel (70 Rowes Wharf, Boston, Mass. 02110. Tél. 617 439.70.00) offre 230 chambres (catégorie luxe), des restaurants, des salons et un bar décorés à l'ancienne en style anglais. Si l'on veut saisir l'atmosphère du chic bostonien, on peut déjeuner, ou prendre le brunch du dimanche, au prestigieux Parker House (60 School Street), dans un authentique décor du début du siècle.

VISITES

La ville se visite aisément à pied, et le métro est parfaitement fréquentable (pour aller au Museum of Fine Arts, par exemple, ou à Harvard, de l'autre côté de la rivière, à Cambridge).

Le centre d'information (Visitor Information Center, Tremont Street) distribue des brochures très précises sur divers itinéraires : Freedom Trail ; ouvert plus récemment, le « Black Heritage trail », qui commence à la plus ancienne église réservée aux Noirs ; « Harborwalk », à partir de State Street (National Park Service Visitor Center, 15 State Street) et du Old State House, construit en 1713.

A Charlestown, sur la rive nord de Charles River, le « Navy Yard » est aménagé comme un grand parc d'intérêt historique où l'on vous dit tout des chantiers navals militaires qui ont mis à flot, pour la dernière fois en 1975, l'USS Constitution.

L'association Boston by foot (77 North Washington Street, tél. : 617 367-23-45) propose des promenade commentées, notamment dans les quartiers de Beacon Hill et de Back Bay, où l'architecture du dix-neuvième siècle, civile et monumentale, est le mieux représentée.

Plus attentive à l'architecture contemporaine, mais très active et bien organisée, la Boston Society of Architects (305 Newbury Street, Boston, 02115) a ouvert une librairie : 66 Hereford Street, Boston 02115. Tél. : 262-27-27.

Il y a, bien sûr, un observatoire au sommet du John Hancock (240 mètres), ouvert jusqu'à 11 heures du soir. Et, pour rompre avec la modernité, ne pas manquer le « palais » néo-Renaissance d'Isabella Stewart Gardiner (280, the Fenway), dans le même quartier que le Musée des beaux-arts.

Le Musée John-Kennedy est situé à Columbia Point (Boston, Mass. 02125, information au 929-45-23) au sud de la ville, près de l'université du Massachusetts. Accès par les transports publics et une navette.

LIVRES

Houses of Boston Back Bay, 1840-1917, par B. Bunting, Harvard University press, Cambridge.

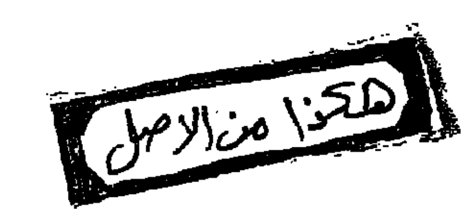
Henry Hobson Richardson and his Works, Mariana Griswold van Reusselaer, Dover books.

Architecture Boston. Introduction de W.M. Whitehill. The Boston Society of Architects.

Dans leur nouvelle présentation à couverture souple, les Guides bleus (Hachette) viennent de publier un *Etats-Unis, côte est* (880 pages, 200 F), qui consacre plusieurs pages à Boston et décrit les découvertes à faire en Nouvelle-Angleterre.

RENSEIGNEMENTS

Office du tourisme des Etats-Unis, 23, place Vendôme, Paris-1er. Tél. : 42-60-57-15 de 13 h à 17 h.





Folies jamaïcaines

Il vaut mieux parler anglais sur cette île tropicale voisine de Haïti et de Cuba. Anglophone, membre du Commonwealth depuis son indépendance en 1962, la Jamaïque reçoit surtout des visiteurs américains. Les Français la découvrent peu à peu, notamment depuis l'installation à Paris d'un office de tourisme de la Jamaïque (c/o Target, BP 614.08, 75367 Paris Cedex 08, tél. : 45-61-90-58).

Une forme séduisante de séjour consiste à y louer une chambre d'hôtel ou, mieux, une villa. Californiennes ou coloniales, ces dernières ont en commun d'ouvrir leurs fenêtres sur les plus beaux paysages de la mer des Caraïbes.

Deux tour operator en proposent. Kuoni, d'une part, confectionne des voyages sur mesure avec location de villas de style « british », datant du début du siècle, et met à la disposition de ses clients français les programmes Kuoni Angleterre, nettement moins chers.

A titre indicatif, un séjour d'une semaine au Plantation Inn, l'un des meilleurs hôtels de la Jamaïque, coûte environ 13 200 F par personne en demi-pension, vols aller et retour compris (départs de Paris ou de Londres). S'adresser à l'agence Kuoni Opéra (12 boulevard des Capucines, 75009 Paris, tél. : 47-42-83-14, M. Cohen).

Zénith (14, rue Thérèse, 75001 Paris, tél. : 42-96-38-20) inscrit également cette destination dans son catalogue. Magnifiques villas avec plage privée (une semaine avec vols et transferts : 10 435 F par personne sur la base de huit personnes) et d'autres, plus simples, rattachées à un hôtel. Une semaine en demi-pension au même Plantation Inn, vols également inclus, coûte, ici, 10 600 F.



XAVIER ZIMBARDO

L'Inde et les photographes

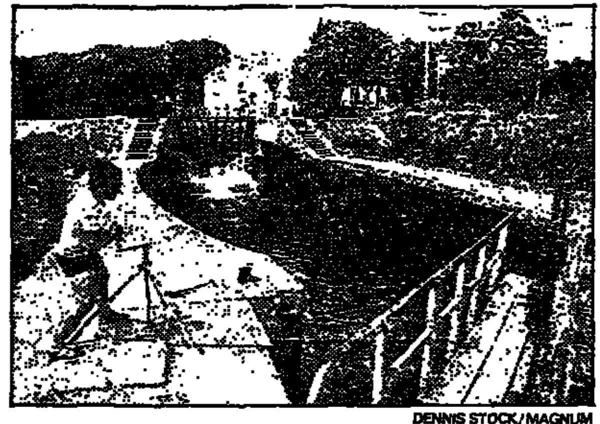
Objectifs en bon état et réserve de pellicules pour ce séjour en Inde d'une durée de plus de deux semaines que lance l'Association française des amis de l'Orient, (19, avenue d'Iéna, 75116 Paris. Tél. : 47-23-64-85 et 47-20-33-09). Car il s'agit ici non plus de photographier le pays dans le désordre ou de suivre ses seules impulsions, mais bien de s'engager dans un véritable exercice de photojournalisme sous la direction d'Anne-Marie Butzbach, photographe et professeur d'histoire de l'art.

Du nord au sud, un regard de professionnel sur quelques-uns des aspects les plus prestigieux de l'Inde : l'islam abordé à travers la magnificence des Grands Moghols à Agra, l'hindouisme en son lieu le plus sacré à Bénarès, et l'autre réalité, celle des foules indiennes, à Calcutta. Plus au sud, plongeon dans l'Inde médiévale : Bhubvaneshvar, Konarak, Puri. Un montage audio-visuel sera réalisé en commun à la fin du voyage.

Ce voyage de dix-huit jours aura lieu du 30 octobre au 16 novembre. Température agréable d'après-mousson dans le Nord, quelques pluies possibles dans le Sud. Les voyageurs séjourneront dans des hôtels de première catégorie. Ils effectueront des trajets en avion et un parcours de courte durée en train de Delhi à Agra. Prix de ce circuit : 20 500 F.

Les vélos de Glamorgan

Un peu avant l'autre, l'Europe de la bicyclette se met en selle. Voici une proposition de voyage qui devrait plaire aussi bien aux amoureux de la « petite reine » qu'aux amateurs de promenades un peu sportives hors des frontières de l'Hexagone. L'idée est galloise et vient tout droit de Cowbridge, un petit patelin dans le sud du pays. Elle a été déposée par Cathy Long qui met à la disposition des mollets internationaux un garage de vélos dernier cri pour filer sur les routes et les sentes herbeuses de l'une des plus pittoresques vallées du territoire, celle de Glamorgan.



DENNIS STOCK/MAGNUM

Le tour peut commencer n'importe quel jour de la semaine et les bagages peuvent être transportés séparément. Le prix, 1 250 F environ, comprend la location des vélos, les cartes routières détaillées, le dîner le jour de l'arrivée et cinq nuits avec petits déjeuners. Le logement, dans des *bed and breakfast* ou des fermes, est en général choisi pour la chaleur de l'accueil et l'affabilité des habitants. Les demeures sont souvent situées en pleine campagne. Renseignements et réservations directement aupès de l'organisatrice : Cathy Long, Pedalsome Tours, The Lodge, City, Cowbridge, South Wales CF7 7RW, Angleterre. Tél. : 4463-3378.

Eau douce au long cours

Si l'on peut encore s'en aller naviguer sur les canaux français sans la fameuse balise de détresse Argos, il serait néanmoins hasardeux de partir à leur découverte sans un minimum de matériel, ne serait-ce qu'une carte plutôt bien faite pour savoir s'il convient de tourner à droite (tribord) ou à gauche (babord) quand, sur le canal latéral de la Marne, par exemple, on veut virer sur Reims ou sur Epernay. Existait-elle seulement ? En tout cas la voici, complète et précise, vaste et claire, éditée en collaboration par l'Office national de la navigation et les éditions du Plaisancier (BP 27, 69641 Caluire, Cedex. Tél. : 78-23-31-14).

Ce travail couvre dans son entier le réseau fluvial français et la plus grande partie de celui de la Belgique. Un tableau rassemble les dimensions des bateaux pouvant circuler sur les différentes voies d'eau. Kilométrage et nombre d'écluses sont précisés.

Sont également indiqués les principaux lacs, les plans d'eau aménagés pour la voile et le motonautisme, les principaux ports de commerce et de plaisance, les ouvrages d'art exceptionnels tels que le pont-canal de Briare ou le plan incliné d'Arzviller et les canaux et les rivières anciennement navigables. Echelle : 1/1 428 000 et format 67×82 cm. En vente au prix de 70 F à l'Office national de la navigation, 2, boulevard Latour-Maubourg, 75007 Paris, tél. : 45-50-32-24, et dans les librairies spécialisées.









JEUX

échecs

Nº 1283

BORIS GELFAND

(Championnat d'Europe des Juniors, 1988)

Blancs : R. LEVY (Israël)
Noirs : B. GELFAND (URSS)
Défense est-indienne. Système Saemisch.

1. d4	Cf6	18. Fg5(j)	Fxb3!!(k)
2. ç4	g6	19. Fxd8	Tbxd8
3. Cç3	Fg7	20 Dç3(l)	Fxé5
4. é4	d6	21. Dxb3(m)	Tf-é8!(n)
5. f3	0-0	22. Fd3	Fxa1
6. Fé3	Cç6	23. Fé4	Fé4!(o)
7. Dd2	a6	24. Rf1 (p)	Cé5
8. Cg-é2	Tb8	25. g3 (q)	Cç4
9. a3 (a)	Fd7 (b)	26. Rg2	Cé3+
10. b4	b5 (ç)	27. Rh3 (r)	Té5! (s)
11. ç5 (d)	é6	28. g4	h5!
12. çxd6 (é)	çxd6	29. Fxg6 (t)	hxg4+
13. Cç1	é5	30. Rg3 (u)	Cç4
14. Cb3 (f)	d5!! (g)	31. Fé4	gxf3
15. éxd5 (h)	Cxd5!! (i)	32. Dxf3v)	f5!
16. Cxd5	Fé6	33. Dh5 (w)	f4+
17. dxé5	Fxd5	34. abandon.	

NOTES

a) Ou 9. Tç1, Fd7 ; 10. b3, b5 ; 11. çxb5, axb5 ; 12. d5, Cé5 ; 13. Cd4, Dé8 ; 14.a 3, é6 ; 15. Fé2, éxd5 ; 16. éxd5 et les Blancs sont légèrement mieux (Dlugy-Fedorowicz, New-York 1984). Ou 9. h4, b5 ; 10. h5, Té8 ; 11. g4, b4 –si 11..., é5 ; 12. hxg6, fxg6 ; 13. d5, Cd4 ; 14. Cxd4, éxd4 ; 15. Fxd4, Fxg4! ;16. Fg2, Fh5 ; 17. 0-0-0 avec un petit avantage aux Blancs – ; 12. Cd5, é5 ; 13. hxg6, fxg6 ; 14. Fh6, Fh8 ; 15. Fg5, éxd4 ; 16. 0-0-0 (Christiansen-Watson, USA, 1984). Ou bien encore 9. h4, h5 ; 10. 0-0-0, b5 ; 11. Cd5, bxç4 ; 12. Cxf6+, Fxf6 ; 13. g4, Cb4 ; 14. Cç3, ç5 ; 15. Fç4, çxd4! ; 16. Fxd4, Dç7 ; 17. Fb3, Fé6 ; 18. Fxf6, Fxb3 ; 19. axb3, éxf6 ; 20. gxh5, Da5! ; 21. Rb1, Dh5 ; 22. f4, f5 ; 23. Th-g1! avec égalité (011-Gelfand, URSS, 1984).

b) 9..., é5 et 9..., Cd7 sont aussi à envisager ainsi que 9..., b5 comme dans la partie Dlugy-Kouatly (1986) : 10. çxb5, axb5 ; 11. d5, Ca5 ; 12. Cd4, é5!

ç) Byrne conseille 10..., é5.

d) Contre Fedorowicz en 1984 (5e du match), Dlugy répondit par 11. çxb5. Après 11..., axb5 ; 12. d5, Cé5 ; 13. Cd4, é6 ; 14. Fé2 (14. dxé6, fxé6 ; 15. Cdxb5, Ch5 n'est pas clair), Dé8 ; 15. 0-0, Cç4 ; 16. Fxç4, bxç4 ; 17. Tf-é1 les Blancs ont un net avantage.

é) 12. Cç1 donne lieu à une position complexe : 12..., é5 ; 13. d5, Cd4 ; 14. ç6, Fç8 ; 15. Fd3 mais semble préférable à cet échange de pions.

f) Si 14. d5, Cd4!

g) Une manière très énergique de régler le problème des pions centraux tout en ouvrant le jeu.

h) Si 15. dxé5, Cxé5 ; 16. éxd5, Té8 ; 17. Fé2, Cç4 ; 18. Fxç4, Fh6! D'autre part, si 15. dxé5, Cxé5 ; 16. Cxd5, Cxd5 ; 17. éxd5, Té8 ; 18. Rf2, Cg4+! ; 19. fxg4, Fxa1 ; 20. Cxa1, Df6+ ou encore mieux 18.... Cxf3!! ; 19. gxf3, Dh4+ ; 20. Rd1, Txé3! ; 21. Dxé3, Fxd4 ; 22. Dç1, Df6!

i) Une surprise.

j) 18. Cç5 ne vaut pas mieux : 18. ... Cxé5 ; 19. Td1, Fç4.

k) Ce sacrifice spectaculaire de D témoigne de la maîtrise et de la clairvoyance de Boris Gelfand, qui n'a pas encore vingt ans. Les Blancs s'attendaient probablement à la suite 18..., f6 ; 19. éxf6, Fxf6 ; 20. Fxf6, Txf6 ; 21. Cç5, Td6 ; 22. 0-0-0! qui leur donnait un beau jeu ou à 18..., Dd7 ; 19. Td1, Df5 ; 20. Dxd5, Dxg5 ; 21. Dxç6, Dé3+ ; 22. Fé2, Dxb3 ; 23. Dé4.

l) Attaquant deux pièces. Il est possible que la meilleure défense consiste en 20. Dé3, Fxé5 ; 21. Tç1.

m) Si 21. dxç6, Fxa1 ; 22. Fé2, Tf-é8!

n) Et non 21..., Fxa1 ; 22. Rf2 et le R blanc peut se sauver en h3 alors que maintenant si 22. Rf2, Td2+ ; 23. Ré3, Fç3+ ; 24. Rf4, Fxa1 et l'attaque se poursuit. En même temps, les Noirs menacent mat par 22..., Fg3+.

o) Le R blanc doit rester au centre, ce qui compense l'infériorité matérielle des Noirs.

p) Si 24. g4, Cé5 ; 25. h3, Cç4.

q) Si 25. g4, Cxg4.

r) Une erreur grave. Il fallait avoir le courage de jouer 27. Rf2 : si 27..., Tç8 ; 28. h4, Tç3 ; 29. Db1.

s) Menaçant mat.

t) Si 29. g5, Txg5 ; 30. Tç1, Cg2 ; 31. Tç7, Cf4+ ; 32. Rh4, Td-d5 ; 33. Fxd5, Ff6 ; 34. Fxf7+, Rh8 suivi du mat.

u) Si 30. fxg4, Cd5!

v) Si 32. Fxf3, Té3 ; 33. Dç2, Cd2 ; 34. Dxd2, Fé5+ ; 35. Rf2, Txf3+!

w) Ultime erreur mais, de toutes façons, les Blancs n'ont plus de défense : si 33. Df4, Fé3! ; 34. Dh4, Td4 ; 35. Df6, Td6! et si 33. Td1, Txé4 ; 34. Dxf5, Té7!

SOLUTION DE L'ÉTUDE nº 1282
T. DOYSON

(Blancs : Ré1, Té4, Pç6 et f6. Noirs : Rd8, Td5, Pç7 et f7.)

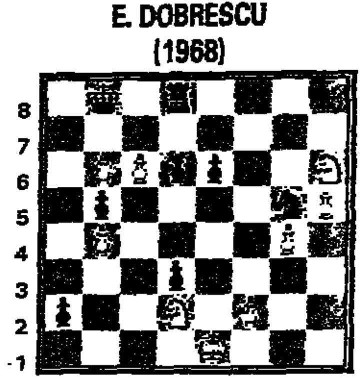
Après 1. Th4 ?, Té5+ et 2..., Té6 les Noirs font nulle.

1. Ta4!, Ré8 ; 2. Th4!, Té5+ ; 3. Rd2!, Rd8 ; 4. Ta4!, Td5+ ; 5. Ré3!, Ré8 ; 6. Th4!, Té5+ ; 7. Rd4 et les Blancs gagnent. Etrange mouvement pendulaire de la T blanche.

CLAUDE LEMOINE.

ÉTUDE Nº 1283

E. DOBRESCU
(1968)



BLANCS (9) : Ré1, Cd2 et h6. Pb4, b6, ç6, f2, g4, h5.
NOIRS (8) : Rb8, Td8, Cg5. Pa2, b5, d6, d3, é6.

Les Blancs jouent et gagnent.

bridge

Nº 1281

PRÉCAUTION SANS RISQUE

Quand les cartes fournies dans la couleur de l'entame peuvent faire croire que l'adversaire va surcouper, il faut chercher s'il n'y a pas moyen de se protéger contre cette éventualité. Mais c'est souvent difficile comme dans cette donne où le déclarant norvégien a gagné un chelem chuté à l'autre table dans un match entre la Norvège et Israël.

Nord : ♠ 7 4 ♡ D 3 2 ♢ R D 9 8 2 ♣ 8 5 3
Ouest : ♠ D 10 8 5 3 ♡ 10 8 4 ♢ 7 6 5 3 ♣ D
Est : ♠ V 9 ♡ V 9 7 6 5 ♢ A V 10 ♣ 9 7 4
Sud : ♠ A R 6 2 ♡ A R ♢ 4 ♣ A R V 10 6 2

Ouest ayant entamé sa quatrième meilleure, le 5 de Pique, pour le 4 du mort et le Valet d'Est, Sud a pris avec l'As de Pique, et il a tiré l'As de Trèfle sur lequel est tombée la Dame de Trèfle sèche d'Ouest. *Comment Stabell, en Sud, a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A TREFLE contre toute défense ?

Réponse :

Il paraît normal de jouer le 4 de Carreau vers la Dame du mort. Ensuite on essaiera de monter au mort *en coupant le troisième Pique.* Hélas! Est surcoupera et le chelem chutera. Alors, après avoir regardé les quatre jeux, vous vous consolerez rapidement en pensant que le chelem était infaisable ou qu'il n'était guerre possible de jouer différemment sans voir les mains adverses.

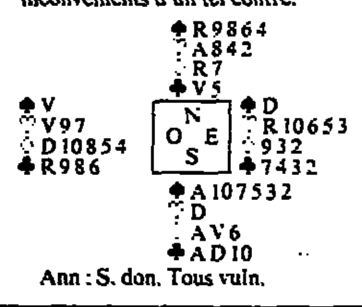
Or voici le raisonnement de Stabell : si c'est Est qui a l'As de Carreau, alors il est possible de gagner même si Est n'a que *deux* Piques !

Ainsi, après les deux As noirs, Stabell a tiré As et Roi de Cœur et le Roi de Pique, puis *il a joué Carreau.* Est a pris la Dame de Carreau avec l'As et il a été obligé de donner la main au mort en jouant atout vers le 8 de Trèfle ou Cœur (vers la Dame), ou Carreau (vers le Roi), et le déclarant *a pu défausser ses deux Piques perdants* sur la Dame de Cœur et le Roi de Carreau !

Si Est avait eu d'autres Piques le résultat aurait été le même.

Un contre suicidaire

Avant de contrer une enchère de contrôle, il faut être certain que ce contre sera utile pour indiquer une entame au partenaire, et il ne faut pas oublier que les adversaires peuvent tirer profit du renseignement qu'on leur fournit gratuitement. La donne suivante publiée par le regretté écrivain Victor Mollo est une illustration spectaculaire des inconvénients d'un tel contre.



Ann : S. don. Tous vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♠	passe	4 ♠	passe
5 ♣	contre	5 ♡	passe
5 SA	passe	6 ♡	passe
7 ♠	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé le Valet de Pique sec, *comment Mollo propose-t-il de gagner* ce GRAND CHELEM A PIQUE contre toute défense ?

Note sur les enchères :

La couleur à Pique étant agréée les enchères de « 5 Trèfles » et de « 5 Cœurs » étaient des contrôles pour aller au chelem, et « 5 SA » était la convention de Joséphine qui demandait au partenaire de déclarer le grand chelem avec *deux des trois plus gros honneurs d'atout.* La réponse négative était « 6 Piques », mais Nord profita de ce qu'il disposait de plusieurs réponses au palier de 6 pour indiquer un gros honneur cinquième en déclarant « 6 Cœurs »...

Courrier des lecteurs

Recherche d'une communication (1268)

Plusieurs lecteurs (Barrat, Bismut, Calvet, Guerin, Kohly, Yalçin...) ont signalé que « Sontag n'avait dû jouer que *quatre* Cœurs du mort et non pas cinq... »

Effectivement, le cinquième Cœur aurait provoqué le... squeeze suicide de sa propre main!

Déduction sur l'entame (1265)

« *Le déclarant*, écrit Delesalle, *aurait pu sans risque faire une levée supplémentaire, même avec quatre Piques en Est, car celui-ci se trouve squeezé à trois couleurs sur l'avant-dernier atout avec le Valet de Pique D 10 9 à Carreau et l'As de Trèfle sec.* »

Non, il peut défausser *un Carreau*, car la Dame seconde suffit à empêcher l'affranchissement de la couleur.

PHILIPPE BRUGNON.

dames

Nº 329

LA TORNADE NOIRE

Tournoi « Côte d'Or » 1987 (Pays-Bas)

Blancs : I. GROSSMAN (Israël)
Noirs : G. HUBNER (Belgique)
Ouverture : Raphaël

1. 32-28	18-23	18. 41-37	21-26
2. 34-30(a)	23x32	19. 42-38	18-22!(g)
3. 37x28	20-25(b)	20. 35-30	13-18
4. 41-37	25x34	21. 28-23(h)	9-13
5. 40x29	12-18	22. 32-28	22-27!!(i)
6. 37-32	7-12	23. 31x22	18x27
7. 46-41	14-20(c)	24. 40-35	13-18!(j)
8. 41-37	10-14	25. 45-40	8-13
9. 44-40	1-7	26. 30-24	11-16
10. 49-44	5-10	27. 50-45	7-11!(k)
11. 40-34	19-23!(d)	28. 23-19(l)	2-7!!(m)
12. 28x19	14x23	29. 19x8	27-32!(n)
13. 44-40(e)	10-14	30. 38x27	17-22!(o)
14. 47-41	20-25	31. 28x17(p)	11x42!
15. 32-28(f)	23x32	32. 48x37	18-23!(q)
16. 37x28	14-20	33. 29x18	20x49!
17. 38-32	16-21	34. 8x17	49-21(r)
		Abandon	

NOTES

a) Sans doute moins séduisant que 2.33-29 (23x32) ; 3.37x28 (20-25) ; 4.41-37 (17-21) ; 5.39-33 (21-26a1) ; 6.44-39 (16-21) ; 7.50-44 (12-17) ; 8.37-32 (26x37) ; 9.42x31 (21-26) ; 10.47-42 (26x37) ; 11.42x31 (15-20) : 12.29-24! (20x29) ; 13.33x24 (19x30) ; 14.35x24!, etc. [Un pion taquin opportun, qui rehausse sans détour ce début de la partie S. BRANDS – B. BOERS du championnat inter-clubs des Pays-Bas, 1987.]

a1) Ou 5.... (15x20) ; 6.44-39 (19-24)! ; 7.37-32 (21-26) ; 8.50-44 (26x37) ; 9.32x41 (10-15) ; 10.41-37 (5-10), etc. [O. MOL-BERISJWILL, championnat du monde, juniors, 1987.] Au deuxième temps, les Blancs fermant parfois le jeu par 2.38-32 et le début demeure soit fermé comme 2.... (12-18) ; 3.42-38 (7-12) ; 4.34-30 (1-7) ; 5.47-42 (18-22) ; 6.31-27 (22x31) ; 7.36x27 (17-21) ; 8.30-25 (21-26) ; 9.40-34 (11-17) ; 10.44-40 (17x21) ; 11.49-44 (12-18), etc. [BORST-CLERC, Tournoi de SOEST, septembre 1987], soit ouvert à partir du huitième temps comme 2.... (12-18) ; 3.31-27 (7-12) ; 4.43-38 (20-24) ; 5.49-43 (14-20) ; 6.37-31 (10-14) ; 7.41-37 (5-10) ; 8.34-29 (23x34) ; 9.39x30 (20-25) ; 10.44-39 (25x34) ; 11.40x20 (15x24) ; 12.27-22 (18x27) ; 13.31x22, etc. [AM. BA-LAURENT, championnat du monde, juniors, 1987.]

b) A cette attaque, les Noirs jugent, par référence à la théorie actuelle, plus fort de poursuivre par 3.... (12-18) puis 4.30-25 (7-12, b1) ; 5.41-37 (17x21) ; 6.37-32 (19-23)! ; 7.28x19 (14x23) ; 8.25x14 (10x19) ; 9.46-41 (21-26) ; 10.41-37 (11-17), etc. [SHONIM-MOOSER, Tournoi « Côte d'Or », août 1987.]

b1) 4.... (19-23)! ; 5.28x19 (14x23) ; 6.25x14 (10x19) ; 7.40-34 (7-12) ; 8.45-40 (1-7) ; 9.50-45 (5-10) ; 10.34-29 (23x34) ; 11.40x29, etc [TISHEL-KVERTH, Tournoi « Côte d'Or », août 1987.]

c) Recherche d'une technicité plus ardue mais plus riche de perspectives séduisantes que l'échange classique 7.... (19-23) ; 8.28x19 (14x34), etc.

d) Après la fermeture 40-34, les Noirs choisissent le meilleur en contrôlant le centre et en enchainant l'aile droite des Blancs.

e) Coupe la voie d'un coup de dame à 49.

f) Les Blancs écartent les Noirs du centre sans pour autant prendre un ascendant positionnel.

g) Les Noirs affinent leur stratégie : enchaînement du centre succédant à l'enveloppement par les deux ailes.

h) Etait-il plus fort de jouer 21.29-23 (18x29) ; 22.34x23 (25x34) ; 23.40x29...?

i) Nouvelle illustration de l'esprit du jeu, du sens de la stratégie, d'un cerveau aux commandes : ce pion taquin à 27 trouve sa pleine efficacité dans l'impossibilité pour les Blancs de le chasser (absence d'un pion à 49) et dans sa capacité à neutraliser deux pions adverses sur une aile gauche pantelante.

j) Enchaînement du centre et progression de l'intensité de la pression épuisant, à petit feu, les ressources défensives et psychologiques des Blancs.

k) L'ébauche d'un mouvement tactique de belle facture.

l) A situation intenable, combinaison très souvent imminente.

m) Comme dans ce combat où les Noirs vont prendre les Blancs dans une tornade et les y faire succomber.

n) Ce terrible pion taquin, danger constant depuis le vingt-deuxième temps, accomplit dès lors son œuvre destructrice.

o) La tornade noire redouble de violence dans cette combinaison à variantes.

p) Si 31.8x17 (22x42) ; 32.48x37 (11x22) ; 33.28x17 (18-23) ; 34.29x18 (20x49)!, dame également et +.

q) Autre finesse de la combinaison.

r) Le rayonnement de la dame.

PROBLÈME
M. COUPLET (BONDUES)
1987

Les Blancs jouent et gagnent.

Miniature composée pour les lecteurs du *Monde* par ce maître probléniste grand animateur en faveur des dames dans plusieurs établissements scolaires du nord de la France.

● *SOLUTION* : 50-44! (22x31) 29-23 (18x29) 38-33 (29x40) 45x5! [dame] (31-36*) 32-27! (26-31*) 27-22 (16-21*) 5-23! [un final classique à bien connaître] (21-27*) 23-7 (27x18) 7x23, +, la dame blanche faisant barrage sur la grande diagonale.

JEAN CHAZE.

mots croisés

Nº 511

Horizontalement

I. Fans d'un premier. – II. Montra du nouveau. C'est toujours pareil et on en redemande. – III. C'est une moins que rien. Préposition. – IV. Un peu fol. Extrêmement chères. – V. Etang. Ne change pas de ton. – VI. Quand on le porte, on se souvient qu'il nous porta. Tiennent parfaitement au bois. – VII. En un sens, il est sur nos têtes. En Italie. En rose. – VIII. Faisaient grand mal. Se paiera. – IX. On le tait. Vit facilement à part. – X. Peut durer longtemps. Tirent un trait. – XI. Entre les monts, ils semblent affaissés.

Verticalement

1. C'est la volonté des I. – 2. Dans le circuit de production. – 3. Laisse passer. Font de l'effet s'ils ne montrent que les têtes. – 4. Aura sa prestation. – 5. Mis à sac. Ce miel ne se retrouvera pas. – 6. Mettre à jour. Reste ouvert. – 7. Agitée ces temps-ci. Note. – 8. Voyelles. L'envers d'un diplôme. – 9. Un pneu dans un drôle d'état. Note. Dans les fonds et le bas-fonds. – 10. Il aurait pu garder son cadeau. Possessif. – 11. Pour le verbe. Alanguissent. – 12. Ils vous couperont bras et jambes.

SOLUTION DU Nº 510

Horizontalement

I. Bernard Tapie. – II. Epousa. Arçon. – III. Nib. Strident. – IV. Elogieuse. Ir. – V. Datés. Sensée. – VI. Itinérante. – VII. Cosa. UIT. Par. – VIII. Tiennes. Etui. – IX. Ir. Tor. Poids. – X. Nef. Ravaudée. – XI. Estudiantins.

Verticalement

1. Bénédictine. – 2. Epilatoires. – 3. Robotise. Ft. – 4. Nu. Gênant. – 5. Assise. Nord. – 6. Raté. Ruerai. – 7. Rusais. Va. – 8. Taisent. Pan. – 9. Ardent. Eout. – 10. PCE. Septidi. – 11. Ionie. Auden. – 12. Entreprises.

FRANÇOIS DORLET.

anacroisés ®

Nº 512

Horizontalement

1. CDEEIMOR. – 2. AAPPUX. – 3. CEEELLOS. – 4. AADEMSS. – 5. EEGILPSS. – 6. AEHLNRTU. – 7. AEEINRSS (+ 2). – 8. CEEENTU. – 9. EENSSTU. – 10. AEEILSU. – 11. AEINOSST (+ 1). – 12. ACDILOT. – 13. AEENUV. – 14. ACEEIPSS. – 15. BEEIIRST. – 16. AEMRST (+ 4). – 17. BEILLNR. – 18. AACEHNRR. – 19. DEEELMOU. – 20. EEEENRV (+ 1).

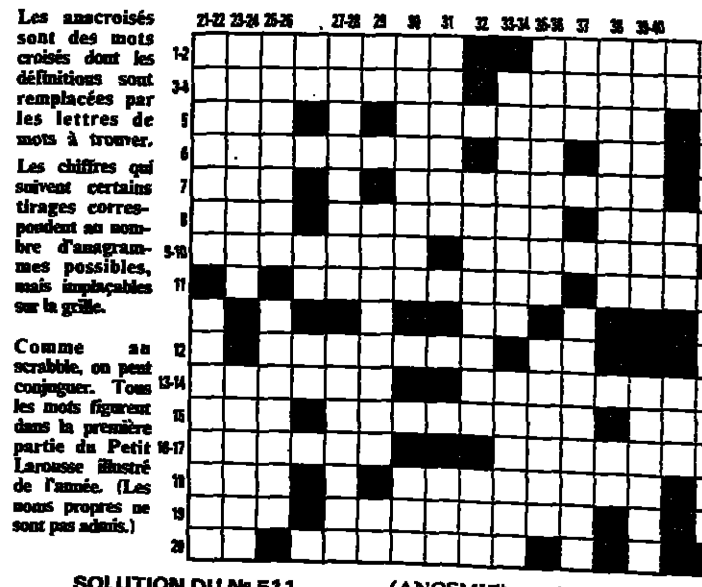
Verticalement

21. CEEHMOT. – 22. AFLNOSTT. – 23. CEEORTUU (+ 1). – 24. EORRUV (+ 2). – 25. DEEENRS. – 26. ACEEERS (+ 2). – 27. ACEEELOS. – 28. ABDERTU. – 29. EEFIINSU. – 30. AEENRSTT (+ 2). – 31. EEEPRS. – 32. ACELOSST (+ 2). – 33. DEEILNOT. – 34. ABEILP (+ 1). – 35. AEEGINPS. – 36. EEIPRR (+ 1). – 37. CEINRSSU. – 38. AAEELLLP. – 39. AEISSSSS. – 40. ELORST (+ 1). – 41. ENNOSX. – 42. CEEELLSU.

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)



SOLUTION DU Nº 511

1. BEGONIA (ENGOBAI). – 2. MALVACEE. – 3. LAINEUX (LINEAUX). – 4. GIRONDE (GORDIEN). – 5. SHOOTERA. – 6. OBERERA (ARBORÉE). – 7. BRUNITES (SUBIRENT, TRIBUNES, TURBINES). – 8. IONISER (IRONIES, IRONISE). – 9. IMITENT. – 10. EVZONE. – 11. OCREUSE (COURSÉE, etc.). – 12. AGRESTE (GEASTER, GÉRATES, GRÉATES, RÉGATES). – 13. OTIQUES (STOIQUE). – 14. AMENAIT (AMANITE, etc.). – 15. ISOÈTES (TOISÉES). – 16. PENSIF. – 17. SEXISME. – 18. RAPIÉCÉE. – 19. BIGNONIA. – 20. ANOMIES (ANOSMIE). – 21. EGOTISTE. – 22. GARDENIA (AGRANDIE, DAIGNERA, DRAINAGE). – 23. TUDESQUE. – 24. NANCÉIEN (ANCIENNE). 25. RONÉOTÉE. – 26. ALÉSANT (NATALES). – 27. CESSASSE. – 28. OBSÉDERA (ADSORBÉE, ABORDÉES, SABORDÉE). – 29. OUARINE, singe (ENROUAI, NOUERAI, RENOUAI). – 30. LEPTURE (PLEUTRE, REPLEUT). – 31. VRENELIS, pièce d'or suisse. – 32. AXERIEZ. – 33. ÉTATISE (AETITES, etc.). – 34. LATTONS. – 35. NAUCORE. – 36. ENTASSE (SÉANTES). – 37. CARINATE, oiseau (ACIÉRANT, etc.).

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

Navarin, le navet roi

LE lecteur connaît le Cercle des gourmets à l'an-cienne, créé l'an dernier à l'initiative des grands vins de Bourgogne Bouchard Père et Fils. Deux fois l'an, autour d'un plat classique, quatre déjeuners ont lieu en des restaurants le proposant à leur carte. L'automne dernier, un lièvre à la royale nous promena du Petit-Marguery (9, boulevard de Port-Royal) à Pauline (5, rue Villedo). Ce printemps, c'est le navarin qui avait été choisi. Je m'en suis réjoui, répétant avec Romain Coolus :

J'estime qu'un bon navarin
Peut être signé Savarin
Et d'onctuosité loyale...

Mais il y a deux navarins, celui de l'hiver et celui que les restaurateurs affichent « printanier ». Ils n'ont (où ne devraient avoir) que deux points communs mais importants : ils doivent être de mouton et non d'agneau, ils doivent comporter des navets.



Gaston Esnault (*Dictionnaire des argots*) est formel : navarin, en langue verte, signifie navet (d'où l'expression « fleur de nave », bien connue), et dès 1866, en cuisine, le ragoût de mouton aux navets et pommes de terre prit le nom de navarin. Peut-être un rappel-clin d'œil à la bataille navale de 1827.

Avec les beaux jours, on a pu agrémenter le ragoût des primeurs en vedette : carottes nouvelles, petits pois, etc. ; mais les navets, nouveaux eux aussi, sont indispensables tant pour le nom que pour le goût.

La viande ? Epaule, poitrine, collet et basses côtes, conseillait Alfred Guérot, tandis que, selon Escoffier, les légumes, étuvés au beurre, sont ajoutés à la viande dans un nouveau plat à sauter, après une première cuisson de celle-ci. C'est là le secret du plat, la viande abandonnant sa mauvaise graisse et sa vilaine couleur dans la première cuisson. S'y aérant et devenant plus légère.

Le navarin printanier ? Respirant la rosée du matin, l'haleine de la terre calmée par l'arrosage du soir et le goût un peu perfide, émouvant, doux, des bourgeons me rappellent un mot d'Oscar Wilde : « *Les plaisirs les plus simples sont le dernier refuge des esprits compliqués.* »

***

Chez *la vieille* (37, rue de l'Arbre-Sec, Paris-1er. Tél. : 42-60-15-78). Un navarin (épaule et collier) rustique en diable, abondant, que nous arrosâmes d'un volnay Caillerets 1983, ancienne cuvée Carnot, élégant certes mais sans mièvrerie, bouqueté et qui, après un beaune du Château, éleva, si j'ose écrire, le débat.

Chez *Allard* (41, rue Saint-André-des-Arts, Paris-6e. Tél. : 43-26-48-23). Je n'y assistai point, mais mes « compères » l'estimèrent excellent. Quel qu'il fût, je lui donnerai néanmoins un zéro, car il ne comportait pas de navets. Il faudra bien qu'un jour les chefs et restaurateurs défendent (comme les vignerons) les appellations. On condamnerait un commerçant vendant comme pure laine un vêtement de synthétique quelconque ; alors pourquoi admettre un navarin qui ne l'est pas ?

A la fermette Marbeuf (5, rue Marbeuf, Paris-8e. Tél. : 47-20-63-53). Pris dans l'épaule, le collier, la poitrine, un navarin « élyséen » (ce n'est pas un reproche), précédé d'un plat de langoustines (chardonnay 1986 parfait, avec aussi un royal meursault Clos des Corvées de Cîteaux 1986). Sur ce navarin, en accord avec le décor – on le sait superbe – de la Fermette, un beaune du Château premier cru 1983 m'emballa.

Chez *Paul Chêne* enfin (123, rue Lauriston, Paris-16e. Tél. : 47-27-63-17). Un navarin fait d'épaule et de hauts de côtes, et précédé de petits maquereaux frais au bourgogne aligoté Bouzeron et sur lesquels on « testa » aussi un rully remarquable et le meursault Les Genevrières 1986 qui, par amusement, me parut valable sur le navarin. Encore que les rouges la romanée 1982 et 1980 fussent de bonne venue (le 82 surtout, à mon goût). Enfin, puisque nous parlons vins, le summum fut atteint avec un corton 1959 qui, sur un fromage de Saint-Nectaire parfaitement croûté, créa l'apothéose (1).

Voilà donc notre expérience des navarins. Mais on me permettra de redire une fois encore que mieux vaut le navarin hivernal (pommes de terre et navets) que le printanier, que mieux vaut le mouton que l'agneau, et qu'il est plus simple d'annoncer « ragoût » si l'on n'y veut pas mettre les indispensables navets.

LA REYNIÈRE.

(1) Pour fêter ses trente ans de restauration, le bon Paul Chêne fera jusqu'aux vacances, c'est-à-dire en juin et juillet, 10 % sur les additions. Je signale aussi la qualité des petits pains de cette excellente maison : quel camouflet pour le Michelin qui lui a retiré son étoile au dernier guide !

Ah ! la baguette

JE me permets, à la lecture de votre article intitulé « Pains d'art et d'essai », paru dans *le Monde* du 9 avril 1988, d'exercer mon droit de réponse, puisque aussi bien il m'est apparu que ma mise en cause le méritait.

Tout d'abord, je n'ai à aucun moment « *gémi* » qu'il fallait « *sauver la baguette* ». La baguette et, à un degré moindre, le pain de 400 grammes sont – et de très loin – les produits de panification les plus vendus en boulangerie dans la région parisienne. Certes, la part que représentent les pains spéciaux n'est pas négligeable, mais, pour autant, ils ne doivent pas faire l'objet d'une attention de qualité plus soutenue au niveau de la fabrication au détriment de la baguette et du pain de 400 grammes. Tel était le sens exact de mon intervention.

Par ailleurs, en évoquant « *le Festival des pains organisé par les Meuniers de France et qui vient de proclamer ses honorés* », vous écrivez : « *N'en déplaise à M. Delessard, les baguettes font ici piètre figure* ». Il convient que vous sachiez que ce concours avait pour thème « Création-nouveautés-pains régionaux », la baguette s'en trouvant *ipso facto* exclue. Ayant été personnellement membre du jury, je puis donc vous affirmer en pleine connaissance de cause que, si certains pains présentés méritaient cette distinction, d'autres faisaient piètre figure en comparaison de belles baguettes que beaucoup de mes collègues savent quotidiennement produire.

Enfin, vous m'interrogez sur l'installation des distributeurs de baguettes dans le métro parisien. Il ne s'agit pas d'un canular, et voici mon opinion sur la forme et sur le fond.

– *Sur la forme :* on peut, à bon droit, douter de la rentabilité de ces machines dont chacun sait qu'elles font l'objet de dégradations permanentes ;

– *Sur le fond :* on peut, également à bon droit, douter du strict respect des règles élémentaires d'hygiène !

Cette mise au point faite, je ne voudrais pas conclure sans saluer l'intérêt que vous portez à la boulangerie et l'importance que vous reconnaissez à un pain de bonne qualité.

GÉRARD DELESSARD,
Président du Syndicat patronal de la boulangerie et boulangerie-pâtisserie de Paris, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne.

L'expression « Sauver la baguette » a été employé dans plusieurs articles sans que M. Delessard proteste, du moins à ma connaissance. Mais le problème n'est point là. Il s'agissait du pain au restaurant, n'est-ce pas ? Eh bien ! je ne connais pratiquement *aucun* restaurant où la baguette servie soit de qualité, croquante, fraîche, bref comme M. Delessard veut légitimement la défendre.

Je prends note enfin de sa sage opinion sur les distributeurs métropolitains, et je l'en remercie.

COURTINE.



Culture

THÉATRE

« La Mouette » mise en scène par Konchalovski

A la lumière des îles

Le cinéaste Andreï Konchalovski met en scène la pièce la plus difficile de Tchekhov, parce que la plus intime, la Mouette.

Un homme, jeune, vingt-cinq ans, se tire une balle dans le crâne. Il se rate : la balle effleure sa tempe. Peu de jours après (la cicatrice n'est pas guérie), il demande à sa mère de lui changer son pansement.

Elle se met à dénouer le bandage, elle change la compresse. Et, le temps de vingt secondes, tous deux s'insultent :

Le fils : *Retourne jouer tes pièces idiotes.*

La mère : *Petit bourgeois ! Parasite !*

Le fils : *Grippe-sou !*

La mère : *Loqueteux ! Nullité !*

Regardons bien ce que cette scène a d'odieux : le fils n'est pas remis de sa tentative de suicide.

Il ramasse son pansement que, dans la fièvre de l'altercation, il a arraché et jeté par terre, et il sort de la chambre.

La mère voit alors rentrer l'homme, plus jeune qu'elle, écrivain aimé du public, dont elle partage la vie, et qui vient de tomber amoureux d'une autre femme. De but en blanc, d'un ton calme, il dit : « *Sois raisonnable... Tu es capable de sacrifices... Rends-moi ma liberté... Je n'ai encore jamais éprouvé un pareil amour... Le voilà enfin... Rends-moi ma liberté !* » Racontées comme cela, sur du papier, lues comme cela, loin de la soirée de théâtre, ces scènes ne frappent peut-être pas. Mais si l'assistance, à la première représentation de *la Mouette*, en 1896, à Pétersbourg, cria au scandale, ces scènes y furent pour quelque chose. Jamais Ostrovski, ni Tourgueniev, ni Gogol, ni aucun autre, n'avaient osé des situations et des paroles si abruptes, si crues.

Tchekhov se permettait, aussi, de prendre son public au dépourvu plutôt deux fois qu'une. Car ces deux scènes, la mère et son fils « *suicidé* », la mère et son écrivain « *mettant cartes sur table* », oui ces deux scènes, qui surviennent à l'acte III, sont la « suite » d'événements – provocation en duel de l'écrivain par le fils, suicide du fils – qui ont eu lieu en notre absence, entre l'acte II et l'acte III, sans que Tchekhov les ait écrits. C'est une ellipse, risquée.

Aussi bien plusieurs moments de *la Mouette*, tels ces deux-là, sont-ils régulièrement « évités », « glissés », par les acteurs, sinon ils nous paraissent grossiers, maladroits, « ratés » pour tout dire. Fait sans précédent : dans la mise en scène qu'Andreï Konchalovski présente (jusqu'au 26 juin) à l'Odéon, ces scènes sont jouées de plein fouet, carrément, et c'est très beau.

Pourquoi les Russes restent-ils si attachés à *la Mouette ?* Parce qu'elle est la pièce la plus intime de Tchekhov. C'est comme s'il se confiait à nous, simplement. Son écrivain auteur de courts récits, Trigorine, c'est lui, il noircit tout juste un peu le tableau. Son jeune écrivain, poète « *créateur de formes nouvelles* », c'est sans doute ce que Tchekhov estimait au-dessus de tout, c'est ce qu'il n'a pas été. Son médecin, c'est lui, son métier. Dans *la Mouette*, il n'insiste pas autant que dans d'autres pièces sur le médecin, parce que les mourants, les épidémies, à ce moment-là, Tchekhov n'en peut plus.

MARC ENGUERAND

Juliette Binoche

Il y a aussi le vieux Sorine, lui c'est l'écrivain qui n'a pas pu écrire, quoiqu'il en ait rêvé. Et comme Tchekhov était revenu depuis peu du bagne de Sakhaline, et qu'il réclamait, à la suite de ce voyage, la suppression des prisons, il a fait aussi de Sorine un fonctionnaire de la justice. Enfin la mère, actrice, Arkadina, et la jeune fille, actrice, Nina, ce sont toutes deux des femmes que Tchekhov a aimées, il y a des détails de sa vie avec elles qu'il a mis tels quels dans la pièce. N'oublions pas non plus que *la Mouette* c'est la pièce sur l'écrivain, la pièce sur le théâtre. Avec scepticisme et passion. « *Quoi, les écrivains ? Veux-tu que pour 50 kopecks je fasse de toi un écrivain ?* », disait Tchekhov. Il a écrit aussi : « *Tout homme est capable d'écrire une pièce qui pourrait être jouée.* »

« La scène c'est un temple »

Mais voici un autre son de cloche (dans ses *Carnets de notes* des années 1891-1904) :

« *Pendant une répétition. La femme : « Comment était donc cette » mélodie de* Paillasse *? Veux-tu la » siffler, Micha ? » « On ne siffle » pas sur la scène. La scène, c'est un » temple.* »

Or il est plus difficile de jouer *la Mouette* que *la Cerisaie*, par exemple, parce qu'il est plus difficile de toucher à une œuvre vraie, personnelle, à un entrelacs de retenues et d'aveux. La réussite de cette nouvelle *Mouette*, à l'Odéon, semble reposer avant tout sur trois « coupables » : l'actrice Macha Méril, le metteur en scène Andreï Konchalovski, et le décorateur Ezio Frigerio.

L'intelligence de Frigerio est d'avoir juste indiqué un espace presque immatériel, sans poids. Plutôt un souvenir d'arbres, une conscience d'arbres, et, plus tard, les meubles usuels d'une maison de campagne. Les costumes de Franca Squarciapino, très justes, comme longtemps portés, ne détonnent pas. Tout cela est comme les bouées, les repères fixes, qui permettent à la pièce d'aller de l'avant, presque les yeux fermés, tant tout les accords sont exacts, discrets.

Macha Méril, qui signe la traduction française avec Macha Zonina, interprète le rôle si difficile d'Arkadina. Macha Méril évite les lieux communs sur l'actrice capricieuse, sur la mère vieillissante. Elle n'évite pas les « horreurs » du personnage : l'avarice, l'égoïsme. Elle transpose, réinvente une figure, une volonté, un caractère. D'un jeu sobre, mais d'une présence nette, elle est comme un champ magnétique autour duquel la pièce acquiert son énergie.

Andreï Konchalovski, cinéaste soviétique, auteur notamment d'un très beau film d'après *Oncle Vania*, met en scène cette *Mouette*. Il n'a pas pu éviter ce qui guette les metteurs en scène venus d'ailleurs : les aléas de la distribution. Il ne connaissait pas vraiment les acteurs qu'il a choisis, sauf Macha Méril. Son Trigorine (André Dussolier) est sincère et fin, notamment lorsqu'il raconte sa vie d'écrivain, si proche de celle de Tchekhov. Mais son Treplev (Jean-Philippe Ecoffey) ne donne que des traits indécis, amorphes. En revanche, d'excellents acteurs comme Christine Murillo (Macha), Pierre Vial (Sorine), Jean Bouise (le docteur Dorn), ont un jeu presque trop marqué. Il semble que Konchalovski ait remédié, autant que possible, à certains imprévus, en maintenant dans une pénombre, comme ferait un peintre, la plupart des protagonistes. La lumière (mentale) tombe sur Arkadina et Trigorine.

Par ailleurs, Konchalovski paraît négliger certaines choses de la mise en scène, comme la position ou les mouvements des comédiens, afin de « faire passer » un phénomène beaucoup plus mystérieux, beaucoup plus beau, d'ailleurs pas facile à décrire : une sorte très raffinée d'*évidence*, si l'on veut. La représentation court assez vite, avec, par moments, des silences poignants. Très bizarrement, nous n'avons pas le sentiment d'assister à une pièce de théâtre. Pas plus qu'à des faits réels. Il y a, dans l'air, dans la qualité de l'esprit, cette pureté, cette transparence, ce détachement qui sont particuliers aux îles, aux petites îles. Une austérité heureuse. Une élégance affectueuse. Autant de qualités peut-être pas « dramatiques », au sens habituel du mot, mais qui nous donnent une *Mouette* d'une incomparable beauté. Et très émouvante.

Quelques mots de la tête d'affiche, de la « médiatisation » : Juliette Binoche joue Nina.

Elle se présente, se tient, très bien. Elle a un maquillage clair, net, une coiffure très maintenue, qui lui donnent un visage réfléchi. Elle a une jolie voix. Dans les premiers temps de la pièce, lorsqu'elle est amoureuse de Trigorine sans le connaître, elle joue plutôt la fraîcheur, l'innocence un peu naïve.

Au dernier acte, lorsqu'elle a été quittée par Trigorine, après qu'elle a eu de lui un enfant qui, depuis, est mort, Juliette Binoche rompt nettement avec la tradition : elle donne une Nina qui n'est pas visiblement diminuée, découragée. Elle donne une Nina qui sait se tenir droit, dont la volonté s'affermit, et qui ne « craque » que brièvement, rarement (ces abandons brefs sont d'ailleurs les seuls moments où Juliette Binoche accuse une certaine maladresse). Il serait hasardeux de dire que Juliette Binoche fait ici preuve d'un art d'actrice, qui assumerait, d'une façon ou d'une autre, par l'imagination créatrice, ce mythe de Nina, la mouette fusillée de Tchekhov. Mais cette actrice est tout à fait sympathique, elle joue bien, elle est d'une présence belle et claire, elle n'a rien de prétentieux, pas d'artifice. Alors, bravo la mouette !

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre de l'Europe, à l'Odéon, 20 h 30.

Atelier franco-danois au théâtre de la Tempête

Le jeu de massacre de Cami

Du théâtre comique sous électrochocs. Avec Cami et son humour noir décapant servi par une équipe franco-danoise sous la direction de Philippe Adrien.

Inutile de feuilleter les dictionnaires de théâtre ou des noms propres. Celui de Cami, Pierre-Henri, né à Pau en 1984, mort à Paris et enterré au cimetière Montmartre en 1958 est absent au bataillon. Pourtant, Cami fut l'une des figures parisiennes de l'entre-deux-guerres, la première personne que Chaplin voulut rencontrer, lorsqu'il arriva à Paris.

Jacques Prévert adorait cet humoriste, feuilletonniste et dessinateur star de *l'Illustration*, auquel il emprunta un personnage, le baron Crac et consacra un article « Les histoires de Cami » en 1930.

Enfant, Cami rêvait d'être torero. Adolescent, « monté » à Paris, il fut recalé au concours d'entrée au Conservatoire. On le retrouvera régisseur, comédien (il tiendra de petits rôles muets à l'Odéon). Passé que Cami n'oubliera pas quand il l'écrira à sa façon *le Cid, Lucrèce Borgia, Roméo et Juliette, ou la mort de l'amant torero.* Autant de petites merveilles mordantes, sulfureuses, d'une liberté inouïe éditées par Jean-Jacques Pauvert (*l'Homme à la tête d'épingle, les Aventures amoureuses du baron Crac...*).

« *Il mérite de figurer aux côtés de Méliès et du Douanier Rousseau, de Karl Valentin et de Chaplin, d'Apollinaire, Jarry, Prévert, Allais, Bobby Lapointe et quelques autres, parmi les audacieux créateurs d'une avant-garde pas chiante* », écrit Roland Topor dans le programme du théâtre de la Tempête, où Philippe Adrien met en scène un montage de pièces de Cami, sous le titre *Drames de la vie courante.*

Dans le mouvement de l'année « France-Danemark », Philippe Adrien est l'invité du théâtre de Hvidrove, dans la banlieue de Copenhague. Il a dirigé un stage sur « *Le rêve et l'action scénique* », et retenu sept comédiens danois avec lesquels il a créé sur place un spectacle. Puis ils ont fait le voyage jusqu'à Paris, où ils ont retrouvé des Français, qui eux aussi, avaient travaillé Cami. Le fruit de cet insolite atelier franco-danois est présenté aujourd'hui. L'osmose, sur le plateau est parfaite. Les rôles sont interchangeables : une histoire entamée par un Danois est achevée par un Français, et vice-versa.

Sous la houlette de Philippe Adrien, à l'école de l'improvisation, les Français jouent cabaret, un peu grinçant, tandis que les Danois, avec leur allure solide, saine, conservent un on ne sait quoi de rigorisme, de pudeur, qui frotté à Cami, compose un mélange détonnant, inquiétant : au Danemark, affirme Sejer Andersen, directeur du théâtre de Hvidrove et traducteur de Cami, on connaît peu ce rire un peu tordu, inquiétant, noir que suscite Cami.

Drame de la vie courante, est construit comme une suite de numéros de music-hall, comme un puzzle. Les pièces flirtent sans cesse avec le mélodrame, la tragédie, le vaudeville, mais tout vire au noir, dans la logique et l'absurdité du cauchemar, dimension qu'accentue la mise en scène de Philippe Adrien... Ainsi Roméo et Juliette, après soixante ans de sommeil incognito se réveillent-ils frais comme des gardons, débarrassés, croient-ils, des vieilles haines familiales mais affublés d'un nourrisson né en couches-culottes, la barbe déjà grisonnante... L'enfant de l'ivrogne est un grand gaillard en culottes courtes qui tue son père d'une pichenette et ainsi de suite.

Ce théâtre-là, sans retenue, mais ficelé comme une machine de guerre est décapant à souhait. On reparlera de Cami à la rentrée puisque Philippe Adrien ouvrira sa saison avec un spectacle Cami, dans la suite de ce travail d'atelier bilingue qui mérite amplement le voyage.

ODILE QUIROT.

★ Jusqu'au 11 juin. Théâtre de la Tempête. Cartoucherie de Vincennes. Tél. : 43-28-36-36. Deux représentations en danois les 10 et 11 juin.

« L'oiseau bleu » de Maeterlinck à Aubervilliers

Rien d'étonnant à que Alfredo Arias, toujours fasciné par l'illusion théâtrale et les fées, monte la féerie de Maeterlinck, *l'Oiseau bleu*. Belle occasion de faire apparaître derrière des tulles, entre lumières dorées et fumigènes blancs, les figures estompées d'un bestiaire qui lui est propre – chattes coquettes, chiens gourmands, volatiles rutilants. Et aussi fée lumière en crinoline abat-jour, éclairée de l'intérieur, paquet cadeau tout craquant, pendule, sans oublier les visages opalescents des enfants à venir, la sorcière-fée – Marilu Marini – plus éblouissante que Cléopâtre et Mata Hari réunies... Les acteurs (Facundo Bo, Isabelle Cagnat, Olimpia Carlisi, Amelie Berg, Amélie Gonin, Larry Hager, Alain Salomon, Zobeida, Vincent de Bouard...) changent avec dextérité de personnages, de masques. Arias a toujours aimé les numéros de Fregoli, comme il aime le spectacle pur, sans autre morale que les enchantements de la beauté.

Seulement *l'Oiseau bleu* – voyage initiatique de deux orphelins pauvres à la recherche d'un oiseau magique qui guérira une petite fille – est une pièce pleine de morale et lourde de symboles. Elle est construite en tableaux qui tous répètent la même leçon, les mêmes phrases sentencieuses sur le bon cœur, le bonheur, la vie, la mort.

A vrai dire, les enfants dans la salle manifestent bruyamment leur joie. Ils n'écoutent probablement pas ce qui se dit, se laissent embarquer par la grâce d'images qui leur rappellent les dessins animés à princesses et licornes. Ils sont comme des gens qui n'auraient jamais vu que des chromos criards et se trouveraient soudain devant un Raphaël.

COLETTE GODARD.

★ Aubervilliers, Théâtre de la Commune.

La saison 1988/1989 à Nanterre

Patrice Chéreau a présenté la saison 1988/1989 du Théâtre des Amandiers à Nanterre, saison qui commence en juillet à Avignon avec cinq spectacles, dont *Hamlet*, repris à Nanterre du 25 novembre au 1er février, après une tournée à Villeurbanne, Clermont-Ferrand, Grenoble... et qui se poursuivre peut-être aux Etats-Unis et dans les pays de l'Est.

C'est la nouvelle pièce de Bernard-Marie Koltès, *le Retour du désert*, mise en scène de Patrice Chéreau, avec Jacqueline Maillant et Michel Piccoli, qui ouvrira la saison proprement dite, le 27 septembre, mais au Théâtre Renaud-Barrault, pour des raisons de disponibilité et de rentabilité : c'est le succès qui déterminera la durée des représentations, comme dans le secteur privé et comme ce n'est pas possible dans le secteur public, à cause du cahier des charges. A Nanterre même sera repris, du 10 janvier au 12 février, le spectacle de Daniel Emilfork, *la Journée des chaussures*, et, du 14 avril au 3 juin, Pierre Romans présente sa mise en scène d'*Ivanov*, de Tchekhov.

D'autre part, le Théâtre des Amandiers accueille, du 11 au 16 octobre, pour le Festival d'automne, *les Trois Sœurs*, de Tchekhov, en allemand, dans la mise en scène de Peter Stein, une production de la Schaubühne de Berlin avec qui Patrice Chéreau se réjouit de pouvoir collaborer ; et, du 17 novembre au 10 décembre, *Votre grand-mère qui vous aime*, par Jean-Marie Patte, d'après la comtesse de Segur.

Enfin, à partir de janvier 1989, l'école recevra son troisième groupe d'élèves. L'ensemble des spectacles est financé grâce à des coproductions et à des parrainages, ceux de la Caisse des dépôts et de l'UAP notamment.

★ Renseignements : 7, avenue Pablo-Picasso, 92022 Nanterre cedex. Tél. 47-21-18-81.

MUSIQUES

Schönberg et Berio par Boulez

Le réveil d'un volcan

Boulez a fait une double démonstration à la tête de l'Ensemble intercontemporain et de l'Orchestre de Paris, tour à tour, au cours d'un concert qui lui a valu un nouveau triomphe

Avec l'Orchestre de Paris, Pierre Boulez a transformé en un destrier flamboyant et caracolant le gros percheron embrouillé dans ces combinaisons thématiques qu'est le *Pelléas et Mélisande* de Schönberg. L'œuvre n'est guère séduisante, et l'on ne peut s'empêcher de revoir en filigrane les personnages de Debussy derrière ces péripéties un peu lourdes. Mais on est déçu surtout de ne pas retrouver la véritable émotion dont étaient imprégnés *la Nuit transfigurée* ou les *Gurrelieder*, certainement jaillis davantage d'une aventure intérieure.

En entendant et en voyant Boulez tenir l'orchestre à bout de bras, l'attiser sans cesse jusqu'à l'incandescence, déchaîner la lumière dans les ténèbres de l'inconscient germanique, comment ne pas regretter qu'il dédaigne les grands Strauss, *la Symphonie domestique* ou *la Vie d'un héros* y compris, tant il s'est montré l'égal des plus illustres chefs germaniques...

Mais auparavant il avait réveillé un chef-d'œuvre vieux de vingt-trois ans, qu'il nous rendait avec sa force native et sa saveur, *Laborintus II*, de Luciano Berio, claquant comme un drapeau au vent, le drapeau de la liberté conquise par nos jeunes sériels des années 50, sortis en force de la « prison » où ils s'étaient enfermés pour éprouver leurs théories et fourbir leurs armes... Telle était du moins l'impression que nous ressentions à l'époque devant cette explosion de lyrisme comme vomie par un volcan !

L'œuvre, commandée en 1965 par la radio française pour le 700e anniversaire de la naissance de Dante, est édifiée sur un poème d'Eduardo Sanguineti. Des textes de *la Divine Comédie, la Vita nuova*, la Bible, Ezra Pound et T.S. Eliot, dits par un récitant ou un chœur parlé, s'entrechoquent avec des gerbes de voix de femmes aux sonorités brutes, de multiples effets imités de la première musique sur bande, alors toute nouvelle, des références à Monteverdi et à Stravinski, un langage instrumental âpre, pulvérisé et percutant, des séquences de batterie de jazz endiablées, un violent orage électronique, maints effets de théâtre, des claquements de mains et bien d'autres choses.

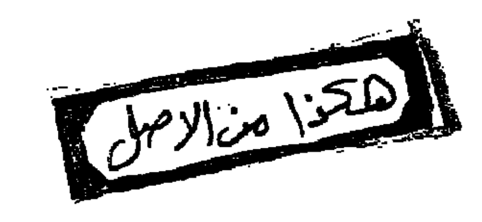
Toute cette vie exubérante, apparemment débraillée, se révèle au contraire d'une rigueur de construction, d'une efficacité et d'une intensité tragique extrêmes. Elle s'ordonne autour de la voix du récitant qui, à plusieurs reprises, casse le dynamisme scénique, prend une distance méditative et donne à la partition son véritable statut poétique.

Berio était admirablement servi par Nicole Tibbels, Judith Rees, Mériel Dickinsen, huit chanteurs du Conservatoire de Paris fort bien préparés par Henri Farge, Federico Sanguineti récitant les textes de son père, et l'Ensemble intercontemporain.

JACQUES LONCHAMPT.

● **« Requiem » de Verdi gratuit à Notre-Dame.** – Le 22 juin, lendemain de la Fête de la musique, le premier Festival de Paris, dont le thème est l'Italie, a invité l'orchestre, les chœurss et les solistes de la Scala de Milan à donner à Notre-Dame de Paris le *Requiem* de Verdi. Chanté par Daniela Dessi, Dolores Zajic, Chris Meritt, Evgueni Nesterenko, dirigé par Riccardo Muti, financé par le sucre Beghin-Say et le groupe bancaire Cariplo (avec le concours d'Europe 1), ce concert est ouvert gratuitement au public. Les places, limitées pour des raisons de sécurité, peuvent être retirées au TMP-Châtelet dès le samedi 4 juin, à partir de 12 heures. Une retransmission vidéo, sur un écran de 50 mètres carrés, aura lieu sur le parvis. Il sera prudent d'apporter son tabouret. Tél. : 42-33-44-44.

● **M. Alfred Grosser réélu président d'Eurocréation.** – M. Alfred Grosser, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris, collaborateur du *Monde* et de *l'Expansion*, vient d'être réélu président d'Eurocréation, agence française des initiatives de la jeunesse en Europe, dirigée par M. Jean-Michel Djian. M. Grosser a par ailleurs été nommé membre du conseil des gouverneurs de la Fondation européenne de la culture, dont le siège est à Amsterdam.



Culture

ARTS

« Les Kubas », à la Fondation Dapper

Quand le signe est roi

Les Kubas, peuple du Zaïre, ont inventé des sortes de fresques sur tissu portées par des danseuses au cours de certaines cérémonies. On se perd en conjectures sur la signification de ces compositions abstraites.

Vers 1920, des missionnaires catholiques en poste dans la province du Kasaï (Zaïre) recevaient une moto. La première à parvenir sous ces latitudes. Ils la montrèrent fièrement au souverain Kuba, Kot Mabiintsh, chef traditionnel de la région. Ce dernier resta de marbre devant l'engin pétaradant.

En revanche, l'empreinte laissée dans le sable par le relief du pneu lui plut tellement qu'il demanda à son entourage de la relever. Visiblement, l'esthétique le fascinait davantage que la technique. Cela n'a rien d'étonnant. Les Kubas sont célèbres en Afrique pour le raffinement de leur art de cour et le soin qu'apportent les artistes de ce peuple à orner les objets de la vie courante. Leur créativité est d'ailleurs aiguillonée par les différents souverains qui se sont succédé à la tête de cette fédération. *« Les traditions concernant les règnes qu'a connus l'empire depuis le dix-huitième siècle jusqu'au dix-neuvième siècle sont conservées avec soins par des fonctionnaires spéciaux,* remarque Michel Leiris. *L'introduction de la métallurgie et du tissage des fibres de raphia, la création de styles de sculpture ainsi que celle de nouveaux masques sont considérés comme des événements marquants et appartiennent à l'histoire. »*

L'œuvre des femmes

C'est dans ce royaume que sont fabriqués les « velours » shoowa, dont on a pu voir l'an passé une exposition à la Fondation Dapper. Celle-ci nous présente aujourd'hui une autre série de tissus : les *ntshak*, également produits par les Kubas. Très peu connus naguère, ils sont apparus sur le marché après la dispersion, en 1969, du « trésor » du roi Mbopey Mabiintsh. Pourtant, dans les notes ethnographiques publiées par Torday et Joyce au début de ce siècle, une gravure nous montre déjà une jeune femme, présentée comme *« l'épouse d'un vice-roi Bagongo en costume de danse »*. Elle est vêtue d'un pagne dont les motifs sont identiques aux fines scarifications qui couvrent une partie de son corps. Ce vêtement n'est porté qu'exceptionnellement, lors de cérémonies fort rares – les danses de l'Itul – au cours desquelles les femmes de la famille royale reproduisent devant le souverain le mythe originel de la création du monde.

Ce pagne de raphia, qui peut atteindre 8 mètres de long, est enroulé autour des hanches de la danseuse. Il est fait de pièces carrées, cousues les unes aux autres. Chacune sert de fond à des morceaux de tissus aux formes diverses, cousus sur la toile de base. Les motifs abstraits de ces « appliqués » – traits, points, flèches, chevrons, entrelacs, svastikas, ébauches de mains et de couteaux à lancer – sont disposés selon l'humeur de la praticienne (les *ntshak* sont toujours l'œuvre des femmes). Parfois, les entrelacs forment une sorte de labyrinthe et couvrent toute la surface de l'étoffe. Certaines pièces sont, en revanche, pratiquement vierges de tout signe. Le rythme de ces espèces de fresques portables est scandé par l'alternance des parties sombres et claires (les couleurs limitées hésitent entre le jaune, le bistre et le marron), des vides et des pleins. Les plans sont déséquilibrés par une asymétrie qui renforce la dynamique de l'ensemble. Ce jeu singulier est aujourd'hui familier à ceux qui connaissent le travail d'un Klee. Le rapprochement avec certaines de ses œuvres exposées à la Fondation Dapper est troublantes. Mais ces séquences de signes, dont on peut apprécier la charge esthétique, demeurent une énigme. Peut-être cette image symbolique du mouvement – mouvement perpétuel et éternel retour – est-elle là pour rappeler le chaos d'où l'homme est sorti ? Sans doute existe-t-elles un rapport étroit avec le corps de la danseuse orné des mêmes motifs. Cette étoffe serait alors une sorte de partition . Celle du drame originel que la jeune femme mime solennellement devant le public.

EMMANUEL DE ROUX.

★ Fondation Dapper, 50, av. Victor-Hugo, Paris (16e), jusqu'au 24 septembre. Un ouvrage collectif, conçu par Christiane Falgarettes, tente une multiple approche (historique, esthétique, psychanalytique) de ces tissus : « Au royaume du signe, appliqués sur toile des Kubas ». 96 p., 195 F, Edit. Adam Biro et Fondation Dapper.

Au Louvre

Mme Françoise Viatte est nommée à la tête du département des arts graphiques

Mme Françoise Viatte vient d'être nommée conservateur en chef du département des arts graphiques du musée du Louvre. Elle succède à ce poste à Mme Roseline Bacou, qui prend sa retraite.

[Née le 16 août 1938, Françoise Viatte est licenciée en histoire de l'art et archéologie de l'université de Paris et diplômée de l'Ecole du Louvre. Nommée conservateur au cabinet des dessins du musée du Louvre en 1964, elle est restée une vingtaine d'années dans ce département et a été associée à la plupart de ses expositions.

– Spécialiste des dessins italiens, chargée de l'œuvre graphique de Raphaël pour l'exposition du Grand-Palais en 1983, Françoise Viatte est aussi l'auteur de plusieurs ouvrages, dont *le Dessin à Sienne et dans les Marches au XVIe siècle* et *Dessins toscans 1560-1640*, qui vient de sortir dans la série des inventaires du Louvre.

Depuis 1985, Françoise Viatte était conservateur au musée des Beaux-Arts de Marseille, où, elle a notamment organisé pour les salles de la Vieille-Charité une belle exposition sur l'indigo.]

CINÉMA

Mort de l'actrice Annette Poivre

L'actrice Annette Poivre, de son vrai nom nom Paule Perron, est morte à son domicile parisien le 2 juin. Elle était âgée de soixante et onze ans.

Née à Paris le 24 juin 1917, elle veut être comédienne, entre au conservatoire, où elle est l'élève de Fernand Ledoux. En 1936, elle débute au théâtre dans la pièce de Crommelynch *Une femme qu'a le cœur trop petit*. C'est une nature comique et Annette Poivre devient son nom de théâtre. Elle fait la connaissance de Raymond Bussières, qui fréquente le groupe Octobre et la bande à Prévert. Elle l'épouse. Ils resteront unis jusqu'à la mort de « Bubu » en avril 1984.

Annette Poivre fait ses débuts cinématographiques en 1943 dans *la Valse blanche*, de Jean Stelli. On la verra fantaisiste dans *Voyage-surprise*, de Pierre Prévert (1946) et poinçonneuse de métro dans *Antoine et Antoinette* (1947), où Jacques Becker sut tirer parti de son physique et de son accent de Parigote pour en faire un personnage de la vie quotidienne.

Au cours des années 1950-1960, Annette Poivre est une des actrices les plus populaires du cinéma français. Le public aime la voir avec Raymond Bussières : *Fandango*, d'E.-E. Reinet, *Justice est faite*, d'André Cayatte, *le Costaud des Batignolles* et *Mon frangin du Sénégal*, de Jean Lacourt, *les Corsaires du bois de Boulogne*, de Norbert Carbonnaux, *l'Ami de la famille*, de Jack Pinoteau, *Porte des Lilas*, de René Clair, *Taxi, roulotte et corrida*, d'André Hunebelle, *Quai du Point du jour*, de Jean Faurez, etc. Ensemble ou séparément, ils continuent leur carrière jusqu'aux années 1980. Figure familière encore à la télévision, Annette Poivre est pourtant ignorée des récents dictionnaires de cinéma, mal renseignés sans doute.

J. S.

Communication

La fin de l'ère Goldsmith

« L'Express » licencie soixante-six salariés et supprime ses suppléments mensuels

Suppression des quatre suppléments « hebdomensuels » lancés à l'automne 1986, sous la présidence de Jimmy Goldsmith, et, dans la foulée, licenciement de soixante-six des cinq cent dix-sept salariés du groupe. Jeudi 2 juin, *l'Express* a définitivement rompu avec la décennie flamboyante (1977-1987) pendant laquelle le *raider* franco-britannique l'avait dirigé.

Pour M. Willy Stricker, administrateur délégué du groupe de presse maintenant détenu par la Générale occidentale (filiale de la CGE), ces décisions devraient permettre à *l'Express* de retrouver son équilibre financier dès 1988 et de réaliser des bénéfices l'année suivante. L'aventure des « hebdomensuels » aura coûté au groupe environ 210 millions de francs depuis 1986. La provision de 155 millions de francs que leur avait affectée Jimmy Goldsmith a donc été dépassée et la situationn devenait intenable, en dépit d'une augmentation de capital récente décidée par les actionnaires. Les quatre suppléments (sport, style, société-sciences, économie-argent) n'étaient pas parvenus à récolter des recettes publicitaires supplémentaires et avaient grossi les effectifs du groupe de presse. Celui-ci était passé de trois cent soixante-dix personnes avant leur création à plus de cinq cents actuellement. Pour les nouveaux dirigeants, une coupe drastique s'imposait. Un conseil d'administration, le 15 juin, devrait entériner les décisions annoncées.

Les quatre suppléments vont donc disparaître en tant que tels. Mais *l'Express*, qui s'est doté la semaine dernière d'une nouvelle maquette (*le Monde* du 28 mai), accueillera dans ses colonnes, dès septembre prochain, des rubriques argent, sport, mode-style et société-sciences-technologies. Pour cela, l'hebdomadaire augmentera d'une vingtaine de pages.

La fin des « hebdomensuels » entraîne aussi la suppression de soixante-six emplois (vingt-quatre à la rédaction, vingt-six chez les cadres, seize chez les employés). Mais ce chiffre est plus important si on y ajoute la suppression de 11 constats à durée déterminée ou de piges. La direction du groupe a mis au point une série de mesures sociales afin de limiter *« le nombre de licenciements sans reclassement »*. Le personnel de *l'Express* doit se réunir le vendredi 3 juin en assemblée générale. Et la société des rédacteurs prendra ensuite position.

Seul le supplément *l'Express-Paris* échappe à la tourmente. Il devrait en effet bénéficier d'une nouvelle maquette l'automne prochain.

Y.-M. L.

Une enquête IPSOS

« Le Monde » et « le Figaro-Magazine » en tête chez les cadres

Le Monde est le quotidien préféré des cadres. Selon la sixième enquête qu'a consacrée l'Institut IPSOS à l'audience des principaux titres de la presse écrite auprès de cette population, notre journal est lu par 874 000 cadres (soit un taux de pénétration de 19,2 %, contre 18,4 % en 1987). L'enquête, menée du 3 février au 8 avril auprès de 4 200 cadres représentant toutes les catégories – du PDG au cadre moyen, – montre que *le Monde* est aussi leader chez les cadres supérieurs. 23,2 % d'entre eux le lisent régulièrement, soit 582 000 personnes.

Le Figaro, qui, en 1987, talonnait *le Monde* avec un taux de pénétration de 14,7 % dans la population des cadres, a baissé légèrement : 14,3 %, soit 635 000 personnes. Le tassement est plus important chez les cadres supérieurs : de 17,9 % à 16,7 %.

C'est aux *Echos* que revient le meilleur score après *le Monde* avec 666 000 lecteurs-cadres réguliers en 1988, contre 632 000 l'année précédente. Deux autres quotidiens tirent leur épingle du jeu : *Libération* lu par 451 000 cadres contre 414 000 l'an dernier, dont 307 000 cadres supérieurs (12,2 % contre 10,9 % en 1987). Mais les cadres moyens commencent à le bouder : 9 000 d'entre eux ont abandonné, d'une année à l'autre, sa lecture. Quant à *la Tribune de l'expansion*, son taux de pénétration dans la population cadres reste modeste bien qu'elle ait augmenté, passant de 2,6 % à 3,5 %.

Ces évolutions traduisent les modifications du paysage de la presse écrite : augmentation de la diffusion et renforcement de l'image du *Monde*, stabilité des *Echos*, difficultés au *Figaro*, progression de *Libération*. Un motif de satisfaction, cependant, pour le groupe Hersant : les résultats des hebdomadaires d'information. Même s'il a perdu des lecteurs chez les cadres, *le Figaro-Magazine* reste leader (20,2 % le lisent contre 21 % en 1987). *L'Express* le suit à courte distance avec 16,5 % de pénétration, mais régresse dans l'ensemble de la population cadre (16,5 % contre 18,7 % en 1987) et surtout chez les cadres supérieurs. Même érosin au *Point* (14 % des cadres le lisent régulièrement, alors qu'ils étaient 15,1 % en 1987), tandis que *le Nouvel Observateur* et *l'Evénement du Jeudi*, dont la diffusion et le lectorat progressent, accroissent leur part du « marché des cadres » (13,9 % pour le premier, 7,9 % pour le second).

Friands de presse magazine économique et financière, les cadres, toujours selon IPSOS, plébiscitent d'abord le bimensuel *l'Expansion* (13,9 % de lecteurs réguliers) puis *le Nouvel Economiste*, *l'Entreprise*, *le Revenu français*, *Valeurs actuelles* et *la Vie française*.

Les « ADN » de BVA

Les bons résultats enregistrés par *le Monde* dans l'enquête d'IPSOS sont confirmés par une étude menée par l'institut BVA. Ici, la cible se resserre : des 4 324 000 cadres recensés par Ipsos, BVA ne retient que 1 100 000 ADN. Ce sigle mystérieux (actifs, décideurs, novateurs) regroupe des responsables d'entreprise, des enseignants, des hauts fonctionnaires et des chercheurs ou des membres de professions libérales ayant tous quatre ans de formation universitaire. Un critère exigé aujourd'hui par les sociétés pour le recrutement de cadres de haut niveau.

Cette population « de pointe », sur laquelle BVA se livre à une analyse sociologique détaillée, lit en priorité *le Monde* (44 % de pénétration). La préférence des ADN va ensuite à *l'Express* et au *Nouvel Observateur* (27 %), *Libération* et *le Point* (26 %), *l'Evénement du jeudi* (24 %), *le Figaro* (19 %) et *les Echos* (8 %).

● ***L'Expansion* et Dow Jones pénètrent sur le marché espagnol.** – *L'Expansion* et ses partenaires ont acheté 50 % du capital du groupe espagnol Estructura. Ce groupe de presse économique publie un quotidien, *Cinco Diaz*, qui est diffusé à 23 000 exemplaires, un magazine hebdomadaire, *Mercado*, un mensuel *Tria*, et une lettre d'information *Rapport Economico*. M. Francisco Gaya, qui contrôlait 89 % d'Estructura, cherchait depuis mars des partenaires pour développer son groupe. Il a cédé, le 1er juin, 30 % du capital au groupe Expansion, 10 % à Dow Jones (le *Wall Street Journal*), 5 % à Indosuez et 5 % à la Société lyonnaise de banque. Une augmentation de capital de 50 millions de francs a été souscrite par les nouveaux actionnaires pour financer la construction d'un nouveau siège social et l'achat de rotatives pour *Cinco Diaz*. D'autres partenaires européens pourraient faire leur entrée au capital pour favoriser le lancement de nouvelles publications économiques en Espagne.

En refusant de suivre la dernière augmentation de capital

M. Jérôme Seydoux prend ses distances avec la Cinq

Le PDG des Chargeurs, M. Jérôme Seydoux, prend ses distances à l'égard la Cinq. L'assemblée générale des actionnaires de son groupe, qui a eu lieu le 2 juin, lui a, une nouvelle fois, fourni l'occasion d'exprimer son désaccord avec les « méthodes de gestion » de la chaîne et de faire part de son refus de participer à la récente augmentation de capital. *« Il est difficile de mettre de l'argent dans une affaire qui ne marche pas et dans laquelle existe un manque de transparence »*, a-t-il notamment déclaré.

Premier actionnaire – et PDG – de la chaîne à son lancement en 1986, M. Jérôme Seydoux avait brusquement vu sa participation et son rôle largement restreints en 1987, lors de sa réattribution par la CNCL à MM. Robert Hersant et Silvio Berlusconi. Après un an de silence, M. Seydoux avait sonné l'alarme au mois de mars dans un entretien au magazine américain *Variety*, en déplorant le déficit (760 millions pour 1987) et en annonçant que l'*« heure des comptes »* allait bientôt sonner. C'est pourtant à l'unanimité qu'une nouvelle augmentation de capital de 300 millions de francs était votée en avril par le conseil d'administration et l'assemblée des actionnaires de la Cinq, M. Seydoux ne voulant probablement pas bloquer une mesure considérée comme vitale pour la chaîne.

Son refus plus tardif de répondre à l'appel de fonds n'a cependant pas surpris. Il a eu pour effet de réduire de 10 % à 7 % la participation des Chargeurs au capital de la Cinq (1,3 milliard de francs) et d'obliger les responsables à pallier sa défection soit en diminuant le montant de l'augmentaion prévue, soit en différant l'appel de fonds, soit en augmentant la participation d'un ou de plusieurs actionnaires minoritaires, soit, encore, en en accueillant de nouveaux.

ANNICK COJEAN.

La politique de M. Michaud mise en cause par les syndicats

Vent de fronde à RFO

Deux des trois élus du personnel ont quitté jeudi 2 juin la réunion du conseil d'administration de la société Radio-France outre-mer (RFO) car on leur refusait la lecture d'une lettre très critique adressée par l'ensemble des syndicats (à l'exception de FO) au président, M. Jean-Claude Michaud.

« Avec une belle constance, vous persistez dans l'erreur », écrivent ces syndicats, qui constatent que les stations locales ayant été dessaisies des journaux d'information nationaux et internationaux, le siège parisien concentre maintenant un tiers du personnel et du budget, au détriment d'une production locale dont aucune ligne budgétaire ne prévoit le développement.

Les syndicats dénoncent aussi le gel de l'AITV (Agence internationale de télévision) et les mutations et recrutements *« douteux »* dans toute la société. Bref, ils contestent en bloc l'action du PDG et du directeur de la rédaction, selon eux, qui ont considéré RFO *« non seulement auprès de l'outre-mer, mais encore de la France entière »*. *« Par votre attitude partisane, vous avez dévoyé la mission de service public »*, concluent les syndicats qui dénoncent aussi le recrutement prochain d'un pigiste déjà mis en cause par la CNCL à propos d'un commentaire partisan.

Les critiques vis-à-vis de la direction de RFO ne datent pas d'hier, dans une société qui a toujours été une des plus politisées de l'audiovisuel public. Mais elles marquent l'énervement du personnel, notamment depuis l'élection présidentielle, devant la poursuite d'une politique de « reconcentration » à Paris. Une politique que les syndicats estiment récusée par les spectateurs d'outre-mer et non conforme aux principes qui avaient présidé, en 1982, à la naissance de RFO. A ces griefs s'ajoutent des mutations ou promotions accélérées, qui favorisent les proches de la direction, dont la coloration RPR est marquée depuis 1986.

Cette fronde du personnel ne devrait pas faciliter la tâche de M. Michaud à la tête d'une société, déjà épinglée par le président de la République avant sa réélection, et que la CNCL a dû désavouer à plusieurs reprises pour une couverture partiale des événements.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA.

Pour lutter contre la piraterie

La Commission européenne recommande l'adoption d'une taxe sur les cassettes

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

La Commission européenne a demandé mercredi 1er juin aux Etats membres de la CEE de prendre des mesures communes pour lutter contre la reproduction illicite des œuvres que favorisent les nouvelles technologies. Bruxelles souhaite que la protection des droits d'auteur soit également renforcée à l'égard des pays tiers. Aussi l'exécutif communautaire invite-t-il les gouvernements du Marché commun à engager une négociation au sein du GATT (Accord général sur le commerce et les tarifs douaniers).

Le document de la Commission s'attache surtout aux dispositions à prendre pour faire échec à la piraterie commerciale pour les phonogrammes et les vidéogrammes. Il invite les pays européens à se doter de procédures judiciaires rapides permettant la saisie des copies. Bruxelles recommande ensuite aux Douze de subordonner l'achat d'appareils industriels de reproduction et de cassettes audionumériques à la délivrance d'une licence par l'autorité publique.

S'agissant des copies effectuées par de simples particuliers, Bruxelles n'a pas encore une position bien tranchée. A l'exemple de ce qui est fait en France et en Allemagne fédérale, l'exécutif européen invite les Etats membres, sans pour autant en faire une obligation, à prélever une taxe sur les cassettes vierges.

Bruxelles veut conférer aux auteurs, aux producteurs, aux artistes, aux interprètes, aux exécutants, le droit d'autoriser ou d'interdire la commercialisation des enregistrements. La Commission estime qu'une mesure de ce genre serait *« d'une importance considérable pour les titulaires de droits »*.

Le document souligne aussi l'opportunité d'accroître la protection juridique des programmes informatiques. Ainsi, il est envisagé d'interdire même la reproduction d'un logiciel à usage privé sans l'autorisation de son créateur. La durée de la protection devrait varier, selon les experts européens, entre vingt et vingt-cinq ans.

MARCEL SCOTTO.

● **Le Père Bruno Chenu nommé rédacteur en chef à *la Croix-l'Evénement*.** – La congrégation de l'Assomption, propriétaire de Bayard Presse, a nommé le Père Bruno Chenu rédacteur en chef religieux du quotidien *la Croix-l'Evénement*. Il remplacera, le 1er novembre, le Père Jean Potin qui assumait cette fonction depuis quatorze ans et qui prendra la responsabilité du secteur religieux du Centurion, département livres du groupe Bayard. Le Père Bruno Chenu est docteur en théologie et enseigne à la faculté de théologie de Lyon.

Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

DIALOGUE SUR MINETTI. Galerie Art (47-37-31-36), 20 h 30.

ET COMMENT VA CE VIEUX JOHN ? Neuilly-sur-Seine (46-24-03-83), 20 h 30.

LE CID. Versailles. Le Grand Trianon (39-50-71-18), 21 h.

FRIC FRAC. Potinière (42-61-44-16), 20 h 30.

CHACUN SA VÉRITÉ. Mantes-la-Jolie (30-33-02-26), 21 h.

Les autres salles

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Les Cahiers tango : 20 h 30.

ARCANE (43-38-19-70). Presqu'il : 20 h 30.

ARLEQUIN (RESTAURANT-THÉATRE) (45-89-43-22). Passage : 20 h 30.

ATALANTE (46-06-11-90). Morimarusse : 20 h 30.

ATELIER (46-06-49-24). ◇ La Double Inconstance : 21 h.

BERRY (43-57-51-55). Poèmes en gros et demi-gros : 18 h 30. ◇ L'Exilé de Mateluna : 20 h 30.

BOUFFONS-THÉATRE DU XIXE (42-38-35-53). Schnoke Story : 19 h 45. Signe blaireau, ascendant mouton : 21 h.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). ◇ Opéra blanc IIIe rencontres internationales : 20 h.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). La Divine Comédie : 20 h 30.

CARTOUCHERIE ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). ◇ La Locandiera : 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE L'AQUARIUM (43-74-99-61). Jeu : 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). L'Indiade ou l'Inde de leurs rêves : 20 h 30.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Et vote... la galère !... : 21 h.

CENTRE CULTUREL ANDRÉ MALRAUX (MAIRIE DE PARIS) (45-27-13-88). Le Grand Ecart : 18 h.

CENTRE WALLONIE-BRUXELLES (42-71-26-16). ◇ Programme international Les Semaines de la marionnette à Paris : 14 h. ◇ René Les semaines de la marionnette à Paris : 14 h 30 et 20 h. ◇ Programme européen Les Semaines de la marionnette à Paris : 19 h. ◇ Programme soviétique Les Semaines de la marionnette à Paris : 22 h 30.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Grand Théâtre. ◇ La Fiancée du scaphandrier Concours de fin d'études du conservatoire : 20 h 30. La Resserre. ◇ Antigone : 20 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire' Folies : 21 h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ Le Jeu de l'amour et du hasard suivi par le Legs : 20 h 30. ◇ Le Legs précédé par le Jeu de l'amour et du hasard : 20 h 30.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). ◇ Bérénice : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.

DEUX ANES (46-06-10-26). Elysée....moi : 21 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. ◇ Nouveau Spectacle : 22 h.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). Les Liaisons dangereuses : 21 h.

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). ◇ Les Vieilles Femmes et la Mer : 21 h.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Le Montreur : 20 h 30. Salle II. Paroles d'or : 18 h 30. Le Train immobile : 21 h.

FONDATION DE L'ALLEMAGNE (DEUTSCH DE LA MEURTHE) (42-38-09-13). Colloque sur l'aménagement d'une région du Nord : 21 h.

FONTAINE (48-74-74-40). Chant dans la nuit : 18 h 30.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Joe Egg : 20 h 45.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). You're good man Charlie Brown : 20 h 30.

GALERIE ART (47-37-31-36). Dialogue sur Minetti : 20 h 30.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06). La Surprise de l'amour : 20 h 30.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). ◇ La Chevrolet de sable : 20 h 30. ◇ Ce que parler veut dire : 22 h 15.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). La Métamorphose : 21 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. ◇ Proust : j'avais toujours quatre ans pour elle : 21 h 30.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Ce que voit Fox (Fall) : 21 h.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 20 h. Pierre Péchin : 21 h 45.

LE PROLOGUE (45-75-33-15). Si on faisait le noir juste une minute ? : 21 h.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). Au rendez-vous des cons D'après la Maison des confidences : 20 h 30.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Nous, Théo et Vincent van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. Veuve martiniquaise cherche catholique chauve : 20 h 15. La Ronde : 21 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). Les Voisins : 21 h.

MARIE STUART (45-08-17-80). ◇ Zoo Story : 18 h 30. Angels City : 20 h. C'est pas pareil : 22 h.

MATHURINS (42-65-90-00). Les Mystères du confessionnal : 21 h.

MÉNAGERIE DE VERRE (43-38-33-44). ◇ Lettres à mon homme inventé : 21 h.

MICHEL (42-65-35-02). Pyjama pour six : 21 h 15.

MOGADOR (42-85-28-80). Nous les Tziganes : 21 h.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 21 h.

Vendredi 3 juin

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74). Le Journal d'un curé de campagne : 21 h.

ODÉON-THÉATRE DE L'EUROPE (43-25-70-32). La Mouette : 20 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). Exercices de style : 20 h 45.

OPÉRA-COMIQUE - SALLE FAVART (42-96-06-11). Thaïs : 19 h 30.

ORANGERIE DE BAGATELLE (42-81-23-44). ◇ L'Oca del Cairo : 19 h.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). Petite salle. J'ai pas le choix, je chante Boby Lapointe : 20 h 30.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Avanti : 20 h 30.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Pour l'amour de Marie Salat : 21 h.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Fric-Frac : 20 h 30.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). ◇ L'Ombre d'un doute : 20 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Divas sur canapé : 20 h 30.

THÉATRE 13 (45-88-16-30). ◇ Senso : 21 h.

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Enfin Bénureau : 20 h 30. 22, v'la du fric : 22 h.

THÉATRE DE FORTUNE (43-56-76-34). La Petite Sirène : 21 h.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salle I. ◇ L'Etranger : 20 h 30. ◇ L'Ecume des jours : 22 h. Salle II. Spectacle Prévert : 20 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Le Cheval de Balzac : 12 h 30. Petite salle. Les Chaises : 21 h.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Mr Banal : 20 h 15. Sucré-Salé : 21 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). ◇ Bis-Cuit Les Semaines de la marionnette à Paris. 14 h 30 et 22 h 30. ◇ Les Trompeurs trompés Les Semaines de la marionnette à Paris : 19 h.

VALHUBERT (THÉATRE) (45-84-30-60). Les Chemins de fer : 20 h 30.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). C'est encore mieux l'après-midi : 20 h 30.

cinéma

La Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

Cycle de restaurations : Ganga Bruta (1933), d'Humberto Mauro, 16 h.

SALLE GARANCE CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-78-37-29)

Le Cinéma français des années cinquante : Manina, la fille sans voile (1952), de Willy Rozier, 14 h 30 ; Meurtres (1950), de Richard Pottier, 17 h 30 ; Si Paris nous était conté (1955), de Sacha Guitry, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)

Paris du coq à l'âne : Chimères : la Dame à la licorne (1981) d'A. Ferrari, Garou Garou le passe-muraille (1951) de Jean Boyer, 14 h 30 ; Un vilain petit canard : le Cygne (1983) de D. Delouche, Aux quatre coin-coin du Canard (1987) de Bernard Baissat, 16 h 30 ; Qui veut noyer son chien : Bêtes d'amour (1985) de S. Dubor. Visage de chien (1985) de Jacek Gasiorowski, 18 h 30 ; l'Age bête (1959) de A. Tresgot, la Bête noire (1983) de Patick Chaput, 20 h 30.

Les exclusivités

ADIEU JE T'AIME (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

AMERICAN CHICANO (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

LES ANNÉES SANDWICHES (Fr.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ARDIENTE PACIENCIA (All., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA BOHÈME (Fr., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

BROADCAST NEWS (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

CAMOMILLE (Fr.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

CHOCOLAT (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CHOUANS (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

CORENTIN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

CRY FREEDOM (Brit., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

DANCERS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

DE SABLE ET DE SANG (Fr., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

DEUX MILLIONS DE DOLLARS AUX CARAIBES (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

ECLAIR DE LUNE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

EL DORADO (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

ELMER, LE REMUE-MÉNINGES (*) (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

EMPIRE DU SOLEIL (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

L'ENFER VERT (It., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

ENGRENAGES (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

ETROITE SURVEILLANCE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

FRANTIC (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52).

FRÉQUENCE MEURTRE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

HOPE AND GLORY (Brit., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52).

LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LONGUE VIE A LA SIGNORA (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MA VIE DE CHIEN (Su., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97).

MATADOR (*) (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

MILAGRO (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

L'ŒUVRE AU NOIR (Fr.-Bel.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).

PRINCESS BRIDE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

RENDEZ-VOUS AVEC LA MORT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

TRAQUÉE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

TWIST AND SHOUT (Dan., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

UN ENFANT DE CALABRE (It.-Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

UNE FEMME EN PÉRIL (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

URGENCES (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

WALL STREET (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES FILMS NOUVEAUX

LE BEAU-PÈRE. (*) Film américain de Joseph Ruben, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BILOXI BLUES. Film américain de Mike Nichols, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BIRD. Film américain de Clint Eastwood, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-43-60-33) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

DE BRUIT ET DE FUREUR. (**) Film français de Jean-Claude Brisseau : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

EDDIE MURPHY SHOW. Film américain de Robert Townsend, v.o. : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

KARU-KERA. Film français de Constant Gros Dubois : Le Galaxie, 13e (45-80-18-03).

LA MAISON DU CAUCHEMAR. (*) Film américain d'Humphrey Humbert, v.o. : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

MON PÈRE C'EST MOI. Film américain de Rod Daniel, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

POWAQQATSI. Film américain de Godfrey Reggio, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

VILLE ÉTRANGÈRE. Film français de Didier Goldschmidt : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 4 JUIN

« La Cour des comptes », 10 heures, 13, rue Cambon (E. Romann).

« Les post-impressionnistes au Musée d'Orsay », 10 h 30, 1, rue de Bellechasse, sous l'éléphant (Pierre-Yves Jaslet).

« Orsay, de la gare au musée », 16 h 30, 1, rue de Bellechasse, près du rhinocéros (Paris livre d'histoire).

« L'Opéra », 13 heures, hall (Arcus).

« Le japonisme en Europe », 13 h 20, devant le Grand Palais (Christine Merle).

« L'Opéra », 14 heures, hall (Didier Bouchard).

« Le Musée Picasso », 14 h 45, 5, rue de Thorigny (P.-Y. Jaslet).

« De la place des Vosges aux hôtels de Sens et de Soubise », 14 h 30, métro Pont-Marie (Flâneries).

« A Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (Michèle Pohyer).

« Belleville », 14 h 30, métro Pyrénées, sortie numéros pairs (Les Amis de la terre).

« Les catacombes », 14 h 30, entrée, place Denfert-Rochereau (La France et son passé).

« Le Grand Louvre, de Philippe-Auguste à la Pyramide », 14 h 45, porte Saint-Germain-l'Auxerrois (Tourisme culturel).

« Etampes, ville d'art », 14 h 45, gare d'Etampes, par ligne C du RER, départ gare d'Austerlitz à 13 h 57 (Approche de l'art).

« Le Grand Orient de France », 15 heures, 16, rue Cadet (Isabelle Hauller).

« Le couvent des carmes et son jardin », 15 heures, métro Saint-Sulpice, sortie (Résurrection du passé).

« Musée Rodin », 15 heures, 77, rue de Varenne (Dominique Bouchard).

« Un authentique moulin à vent », 15 heures et 18 heures, Ivry-sur-Seine, place du 8-Mai (Association des amis du moulin de la tour d'Ivry).

« L'île Saint-Louis », 15 heures, métro Pont-Marie, sortie (Ars conférences).

« Le Palais de justice en activité », 15 heures, métro Cité, sortie Marché aux fleurs (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

Monuments historiques

« L'hôtel Potocki », 15 heures, 27, avenue de Friedland.

« L'Institut de France », 15 heures, 23, quai Conti.

DIMANCHE 5 JUIN

« Versailles : le potager du Roy et le jardin de la comtesse de Balbi », 10 h 30, 10, rue du Maréchal-Joffre (Monuments historiques).

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30 ; « Tombes célèbres du Père-Lachaise », 14 h 45, boulevard Ménilmontant, face à la rue de la Roquette (V. de Langlade).

« Les coulisses de la Comédie-Française », 10 h 30, entrée de l'administration, place Colette (La France et son passé).

« La peinture vénitienne au Louvre », 11 heures, métro Louvre (Didier Bouchard).

« La peinture italienne au Louvre », 11 heures, hall d'entrée, 36, quai du Louvre (Michèle Pohyer).

« La civilisation pharaonique au Louvre », 11 heures, porte Saint-Germain-l'Auxerrois (Christine Merle).

« L'île Saint-Louis », 10 h 30, métro Pont-Marie (Pierre-Yves Jaslet).

« Moulins et vieux village de Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (Flâneries).

« Le Louvre et sa pyramide », 14 h 30, entrée du musée, 36, quai du Louvre (Pygma).

« L'hôtel de la Marine et la place Louis-XV », 14 h 30, 2, rue Royale (Didier Bouchard).

« Carrières et catacombes », 14 h 45, 2, place Denfert-Rochereau. Lampe de poche (Paris passion).

« L'Opéra », 14 h 45, entrée (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Musée Camondo », 14 h 45, 63, rue de Monceau (Tourisme culturel).

« L'hôtel Lamoignon-Angoulême », 15 heures, métro Saint-Paul, sortie (Isabelle Hauller).

« Le vieux village Saint-Laurent et le clos Saint-Lazare », 15 heures, métro Château d'Eau (Résurrection du passé).

« L'hôtel de Soubise », 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois (E. Romann).

« Tombes célèbres du Père-Lachaise », 15 heures, entrée principale, boulevard Ménilmontant (Michèle Pohyer).

« L'île Saint-Louis » 15 heures, métro Pont-Marie (Christine Merle).

« Auteuil élégant et rustique », 15 heures, métro Michel-Ange-Auteuil (Paris et son histoire).

« Le cimetière révolutionnaire de Picpus ». 15 h 30, 35, rue de Picpus (Tourisme culturel).

Monuments historiques

« L'hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine.

« Les salons du château de Maisons-Laffitte », 15 heures, vestibule gauche du château, côté parc.

CONFÉRENCES

SAMEDI 4 JUIN

Palais de la découverte, avenue Franklin-Roosevelt, 15 heures : « L'après comète de Halley », par Mme A.-C. Levasseur-Regourd.

DIMANCHE 5 JUIN

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « Les médiums », par Jeanne Morrannier ; « L'extase et le dédoublement », par Natya.

11 bis, rue Keppler, 17 h 30 : « Approche de la mort et métamorphose initiatique ». Entrée libre (Loge unie des théosophes).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 3 juin

TF 1

20.40 Variétés : Lahaye d'honneur. Emission présentée par Jean-Luc Lahaye. La haie d'honneur aux agents hospitaliers. Coups de cœur : Serge-Georges Sender, pâtissier des têtes couronnées. Avec Pierre Bachelet, Claude Nougaro, Marlène Jobert, Michel Fugain, le groupe Debarge, Liliane Foly, Suzanne Vega, Toto Cutuno, les Communards, Ilie Nastase, Ion Tyriak et Patrick Flodrops. **22.45 Alain Decaux face à l'histoire.** Dracula a-t-il existé ? **23.45 Le bébête show** (rediff.). **23.50 Journal et Bourse. 0.05 Série : Les envahisseurs. 0.55 Documentaire :**

Quel roman que ma vie. Alphonse Boudard. 1. La cerise. *Rediffusion d'une série de Daniel Costelle, vie et portrait de l'écrivain.* **1.50 Documentaire : Histoires naturelles.** Le championnat de pêche à Quiberon ; La chasse en Dombes.

A 2

20.35 Téléfilm : Carte de presse, de Michel Favart, avec Marc Chapiteau, Myriem Roussel, Anne Fontaine, Nicolas Silberg. **21.30 Apostrophes.**

Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème « Apostrophes internationales », sont invités : Reinaldo Arenas *(le Portier - Fin de défilé)*, Anthony Burgess *(Hommage à Qwert Yuiop)*, Michael Chabon *(les Mystères de Pittsburgh)*, Antonio Tabucchi *(le Jeu de l'envers - le Fil de l'horizon)*, Mavis Gallant (nouvelle : *Rue de Lille*, chronique : *Mai 68*). **22.50 Tennis.** Internationaux de Roland-Garros (résumé.) **23.20 Journal. 23.35 Ciné-club : Barberousse** (2e partie) ■■■ Film japonais d'Akira Kurosawa (1965). Avec Toshiro Mifune, Yuko Kayama, Kyoko Kagawa, Kamatari Fujiwara (v.o.).

FR 3

20.30 Feuilleton : L'affaire Saint-Romans, de Michel Wyn, avec Jean Piat, Souad Amidou, Danièle Delorme, Jacques Dacqmine, Claude Brosset.

21.30 Magazine : Thalassa, de Georges Pernoud. La Transatlantique anglaise : Une aventure humaine. L'événement voile 1988 : La C. Stak. **22.20 Campagne électorale. 22.45 Journal.** Avec un résumé des Internationaux de Roland-Garros. ▶ **23.15 Documentaire : Le sang et les hommes.** Emission en deux parties de Marcel Teulade. 1. Du mythe à la science. **0.15 Musiques, musique.** Impromptus nos 1, 2 et 3, opus 90, de Schubert, par Gabriel Tacchino, piano, et James Bowman.

CANAL PLUS

20.30 Série : Un flic dans la mafia. 21.15 Cinéma : Deux hommes dans Manhattan. ■■ Film français de Jean-Pierre Melville (1958). Avec Pierre Grasset, Jean Darcante, Jean-Pierre Melville. **22.40 Flash d'informations. 22.45 Cinéma : Godfinger** ■ Film anglais de Guy Hamilton (1964). Avec Sean Connery, Gert Froebe, Honor Balckman. **0.30 Cinéma : Tristesse et Beauté** □ Film français de Joy Fleury (1985). Avec Charlotte Rampling. **2.05 Cinéma : Chronique d'une mort annoncée** ■■ Film franco-italien de Francesco Rosi (1986). Avec Rupert Everett, Ornella Muti, Gian-Maria Volonte, Irène Papas (v.o.). **3.50 Cinéma : Incubus** ■ Film canadien de John Hough (1981). Avec John Cassavetes. **5.20 Cinéma : Nuit de noces chez les fantômes** □ Film américain de Gene Wilder (1986). Avec Gene Wilder.

LA 5

20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : Mort en Californie, de Delbert Mann, avec Cheryl Ladd, Sam Elliott, Granville van Dusen (1re partie). **22.10 Série : Star Trek. 23.05 Magazine : Bains de minuit,** de Thierry Ardisson. **0.00 Journal de minuit. 0.05 Bains de minuit** (suite). **0.35 Série : Baretta** (rediff.) **1.25 La grande vallée** (rediff.). **2.15 Le journal de la nuit. 2.20 Feuilleton : La conquête du ciel** (rediff.). **3.15 Série : Les nouvelles aventures de Vidocq** (rediff.). **3.40 Série : Les globe-trotters** (rediff.). **4.05 Série : Star Trek** (rediff.).

M 6

20.30 Série : Le Saint. Intermède à Venise. **21.20 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire.** Heureux au jeu. **22.15 Magazine : Ciné 6.** L'actualité des films de la semaine. **22.30 Cinéma : René La canne** ■ Film français de Francis Girod (1978). Avec Gérard Depardieu, Michel Piccoli, Sylvia Kristel. **0.15 Six minutes d'informations. 0.25 Magazine : Charmes** (rediff.). **0.55 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Quand viendra le matin, de Pierre Desgraupes, Pierre Dumayet et Jean-Jacques Vienne (INA 1954). **21.30 Musique : Black and blue.** Table ronde des journalistes, avec Eliane Azoulay, Gilles Anquetil. **22.40 Nuits magnétiques.** L'opéra bleu des mots : Gertrude Stein. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Paul Personne.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 6 novembre 1987 en l'église Saint-Germain-des-Prés) : Vêpres pour soli et chœur a capella op. 37, de Rachmaninov, par le chœur de Radio-France, dir. Michel Tranchant ; sol. : Ludmilla Khovatcheva, alto ; Gilles Vitale, ténor. **22.20 Premières loges.** Thomas Alcaïde, ténor portugais. Œuvres de Thomas, Verdi, Bizet, Donizetti, Mascagni, Flotow. **23.07 Club de la musique ancienne.** La danse baroque avec Francine Lancelot et Claude Flagell. **0.30 Archives.** André Cluytens à New-York : Concerto pour piano et orchestre en la mineur op. 54, de Schumann, par l'Orchestre philharmonique de New-York (1er décembre 1957) ; Don Juan, de R. Strauss, par l'Orchestre philharmonique de New-York (24 novembre 1957).

Samedi 4 juin

TF 1

▶ **13.15 Magazine : Reportages,** de Michèle Cotta et Jean-Claude Paris. Les amiraux et les délinquants. **13.45 La Une est à vous.** Les téléspectateurs choisissent un téléfilm à la carte. **13.50 Série : Matt Houston. 15.45 Tiercé à Auteuil. 16.00 La Une est à vous** (suite). **18.05 Trente millions d'amis.** Dossier : Maisons de retraite (1re partie) ; Junior cœur de lion ; Un petit coin de paradis. **18.35 Série : Agence tous risques.** Enlèvement à Las Vegas. **19.25 Série : Marc et Sophie. 20.00 Journal et météo. 20.35 Tapis vert et tirage du Loto. 20.45 Variétés : Sébastien, c'est fou.** Emission présentée par Patrick Sébastien. **22.20 Téléfilm : L'ultime frontière,** de Simon Wincer, avec Linda Evans, Jack Thompson, Jason Robards. **23.50 Journal et météo. 0.05 Série : Les incorruptibles. 0.55 Documentaire : Quel roman que ma vie.** Alphonse Boudard. 2. La métamorphose des cloportes. *Vie et portrait de l'écrivain.* **1.50 Documentaire : Histoires naturelles.** La rivière et les hommes. La chasse à l'arc.

A 2

13.15 Magazine : L'assiette anglaise, de Bernard Rapp. **14.00 Série : Les mystères de l'Ouest.** La nuit de la mariée. **15.00 Samedi-passion. 17.55 Série : Ma sorcière bien-aimée. 18.25 Magazine : Entre chien et loup.** Emission d'Allain Bougrain-Dubourg. Animal star : Du plus petit au plus grand ; Sur le terrain : le félin fait-il l'autre ? ; Animalement vôtre : La bande à Basile ; Mémoire de chien : Le bon accueil de la SPA ; Du coq à l'âne ; Bestiaire sans frontière : des chevaux par milliers ; Le toutou de la semaine. **19.05 INC. 19.10 Actualités régionales. 19.35 Où est donc cachée la caméra invisible ?** Emission de Jacques Rouland. **20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Variétés : Champs-Elysées.** Emission présentée par Michel Drucker. Avec : Sting (vidéo), Rika Zaraï, Alain Chamfort, François Valéry, Julie Piétri, Dave, Marie Myriam, Jean Marais, Françoise Hardy (vidéo), le groupe Début de soirée, André Lamy (à l'Olympia), Michel Blanc, Denise Grey, Henry Chapier. **22.35 Tennis.** Internationaux de Roland-Garros (résumé).

23.10 Série : Deux flics à Miami. Le vieux. **0.15 Les enfants du rock.** Spécial Scorpions. **1.35 Journal.**

FR 3

13.00 En direct des régions. 14.00 Tennis. Internationaux de France, en direct de Roland-Garros. Commentaires de Michel Dhrey, Dominique Champot, Jean-Michel Joly et Daniel Lauclair. **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, actualités régionales. **19.53 Dessin animé : Diplodo.** La boule noire. **20.05 Jeu : La classe.** Présenté par Fabrice. Avec, pour la partie variétés : François Valéry. **20.30 Disney Channel.** Présenté par Vincent Perrot. Dessins animés : La bande à Picsou et, à 21.00, un épisode du feuilleton Le chevalier Lumière. **21.45 Journal.** Avec un résumé des Internationaux de Roland-Garros. **22.15 Magazine : Le divan,** d'Henry Chapier. Invité : Enki Bilal, dessinateur de BD. **22.30 Musicales.** Emission présentée par Alain Duault. 4e Symphonie de Brahms, par Ricardo Chailly. **23.30 Magazine : Sports 3.** Le portrait de l'invité ; La séquence anniversaire ; Le film de la semaine ; Le dossier médical ; L'aventure ; Les régions ; L'actualité de la semaine ; Le concours.

CANAL PLUS

13.05 Magazine : Samedi, 1 heure, de Jean-Louis Burgat, Erik Gilbert, Frédérick Boulay. Invité : Maurice Levy, PDG de Publicis. **14.00 Magazine : Le monde du sport. 14.55 Série : Flic à tout faire. 15.20 Série : Throb. 15.40 Série : La malédiction du loup-garou. 16.10 Documentaire : Les secrets de la chouette. 16.35 Cabou cadin. 18.15 Flash d'informations. 18.18 Top 50. 19.30 Flash d'informations. 19.35 Mon Zénith à moi.** Invités : les Nuls. **20.30 Téléfilm : La promesse,** de Glenn Jordan, avec James Garner, James Woods, Piper Laurie. *Agent immobilier prospère, habitué à une vie sans entraves ni problèmes, Bob Beulher se retrouve brusquement, après la mort de sa mère, face à une responsabilité nouvelle. Il doit prendre en charge son frère schizophrène.* **22.05 Flash d'informations. 22.15 Football.** Match de la dernière journée du championnat de France (Lens-Niort). **0.00 Cinéma : Célébrations.** Film français classé X de Michel Baudricourt (1977). Avec Karine Allan, Françoise Avril. *Film porno, très porno, par un spécialiste du genre qui ne craignait pas les titres très explicites. Celui-ci est, bizarrement, « convenable ».* **1.15 Cinéma : Circonstances atténuantes** ■ Film français de Jean Boyer (1939). Avec Michel Simon, Arletty. **2.35 Cinéma : Fatherland** ■ Film anglais de Ken Loach (1986). Avec Gerulf Pannach, Fabienne Babe (v.o.). **4.25 Téléfilm : Les brigades de la mort,** de Carlos Benpar, avec Sean Derek, Francisco Rabal, Craig Hill. **5.50 Spectacle.** Treizième Festival international du cirque de Monte-Carlo.

LA 5

13.15 Le best off. 13.30 Série : L'homme de l'Atlantide. 15.15 Série : Wonder woman. 16.10 Variétés : Childéric. 16.55 Série : Captain Power (rediff.). **17.20 Dessin animé : Jeanne et Serge. 17.45 Dessin animé : Charlotte. 18.10 Dessin animé : Sandy Jonquille. 18.30 Creamy, adorable Creamy. 18.55 Journal images. 19.02 Jeu : La porte magique. 19.30 Boulevard Bouvard spécial. 20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : Mort en Californie,** de Delbert Mann, avec Cheryl Ladd, Sam Elliott, Granville Van Dusen (2e partie). **22.15 Magazine : Télé-matches. 22.20 Hitchcok présente. 23.25 Magazine : Télé-matches** (suite). Présenté par Pierre Cangioni. **0.00 Journal de minuit. 0.05 Magazine : Circuit. 0.35 Série : Star Trek. 1.25 L'homme de l'Atlantide** (rediff.). **3.10 Journal de la nuit. 3.15 L'adieu aux as** (rediff.). **4.10 Série : La cinquième dimension** (rediff.). **4.35 Variétés : Childéric.**

M 6

12.45 Série : La petite maison dans la prairie. Une décision difficile. **13.30 Série : Larédo. 14.20 Série : Aventures dans les îles. 15.05 Magazine : Samedi quelque chose.** Jeux ; Informations. **15.50 Variétés : Skydance. 16.20 Hit, hit, hit, hourra ! 16.30 Téléfilm : Enfants contre truands,** de Gary Conway. **18.00 Journal. 18.10 Météo. 18.15 Téléfilm : Hold-up électronique,** d'Alexander Singer. **19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Cosby show.** La sœur de Claire. **20.30 Téléfilm : Jane Mansfield story,** de Dick Lowry, avec Larry Anderson, Arnold Schwarzenegger. **22.15 Série : Clair de lune,** de Robert Butler, avec Cybill Shepard, Bruce Willis, Alyce Beasley. **23.50 Six minutes d'informations. 0.00 Sexy clip. 0.30 Créateur's studio. 0.35 Magazine : Turbo.** Le magazine de tous les moteurs. **1.00 Variétés : Skydance** (rediff.). **1.30 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Maren Sell, éditeur. **20.45 Dramatique : Le gendre de M. Poirier,** d'Emile Augier et Jules Sandeau. **22.35 Musique : Opus.** Autour de Pablo Cueco. Le métissage des genres musicaux. **0.05 Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Opéra. Fortunio, de Messager, par l'orchestre et le chœur de l'Opéra de Paris, dir. John Eliot Gardiner. **22.05 Comédie musicale.** Cats, de Webber, d'après Old Possum's Book of Practical Cats, de T.S. Eliot. **0.00 Cup of tea ou choucroute garnie.** Œuvres de Sinatra, Lambert, Delius, Bruns, Sherman, Pirchner, Nyman, Beethoven, Ferré.

Dimanche 5 juin

TF 1

6.55 Bonjour la France, bonjour l'Europe. Journal présenté par Jean Offredo. **8.00 Météo. 8.05 Dessins animés.** Candy ; Les trois mousquetaires ; Jem ; Bioman. **9.10 Variétés : Jacky show,** avec Félix Gray, Mory Kante, Shona, Jean-Jacques Goldman. **9.35 Série : Tarzan.** L'œil du lion. **10.30 Pas de pitié pour les croissants. 11.00 Les animaux du monde,** émission de Marlyse de La Grange et Antoine Reille. **11.30 Magazine : Auto-moto. 11.58 Météo. 12.00 Magazine : Téléfoot.** Spécial Alain giresse. **12.55 Météo. 13.00 Journal. 13.20 Série : Starsky et Hutch.** Cauchemar. **14.20 Jeu : Le juste prix,** présenté par Max Meynier et Harold Kay. **15.10 Tiercé à Chantilly. 15.25 Série : M'as-tu vu.** Le trésor des Cardeillac. **16.25 Série : Columbo.** La montre témoin. **18.00 Jeu : Télé JO-Séoul 1988. 18.05 Série : Pour l'amour du risque.** Une voiture faramineuse. **18.55 Loto sportif. 19.00 Journal. 19.25 Météo et Tapis vert. 19.35 Soirée spéciale : élections législatives.** Animée par Patrick Poivre-d'Arvor. **20.00 Grand débat réunissant des personnalités politiques. 1.00 Journal et météo. 1.15 Série : Les Incorruptibles.** Le débarcadère de la mort.

A 2

9.00 Connaître l'islam.
9.15 Emissions israélites. A Bible ouverte ; Le Cantique des cantiques : La source de vie. **9.30 Orthodoxie. 10.00 Présence protestante. 10.30 Le jour du Seigneur. 11.00 Messe,** avec les jeunes de l'aumônerie des lycées et collèges de Chantilly. **12.00 Spectacle.** Onzième Festival international du cirque de Monte-Carlo. **13.00 Journal et météo. 13.20 Série : Mac Gyver.** Associés. **14.10 Jeux : Bêtes à malices.** Présentés par Fabrice. **14.40 Stade 2.** Tennis : finale messieurs des Internationaux de Roland-Garros ; voile ; moto ; cyclisme : critérium du *Dauphiné libéré* et Tour d'Italie ; hippisme ; natation ; football. **18.50 Série : Maguy.** De briques et de broc. **19.20 Journal et météo. 19.50 Soirée spéciale : élections législatives.** Présentée par Bernard Rapp, Paul Amar, Claude Sérillon, Alain Duhamel, René Rémond (politologue). **Informations : 24 heures sur la 2. Série : Mac Gyver** (rediff.).

FR 3

7.00 Magazine : Sports 3 (rediff.). **8.02 Boumbo. 8.15 Croc-note show. 8.20 Dessin animé : Inspecteur Gadget. 8.45 Les comptines du Vieux Continent. 8.50 Raconte-moi la Bible.** ▶ **9.00 Magazine : Ensemble aujourd'hui.** Emission de l'ADRI. *L'émission se passe chez une famille algérienne, installée en France depuis trois générations. Reportages sur l'évolution de l'habitat, les rapports grands-parents-petits-enfants.* **10.30 Latitudes.** Emission de RFO. **11.30 RFO Hebdo. 12.00 Musicales** (rediff.). **12.57 Flash d'informations. 13.00 Magazine : D'un soleil à l'autre.** Magazine agricole de Jean-Claude Widemann. **13.30 Lancement de la fusée Ariane. 14.30 Magazine : Sports loisirs.** Rafting ; Grand prix de Touraine de montgolfières ; natation ; athlétisme ; automobile. **17.00 Flash d'informations. 17.03 Magazine : Pare-chocs.** D'Annabelle Gomez. **17.30 Amuse 3.** Diplodo (La boule noire). **18.00 Flash d'informations. 18.05 Amuse 3** (suite). Les petits malins ; Signé Cat's eyes. **19.00 Flash d'informations. 19.05 Amuse 3** (suite). Cadichon ou les mémoires d'un âne ; Le bonhomme de neige. **19.45 Soirée spéciale : élections législatives.** Présentée par Gérard Saint-Paul, Richard Arst, Fernand Tavares. **23.20 Cinéma : The Girl from Missouri** ■■ Film américain de Jack Conway (1934). Avec Jean Harlow, Lionel Barrymore, Franchot Tone, Lewis Stone (v.o.). *Une fille de la province monte à New-York, devient chorus-girl et décide d'épouser un homme très riche. Elle jette son dévolu sur un millionnaire mais s'éprend du fils de celui-ci. Jean Harlow en « chercheuse d'or » d'après un scénario d'Anita Loos et John Emerson. Une comédie dramatique sur l'arrivisme et l'amour restée inédite.* **0.35 Musiques, musique.** Berceuse, opus 57, de Chopin, par F. Gulda, piano.

CANAL PLUS

7.00 Dessins animés : Ça cartoon. Présentés par Philippe Dana. **7.50 Dessin animé : Victor. 8.05 Cabou cadin.** Moi, Renart ; Rambo. **9.05 Cinéma : le Chinois** □ Film américain de Robert Clouse (1980). Avec Jackie Chan, Kristine de Bell, José Ferrer, Mako. **10.35 Cinéma : Goldfinger.** ■ Film anglais de Guy Hamilton (1964). Avec Sean Connery, Gert Froebe, Honor Blackman, Shirley Eaton. **12.30 Série : SOS fantômes. 13.00 Flash d'informations. 13.05 Série : Max Headroom. 13.30 Sportquizz.** Présenté par Marc Toesca. **14.00 Basket professionnel américain. 15.30 Téléfilm : Le voyage de la peur.** De Daniel Mann, avec Sam Waterston, Yvette Mimieux, Ian McShane, Shelley Winters, Donald Pleasence. *Curieux « accidents » en Turquie.* **17.05 Série : Un flic dans la Mafia. 18.00 Cinéma : Ouragan sur l'eau plate** ■ Film anglais de Dick Clement (1985). Avec Michael Caine, Valerie Perrine, Brenda Vaccaro, Billy Connolly. *La couronne britannique veut mettre fin à sa souveraineté sur une île des Caraïbes où une compagnie texane n'a pas trouvé de pétrole. Un délégué vient négocier la reconversion. Brusquement, les forages vont jaillir de l'eau minérale. Un film burlesque au scénario totalement délirant. Mais la mise en scène ne suit pas. Dommage.* **19.30 Flash d'informations. 19.35 Dessins animés : Ça cartoon.** Présentés par Philippe Dana. **20.30 Cinéma : l'Homme de la rivière d'argent** ■■ Film australien de George Miller (1982). Avec Kirk Douglas, Jack Thompson, Tom Burlinson, Sigrid Thornton. *Aidé par un vieux chercheur d'or, ami de son père défunt, un jeune homme des montagnes est embauché par un riche éleveur de la plaine. Il s'éprend de la fille de son patron et vit diverses aventures. Adaptation d'une ballade australienne publiée en 1985. Belle reconstitution d'époque dans un envoûtant poème de la nature et de l'amour.* **22.00 Flash d'informations. 22.05 Série : Ray Bradbury présente. 22.30 Cinéma : Mort ou vif** □ Film américain de Gary Sherman (1986). Avec Rutger Hauer, Gene Simmons, Robert Guillaume, Mel Harris. **0.15 Cinéma : Incubus** ■ Film canadien de John Hough (1981). Avec John Cassavetes, Kerrie Keane, John Ireland, Erin Flannery. **1.40 Série : Bergerac.**

LA 5

5.00 Journal permanent. 7.15 Dessin animé : Dans les Alpes avec Annette (rediff.). **8.10 Dessin animé : Emi magique. 9.30 Top nuggets. 10.00 Série : Captain Power** (rediff.). **10.25 Série : Automan** (rediff.). **11.15 Série : Wonder Woman** (rediff.). **12.10 Série : Superminds. 13.00 Journal. 13.25 Série : Baretta. 14.15 Série : La grande vallée. 15.20 Série : Mission impossible. 16.10 Magazine : Télé-matches dimanche.** Présenté par Pierre Cangioni. Les événements sportifs du week-end ; La télévision sportive à travers le monde ; Rétrospective de la semaine écoulée ; Les 500 miles automobile d'Indianapolis ; Offshore à Venise. **17.10 Mondo dingo. 18.00 Série : Matlock. 18.50 Feuilleton : Dallas. 19.45 Journal.** Premières estimations SOFRES, Hewlett-Packard. **20.00 Soirée spéciale : élections législatives.** En direct des circonscriptions, interviews des candidats à chaud, la soirée est animée par Patrice Duhamel, Jacques Hébert, Guillaume Durand et Jérôme Jaffré (SOFRES). **21.00 Cinéma : Y'a un os dans la moulinette** □ Film français de Raoul André (1974). Avec Michel Galabru, Paul Préboist, Marion Game, Daniel Prévost. *Deux comédiens sans emploi sont engagés par erreur comme détectives privés par un industriel qui veut faire protéger sa femme et sa fille. Dans la série « vaudevilles débiles du cinéma français », celui-ci bat les records.* **22.35 Soirée spéciale : élections législatives** (suite). **0.00 Journal de minuit. 0.05 Série : Star Trek. 0.55 Soirée spéciale : élections législatives** (suite). **1.25 Série : Mission impossible. 2.15 Soirée spéciale élections législatives** (suite). **2.30 Série : Baretta** (rediff.). **3.20 Soirée spéciale : élections législatives** (suite). **3.35 Série : Superminds** (redif.). **4.25 Top nuggets** (rediff.).

M 6

9.00 Jeu : Clip dédicace. 10.30 Magazine : Turbo (rediff.). **11.00 Dessins animés : Graffi'6.** Rody le petit cid. **11.30 Série : Cher oncle Bill. 11.55 Hit, hit, hit, hourra ! 12.05 Dessins animés : Graffi'6.** Capitaine Sheider. **12.25 Info-consommation. 12.30 Journal. 12.40 Météo. 12.45 Série : La petite maison dans la prairie.** Le bon sens. **13.30 Série : Larédo. 14.20 Série : Aventures dans les îles. 15.05 Variétés : Hexagone.** Toute l'histoire de la chanson des années 60 à nos jours. **15.30 Jeu : Fan de... 16.20 Hit, hit, hit, hourra ! 16.30 Téléfilm : Clair de lune.** (rediff.). **18.00 Journal. 18.10 Météo. 18.15 Téléfilm : La belle entêtée,** de John Alenzo, avec Elizabeth Montgomery. **19.54 Soirée spéciale : élections législatives. 20.05 Série : Cosby show.** L'amie de Denise. **20.30 Flash spécial élections législatives. 20.35 Cinéma : les Guerriers de l'Apocalypse** ■ Film japonais de Kosei Saito (1980). Avec Sonny Chiba, Isao Natsuki. *Des militaires japonais d'une force d'autodéfense moderne, pris dans un tourbillon gigantesque, glissent à travers le temps. Ils se retrouvent avec leurs armes perfectionnées dans le Japon du seizième siècle, où des clans se font la guerre. Un étonnant scénario, une mise en scène conventionnelle, des scènes de combat spectaculaires.* **22.30 Soirée spéciale : élections législatives** (suite). **23.00 Cinéma : Nina** ■■■ Film italo-américain de Vincente Minnelli (1976). Avec Ingrid Bergman, Liza Minnelli. *A Rome, au début des années 50, une ancienne femme de chambre devenue star à son premier film se souvient de la vieille comtesse ruinée qu'elle rencontra dans le palace où elle servait et qui lui fit prendre conscience de sa véritable personnalité. On peut apprécier comme il se doit cette dernière variation minnellienne sur l'univers du spectacle, le va-et-vient entre le passé et le présent, la prise en charge des fantasmes et de l'imaginaire par les rapports psychologiques d'une vieille femme restée attachée aux « années folles » et d'une fille inexpérimentée presque inculte.* **0.35 Soirée spéciale : élections législatives** (suite.). **Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. C'est pour quoi voi'cinéma ? (2e partie). **21.30 Informations :** spécial élections législatives. **23.00 Musique. Le concert.** Jazz-bivouac. Robert Dick, flûtiste ; Le trio du guitariste Claude Py. **0.05 Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 24 juin 1987 à l'église Saint-Denis de l'Estrée) : Aus der Tiefe, rufe ich zu Dir, Herr Jesu Christ, cantate BWV 131 ; Jesu meine Freude, motet BWV 227 ; Furchte dich nicht, motet ; Ich lasse dich nicht, du Segnest mich denn, motet ; Herr, gehe nicht ins Gericht mit deinem Knecht, cantate BWV 105, de Bach, par l'ensemble vocal et instrumental de la Chapelle royale, dir. Philippe Herreweghe. **23.05 Climats.** Musiques traditionnelles. **1.00 Ocora.**

LE WEEK-END D'UN CHINEUR

NOUVEAU DROUOT

Samedi 4 juin

A 14 heures : disques.

ILE-DE-FRANCE

Samedi 4 juin

Chartres, 14 h 30 : matériel photographique.

Dimanche 5 juin

Chartres, 14 heures : céramiques, orfèvrerie, tableaux, mobilier ; **Louviers,** 14 h 30 : Extrême-Orient ; **Saint-Germain-en-Laye** : 14 heures : archéologie ; **La Varenne-Saint-Hilaire,** 14 heures : Extrême-Orient ; **Versailles-Chevau-Légers,** 14 heures : tableaux, sculptures, mobilier contemporain.

PLUS LOIN

Samedi 4 juin

Alès, 14 heures : mobilier, argenterie, linge ; **Béziers,** 14 h 30 : tableaux ; **Blois,** 14 heures : archéologie ; **Bulgnéville** (Vosges), 14 heures : mobilier, archéologie ; **La Flèche,** 14 heures : cartes postales ; **Lorient** 14 h 15 : bibelots, mobilier, argenterie ; **Marseille-Cantini,** 10 heures : bijoux, 14 h 30 : mobilier, tableaux ; **Nonencourt,** 14 h 30 : archéologie, monnaies ; **Orléans,** 14 h 30 : tableaux ; **La Roche-sur-Yon,** 14 h 30 : mobilier, argenterie, tableaux ; **Villefranche,** 15 heures : objets d'art, mobilier.

Dimanche 6 juin

Albi, 14 heures : armes ; **Belfort,** 14 heures : objets d'art, tableaux, mobilier ; **Béthune,** 14 h 30 : atelier Léo Massart ; **Boulogne-sur-Mer** : 14 h 30 : objets d'art, mobilier, tableaux ; **Bulgneville,** 14 heures : mobilier, tableaux, bijoux ; **Chambord,** 15 heures : automobile ; **Deauville,** 10 heures : objets d'art, 14 heures : tableaux, mobilier ; **Douarnenez,** 14 h 30 : tableaux, mobilier, objets d'art ; **Montargis,** 14 heures : meubles, faïences ; **Pompadour,** 14 heures : argenterie, bijoux, mobilier ; **Rieux (Seine-Maritime),** 14 heures : armes ; **Rochefort-sur-Mer,** 14 h 30 : faïences, mobilier, tableaux ; **Rouen,** parc des expositions : 14 h 30 : automobile ; **Rouen** (Croix-de-Fer) : 14 h 15 : tableaux, bijoux, mobilier ; **Saint-Brieuc,** 14 heures : vente d'ateliers ; **Saint-Omer,** 14 h 30 : objets d'art, tableaux, mobilier ; **Tonnerre,** 14 h 30 : faïences.

FOIRES ET SALONS

Paris, avenue du Maine, **Evry-sur-Seine, Tournus, Meyrargues** (Bouches-du-Rhône), **Caen et Beauvais.**

Audience TV du 2 juin 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

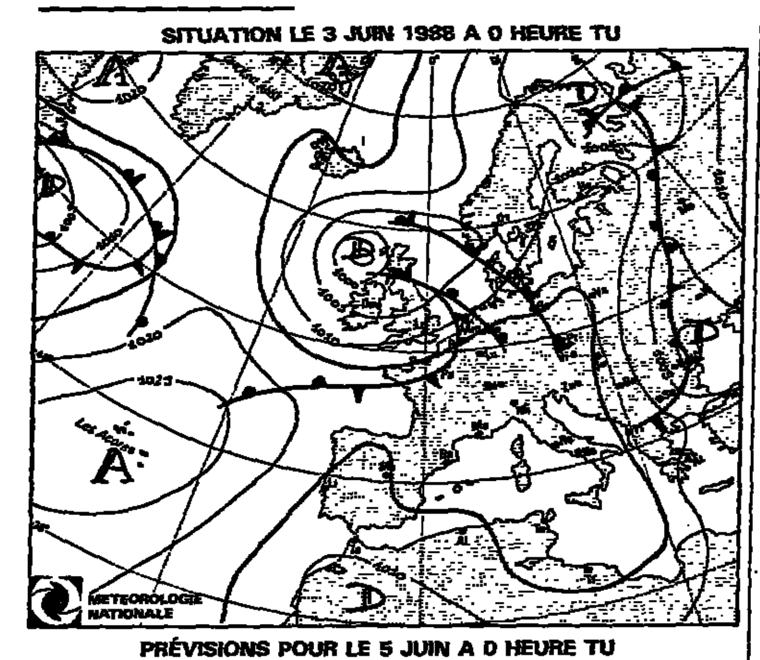
HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	42.6	Santa-Barbara 12.9	Tennis 15.1	Actual. région. 2.7	Nulle part 2.6	Porte magique 5.9	Hulk 4.8
19 h 45	48.2	Roue fortune 26.2	Campagne 16.6	Actual. région. 8.1	Nulle part 4.8	Boulev. Bouvard 3.8	Hulk 5.4
20 h 16	63.4	Journal 20.4	Journal 16.7	La classe 11.3	Nulle part 2.7	Journal 4.8	Cosby show 8.1
20 h 55	72.0	Pour la musique 8.6	Ma femme... 18.8	Portier de nuit 10.2	Château rêves 2.7	Détective privé 25.8	Les Diplômés... 8.6
22 h 8	63.4	Pour la musique 11.8	Tennis 5.9	Portier de nuit 17.2	Château rêves 1.6	Détective privé 25.8	Homme de fer 4.8
22 h 44	47.8	Rick Hunter 8.4	Infos 16.3	Tennis 19.4	Nuit de noces... 1.6	Star Trek 5.9	Homme de fer 4.3

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 147 reçoivent M 6 dans de bonnes conditions.

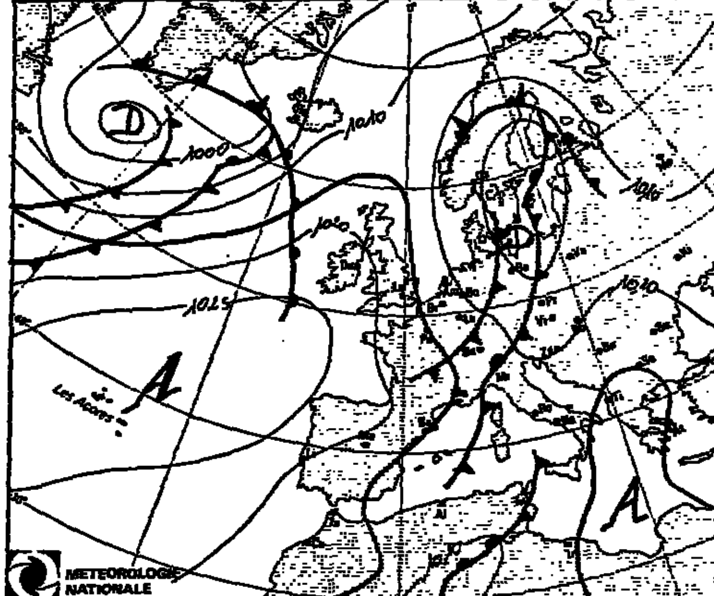
Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 3 JUIN 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 5 JUIN A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 3 juin à 0 heure UTC et le dimanche 5 juin à minuit.

La dépression atlantique traversera rapidement les îles Britanniques puis remontera vers le Danemark. Un front atténué passera sur la France et sera suivi d'une descente d'air froid.

Samedi : maussade avec des ondées.

La zone pluvio-orageuse recouvrira la moitié sud-est le matin puis se décalera en cours de journée pour ne concerner le soir que les régions à l'est du Rhône et la Corse. Sur le Sud-Ouest et les Pyrénées, persistance d'un temps très nuageux avec petites bruines locales. Sur le Languedoc-Roussillon, les pluies et orages du matin seront suivis d'un temps variable avec fort mistral et tramontane. Sur toutes les autres régions, le temps sera très nuageux par moments mais quelques éclaircies se développeront. Le vent de nord-ouest soufflera à 30-40 km/h dans la journée. Il y aura encore de nombreuses averses avec orages, de la grêle et, par moments, des rafales sous les orages.

Le matin, il fera 8 à 10° sur la moitié nord-ouest, 13 à 17° sur la moitié sud-est.

L'après-midi, 14 à 17° sur la moitié nord et 17 à 20° sur la moitié sud.

Dimanche 5 juin : amélioration par l'ouest.

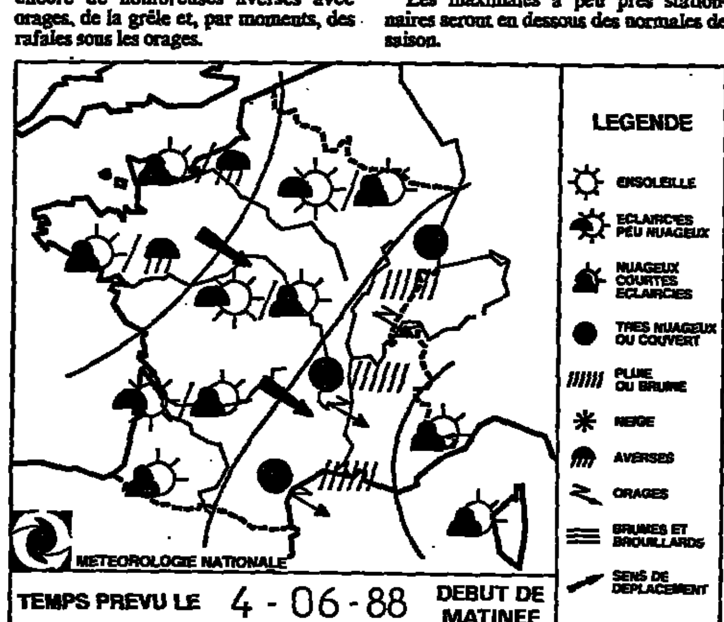
Le temps pluvio-instable avec des orages sur les Alpes, le pourtour méditerranéen et la Corse, s'atténuera l'après-midi.

Des averses se produiront encore du nord-est à l'Auvergne et aux Alpes du Nord. Des conditions anticycloniques s'établiront sur la moitié ouest. Des nuages d'évolution diurne se formeront dans le Sud-Ouest, le Centre et le Bassin parisien.

Le mistral se renforcera puis le vent s'orientera au nord-est près de la Méditerranée l'après-midi.

Les températures minimales seront en baisse légère.

Les maximales à peu près stationnaires seront en dessous des normales de saison.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 2-6-1988 à 6 heures TU et le 3-6-1988 à 6 heures TU — le 3-6-1988

FRANCE

AJACCIO	24	12	D
BIARRITZ	21	15	P
BORDEAUX	22	11	C
BOURGES	17	8	B
BREST	16	10	N
CAEN	19	11	P
CHERBOURG	18	10	N
CLERMONT-FERR.	23	12	C
DIJON	20	9	C
GRENOBLE St-M-H	26	12	D
LILLE	20	12	P
LIMOGES	20	10	B
LYON	23	12	N
MARSEILLE-MAR.	27	15	D
NANCY	17	13	C
NANTES	18	13	C
NICE	24	16	D
PARIS-MONTS.	19	13	C
PAU	23	14	C
PERPIGNAN	29	15	D
RENNES	19	14	C
ST-ÉTIENNE	23	11	N
STRASBOURG	19	11	C
TOURS	16	12	N
TOULOUSE	23	11	D
POINTE-A-PITRE	32	24	D

ÉTRANGER

ALGER	28	12	C
AMSTERDAM	17	12	P
ATHÈNES	28	20	D
BANGKOK	35	26	P
BARCELONE	24	13	D
BELGRADE	20	10	D
BERLIN	18	10	N
BRUXELLES	19	12	P
LE CAIRE	35	24	D
COPENHAGUE	15	9	N
DAKAR	26	22	N
DELHI	42	30	D
DJERBA	27	17	D
GENÈVE	23	10	N
HONGKONG	32	25	D
ISTANBUL	22	16	N
JÉRUSALEM	23	12	D
LISBONNE	32	17	D
LONDRES	18	8	D
LOS ANGELES	23	15	D
LUXEMBOURG	16	11	C
MADRID	31	15	D
MARRAKECH	35	17	A
MEXICO	30	15	B
MILAN	28	16	D
MONTRÉAL	20	5	A
MOSCOU	26	16	C
NAIROBI	21	16	P
NEW-YORK	33	20	N
OSLO	16	12	C
PALMA-DE-MAL.	26	12	D
PÉKIN	26	17	D
RIO-DE-JANEIRO	24	19	D
ROME	24	14	D
SINGAPOUR	29	24	C
STOCKHOLM	14	7	P
SYDNEY	20	15	C
TOKYO	23	19	A
TUNIS	28	13	D
VARSOVIE	19	9	D
VENISE	22	15	D
VIENNE	19	12	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PHILATÉLIE

Selon un sondage Infométrie

2 400 000 collectionneurs de timbres... en France

Un sondage vient d'être réalisé — entre le 18 février et le 11 avril 1988 — par Infométrie pour le compte de l'Association pour le développement de la philatélie (ADP). Un sondage en deux temps : auprès d'un échantillon de 2 000 personnes représentatives de la population française et auprès d'un second échantillon de 351 personnes représentatives des collectionneurs de timbres.

A la lecture des résultats, il s'avère que la collection de timbres est sans doute la collection la plus populaire. L'ampleur de ce phénomène peut surprendre. Ainsi, 7 % des personnes interrogées, âgées de dix-huit ans et plus, soit environ 2 400 000 personnes, se reconnaissent comme des « *collectionneurs de timbres* ». Parmi ces « collectionneurs de timbres », 24,1 % (soit 580 000 personnes) se considèrent comme des « *philatélistes* », le restant estimant ne pas y consacrer assez de temps ou ne le faisant pas assez sérieusement.

Près de 20 % des Français avouent avoir été collectionneurs dans le passé, ce qui représente environ 6 300 000 individus. En revanche, 85 % des Français n'ont aucune envie de le devenir !

Le collectionneur apparaît comme quelqu'un de passionné, d'ordonné et de curieux. Si les collectionneurs, hommes et femmes, se répartissent à peu près également, la population des « vrais » philatélistes est masculine (70 %) à une large majorité. Autres caractéristiques : les philatélistes sont âgés (54 % ont plus de cinquante ans) et composés de plus de 42 % d'inactifs et de 20 % d'employés.

Les collectionneurs avouent à une large majorité (65 %) consacrer une heure de temps en temps à leur collection tandis que les philatélistes y passent plusieurs heures par semaine pour 45 % d'entre eux et plusieurs heures par mois (26 %).

Côté finances, si 32 % des collectionneurs dépensent moins de 100 F par an pour les timbres, les philatélistes sont 9 % dans ce cas. En revanche, 17 % des collectionneurs dépensent plus de 1 000 F et plus de 45 % des philatélistes sont dans ce cas.

Les revues spécialisées ne sont pas oubliées... *le Monde des philatélistes* arrive en tête (cité par 44,5 % des collectionneurs), devant *Philatélie française* (29,8 %), *Timbroscopie* (29,2 %) et *l'Echo de la timbrologie* (25,8 %). Pour leur part, les philatélistes citent d'abord *le Monde des philatélistes* (73,2 %), *l'Echo de la timbrologie* (61,8 %), *Timbroscopie* (61,6 %) et la *Philatélie française* (50,2 %).

Pour 70 % des collectionneurs et 81 % des philatélistes, la poste reste le meilleur moyen de se procurer des timbres. Et si 45 % des Français pensent que la collection de timbres n'est pas une collection comme les autres, c'est peut-être parce qu'ils la jugent « sans fin » (61,7 %), « coûteuse » (47 %), ou « peu volumineuse » (30 %) et parce qu'elle permet d'« enrichir ses connaissances » (67 %) ?

★ *Le Monde des philatélistes* publiera, dans son numéro daté juillet-août (parution fin juin), les résultats détaillés de ce sondage.

Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes*.
24, rue Chauchat, 75009 Paris.
Tél. : (1) 42-47-99-08.

En filigrane

● **Hommage à Decaris.** — Du vendredi 10 au dimanche 26 juin, le Musée du Luxembourg (19, rue de Vaugirard, Paris-6e) accueille le 75e Salon de l'Ecole française, qui organise une exposition sur le thème de « La France vue par les artistes », avec, en particulier, un hommage à Albert Decaris, décédé le 1er janvier dernier.

● **Pierre Jonquères d'Oriola au Paraguay.** — Le Paraguay a émis une série de timbres, le 3 mars, pour célébrer les prochains Jeux olympiques d'été de Séoul. Le sujet retenu : l'équitation, avec un feuillet tiré à dix mille exemplaires où apparaît Pierre Jonquères d'Oriola sur une vignette tenant à un timbre à 60 guaranis, où Hans Günter Winkler passe un obstacle.



Expositions. — A l'occasion du 5e Congrès national des services de santé des sapeurs-pompiers, du 9 au 11 juin, au Puy-en-Velay (Haute-Loire), un bureau de poste temporaire muni d'un cachet illustré fonctionnera le jeudi 9 (renseignements : Union départementale des sapeurs-pompiers de la Haute-Loire, place de la Libération, BP 165, 43005 Le Puy-en-Velay Cedex 05. Tél. : 71-05-23-00).

Une exposition philatélique et cartophile aura lieu du 9 au 19 juin aux Lilas (Seine-Saint-Denis) à l'Espace d'Anglemont, 35, place Charles-de-Gaulle (renseignements : Centre culturel Jean-Cocteau, P. Simondi, Tél. : 48-46-07-20).

L'Union des philatélistes des PTT, groupe Alsace, organise une exposition sur le thème du chemin de fer, les 11 et 12 juin, à Munster (Haut-Rhin), avec un bureau de poste temporaire (renseignements, souvenirs : UP-PTT Alsace, M. Guyot, BP 44, 68400 Riedisheim. Tél. : 89-65-23-00).

● *Philatélie à la télévision.* — L'émission de télévision de Jean Offredo sur TF 1 « Bonjour la France - Bonjour l'Europe » accueille une rubrique philatélique tous les dimanches vers 7 h 40, présentée par Pierre Jullien, du *Monde des philatélistes*. Au programme : la série artistique de France.

Education

Un document du Vatican

L'école catholique est invitée à renforcer son caractère religieux

La congrégation romaine de l'éducation catholique, dont le préfet est le cardinal américain William Baum, vient d'adresser aux évêques et aux responsables d'établissement, religieux et laïcs, du monde entier, un texte, rendu public le vendredi 3 juin, sur « *la dimension religieuse de l'éducation dans l'école catholique* ».

La question controversée de la liberté et des moyens d'existence de ces établissements n'est pas abordée. « *Heureusement*, prend acte le document, *la compréhension envers les écoles catholiques semble en voie d'amélioration, au moins dans un bon nombre de pays.* » En revanche, il traite d'un sujet qui, pour les chefs d'établissement, devient un casse-tête : comment, à la fois, affirmer plus nettement l'identité catholique de leurs écoles, collèges et lycées, et ouvrir leurs portes à des élèves qui sont de plus en plus indifférents sur le plan religieux, incroyants, voire originaires d'autres religions ?

Leur mission est-elle d'abord chrétienne ou éducative ? L'insistance mise par les responsables de l'enseignement catholique en France, notamment son secrétaire général, le Père Max Cloupet, sur l'originalité catholique des établissements (« *l'école catholique doit prendre part à la seconde évangélisation* », avait-il déclaré le 23 janvier) avait suscité une ferme riposte de M. Yannick Simbron au congrès de la FEN à La Rochelle (*le Monde* du 2 février).

Tout en défendant le respect de la liberté de conscience à l'intérieur des écoles catholiques, le texte du Vatican va dans le sens d'un renforcement de leur identité. « *L'école catholique*, écrit-il, *est un lieu d'évangélisation, d'authentique apostolat, d'action pastorale, non par le moyen d'activités parallèles ou parascolaires, mais par la nature même de son action, directement orientée vers l'éducation de la personnalité chrétienne.* »

L'école est partie prenante, ajoute la congrégation romaine, d'un « *milieu éducatif* » qui doit rester ouvert à la diversité et aux difficultés des jeunes. Mais « *l'esprit évangélique doit s'y manifester en un style chrétien de pensée et de vie* ». La présence de crucifix dans les écoles est souhaitée. « *Nous pourrions avoir des écoles irréprochables du point de vue didactique, mais défectueuses sur le plan du témoignage et de la claire proposition de valeurs authentiques* », affirme le document du Vatican.

Celui-ci énumère les conditions d'un renforcement de cette identité religieuse : « *Dans l'école catholique, et de manière analogue dans toute école, Dieu ne peut pas être le grand absent ou un intrus mal accueilli.* » Certes, elle suit les programmes officiels, mais « *les accueille et les situe dans le cadre plus global d'une perspective religieuse* ». L'enseignement des sciences humaines, en particulier, doit « *réhabiliter et intégrer la dimension religieuse* ».

Il ne s'agit pourtant pas d'un texte normatif et fermé. Il reprend toutes les suggestions, souvent entendues en France, sur la création de véritables communautés, liant parents, professeurs, élèves, gestionnaires, autour d'un « *projet éducatif* ». L'objectif du Vatican n'est pas, disent les auteurs, de couper l'enseignement catholique de la culture contemporaine, mais l'école est invitée à préciser son « *caractère propre* », afin de mieux répondre aux « *défis lancés par la culture contemporaine à la foi chrétienne* ».

H. T.

JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* du vendredi 3 juin :

UNE DÉLIBÉRATION

● De la Commission nationale de l'informatique et des libertés n° 88-52 du 10 mai 1988 portant adoption d'une recommandation sur la compatibilité entre les lois n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et n° 79-18 du 3 janvier 1979 sur les archives.

LOTO N° 22 — TIRAGE DU MERCREDI 1er JUIN 1988

4 7 11 13 33 48 — 37

6 BONS N°	24	330 785,00 F
5 BONS N° + complémentaire	84	46 065,00 F
5 BONS N°	4 249	2 995,00 F
4 BONS N°	199 362	60,00 F
3 BONS N°	2 942 809	6,00 F

CAMPUS

Des formations en gérontologie

A l'initiative du Centre régional de gérontologie sociale de l'université d'Aix-Marseille-II, s'est tenu dans la capitale phocéenne le premier colloque national sur la formation gérontologique des personnels soignants et des gestionnaires. *« L'enseignement de la gérontologie n'en est encore en France qu'à ses balbutiements »*, assure M. Philippe Pitaud, sociologue. Si la gériatrie est la pratique médicale chez les personnes âgées, la gérontologie, elle, s'intéresse aux phénomènes de vieillissement et devrait connaître, en raison de l'évolution démographique, de *« grands développements dans le domaine de la recherche clinique, biologique, appliquée et fondamentale »*. Les participants à ce colloque ont donc souhaité que ses relations avec les autres sciences (humaines, sociales et juridiques) s'intensifient, pour mieux appréhender les réalités du vieillissement humain.

Selon M. Michel Devaux, directeur d'une institution pour personnes âgées, les centres de gérontologie des universités doivent proposer une formation de *« haut niveau »* pour les futurs personnels, afin d'éviter les *« praticiens profiteurs »*. Cette formation passe évidemment par la recherche. Or différentes interventions entendues à ce colloque ont mis en lumière les difficultés rencontrées par les étudiants dans ce secteur. Plusieurs intervenants ont donc réclamé la création d'un diplôme des sciences humaines appliquées à la gérontologie par la recherche.

Outre Marseille-II, d'autres universités dispensent un enseignement intégré dans les diplômes nationaux (DEUG, licence, maîtrise, DEA...). C'est notamment le cas de l'université des sciences humaines de Strasbourg, des universités de Picardie et de Nanterre (UER de psychologie et de sciences de l'éducation) et de Lyon-II, avec un enseignement qui conduit à un DESS de psychologie gérontologique.

J. P.

(Les annales de ce colloque sont diffusées par l'université d'Aix-Marseille-II, Centre régional de gérontologie sociale, 2, place de la Major, 13002 Marseille. Tél. : 91-90-66-92.)

● Arles et l'archéologie

La ville d'Arles organise du 4 au 16 juillet sa première université d'été sur le thème « Histoire et archéologie ». Conférences, stages et ateliers sont proposés aux participants à ces journées.

(ADESA, hôtel de ville, 13637 Arles.)

● Marchés financiers

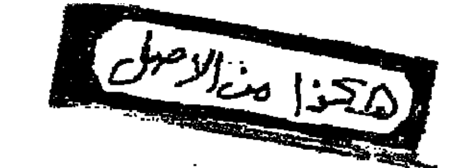
La fondation HEC patronne la « Conférence internationale sur l'évolution des marchés financiers français et étrangers », qui aura lieu du 29 juin au 1er juillet sur le campus de l'école.

(Fondation HEC, 164, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris. Tél. : 42-25-63-33.)

● L'ingénierie du mémoire

La première rencontre internationale du séminaire Gaston-Bachelard aura lieu les 17 et 18 juin prochains. Les participants à ces journées étudieront « L'ingéniérie du mémoire dans les formations supérieures ».

(Séminaire Gaston-Bachelard, UCO, 3, place André-Leroy, BP 808, 49005 Angers.)



Le Carnet du Monde

Naissances

– Françoise STIFFEL

a la joie d'annoncer la naissance de sa petite-fille

Sarah.

Chez Jean-Marie Stiffel
et Pascale Besset,

le 30 mai 1988.

Mariages

– Anne-Sophie
souhaite beaucoup de bonheur à ses parents

Catherine et Marc

qui se marient ce samedi 4 juin 1988.

A.-S. Lebrégeal,
78, rue Pereire,
78100 St-Germain-en-Laye.

Décès

– Mme Maurice Armand,
M. et Mme François Blancpain
et leurs enfants,
Mme Michèle Armand-Barthélemy
et ses enfants,
M. et Mme Patrice Armand,
M. le Dr Didier Armand, sa femme
et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

Docteur Maurice ARMAND,
ancien interne des hôpitaux de Paris,
ancien doyen de la faculté
de médecine de Port-au-Prince,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre
de la Santé publique,
ancien président
du comité France-Amérique,

survenu le 28 mai 1988, à Pétion-Ville (Haïti), en sa résidence du 49, rue Métellus.

Les funérailles seront célébrées en l'église Saint-Pierre de Pétion-Ville, le vendredi 3 juin à 15 h 30.

– Le docteur et Mme Jean Gorodiche ont la douleur de faire part du décès de leur gendre

Jean-Pierre FROUARD,
ancien élève de l'ENSA,
ingénieur à la SNIAS,

survenu à Paris le 27 mai 1988, à l'âge de quarante-neuf ans.

– Mme Jean Maurice,
M. et Mme Frédéric de Buzon,
M. et Mme Jean Massis,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean MAURICE,
ingénieur ESE,

survenu le 2 juin 1988.

Les obsèques auront lieu le samedi 4 juin, à 9 h 30, en l'église Saint-Pierre de Chartres.

L'ambassade de la République de Chypre a la profonde douleur de faire part du décès, survenu à Athènes, le 31 mai 1988, de

Polys MODINOS,
premier ambassadeur
de Chypre en France.

Une messe sera célébrée à sa mémoire, le 12 juin 1988, à 11 h 30, en l'église orthodoxe de Saint-Etienne, 7, rue Georges-Bizet, Paris (16e).

– M. René Morisset,
Et Mme Odile Morisset,
font part du décès de leur épouse et de leur mère

Mme Denise MORISSET,

survenu le 2 juin 1988, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans.

Le service religieux sera célébré en l'église Saint-François-Xavier, 75007 Paris, le mardi 7 juin à 10 h 30 précises.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse, 75014 Paris.

130, avenue de Suffren,
75015 Paris.

– M. et Mme André Subrenat
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Jacques SUBRENAT,

survenu à Paris, le 1er juin 1988.

Un service sera célébré à son intention, le samedi 4 juin, à 11 heures, en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, Paris (1er).

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Guy VERNHOLES,

survenu à la suite d'une longue maladie, à l'âge de cinquante-neuf ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Wincrange (Luxembourg), le 30 mai 1988.

De la part de sa famille et de ses amis.

9, avenue Carnot,
91410 Dourdan.

Remerciements

– La famille Ghaouthy Hadj Eddine,
Les familles Benkalfat, Sbiaa, Lachachi, Aït Belkacem, Benhamidat et Brikci,
remercient tous ceux qui leur ont témoigné leur soutien affectif à la disparition du cher

**NOUR EL FETH
HADJ EDDINE,**

survenue à Tlemcen le dernier jour de Ramadan.

Rahimahu Allah Wa Iyakum.
8, rue du 1er-Novembre,
Tlemcen.
BP 45,
94340 Joinville-le-Pont.

Soutenances de thèses

– Institut d'études politiques de Paris, le mercredi 1er juin, à 14 h 30, Mme Claire Andrieu *a soutenu* : « L'Etat et les banques commerciales, 1867-1944 ».

– Institut d'études politiques de Paris, le samedi 4 juin, à 9 h 30, rue Saint-Guillaume, salle André-Siegfried, M. Dominique Chagnolland : « L'invention des hauts fonctionnaires ».

– Université Paris-VIII, le samedi 11 juin, à 10 heures, salle G-213 (bureau de la présidente), M. Mohamad Watfa : « Capitalisme, confessionnalisme et Etat (cas du Liban : 1945-1975) ».

– Université Paris-VIII, lundi 13 juin, à 14 h 30. Salle G 201, 2, rue de la Liberté, à Saint-Denis, M. Semra Galip : « Du patrimonialisme à l'Etat-nation kémaliste : la quête inachevée d'une démocratie stable en Turquie ».

– Ecole des hautes études en sciences sociales, le lundi 13 juin, à 14 heures, salle 1, 1er étage, M. Michel Wieviorka : « Sociologie du terrorisme ».

– Université Paris-VII, le lundi 13 juin, à 9 h 30, salle des thèses, tour 25, rez-de-chaussée, M. Bouziane Bouchaïrani : « Vie et mutation d'une ville à travers la famille à Fès (Maroc) ».

– Université Paris-I, le mercredi 15 juin, à 14 h 30, salle 308, entrée : 1, rue Victor-Cousin, galerie Jean-Baptiste Dumas, esc. L, M. Yves Letourneau : « Réseaux industriels en Berry, Nivernais, Bourbonnais, Marche ».

– Université Paris-I Sorbonne, le mercredi 15 juin, à 14 heures, amphithéâtre 102, 9, rue Malher, M. Bernard Delmaire : « Le diocèse d'Arras du XIe au XIVe siècle ».

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

CARNET DU MONDE

Les avis peuvent être insérés
LE JOUR MÊME
s'ils nous parviennent avant 10 h
au siège du journal,
7, r. des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.
Télex MONPAR 650 572 F.
Télécopieur : 45-23-06-81.
Renseignem. Tél. 42-47-95-03.

Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques .... 79 F
Abonnés (avec justificatif) .... 69 F
Communications diverses .... 82 F

Insertion minimum 10 lignes (dont 4 lignes de blancs). Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes.

Le Monde CADRES

Le Groupe EGOR rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il a proposé cette semaine :

Soyez les acteurs de notre développement et venez rejoindre un grand de la route

. RESPONSABLES DE CENTRE DE PROFIT

Nord	Réf. VM 50/887 D
Ouest	Réf. VM 50/887 E
Est	Réf. VM 50/887 F
Sud Est	Réf. VM 50/887 G
Région Parisienne	Réf. VM 50/887 H

GROUPE SET

Paris-Banlieue Sud
. FUTUR DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET PERSONNEL Réf. VM 22/2612 B

Banque
. CHEF DU PERSONNEL Réf. VM 37/2690 A
60 km de Paris

Programme technologies avancées export US
. RESPONSABLE GESTION DES CONTRATS Réf. VM 32/1386 BE



HEWLETT PACKARD

Des carrières européennes chez un leader mondial de l'informatique
. JEUNES INGENIEURS Réf. VM 40/649

Grenoble
. INGENIEUR Réf. VM 18/649 S
Installations nouvelles et aménagements bâtiments

Ordinateurs personnels
Des nouveaux talents pour notre marketing Européen
. JEUNES PROFESSIONNELS DE L'INFORMATIQUE Réf. VM 19/649 T

Grenoble
. INGENIEUR Réf. VM 18/649 R
Environnement et sécurité

• Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous proposons de nous adresser un dossier de candidature en précisant la référence choisie à :

GROUPE EGOR
8, rue de Berri - 75008 PARIS

EGOR

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA PORTUGAL UNITED KINGDOM BRASIL CANADA

ASSOCIATIONS

REPRODUCTION INTERDITE

Appel

L'ÉCOLE ET LA VILLE
16, rue Daniele-Casanova
Paris 1er
Tél. : 42-61-72-95
École de type associatif pédagogie adaptée aux problèmes de chaque élève – cours à petits effectifs de la 4e à la terminale – objectif : conjuguer efficacité et autonomie.

GUILDE DE VIVRE
Réunir principalement des personnes seules. Sans but lucratif.
Tél. : 47-80-02-08.

Conférence

LIERRE et COUDRIER
7 juin 20 h – 38, rue de Turenne, 3e
Entrée Libre. Code 8405
« Amour/Conscience ou Incompatibilité d'Humeur »
V. Rousseau – 42-59-20-81.

Rose Croix d'or :
« Le Graal et la Rose »
Au club des Ingénieurs des Arts et Métiers, 9 bis, av. d'Iéna, Paris 16e, à 20 h 30, le mardi 7 juin 1988.

Sessions et stages

COURS D'ARABE MODERNE
Cours extensifs et intensifs. Juin, juillet, août, septembre. AFAC – 42-82-92-62.

LIERRE et COUDRIER
Cela se nommait Amour, Freud l'appela transfert/contre-transfert. Les 25-26 juin à Paris, Théorie-Jeux de rôle.
V. Rousseau 42-59-20-81.

ÉCRITURE
ATELIERS POUR ADULTES PARIS-Ve
UNE FOIS PAR MOIS
TÉL. : 30-58-99-51.

**« LES CHEMINS »
Institut LESCHI**
Cours privé secondaire de la 6e aux terminales ABCDG. Classes à effectifs limités. Un contrat de formation par niveaux tenant compte de la personnalité de chaque élève. Une pédagogie de la responsabilité.
Renseignements, inscriptions :
16, rue Mathéron
13100 AIX-EN-PROVENCE
Tél. : 42-63-10-60
58, cours Julien
13006 MARSEILLE
Tél. : 91-48-10-04.

« Connaissance de Soi et développement de vos potentialités relationnelles » animé par psychologue clinicien stage résidentiel, deux jours 80 km N.O. Paris.
1-2-3 Juillet
Renseignements et inscription.
Association TRAVERSES
BP 26 – 76750 BUCHY.

DE 6 A 12 ANS
Au cœur de la campagne bourbonnaise dans une propriété de 11 ha clos de murs.
L'Association du Château d'EMBOURG organise des vacances pour les enfants qui ont la passion des animaux et de la nature :
– Initiation à la vie de la ferme
– Poney-club
– Piscine
– Atelier de loisirs
– Labo photo
– Spectacles
Contact Christiane BARD
EMBOURG
03210 Souvigny.
Tél. : (16) 70-43-69-32.

VILLAGE VACANCES FAMILIALES
Formule Club en Méditerranée à 100 m de la plage, dans Narbonne-Plage. Disp., pension complète, gîtes : Juillet, Août.
Documentation - Inscription
Sud Vacances – Léo Lagrange.
Tél. : 68-49-82-79.

Session intensive d'arabe maghrébin – 60 h. – 10 jours du 1er au 13 juillet. Ass. ALPHATIS 200, rue de Belleville, 20e.
Tél. : 48-06-47-80/43-58-11-66.

VOS VACANCES EN LIMOUSIN
ambiance familiale dans un lieu d'accueil, d'écoute, d'amitié : échanges, détente repos, animations diverses. Maison de l'amitié 87220 Feytiat. Tél. : 55-48-34-60.

INAUGURATION de nos cours de SANSKRIT récité et de CHINOIS le 13 juin. Tél. pr insit. : 43-28-22-64.
ÉCOLE FRANÇAISE DE SUGGESTOPÉDIE.

ASSOCIATION « CLAIR »
Colonie de vacances « Casher » – Consistoire.
Enfants 6 à 12 ans.
Août 1988 : 3 890 F
(possibilité 15 jours : 1 945 F).
Tél. : 40-48-76-91 ou 39-86-22-68 (après 19 h).

Apprenez l'anglais, l'espagnol, le portugais par la suggestopédie. Avec ACCES. Une pédagogie d'avant garde : rapide agréable efficace.
Tél. : 39-95-60-13
ou 47-42-11-04 (répondeur).

Des vacances pour les jeunes en France ou à l'étranger, activités nautiques, escalade, équitation etc. A partir de 2 100 F.
Brochure sur demande.
Tél. : AROEVEN 39-73-25-35.

● Prix de la ligne 44 F TTC (25 signes, lettres ou espaces).
● Joindre une photocopie de déclaration au *J.O.*
● Chèque libellé à l'ordre du *Monde Publicité*, et adressé au plus tard le mercredi avant 11 h. pour parution du vendredi daté samedi au *Monde Publicité*, 5, rue de Monttessuy. 75007 Paris.

La rubrique Associations paraît tous les vendredis, sous le titre Agenda, dans les pages annonces classées.

L'AGENDA

Vacances - Tourisme - Loisirs

Vacances campagne enfants 6 à 10 ans.
Rens. M. GIRAULT,
20, rue Saint-Norbert,
14000 CAEN.

Randonnée. Sentier de l'évasion, sept. : Viso/Queyras 8 j. Val. des Merv. 7 j. F. Felder Montagne, 1, rue Boffin 26100 Romans. 75-02-17-82.

Belle-Ile-en-Mer. Loue juin-juil.-sept., au mois, villa avec jardin prox. plage, séj., cuis. 3 ch., dche, w.-c. s.-de.-b.
Rens. : 76-08-78-70

Villa Castelnau-le-Lez
4 pces, 12 km mer, prix : 5 000 F juil., 5 500 F août, 5 000 F sept. pas d'animal admis. T. : (16) 67-79-23-88,
Mme Dubourdieu

INFORMATIS
TECHNIQUES DE POINTE

INGÉNIEUR HARD
3 ans expér. de la conception de matériels électroniques à base de micros pour participer à projet international de cartes à mémoire.

SPÉCIALISTE UNIX
7 ans expérience système. Salaire 240 000 F/an.

INGÉNIEUR LANGAGE
gde expér. développement. COMPILATEURS.

INGÉNIEUR SYSTÈME
PROJETS MILITAIRES.
APOLLO 68000 LTZ3 UNIX.

INGÉNIEUR RÉSEAUX
TRANSPAC X25 SNA DSA.
NORMES X 400.

INGÉNIEUR PROCESS
processus industriels,
26, rue Daubenton (5e).
Tél. : 43-37-99-22.

Groupe sociétés traiteurs R.P. recherche

ASSISTANTS CHEFS COMPTABLES
ayant bonnes connaissances, gestion et informatique, postes évolutifs.
Env. c.v. et prét. réf. JM à SODIP, 60, rue du Rendez-Vous, 75012 Paris.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

A VENDRE
Superbe Alfa Romeo GTV 2L, série 3, gris métal., année 1984, 1re main, ttes options
Tél. : 47-70-85-33
ou 42-09-28-78, ap. 19 h.

achats

RECHERCHONS
VÉHICULES RÉCENTS
PEU ROULÉS.
T. (1) 48-28-98-45.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

5e arrdt

CŒUR 5e
Petit DUPLEX de CHARME, living, 3 chambres, 2 100 000 F, 47-05-31-13.

VIVRE DANS UN
VILLAGE A PARIS
4 pièces ensoleillées, cft, ascenseur, 2 entrées, possibilité profession lib., réseau ORPI, CBI 43-36-17-36.

6e arrdt

Me ODÉON
Immeuble rénové, calme, 2 p., entrée, cuis., bns, w.-c. 10, rue Christine
Sam., dim., 15 h-18 h.

14e arrdt

PR. ALÉSIA 6 p. 180 m². 3 200 000 F, grand charme, soleil et calme, 17, RUE DU COMMANDEUR, samedi, 14 à 17 h ou 46-44-98-07.

15e arrdt

4, sq. DESNOUETTES, sam. (10-13 h), 8e ét. ATELIER + MEZZANINE + 2 ch., 95 m², gd charme et calme, 2 200 000 F, 46-44-98-07.

Me CONVENTION
Bon imm., tt cft, 4e, sur rue, salon, 2 gds chbres, entrée, grande cuisine, bns, w.-c., 38, rue de Dombasle
sam., dim., lund., 14 h-17 h.

Me COMMERCE
Bon imm., ravalé, 4e, asc., salon, 2 chbres, entrée, cuisine, bains, w.-c., soleil, chauffage central.
2, rue Mailhac
(angle 81, de la rue Croix-Nivert)
sam., dim., 15 h-18 h.

ALLERAY a saisir standing, étage élevé, 4 p. tout confort, 2 bains, 78 m², soleil, parking, 1 570 000, 43-35-18-38.

17e arrdt

**A SAISIR
7 PIÈCES + 2 BAINS**
REFAIT NEUF
S/PL. SAM. DE 14 à 16 h
68, RUE NOLLET.

92 Hauts-de-Seine

SCEAUX
Impeccable, 7 p. 220 m² habitables, séjour 52 m² + salle à manger 18 m², 4 ch., 2 bains, sous-sol complet, terr. 632 m², calme. Proche RER, commerces, 4 450 000. Efimo 46-60-45-96.

SCEAUX RÉSIDENTIEL
Imm. Mansart pierre de taille, duplex 98 m², réception, 2 chbres, 2 bains, gar., 2 150 000 F. Frais notaire 2 %. Efimo 46-60-45-96.

94 Val-de-Marne

PRIX INTÉRESSANT
VINCENNES
Me Bérault ou RER Vincennes, bon imm., tt cft, s/rue calme, 2 gds p., entr., c., bns, 52 m², 63, av. de la République, sam., dim., 15 h-18 h.

appartements achats

Recherche URGENT 110 à 140 m² Paris préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 12e, 9e
PAIE COMPTANT
48-73-35-43.

URGENT rech. pour personnalité appt av. terr., jdin ou mais. de caract. 16e, 8e, 7e, Neuilly, Boulogne. CHRISTINE immo 30-24-65-00.

locations non meublées offres

Paris

GOBELINS
ds imm. neuf jamais occupé STUDIOS 24/26 m² 3 700 F, parking compris + ch. ; 2 p. 65 m² 6 700 F à 7 600 F, parking compris + ch. ; 3 p. 84 m² 8 700 F à 9 500 F parking compris + ch., poss. box supplémentaire. POG : 45-87-71-00.

PARIS-16e
rue de la Faisanderie
appt de standing 3 p.
90 m² 2e ét., 11 940 F cc.
Visites et renseignements sur R.-VS au 40-72-62-14.

Région parisienne

Me CHARENTON-ÉCOLES dans résidence de standing studios 31 m² avec parking et cave 2 920 F + 180 F charges ; studio 33 m² avec parking et cave 3 120 F + 250 F charges. Libres de suite. POG : 45-87-71-00.

locations non meublées demandes

Paris

Cause mutation cadre supérieur sté nationale rech. appt 5/6 p. 100 à 120 m² tt cft à partir de juillet 88 dans Paris Ouest ou S.-O. ou très proche banlieue, 42-24-28-82 heures bur.

INTERNATIONAL SERVICE
rech. pr BANQUES, STÉS MULTINAT. et DIPLOMATES GDS APPTS de stdg. 5, 6, 7 p. 42-80-20-42.

viagers

LIBRE
Me Pte-Versailles, 3 p., refait neuf, 43-25-19-50.

villas

AULNAY-SOUS-BOIS
5' RER, villa stdg s/625 m² jardin, liv. 55 m² + 3 chambres, terrasse, 1 700 000 F. MICOT : 43-44-43-87.

VD CAUSE DÉCÈS
A SAISIR
45 min Paris direct aut. Sud NEMOURS
TRÈS BELLE VILLA RÉCENTE s/son parc clos 9 800 m², réc., séj., gdes baies vitrées pl. sud, cuis., 5 ch., 2 bns, w.-c., s. de bains, jeux, gar., cave, prix tot. 590 000, long créd. poss. (16) 38-92-72-32 et le soir ; dom. (16) 38-96-22-29.

maisons de campagne

A vendre CORPS DE FERME 5 500 m², 100 km de Paris par A6, à 1 km de Pont-sur-Yonne, 700 000 F. Tél. : 48-89-00-44, 42-83-59-16.

propriétés

FERMETTE MEUSIENNE
30 KM VERDUN et A4, village, 800 m gare, 5 chbres, très bon état, 250 m², belle cuisine équipée, bains + douche, grange 200 m², cave, potager-verg. 6 000 m² clos, tr. calme, 680 000 F, 29-85-44-72.

VILLERS-SUR-MER
300 m centre-ville 500 m plage, maison indiv. meublée avec terrasse ensol., 2 p. + mezzanine aménagée, cuis., bains, w.-c., gren., gar., 250 000 F, 45-56-12-65, bur. : 48-59-55-93 soir.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
Constitutions de sociétés et tous services, 43-55-17-50.

Economie

SOMMAIRE

Un dossier abordé par M. Takeshita lors de sa visite à Paris

L'accord nippo-américain n'exclut pas les Européens du marché japonais de la construction

Le dossier du marché de la construction au Japon, l'un des « créneaux » dans *lequel* les Français peuvent espérer se faire une place sera abordé lors des entretiens qu'aura à Paris, les 5 et 6 juin, le premier ministre japonais, M. Takeshita. Ce marché s'entrouvre et le premier ministre cherchera à rassurer ses interlocuteurs sur un point : l'accord intervenu début avril entre Américains et Japonais sur l'accès des firmes étrangères au marché nippon de la construction n'est en rien discriminatoire mais constitue une occasion dont les Européens sont appelés, eux aussi, à profiter.

TOKYO
de notre correspondant

Complexe en raison des pratiques qui y ont cours et difficile à pénétrer (*le Monde* du 15 mars), le marché de la construction au Japon n'en est moins l'un des plus importants du monde par sa taille (20% du PNB) et les grands projets en cours de réalisation (pont-tunnel de la baie de Tokyo, aéroports, développements urbains). Il y a des places à prendre. Sans faire preuve de l'activisme tous azimuts, et non exempt de visées politiques, des Américains, qui leur vaut d'ailleurs de sérieuses inimitiés, quelques très rares entreprises françaises font une entrée, encore discrète, sur ce marché grâce à des actions techniques et commerciales.

Le récent accord intervenu entre Tomishima, la septième grande entreprise de construction japonaise, et Dumez pour l'aménagement touristique des bords de mer est un exemple de coopération réaliste : les Français apportent dans cette joint-venture au capital de 10 millions de francs une expérience et un savoir-faire, leur partenaire offre financements et connaissance du marché.

L'une des particularités de la construction au Japon tient à son retard du point de vue technologique et l'ingénierie étrangère, même en matière antisismique, est prisée. Les grands constructeurs japonais ont pour la plupart des filiales en France. Dernièrement, ce fut le cas de Shimizu Corp., qui vient d'obtenir une licence de construction. L'une de leurs grandes activités consiste en un travail d'information sur les innovations technologiques intervenues dans la profession.

Le « forcing » d'Aéroports de Paris

La percée faite récemment par Aéroports de Paris (*le Monde* du 26 mars), dont la proposition a été retenue par Kansai International Airport Co., responsable de la construction du nouvel aéroport international d'Osaka, témoigne de la demande japonaise en matière de conception et de technologie. Il reste à savoir jusqu'à quel point les Japonais ne cherchent pas à s'approprier de nouvelles idées pour ensuite laisser de côté celui qui les a introduites. De ce point de vue, la manière dont sera réalisé le projet français et les éventuelles retombées de ce succès initial sous forme de contrats complémentaires seront révélatrices de l'attitude – et des arrières-pensées – des Japonais.

Sur le plan financier, l'opération d'Aéroports de Paris est pour l'instant modeste (40 millions de yens). Mais elle n'en est pas symptomatique d'une ouverture de la part des Japonais. Le « forcing » d'Aéroports de Paris, contacté en tant que consultant par les Japonais pour donner son avis sur trois esquisses d'aéroport et qui en a proposé une quatrième, s'est révélé payant. Par la suite, la société des Aéroports de Paris a exigé, et obtenu, d'être associée à la réalisation du projet. Début juin, elle ouvrira un bureau de représentation à Tokyo et fera notamment partie d'un consortium de constructeurs associés au bureau d'architecte chargé d'habiller et de réaliser le projet. Une position qui pourrait être favorable pour suggérer par exemple le recours à certains fabricants d'équipements français.

Un concours d'architectes a été organisé par Kansai Aeroport. Quarante-huit projets ont été présentés et, le 6 juin, seront désignés les quinze architectes retenus pour concourir. Huit Européens sont en lice, dont deux Français. Le lauréat sera désigné en décembre et établira le plan définitif avec l'équipe dirigée par M. Paul Andreu, vice-président d'Aéroports de Paris. Certains voient dans ce concours une manœuvre des Japonais pour récupérer en sous-main toute l'opération : on peut se demander en effet pourquoi un autre architecte devrait réaliser un projet déjà conçu par des architectes. Soumis à la pression étrangère pour ouvrir le marché de la construction, les Japonais pourraient s'arranger pour compenser le succès français en choisissant un architecte américain épaulé par un cabinet nippon.

Faible transparence

L'ouverture lente du marché de la construction japonais ne signifie pas que les Japonais comptent en modifier fondamentalement le fonctionnement. Non seulement, ils semblent satisfaits de son organisation, même si certaines pratiques sont contestables (ententes préalables aux appels d'offre, prélèvements politiques, intervention du crime organisé dans la fourniture de la main-d'œuvre), mais, ils ont, en outre deux sujets de préoccupation qui les incitent à ne pas modifier rapidement la situation d'arrivée d'une ingénierie puissante et indépendante qu'ils ne souhaitent pas affronter tant qu'ils ne seront pas parvenus à la maîtriser. Il s'agit d'une tactique classique des Japonais consistant à fermer un marché aussi longtemps qu'ils ne s'y sentent pas assez forts. Autre élément d'inquiétude, la libéralisation de la législation du travail permettant l'entrée de la main-d'œuvre étrangère, chinoise ou coréenne.

Cette non-transparence ne constitue pas un obstacle insurmontable. Le marché japonais de la construction présente des « créneaux » pour les étrangers qu'il faut savoir saisir. C'est le cas des deux sociétés, SEC et Entreprise, dirigées par un architecte français, M. Richard Bliah, le seul Européen à détenir une licence de constructeur général au Japon. Ce qui lui permet éventuellement de participer à des appels d'offre, seul ou associé à une autre entreprise française, et de construire soit dans le domaine privé, soit dans celui du génie civil.

Plusieurs des grands projets en cours relèvent de domaines où la compétence française est reconnue, outre les aéroports, les constructions en mer ou les installations portuaires. Mais l'obtention d'une licence de construction et une implantation sur place sont nécessaires. Tant que les constructeurs ou les fournisseurs de grands matériels et d'ingénierie français n'auront pas eu le courage de s'implanter au Japon, ils resteront au seuil d'un marché en pleine expansion et dont l'évolution en cours conduit à une inévitable redistribution des cartes.

Marché difficile certes parce que compétitif. Mais précisément pour cette raison, ce n'est pas un marché hasardeux : il y a des places à prendre pour ceux qui ont des projets originaux. L'arrivée sur le marché japonais d'Aéroports de Paris tend à démontrer que la question de l'ouverture ou non est peut-être mal posée : c'est bel et bien de la stratégie générale des entreprises concernées que dépend la pénétration ou non de ce marché.

PHILIPPE PONS.

Hausse de 18,5 % des exportations françaises

TOKYO
de notre correspondant

Le déficit de nos échanges avec le Japon, tout en restant élevé (22,8 milliards de francs), ne doit pas masquer une progression des ventes françaises. Alors qu'en 1986 celles-ci avaient stagné, l'année dernière, elles ont augmenté de 18,5 %, soit à un rythme supérieur à celui de nos achats (+ 11,9 %).

De 14,8 milliards de francs en 1981, les importations françaises en provenance du Japon sont passées à 36 milliards en 1987. La grande majorité de celles-ci (90 %) étant des produits industriels élaborés : plus de la moitié concernant l'électronique professionnel, l'électronique grand public et les automobiles ou motocyclettes.

Au cours de la même année, les exportations françaises au Japon ont progressé, profitant notamment du recul des Etats-Unis sur le marché nippon. Mais la tendance traditionnelle n'a fait que se renforcer : la part des biens de consommation continue à progresser (48 % du total de nos ventes), alors que celle des produits industriels stagne.

Après les produits de consommation (objets d'art + 102 %, bijouterie + 22,3 %, habillement + 26,5 %), ce sont les ventes des produits agro-alimentaires, 20 % au total, et en particulier le vin (+ 51 %), et des semi-produits dans le domaine chimique notamment qui sont en progression. Les ventes de voitures ont sans doute doublé, mais elles restent à un niveau modeste : quatre mille véhicules. En matière aéronautique, le Japon est cependant devenu, en 1987, le premier marché d'Aérospatial pour les hélicoptères tandis que les ventes de produits nucléaires ont doublé.

Ph. P.

EN BREF

● **Continental et Eastern Airlines sont sûres, mais...** – Au terme d'une enquête motivée par de nombreuses plaintes du personnel et des clients, le ministère américain des transports a conclu, le 2 juin, que les deux compagnies aériennes Continental et Eastern Airlines, filiales de Texas Air, premier transporteur aérien mondial, ne connaissaient pas de problèmes de sécurité.

Après avoir vérifié les six cent cinquante avions du groupe, les enquêteurs ont déclaré que leur exploitation était effectuée dans de bonnes conditions. Le déficit de 466 millions de dollars enregistré par Texas Air en 1987 ne mettrait pas l'entreprise en péril. Toutefois, le conflit permanent entre les syndicats et la direction d'Eastern risque, à terme, de nuire à la sécurité de cette compagnie, conclut le rapport.

● **Rectificatif.** – C'est par erreur que nous avons écrit dans *le Monde* du 11 mai que les pertes des sidérurgistes japonais s'élevaient en 1986 à 50 milliards de yens. Il s'agissait de 468 milliards. Cette année, les bénéfices bruts cumulés des cinq « grands » (Kawasaki Steel Corp., Sumitomo Metal, Nippon Kokan, Kobe Steel Ltd. et Nippon Steel) se chiffrent à 35 milliards de yens pour la production d'acier, auxquels il faut ajouter 80 milliards obtenus grâce à la réalisation de certains avoirs.

Le commerce extérieur de la France de nouveau déficitaire en avril

Le commerce extérieur de la France a de nouveau été déficitaire en avril : de 1,2 milliard de francs en données brutes, de 2,1 milliards en données corrigées des variations saisonnières. C'est le deuxième mauvais résultat depuis le début de l'année, janvier ayant été à peu près équilibré en mars excédentaire.

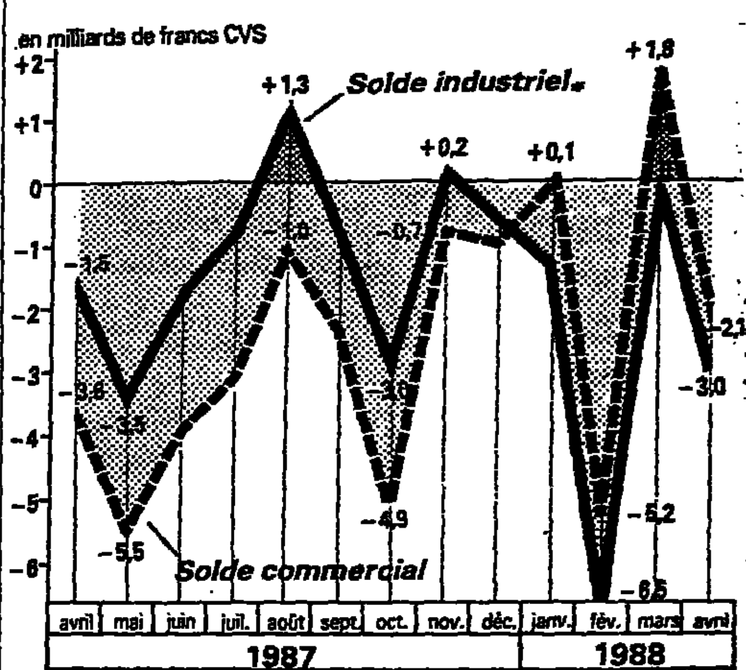
Pour les quatre premiers mois de 1988, le déficit du commerce extérieur s'élève à 6,4 milliards de francs, soit un « trou » mensuel moyen de 1,6 milliard de francs. Le chiffre n'est pas en soi catastrophique puisqu'il correspond à un déficit annuel d'une vingtaine de milliards de francs. Il n'en est pas moins alarmant dans la mesure où il confirme la persistance d'un déséquilibre qui a atteint 31,4 milliards de francs en 1987, dans la mesure aussi où il provient depuis de longs mois du commerce des produits manufacturés, qui – pour un pays industrialisé – devrait constituer un point fort des échanges avec l'étranger.

En avril, les exportations – après corrections des variations saisonnières – ont atteint 79 milliards de francs, en baisse de 4% par rapport à mars. Les importations, quant à elles, se sont élevées à 81,1 milliards de francs, en hausse de 0,8% par rapport à mars. L'élément marquant des résultats d'avril est – une fois encore – le fait que l'excédent agro-alimentaire (3,6 milliards de francs après 3,2 milliards de francs en mars) ne peut compenser le déficit du commerce des produits manufacturés (3 milliards de francs après un équilibre en mars). Quant au déficit structurel de la balance « énergie », il s'accroît sensiblement, atteignant 5,5 milliards de francs, après 4,3 milliards en mars.

M. Bérégovoy, interrogé sur Europe 1 (le « Club de la presse »), a qualifié de « *mauvais* » les résultats globaux d'avril. Mais le ministre a répété qu'il n'était pas question de recourir à une dévaluation du franc pour donner un avantage aux produits français sur les marchés extérieurs.

« *Quand je regarde les coûts salariaux, l'amortissement du capital*, a affirmé M. Bérégovoy, *je constate que nos entreprises sont devenues compétitives en ce qui concerne les prix. Elles ne le sont pas encore* [globalement], *parce qu'elles ont eu tendance au cours de ces deux dernières années à élargir leur marge. Or il faut que les entreprises comprennent que plus elles vendront, plus elles feront de bénéfices*, a poursuivi le ministre. *Si elles ne comptent que sur leur marge, elles perdront des parts de marché. C'est avec un franc solide que l'on donnera à notre économie les bases sérieuses de son développement. Il faut que les entreprises sachent qu'il n'y aura pas de manipulation monétaire.* »

Quant au gouvernement, a conclu M. Mauroy, il doit créer « *un environnement favorable aux entreprises* » en encourageant l'investissement, la recherche et la formation.



* (y compris matériel militaire)

EDF, le virage du tout-commercial

(Suite de la première page.)

Pourquoi ces bouleversements ? Premier retournement, celui de la consommation : la croissance de la demande, qui se situait jusqu'à la fin des années 70 entre 5 % et 10 % l'an, a beaucoup ralenti et tourne autour de 3 %, sauf dans quelques pays du sud comme la Grèce. Une tendance aggravée par le contre-choc pétrolier et la chute du dollar, qui ont accru la compétitivité des énergies concurrentes : charbon, gaz, et même fioul dans certains cas (comme l'Italie).

Des consommateurs dispersés

A ce changement de rythme correspond, plus profondément, une mutation de la demande. « *Energie par excellence de la troisième révolution industrielle* », l'électricité rencontre des consommateurs de plus en plus dispersés, de plus en plus exigeants. Aux grandes industries captives de jadis (sidérurgie, aluminium, chimie, etc.) ont succédé des milliers de petits entrepreneurs plus difficiles à satisfaire. L'informatique, la télématique, la bureautique, etc., ne supportent pas la coupure, et elles se répandent progressivement jusqu'au fin fond des campagnes.

Enfin tandis que l'ouverture européenne accélère une déréglementation forcée et abaisse les protections nationales, la contestation du nucléaire, et écologique en général, creuse les écarts entre les compagnies soumises à des contraintes politiques d'ampleur et de nature différentes. Tchernobyl n'a pas tué le nucléaire mais a sonné le glas pour un moment de son développement. A Sorrente, la plupart des électriciens, derrière les Français, affirmaient certes leur confiance en une reprise à terme du nucléaire, mais nul ne se risquait à en prévoir l'échéance, ce d'autant moins que la compétitivité économique de cette source d'énergie s'est notablement effritée depuis quelques années, en raison des contraintes imposées aux exploitants par l'opinion et par les pouvoirs publics.

Ces changements de fond ont trois conséquences : ils imposent aux compagnies des obligations de compétitivité accrues, les contraignent à remettre en cause tous leurs programmes d'investissements et les poussent à mettre l'accent sur la vente, le service au client, à donner la priorité au commercial par rapport à la production. Si les solutions diffèrent d'un pays à l'autre toutes visent à répondre à ces trois objectifs.

Une mue délicate

Pour EDF, la mue à accomplir est particulièrement délicate. Pendant les années de croissance à tout va l'établissement a trop investi, trop embauché, trop emprunté. Encombré de surcapacités – la direction reconnaît une « *avance* » de cinq tranches nucléaires par rapport à l'idéal, – gêné par un endettement colossal (230 milliards de francs) qui tous deux pèsent sur ses coûts – les équipements pour 2 % des tarifs et les frais financiers pour un cinquième du prix de revient, – il est aussi handicapé par un sureffectif estimé à environ dix mille personnes, soit environ 10 %, curieusement nommé « *chômage interne* » dans la maison.

Il lui faut donc tout à la fois réorienter ses investissements, reconvertir une bonne partie de son personnel, et préserver à tout prix l'équilibre de ses comptes pour réduire d'endettement. Cela, tout en continuant d'augmenter ses ventes, ce qui lui interdit un dérapage des tarifs. « *Je vous fixe trois objectifs : vendre, vendre et vendre* », a déclaré récemment le président d'EDF, M. Pierre Delaporte, au cours d'une réunion de directeurs qui a fait grand bruit dans la maison.

Certes, des atouts existent. EDF est, grâce à ses exploits techniques passés, mieux placé que la plupart de ses concurrents européens pour produire de l'électricité bon marché grâce à son parc de centrales à 70 % nucléaires et à 25 % hydrauliques, alors que les Allemands ou les Britanniques dépendent encore largement du charbon national – onéreux – et que les Italiens, brûlent du fioul et du gaz. Des progrès sont encore possibles dans le nucléaire, notamment sur le poste conbustible où, selon M. Delaporte, des économies de 8 % sont envisageables. De même l'informatisation progressive de l'administration devrait permettre à l'établissement de réduire ses effectifs en jouant sur les départs naturels (4 000 personnes par an).

A condition qu'on lui en laisse la possibilité. Car le principal handicap de la compagnie reste son statut d'entreprise publique et de phare social. Plus proche de l'armée par la taille, la gestion et les coutumes internes que d'une entreprise « normale », EDF ne dispose quasiment d'aucune liberté de manœuvre. Ils est écartelée entre les pouvoirs publics et les syndicats. Ses tarifs sont fixés par la ministère des finances – indice des prix oblige – après arbitrage avec le Trésor, responsable de l'endettement, et l'industrie, représentant les intérêts de ses grands clients. Les salaires, et, plus généralement la politique sociale, relèvent eux aussi de la politique nationale, tandis que le statut de l'électricien lui interdit tout licenciement. Mêmes les investissements et les participations relèvent d'enjeux extérieurs à l'établissement. Au fil des ans, EDF, plus qu'une entreprise, est ainsi devenu un instrument de politique conjoncturelle. « *Nous sommes totalement atypiques* » reconnaît Jean Bergougnoux.

Les tarifs et les contrôles

Dans ces conditions on ne doit pas s'étonner que l'objectif principal de la nouvelle direction, mise en place il y a un an, consiste en priorité à retrouver un minimum d'autonomie et de liberté. Une revendication qui s'exprime dans l'immédiat à l'occasion de la renégociation du contrat de plan, signé en 1984 et qui vient à échéance à la fin de l'année. « *Je veux acheter de la liberté en prenant des engagements de résultats : baisse des tarifs, équilibre des comptes, réduction de l'endettement à partir des années 90* », explique M. Delaporte.

Liberté sur les tarifs d'abord, principale pomme de discorde avec les pouvoirs publics. EDF, qui a grâce aux « *bonnes surprises* » des trois dernières années – baisse du dollar et du charbon – put abaisser ses prix de 1983 à 1987 de 11 % en francs constants (c'est-à-dire compte tenu de l'inflation) sans déséquilibrer ses comptes, sait que l'avenir sera moins facile. « *C'est une évolution très importante qu'on ne peut maintenir indéfiniment* », explique M. Bergougnoux. La direction redoute un maintien du blocage des prix qui ferait retomber l'établissement dans l'ornière des déficits à répétition, ruinant son image et repoussant aux calendes grecques le désendettement.

Un rêve : la suppression de tous les contrôles *a priori* et la fixation des tarifs par le conseil d'administration. Regroupant des représentants de l'Etat, du personnel et des consommateurs, le conseil est, expliquent les dirigeants, le lieu de décision idéal. « *Nous avons dans ce conseil des représentants des différents intérêts de la nation, il devrait pouvoir se prononcer sur les tarifs. Dans cette affaire, les pouvoirs publics ont un peu trop le premier et le dernier mot* », dit le directeur général.

L'« *espace de liberté* » réclamé par l'établissement ne se limite pas aux prix. La politique salariale – sans se faire trop d'illusions, – la politique financière, la gestion de ses participations sont autant de domaines où EDF souhaite obtenir le champ libre. Après avoir fortement ralenti ses programmes d'équipement – les grands projets hydrauliques sont totalement arrêtés, le rythme de commandes nucléaires réduit à une centrale tous les trois ans, – l'établissement souhaite, afin d'améliorer la qualité de ses services et réduire de 40 % d'ici à 1995 les temps de coupure, réorienter ses investissements vers la distribution.

Pour utiliser et remobiliser son personnel – et pourquoi pas privatiser par la bande – il veut aussi se diversifier : les réseaux câblés, la domotique, l'ingénierie, etc., autant de domaines où EDF, sans pour autant empiéter sur les domaines du secteur privé – interdit – peut espérer utiliser ses compétences.

Cette « révolution » de palais inquiète autant les pouvoirs publics que les syndicats. Elle est pourtant indispensable, sous peine de mort à terme. « *Si on ne change pas on va crever* », assure un cadre supérieur. « *Il faut renationaliser EDF pour le mettre vraiment au service de la nation, non plus à celui des seuls pouvoirs publics* », plaisante Jean Bergougnoux. Renationaliser ou désétatiser ? « *C'est la même chose.* » Pas de doute, à sa manière, lourde et un peu solennelle, EDF participe bien au vaste mouvement de restructuration engagé partout en Europe.

VÉRONIQUE MAURUS.



Économie

REPÈRES

Banque de Chine

Première cotation Moody's : « A 3 »

Moody's, un des principaux cabinets américains d'expertise financière, a annoncé avoir noté, pour la première fois, quelque 3,6 milliards de dollars d'emprunts de la Banque de Chine et de la China International Trust and Investment Corporation (CITIC). Les experts new-yorkais ont attribué un « A 3 » à ces deux institutions d'Etat, septième dégré sur une échelle de 19. Pour les 2,2 milliards de dollars d'emprunts obligataires de la Banque de Chine, la notation a tenu compe du *« rôle de premier plan »* joué par la Banque dans les transactions de la Chine avec l'étranger.

Commerce extérieur

Contraction de l'excédent japonais en avril

L'excédent commercial du Japon a reculé en avril à 8,48 milliards de dollars, contre 8,88 milliards un an auparavant, soit une baisse de 4,9 %, et contre 9,24 milliards de dollars en mars (– 8,2 %), a annoncé, vendredi 3 juin, le ministère des finances à Tokyo. Les exportations ont progressé de 14,1 % par rapport à avril 1987, à 21,94 milliards de dollars, alors que les importations ont grimpé de 30 % à 13,45 milliards de dollars, a ajouté le ministère. – *(AFP.)*

Croissance zéro

Plaidoyer soviétique

M. Nikolaï Chmelev, un des économistes soviétiques les plus réputés, a plaidé le jeudi 2 juin en faveur d'une *« croissance zéro »* en URSS et même pour une diminution de la production dans certains secteurs en raison de l'abondance de produits de mauvaise qualité. Lors d'une conférence de presse, M. Chmelev a estimé que le pays n'a besoin d'une forte croissance que dans les *« secteurs de haute technologie »*.

Par contre, il veudrait mieux réduire certaines productions comme celles des chaussures qui s'entassent dans des dépôts, les Soviétiques n'achetant pour l'essentiel que les 100 millions de paires importées et non les 800 millions de mauvaises paires produites nationalement.

Epargne

Pas de baisse des taux sur le livret A

« Je démens formellement qu'il soit question de baisser les taux du livret A » (actuellement de 4,5 %), a déclaré, jeudi 2 juin, M. Pierre Bérégovoy lors de son point avec la presse et en réponse à une question écrite du sénateur républicain indépendant M. Roland de Luart.

Interrogé sur le débat en cours sur la *« banalisation »* du livret d'épargne, qui oppose les banques et les caisses d'épargne, le ministre de l'économie a estimé qu'il n'y avait pas urgence en ce domaine. *« C'est une idée qui est dans les cartons dont j'ai hérité,* a-t-il commenté, *mais je ne retiens pas tout ce qui était les tuyaux »,* précisant néanmoins : *« J'y reviendrais en temps opportun. »*

Production industrielle

Progression moins rapide

La production industrielle devrait augmenter moins rapidement au cours des procheins mois, selon l'enquête mensuelle faite auprès des chefs d'entreprise par l'INSEE. Les augmentations de prix devraient être plus fortes qu'auparavant pour l'ensemble des produits industriels.

Au cours du mois de mai, la production a continué d'augmenter à un rythme soutenu, la demande étrangère restent stable à un haut niveau. Toutes les branches de l'industrie ont progressé malgré un léger fléchissement de la demande globale.

Législation

Mesures de libéralisation en Yougoslavie

Pour tenter de sortir le pays de l'ornière économique et financière, le gouvernement yougoslave, peu après avoir mis au point un accord avec le Fonds monétaire international lui assurant 480 millions de dollars de crédits, se lance dans une politique de libéralisme.

L'objectif affiché est d'instaurer une économie de marché avec liberté des prix et des salaires, possibilité pour les entreprises de faire des bénéfices et de lever des fonds sur un marché des actions et des obligations.

Ces changements fondamentaux, dont les grandes lignes ont été publiées dans la presse semi-officielle, exigeront des amendements à la Constitution et du système d'autogestion qui a jusqu'ici prévalu. Les parlementaires ont un mois devant eux pour mettre au point de nouveaux textes législatifs.

Libre-échange

Une société soviétique porte plainte contre la CEE

La Cour européenne de justice de Luxembourg a été saisie d'un cas peu banal : un exportateur soviétique de réfrigérateurs Technointorg accuse la CEE de faire obstacle à ses ventes et dénonce les entraves au libre-échange par l'instauration de droits antidumping déloyaux sur les réfrigérateurs importés d'URSS.

Les experts de la CEE répliquent que la notion de prix dans des pays à commerce d'Etat comme l'URSS n'a rien à voir avec la réalité du marché. Mais l'Union soviétique n'entretenant pas de relations officielles avec la CEE, cette plainte est ressentie comme une reconnaissance implicite des institutions de la CEE, et notamment du pouvoir d'arbitrage de la Cour de justice.

Tarifs publics

Hausses en août

Le ministre de l'économie et des finances, M. Pierre Bérégovoy, a confirmé, le 2 juin, les prochaines augmentations des tarifs de la RATP, de la SNCF banlieue, de l'électricité et du gaz. M. Bérégovoy a fixé au 1er août la hausse des tarifs des transports en commun de la région parisienne espérée le 1er juin, puis le 1er juillet, par la RATP et la SNCF. Le ministre n'a pas précisé l'importance de l'augmentation, qui pourrait être de 5,5 %, comme le demandait la RATP et la SNCF. La carte orange devrait augmenter de 5,4 % et le billet de 6 %. Le ministre a indiqué qu'une décision sur le prix du gaz et de l'électricité était *« sur le point d'être prise ».* EDF et GDF avaient réclamé au début de l'année une hausse de 2,5 % de leurs tarifs en 1988, mais le gouvernement Chirac avait reporté la décision à l'été.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BANQUE LOUIS-DREYFUS

L'Assemblée générale de la banque Louis-Dreyfus, qui s'est tenue le 24 mai 1988, a approuvé le bilan et le compte de résultats arrêtés au 31 décembre 1987.

Le total du bilan s'élève à 15,9 milliards de francs, en progression de 17 % par rapport à l'exercice précédent. L'encours de crédits atteint 5,7 milliards de francs (+ 5 %), et le volume des dépôts en francs et en devises 2,5 milliards de francs (+ 8,5 %).

Le bénéfice s'établit à 30 millions de francs contre 30,7 millions de francs en 1986. Il sera intégralement affecté au renforcement des capitaux propres, qui atteignent désormais 400 millions de francs.

L'exercice 1987 a été marqué par des actions tant à moyen terme qu'à court terme.

A moyen terme, la banque Louis-Dreyfus a transformé ses structures dans la perspective de l'ouverture du marché européen en 1993 : création d'une Direction des marchés ; institution d'un Comité de direction pour renforcer l'interaction des activités et leur cohérence stratégique ; recherche d'efficacité par la réimplantation des services de la banque, grâce à l'acquisition de nouveaux locaux dans un immeuble mitoyen du Siège social, ce dernier étant apporté à une société foncière pour ne pas alourdir excessivement le bilan.

A court terme, la banque a été confrontée à une dégradation de l'environnement dans lequel elle opère : concurrence accrue, érosion des marges, aggravation des risques sur les pays en voie de développement, perturbation des marchés français. Elle a par ailleurs subi, avec l'affaire Chaumet, une perte de 50 millions de francs environ, qui a été entièrement provisionnée. La réalisation d'une plus-value de 62 millions de francs sur la cession de sa participation dans ACCOR, et celle relative à l'apport du siège social à une société foncière, ont permis de couvrir cette perte exceptionnelle et de porter le taux des provisions sur risques-pays à plus de 40 %.

A la suite de ces opérations, la banque dispose d'une base saine pour atteindre l'objectif de son projet d'entreprise : renforcer de manière significative son efficacité et sa rentabilité globale future.



COMPAGNIE GÉNÉRALE DE TRAVAUX ET D'INSTALLATIONS ELECTRIQUES
(GROUPE COMPAGNIE GÉNÉRALE DES EAUX)

L'expansion se poursuit

Réuni sous la présidence de M. Guy Richard, le conseil d'administration a arrêté les comptes de l'exercice 1987, qui seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires du 24 juin prochain.

Informations financières (en millions de francs)	GTIE		GTIE consolidé		
	1987	1986	1987	1986	86/87 %
Produits d'exploitation	841,4	756,3	3 413	3 126	+ 9,2
Marge brute d'autofinancement	49,9	41,9	156,5	135,5	+ 15,5
Bénéfice net	24,4	21,2	56,6	46,6	+ 21,4
Capitaux propres	139,0	126,2	243,6	200,4	+ 21,6
Distribution par GTIE (hors avoir fiscal)	14,0	11,0			
Effectifs	1 328	1 291	8 047	7 748	+ 3,9

LES FAITS MARQUANTS DE 1987

- Développement des activités dans le secteur des vidéocommunications par la création de deux filiales spécialisées, Videocom Ingenierie et CGSAT (Compagnie Générale de Satellites et Télévisions).
- Renforcement dans les marchés traditionnels par une prise de participation dans Graniou SA, premier électricien niçois, et la création de Diva Electricité, spécialisée dans la pieuvre électrique.

LES PERSPECTIVES DE 1988

- Les prévisions d'activités et de résultats sont supérieures aux réalisations de 1987. A fin avril 1988, le montant des commandes enregistrées est en progression de 22 % par rapport à 1987.
- Premier pas vers une présence internationale significative par prise de contrôle de 50 % du capital d'Isolux SA, quatrième installateur espagnol d'électricité.
- Consolidation des positions de leaders en France dans le secteur de la construction des lignes THT par prise de contrôle des sociétés SOULA et EEE ; et de la production de poteaux béton par l'acquisition du groupe LE BETON - MATETRA.



DUMEZ et TOBISHIMA CORPORATION, en application de l'accord de coopération précédemment intervenu à Tokyo, ont fondé le 1er juin 1988 à Paris, après accord des autorités administratives compétentes :

– en France, la société dénommée « TRANSOCÉAN DEVELOPPEMENT Compagnie – « TDC S.A. » – ayant pour vocation principale la promotion immobilière en Europe, Amérique du Nord et dans la zone des Caraïbes ;

– au Japon, la société dénommée « DUMEZ JAPON S.A. » ayant pour objet essentiel la promotion et la réalisation d'opérations d'aménagement touristique et de loisirs, ainsi que de construction, dont le groupe DUMEZ a une large expérience.

Republic National Bank of New York (France)
R.N.B.

Les actionnaires de la Banque, réunis en Assemblée Générale Ordinaire le 25 mai 1988, sous la présidence de Monsieur Michel ERNST, ont approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1987.

Le total du bilan ressort à 3.773.000.000 de francs. Après amortissements, provisions et impôts, le bénéfice net de l'exercice 1987 atteint 8.471.000 francs, chiffre inférieur aux résultats de l'exercice 1986 en raison d'importants investissements et des efforts de recrutement de personnel liés à la création de nouvelles activités.

Au cours de cette même réunion, le Conseil d'Administration a ratifié la nomination de Monsieur Gilbert LASFARGUES en qualité d'Administrateur de la Société et renouvelé les mandats de Messieurs Michel ERNST, Roger JUNOD, Claude MARIN, André NOEL, Raymond SIGAUDES et Edmond SAFRA, Administrateurs.

Le rapport de gestion est disponible sur simple demande adressée à la RNB 20, Place Vendôme - 75001 PARIS.

Siège Social :20 Place Vendôme
75001 PARIS
Tél. : 42.60.38.64.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE – Obligations 8,50 % juin 1971

Les intérêts courus du 28 juin 1987 au 27 juin 1988 seront payables, à partir du 28 juin 1988, à raison de 30,60 F par titre de 400 F, contre détachement du coupon nº 17 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 3,40 F (montant brut : 34 F).

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, le complément libératoire sera de 5,09 F, auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut, au titre des contributions sociales, soit 0,68 F, faisant ressortir un net de 24,83 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE – Obligations 8,80 % juin 1973

Les intérêts courus du 18 juin 1987 au 17 juin 1988 seront payables, à partir du 18 juin 1988, à raison de 79,20 F par titre de 1 000 F, contre détachement du coupon nº 15 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 8,80 F (montant brut : 88 F).

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, le complément libératoire sera de 13,19 F, auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut, au titre des contributions sociales, soit 1,76 F, faisant ressortir un net de 64,25 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

A partir de la même date, les obligations restant en circulation cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 1 000 F (démunies de coupons).

Ces titres ont été dématérialisés (article 94, alinéa II – loi du 30 décembre 1981 et décret nº 83-359 du 2 mai 1983), le montant des intérêts sera porté au crédit du compte du bénéficiaire chez l'intermédiaire habilité choisi par lui.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE - OBLIGATIONS JUIN 1984 - 13,70 %

Les intérêts courus du 18 juin 1987 au 17 juin 1988 seront payables, à partir du 18 juin 1988, à raison de 616,50 F par titre de 5 000 F, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 68,50 F (montant brut : 685 F).

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, le complément libératoire sera de 102,70 F auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 13,70 F faisant ressortir un net de 500,10 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code général des impôts.

Taux révisable soit 8,99 % pour 1988

Les intérêts courus du 18 juin 1987 au 17 juin 1988 seront payables, à partir du 18 juin 1988, à raison de 404,55 F par titre de 5 000 F, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 44,95 F (montant brut : 449,50 F).

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, le complément libératoire sera de 67,39 F auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 8,98 F faisant ressortir un net de 328,18 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code général des impôts.

Ces titres ne sont pas créés (article 94-2 de la loi du 30 décembre 1981) le montant des intérêts sera porté au crédit du compte du bénéficiaire chez l'intermédiaire habilité choisi par lui.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE - Obligations à taux variable février 1988

Les intérêts courus du 17 mars 1988 au 15 juin 1988 seront payables, à partir du 16 juin 1988, à raison de 413,45 F par titre de 20 000 F.

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, l'impôt libératoire de 25 % sera de 103,36 F auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 8,26 F faisant ressortir un net de 301,83 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code général des impôts.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE - Obligations à taux variable mars 1988

Les intérêts courus du 17 mars 1988 au 15 juin 1988 seront payables, à partir du 16 juin 1988, à raison de 210 F par titre de 20 000 F.

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, l'impôt libératoire de 25 % sera de 52,50 F auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 4,20 F faisant ressortir un net de 153,30 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code général des impôts.

Ces titres ne sont pas créés (article 94-2 de la loi du 30 décembre 1981) le montant des intérêts sera porté au crédit du compte du bénéficiaire chez l'intermédiaire habilité choisi par lui.

CAMPENON BERNARD

Le conseil d'administration de Campenon Bernard vient d'arrêter les comptes de l'exercice 1987.

L'activité globale du groupe a progressé d'environ 10 % sur celle de l'exercice précédent, avec un chiffre d'affaires consolidé de 8,8 milliards de francs environ. Cette évolution est la conséquence du bon développement des activités en France dans les secteurs des travaux routiers et de la promotion immobilière. Le montant du chiffre d'affaires à l'étranger est en nouvelle réduction : il s'établit à 1,5 milliard de francs, contre 1,7 en 1986, et ne représente plus que 17 % de l'activité totale du groupe.

Le compte de résultat consolidé du groupe pour l'exercice 1987 fait ressortir une perte de 95 millions de francs. Les résultats très satisfaisants obtenus dans le domaine des travaux routiers, ainsi que ceux de CBC et des opérations de promotion immobilière, ont en effet été très largement obérés par des éléments exceptionnels comptabilisés au cours de l'exercice, notamment des provisions importantes pour risques sur plusieurs chantiers à l'étranger et des charges de restructuration liées à un nouvel allégement des frais généraux du groupe. Cette structure de résultat laisse prévoir une nette amélioration des comptes dès 1988. Les carnets de commande des sociétés du groupe étaient du reste à un niveau très satisfaisant au début de ce nouvel exercice : le total des commandes était de 7,3 milliards de francs en avril 1988, contre 6,6 milliards de francs un an plus tôt. Le carnet de Campenon Bernard BTP comprend, notamment, la quote-part de l'entreprise dans les travaux d'infrastructure du troisième ensemble de lancement de Kourou confiés par le CNES au groupement dont la société est mandataire.

Le conseil d'administration a examiné le projet de fusion de Campenon Bernard et de la Société générale d'entreprises, qui sera soumis à l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires le 30 juin prochain. Cette importante opération placera les sociétés du groupe Campenon Bernard aux côtés de celles du groupe de la SGE dans un ensemble qui aura la taille nécessaire pour affronter les échéances européennes et la grande compétition internationale.



Société Anonyme au Capital de 22 500 000 000 F CFA
Siège social à Port-Gentil
BP 524 (République Gabonaise)
R.C. Port-Gentil 126 B

AVIS AUX ACTIONNAIRES

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires d'Elf Gabon se tiendra à Port-Gentil le jeudi 9 Juin 1988, pour statuer sur les comptes de l'exercice 1987 et sur l'affectation du résultat.

Le président et le conseil d'administration d'Elf Gabon invitent les actionnaires qui n'auront pu se rendre au Gabon à l'occasion de l'assemblée générale – notamment ceux résidant en France – et de manière générale toutes personnes intéressées, à une réunion d'information sur l'activité et les résultats de cette société qui aura lieu le :

lundi 20 juin à 16 heures
(accueil à partir de 15 h 30)
Auditorium de la Tour ELF
(niveau – 1)
2, place de la Coupole,
La Défense 6, Courbevoie.

Le conseil d'administration

(Publicité)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFECTURE DE LA CHARENTE-MARITIME

CHARENTE-MARITIME
ARRONDISSEMENT de SAINTES

AVIS d'ENQUETE

Il sera procédé du JEUDI 23 JUIN au VENDREDI 22 JUILLET 1988 inclus à une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique de travaux de raccordement au poste 400/225/90 KV « SAINTES-SAINTES Sud » (PREGUILLAC) des lignes :
– 400 KV BRAUD – GRANZAY
– à l'échelon 90 KV puis à l'échelon 225 KV des lignes 225 KV :
- SAINTES – SAINTES-SUD à 2 circuits,
- SAINTES – SAINTES-SUD à 1 circuit,

– à l'échelon 90 KV des lignes à 1 circuit
- SAINTES SUD – PONS
- SAINTES SUD – Futur PONS.

Le dossier pourra être consulté à la préfecture de la Charente-Maritime, 18, rue Réaumur à LA ROCHELLE, à la sous-préfecture de SAINTES et à la mairie de PREGUILLAC, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public.

Dans ces lieux et aux mêmes conditions, chacun pourra consigner ses observations sur les registres ouverts à cet effet ou les adresser par écrit au commissaire-enquêteur, qui siégera à la mairie de PREGUILLAC.

M. Jean BERNARD, ingénieur EDF en retraite PERIGNAC - 17800 PONS a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur. Il se tiendra à la mairie de PREGUILLAC les lundi 11 juillet de 13 h à 15 h, jeudi 21 juillet de 9 h à 11 h et vendredi 22 juillet de 14 h à 16 h et entendra toute déclaration des habitants et des intéressés sur l'utilité publique du projet.

Dans un délai d'un mois suivant l'expiration de cette enquête, le commissaire-enquêteur présentera son rapport et ses conclusions motivées.

Une copie de ces documents sera déposée à la mairie de PREGUILLAC, à la sous-préfecture de SAINTES et pourra être obtenue sur simple demande adressée au préfet de la Charente-Maritime pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

(Publicité)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFECTURE DE LA CHARENTE-MARITIME

CHARENTE-MARITIME
ARRONDISSEMENT de SAINTES

AVIS d'ENQUETE

Il sera procédé du JEUDI 23 JUIN au VENDREDI 22 JUILLET 1988 inclus à une enquête préalable à :

– la déclaration d'utilité publique des travaux de construction de la ligne à 2 circuits 225 KV « SAINTES-SAINTES Sud » (PREGUILLAC) et d'aménagement de la ligne à 225 KV « SAINTES – Le Marquis » (tronçon SAINTES – SAINTES SUD) ;

– la modification du plan d'occupation des sols de la commune de FONTCOUVERTE résultant de cette opération.

Le dossier pourra être consulté à la préfecture de la Charente-Maritime, 18, rue Réaumur à LA ROCHELLE, à la sous-préfecture de SAINTES et dans les mairies de SAINTES, FONTCOUVERTE et PREGUILLAC, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public.

Dans ces lieux et aux mêmes conditions, chacun pourra consigner ses observations sur les registres ouverts à cet effet ou les adresser par écrit au commissaire-enquêteur, qui siégera à la mairie de SAINTES.

M. Jean BERNARD, ingénieur EDF en retraite PERIGNAC - 17800 PONS a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur. Il se tiendra :

– à la mairie de SAINTES les mercredi 20 et jeudi 21 juillet de 14 h à 17 h, le vendredi 22 juillet de 9 h à 12 h.

– à la mairie de FONTCOUVERTE les vendredi 8 et mardi 19 juillet de 14 h à 17 h et entendra toute déclaration des habitants et des intéressés sur l'opération projetée.

Dans un délai d'un mois suivant l'expiration de cette enquête, le commissaire-enquêteur présentera son rapport et ses conclusions motivées.

Une copie de ces documents sera déposée dans les mairies de SAINTES, FONTCOUVERTE et PREGUILLAC, à la sous-préfecture de SAINTES et pourra être obtenue sur simple demande adressée au préfet de la Charente-Maritime pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

(Publicité)

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA RÉFORME AGRAIRE

OFFICE RÉGIONAL DE MISE EN VALEUR AGRICOLE DU LOUKKOS

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL Nº 10/88 SÉANCE PUBLIQUE

Le directeur de l'office régional de mise en valeur agricole du Loukkos recevra, jusqu'au 3 août 1988 à 12 heures, dernier délai, les offres de prix pour la fourniture et pose des canaux semi-circulaires autoportés d'un diamètre qui varie entre 400 et 1 850 mm pour l'irrigation de la Plaine rive droite et le secteur G-4 de la Plaine rive gauche.

Ces travaux sont répartis en deux lots :

Lot nº 1 : Secteur D1 et D3 de la Plaine rive droite pour un linéaire de 71 500 ml.,
Lot nº 2 : Secteur G-4 de la Plaine rive gauche pour une linéaire de 36 000 ml.

Les travaux objet de cet appel d'offres bénéficient d'un financement conjoint de la Banque africaine de développement et du Fonds arabe de développement économique et social pour la Plaine rive droite et d'un financement de la BAD pour secteur G-4. Le présent appel d'offres est limité aux pays membres de la BAD ou participants au FAD.

Les dossiers sont à retirer de l'ORMVAL, bureau des marchés, contre versement d'une somme de 1 000 DH espèce ou chèque certifié. Les sociétés qui désirent recevoir le dossier par voie postale joindront à leur demande d'envoi un supplément de 60 DH.

Les offres doivent, soit parvenir à M. le directeur de l'ORMVAL sous pli recommandé, soit déposées au Bureau des marchés contre récépissé, soit remises au président de la commission.

L'ouverture des plis en séance publique aura lieu le mercredi 3 août 1988, à 12 heures, au siège de l'ORMVA du Loukkos.

Le directeur de l'ORMVA du Loukkos,
KSAR EL KEBIR
BP 48. - Télex 33806 M



Économie

SOCIAL

Sauf pour certains médecins spécialistes

1987 a été une année médiocre pour les revenus des professions de santé

Les années se suivent et ne se ressemblent pas. 1986 avait été une bonne année pour *toutes* les professions de santé (*le Monde* du 10 septembre 1987), 1987 a été médiocre pour la plupart : seuls certains médecins spécialistes ont vu leurs recettes augmenter en termes réels, selon les statistiques que vient de publier la Caisse nationale d'assurance-maladie des salariés (1). Cette dégradation est généralement liée à une stagnation, voire à une baisse d'activité par praticien, très vraisemblablement due au « plan Séguin » d'économies sur l'assurance-maladie.

Naturellement, c'est pour les médecins généralistes que cela apparaît de la façon la plus nette. Malgré une hausse des tarifs de consultation de 13 % environ, leurs honoraires n'ont augmenté que de 2 % en moyenne, soit une baisse de 1,1 % en francs constants.

Pour les spécialistes, la situation est très variable. En francs constants, les recettes moyennes ont baissé : 0,8 % pour les oto-rhino-laryngologistes, 1,7 % pour les radiologues, 1,8 % pour les neuro-psychiatres, 2,5 % pour les rhumatologues, 2,7 % pour les gastro-entérologues. En revanche, elles ont augmenté, toujours en francs constants, de 1,2 % pour les pédiatres, de 1,6 % pour les ophtalmologistes, de 1,9 % pour les anesthésistes, de 2,1 % pour les chirurgiens, de 2,9 % pour les cardiologues, de 3,2 % pour les psychiatres et, pour certaines spécialités à faible effectif, comme les urologues et les neurochirurgiens, la progression atteint respectivement 9,8 % et 17,6 %.

Ces évolutions ne paraissent pas liées à la croissance des effectifs. Le nombre de généralistes a en effet peu augmenté – de 1,8 % comme en 1986, au lieu de 2,8 % en moyenne les six années précédentes, – alors que celui des spécialistes s'accroissait de 6 %, contre 4 % en moyenne au cours des années 1980-1986. De plus, certaines spécialités dont les effectifs ont crû de façon assez modeste comme les ORL (2,5 %) ou les radiologue (3,8 %), ou ont diminué comme les neuro-psychiatres (– 0,7 %), ont vu leurs recettes baisser, alors que des professions en croissance forte depuis plusieurs années, comme les psychiatres (9,8 % en 1987), ont bénéficié d'une progression de leur pouvoir d'achat.

L'« effet » Séguin

C'est l'évolution de la demande qui semble avoir été déterminante. Les mesures d'économies du « plan Séguin » sur l'assurance-maladie et les campagnes menées par les caisses d'assurance-maladie ont surtout concerné les généralistes, directement ou en tant que prescripteurs de médicaments ou de soins paramédicaux.

De fait, le nombre d'actes effectués par les généralistes a diminué de 1,7 % en 1987. En revanche, pour les spécialistes, qui n'étaient pas ou peu concernés par le plan Séguin, il a augmenté de 3,2 %. Seules quelques catégories de spécialistes ont vu leur activité diminuer : les ORL (– 1,2 %), les neuro-psychiatres (– 3,8 %) et les chirurgiens (– 6 %). Encore, pour ces derniers, la progression vers des actes plus complexes ou mieux rémunérés a-t-elle compensé cette baisse d'activité.

Parmi les autres professions, les dentistes s'en tirent le mieux, pour cette même raison : la baisse (de 3,6 %) du nombre d'actes a été compensée par une hausse de leur prix. Les honoraires ont augmenté de 3,1 % en moyenne par praticien, ce qui correspond à un maintien des recettes en francs constants.

En revanche, la situation des paramédicaux, dont l'activité est liée aux prescriptions des généralistes s'est détériorée. C'est notamment le cas des infirmiers et des kinésithérapeutes, dont les tarifs n'ont pas été revalorisés et dont le nombre d'actes n'a pas augmenté en 1987. Les honoraires perçus par les infirmiers ont baissé de 0,5 % en moyenne (soit 3,6 % en francs constants), ceux des kinésithérapeutes de 0,7 % (3,8 % en francs constants). Ceux des sages-femmes, dont l'effectif s'est accru (de 1 %) pour la première fois depuis plusieurs années, a baissé de 2,2 % (5,3 % en francs constants).

Pour les orthophonistes et les orthoptistes, dont le nombre s'est sensiblement accru (de 7,1 % et 5,5 % respectivement), la croissance parallèle du nombre d'actes n'a pas suffi à maintenir les recettes : celles-ci ont augmenté de 1,2 % et 1 % respectivement, soit une baisse en terme réels.

GUY HERZLICH.

(1) *Le Secteur libéral des professions de santé en 1987*, bloc-notes statistique nº 35, mai 1988.

De plus en plus de « dépassements »

Le nombre des spécialistes s'accroît plus vite que celui des généralistes depuis plusieurs années : ils forment en 1987 43,9 % des médecins libéraux, contre 41,8 % en 1980. L'accroissement a été particulièrement marqué en 1987 pour les dermatologues (8,7 %), les gastro-entérologues (7,8 %), les ophtalmologistes (6,4 %). En revanche, le nombre des chirurgiens et celui des neuro-psychiatres ont diminué de 4,5 % et 0,7 % respectivement.

Le nombre des médecins ayant le droit de demander plus que les tarifs normaux prévus par la convention avec les caisses de Sécurité sociale augmente depuis la convention de 1985. Ils représentaient 27,7 % des spécialistes et 15,3 % des généralistes. Mais la proportion varie beaucoup selon les spécialités : 11 % seulement pour les radiologues, 14,7 % pour les anesthésistes, mais 44,3 % pour les rhumatologues, 44,8 % pour les ophtalmologistes, 45,2 % pour les neuro-psychiatres, 50 % pour les ORL, 55,8 % pour les chirurgiens, davantage encore pour des spécialités rares ou nouvelles comme la médecine interne, la chirurgie orthopédique (73,5 %), la neuro-chirurgie (78,3 %) ou l'endocrinologie (81,3 %).

Du coup les « dépassements » représentent une part non négligeable des honoraires pour certaines catégories de médecins, un tiers environ pour les stomatologistes ou les endocrinologues, par exemple. Une étude consacrée à ces « dépassements » sur le deuxième semestre 1987 montre qu'ils sont différemment utilisés par les médecins autorisés à pratiquer des « honoraires libres » et par ceux qui ont droit, généralement en raison de leurs titres, à pratiquer un « dépassement permanent ». Les premiers demandent des dépassements plus fréquemment que les seconds, mais ils demandent généralement un montant moins élevé (40 % du tarif au lieu de 54 % pour les consultations, par exemple). De façon générale les dépassements sont plus fréquents pour les consultations que pour les actes techniques.

DANS LES ENTREPRISES

Accord sur un plan d'épargne chez Elf-Aquitaine

La direction d'Elf-Aquitaine, la CFDT, la CFTC, la CGC et FO viennent de signer un accord instituant le plan d'épargne groupe (PEG), permettant aux salariés qui le souhaitent de se constituer un portefeuille de valeurs mobilières (actions, obligations). L'adhésion d'une société du groupe au PEG est subordonnée à l'ouverture préalable de négociations relatives à l'intéressement.

Pouvant être placée au choix dans cinq fonds communs de placement, l'épargne des salariés est bloquée pendant cinq ans en contrepartie d'avantages fiscaux. Elle est complétée par une « contribution » du groupe qui est limitée à 2 000 F par salarié (pour une enveloppe globale en 1988 de 35 millions de francs). Les salariés qui adhèrent au PEG peuvent décider librement du montant (minimum 100 F) et de la date des versements. Mais *« le total des versements annuels individuels ne peut excéder 25 % de la rémunération annuelle brute »*. Réservé aux salariés des sociétés françaises du groupe, le PEG fait bénéficier ses adhérents d'une exonération d'impôt sur les primes d'intéressement et les revenus de l'épargne.

● **AU CRÉDIT LYONNAIS**, la direction a *décidé* de faire appel du jugement du tribunal de grande instance de Paris considérant que la signature du délégué syndical SNB-CGC à l'accord sur l'aménagement du temps de travail, déjà dénoncé par la CFDT, n'avait pu produire *« aucun effet »* car il n'avait pas reçu pour cela un *« mandat explicite »* de sa fédération. Ce jugement n'ayant pas été assorti d'une décision d'exécution provisoire, l'accord demeure en vigueur. Il a notamment donné lieu à des accords locaux à Béziers et à Valence.

● **CHEZ MATRA COMMUNICATIONS**, la branche télécoms du groupe, qui emploie directement cinq mille personnes, un accord fixe à trente-cinq heures la durée moyenne hebdomadaire pour le personnel travaillant en quatre équipes successives. La prime d'équipe représentera 5 % du salaire et les heures de nuit sont majorées de 50 %. Les salariés en semi-continu bénéficient d'une pause rémunérée d'une demi-heure par poste. Des accords de ce type sont signés tous les ans chez Matra Communications.

● **LAFARGE-COPPÉE** souligne, dans son rapport annuel pour 1987, que près d'un tiers des cadres occupant des « postes-clés » ont accompli une partie de leur carrière à l'étranger. Ce mouvement a surtout concerné les Français, et le groupe, implanté mondialement, a donc mis l'accent sur la mobilité de ses cadres étrangers. Un plan pluriannuel, commencé en 1987, rééquilibre notamment les échanges entre la France et l'Amérique du Nord. L'objectif est de développer une synergie efficace et des transferts d'expériences.

AGRICULTURE

M. François Guillaume qualifie de « duperie » les mesures d'urgence sur le porc

L'ancien ministre de l'agriculture, M. François Guillaume, a qualifié le 2 juin de *« duperie »* les mesures annoncées la veille en faveur des producteurs de porcs par son successeur M. Henri Nallet. Celui-ci *« reprend à son compte pour en tirer un profit électoral des décisions antérieures déjà en cours d'application, notamment celles décidées lors de la conférence agricole présidée par M. Chirac le 25 février dernier »*, a précisé M. Guillaume, qui s'est déclaré *« scandalisé »*.

Marchés financiers

Accès de faiblesse de la livre

Le gouvernement britannique joue la hausse des taux d'intérêt

Quinze jours après avoir été contraint de réduire son taux d'intervention d'un demi-point pour freiner l'envolée de la livre, la Banque d'Angleterre a été amenée, le jeudi 2 juin, à le remonter d'un demi-point pour limiter la chute de la monnaie. Un mouvement de bascule à la mesure des à-coups spéculatifs dont le sterling est l'objet depuis plusieurs semaines.

Les grandes banques, suivant sagement l'institut d'émission, ont rétabli leur taux de base à 8 %. Mais chacun s'interroge sur l'avenir. La volatilité de la monnaie britannique, si elle se maintenait, obligerait les marchés financiers et, ce qui est plus gênant, les chefs d'entreprise à subir de fréquents changements des taux d'intérêt.

Certains voient même dans la politique monétaire de la Banque d'Angleterre et du chancelier de l'Echiquier une sorte de *« rêve du spéculateur »*, comme le souligne le *Financial Times*. En donnant aux marchés le sentiment de jouer presque automatiquement sur les taux pour réguler la monnaie – 4 % de hausse ou de baisse paraît entraîner un mouvement opposé de 1 point sur le loyer de l'argent – les autorités britanniques risquent d'ouvrir la porte à toutes les anticipations.

La situation est sans doute plus complexe. Sur des marchés des changes longtemps condamnés à une expectative un peu terne, les cambistes se réveillent depuis peu et vont de monnaie en monnaie pour recueillir quelques bénéfices. Ces opérations ont été particulièrement vives sur la livre sterling, qu'on a vu flamber à 3,1950 DM le lundi 30 mai avant de redescendre doucement, puis si brutalement, le mercredi 1er juin, que la Banque d'Angleterre décidait d'intervenir en donnant le signal d'un relèvement des taux d'intérêt. La barre des 3,10 DM était vite repassée, mais la devise britannique restait faible, le vendredi 3 juin.

Entre-temps, l'attention des opérateurs s'était reportée sur le dollar américain. Ils auraient manifesté un intérêt tel que la Réserve fédérale américaine serait intervenue, selon des rumeurs non confirmées, le jeudi 2 juin, pour freiner la hausse de la devise américaine. A vrai dire, les cambistes soupçonnent la Bundesbank de continuer un discret mouvement de ventes du dollar. Avec l'appui de son homologue américaine, la banque centrale allemande veut limiter le gonflement jugé excessif de la masse monétaire, dont l'une des raisons aura été les interventions de soutien de la devise américaine, notamment lors des premiers mois de 1988.

Un *tel* mouvement tournant de la spéculation pourrait éventuellement mettre à l'abri la livre de mouvements trop brutaux dans un avenir immédiat. A moins que de mauvaises nouvelles sur le commerce extérieur ou l'inflation ne viennent ranimer les inquiétudes au jour le jour des marchés des changes et celles, à plus long terme, des exportateurs.

La dernière enquête mensuelle de l'organisation patronale, la Confédération de l'industrie britannique (CBI) confirme les retombées tardives mais réelles du raffermissement de la monnaie durant les premiers mois de 1988. Si les carnets de commandes des exportateurs restent bien garnis, ils ont tendance à s'amenuiser doucement, les grandes entreprises parvenant, comme d'habitude, à mieux se prémunir contre les mouvements de change que les petites et moyennes entreprises.

Au moins la décision des autorités monétaires britanniques, jeudi, confirme-t-elle que le chancelier de l'Echiquier, Nigel Lawson, a des coudées plus franches pour reprendre une politique pragmatique. La polémique qui l'avait opposé jusqu'à la mi-mai au premier ministre Margaret Thatcher est apparemment bel et bien enterrée, ce qui permet au grand argentier comme à la Banque d'Angleterre de retrouver leur objectif, aussi clair que délicat : conjuguer les taux d'intérêt les plus hauts possible pour limiter les fortes pressions inflationnistes actuelles et une parité du sterling assez basse pour être compatible avec la sauvegarde de la compétitivité des exportations britanniques. Un exercice d'équilibrisme qui, durant des mois, n'a pas trop mal réussi à la Grande-Bretagne.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

Ne pas confondre Merck et Merck and Co.

Pharmacien allemand cherche partenaire

Pour vivre heureux, vivons cachés. Pendant plus de trois siècles, cet adage a vraisemblablement servi de devise à la famille allemande Merck dans l'édification de son groupe pharmaco-chimique. Les dirigeants viennent toutefois de faire une entorse à leur principe en réunissant, mercredi 1er juin, pour la première fois la presse étrangère afin de lui présenter ses activités. Dans l'atmosphère feutrée d'un hôtel de Zurich, les responsables de E. Merck sont sortis de leur réserve, sans doute pour tenter de contrecarrer l'influence grandissante de leur cousin d'outre-Atlantique, mais également pour briser cet anonymat à l'heure où l'accent est mis sur la croissance externe.

Rien à voir donc entre ce groupe et le géant américain Merck and Co., même si l'origine est commune. Au départ, en 1668, Friedrich Jacob Merck acquiert à Darmstadt, près de Francfort, une officine appelée Ange Apotheke (Pharmacie de l'angle). Cent cinquante ans plus tard, l'un des descendants, Heinrich Emmanuel, décide de fabriquer certains produits comme les alcaloïdes, marquant ainsi le départ de l'activité industrielle. Un cousin est ensuite envoyé, à la fin du dix-neuvième siècle, aux Etats-Unis pour développer les activités du groupe. Une filiale est alors créée. La première guerre mondiale met un terme à toute relation, la firme étant saisie et américanisée au titre des « dommages de guerre ».

Depuis, les deux groupes cohabitent à travers le monde, ayant établi des règles relatives à l'utilisation de leurs marques. Les Américains n'ont le droit d'utiliser le sigle Merck seul qu'aux Etats-Unis, au Canada, à Hawaii et à Porto-Rico. Dans les autres pays, ce nom seul est réservé à leur cousin germain. Ils sont alors obligés d'y accoler d'autres sigles. Ainsi, en France, leurs produits sont vendus sous la marque MSD-Chibret.

Depuis les années 20, en dehors de ce « Yalta logistique », chacun vit sa vie séparément. Merck and Co est devenu le premier pharmacien mondial en termes de laboratoires, avec plus de 5 milliards de dollars de chiffre d'affaires (28,5 milliards de francs), laissant loin derrière E. Merck avec 11 milliards de francs réalisés à 60 % dans la chimie et à 40 % dans la pharmacie.

Présent dans le secteur de la chimie fine, le groupe familial allemand produit une large gamme de spécialités et s'affirme comme l'un des leaders mondiaux dans la fabrication de cristaux liquides et des pigments nacrants. Dans le domaine pharmaceutique, les recherches portent sur l'hypertension, les maladies coronariennes, le système nerveux central, certaines formes de cancers, et également sur les biomatériaux nécessaires en chirurgie. Les dépenses consacrées à la recherche et au développement pour l'ensemble des activités représentent 7,9 % du chiffre d'affaires global (800 millions de francs). Parallèlement, les investissements ont considérablement augmenté. Ainsi, la filiale suisse Merck AG, qui regroupe tous les intérêts hors d'Allemagne, a augmenté la part de ses investissements en 1987 de 51 %, passant ainsi à 96 millions de francs suisses (390 millions de francs). L'essentiel a été consacré à l'Europe, notamment en Italie, en Angleterre et en France, où Merck-Clévenot a dépensé 5 millions de francs suisses (20 millions de francs français) pour la construction de nouveaux équipements à Nogent-sur-Marne. Au Japon et aux Etats-Unis, les sommes ont été allouées à l'agrandissement des unités de production de pigments.

Pour se renforcer dans la pharmacie, le groupe est à l'affût dans tous les pays d'opportunités, notamment en France et aux Etats-Unis. Si les petites acquisitions sont souvent réalisées, par exemple la reprise des laboratoires Lerta, à Pau, par la filiale française en début d'année, le groupe cherche toujours des « belles affaires ». Il a, pour cela, comme nombre de ses concurrents allemands, largement les moyens de financer une opération d'envergure. La trésorerie est abondante, alimentée par un cash-flow qui progresse de 10 % annuellement. Le bilan est particulièrement sain, puisque les fonds propres représentent 75 % du montant total. Dans ces conditions, reconnaît avec une fausse modestie évidente le directeur financier du groupe, *« un simple coup de téléphone à un banquier me permet d'obtenir instantanément une ligne de crédit de 1 milliard de marks »*. Reste à présent à trouver l'oiseau rare.

DOMINIQUE GALLOIS.

NEW-YORK, 2 juin ⬇

Légère baisse

Après deux journées d'effervescence, l'atmosphère s'est détendue, jeudi, à Wall Street, et les cours ont légèrement baissé sur des ventes bénéficiaires. Amorcé dès l'ouverture, le mouvement de repli s'est poursuivi durant presque toute la séance. Il a été plus ou moins marqué. A la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 2 052,45, soit à 11,56 points au-dessous de son niveau précédent. Le bilan de la journée a été comparable à ce résultat. Sur 1 953 valeurs traitées, 886 ont baissé, 584 ont monté et 483 n'ont pas varié.

« Après 5 % de hausse, il était bien normal que le marché souffle un peu », faisait remarquer un professionnel. De fait, la Bourse américaine ne veut pas prendre le risque, dans l'environnement actuel, de s'avancer trop longtemps avant de prendre du recul pour juger la situation. La relèvement des taux d'intérêt en Grande-Bretagne prête à réfléchir. A New-York, les investisseurs ont devant eux une succession de vendredis qui *« risquent d'être difficiles »*, suggère un broker. L'on attend déjà pour le premier de la série les statistiques sur le chômage à propos desquels les prévisions sont très partagées. L'activité a encore diminué, et 193,54 millions de titres ont changé de mains, contre 234,6 millions la veille.

VALEURS	Cours du 1er juin	Cours du 2 juin
Alcoa	48 1/2	48
A.T.T.	27 3/4	27
Boeing	55 1/8	55
Chase Manhattan Bank	27 3/4	27 1/8
Du Pont de Nemours	85 1/2	84 7/8
Eastman Kodak	43 1/8	43 7/8
Exxon	45 1/8	44 1/4
Ford	48 7/8	49
General Electric	42 1/2	42 1/4
General Motors	78 7/8	76 1/4
Goodyear	63 1/2	63 3/4
I.B.M.	113 1/2	112 5/8
I.T.T.	48 3/8	48
Mobil Oil	45 3/8	44 7/8
Pfizer	53 3/8	52 5/8
Schlumberger	36 7/8	37 1/8
Texaco	52	50 3/4
UAL Corp. ex-Allegis	84 3/4	84 3/4
Union Carbide	19 3/8	19 1/2
U.S.X.	32	31 3/4
Westinghouse	53 1/2	52 7/8
Xerox Corp.	52 3/4	52 3/8

LONDRES, 2 juin ⬆

Légère amélioration

Une certaine confusion régnait, jeudi, au Stock Exchange, où les valeurs ont réagi très différemment à l'annonce de la hausse du taux directeur de la Banque d'Angleterre. L'indice FT clôturait sur un léger gain de 3,8 points (+ 0,26 %), à 1 443,4. Durant cette séance, 460 millions de titres étaient échangés. En hausse initiale dans le sillage d'une nouvelle poussée de Wall Street, la veille, le marché s'est très vite essoufflé, après l'annonce des autorités monétaires d'un relèvement du taux directeur pour enrayer la chute de la livre. Toutefois, après avoir marqué un temps d'hésitation, certaines valeurs progressaient notamment celles tournées vers l'exportation (ICI, BAT et Thorn Emi).

Storehouse, le groupe de distribution regroupant les magasins Habitat Mothercare et British Home Stores, annonçait une baisse de 6,3 % de son bénéfice pour l'exercice clos le 31 mars. Enfin, les cours de la compagnie de distribution Ward White continuaient de progresser. Les investisseurs ont accueilli favorablement le prochain rachat de la chaîne de magasins Stanley AG au prix de 130 millions de livres (1,4 milliard de francs).

PARIS, 2 juin ⬆

Ventes bénéficiaires

Après avoir sonné deux fois, le facteur technique est entré jeudi à la Bourse de Paris, cette fois sans attendre la réponse. En mettant fin à une série de hausses longue de huit séances, la baisse a été au rendez-vous. Pas très méchante au demeurant. En fin de matinée, elle ne dépassait pas 0,6 %. Son ampleur augmentait à peine ensuite. A la fin de la séance officielle, l'indicateur instantané s'établissait à 0,36 % en dessous de son niveau précédent.

Alice Sapritch venue enturbannée, aurait-elle vendu son portefeuille ? L'actrice n'en a rien dit pour s'éclipser aussi discrètement qu'elle était arrivée.

Même si l'optimisme insistant affiché par Wall Street était de nature à encourager un nouveau mouvement de hausse, le marché a, semble-t-il, choisi la voie de la sagesse en consolidant ses positions. Depuis le 19 mai dernier, les valeurs françaises ont monté de 8,6 % en moyenne. Dès lors inévitables, des ventes bénéficiaires avaient déjà commencé à se produire les deux jours précédents. Bien absorbées en raison, notamment, de la fermeté du dollar et de la tenue exceptionnelle de Wall Street, elles devaient, comme à l'habitude, avoir le dernier mot. Mais selon les professionnels, ce glissement des cours ne devrait pas aller bien loin. La position de place (montant des achats à découvert) n'a pas encore été publiée. Mais d'après les renseignements obtenus, déjà très maigre fin avril, elle ne serait plus que l'ombre d'elle-même, représentant tout juste une séance de Bourse. Rarement le marché aura été aussi sain. Mais au-delà du simple facteur technique, la Bourse a peut-être voulu aussi marquer un temps d'arrêt pour observer la façon dont évoluent les taux d'intérêt. Le marché obligataire, lui, a un peu fléchi après avoir été initialement soutenu.

TOKYO, 3 juin ⬇

Repli

Après avoir poursuivi son avance à pas comptés, le marché japonais a fait volte-face vendredi. En progrès de 9,35 points en fin de matinée, l'indice Nikkeï accusait, à la clôture, une baisse de 47,82 points, pour s'établir à 27 821,54.

L'alourdissement de Wall Street semble avoir incité les investisseurs à user de prudence. Nombre d'entre eux sont restés l'arme au pied pour mieux observer la façon dont la situation va évoluer, le relèvement des taux d'intérêt en Grande-Bretagne ajoutant une note d'incertitude.

A propos du marché, un courtier notait une certaine désaffection pour les titres de premier plan. Selon lui, les particuliers sont, en revanche, attirés par les valeurs spéculatives encore bon marché (Cosmo Oil, Yokohama Rubber, Mitsubishi Metal). L'activité est restée forte, et 2 milliards de titres ont changé de mains, contre 1,9 milliard la veille.

VALEURS	Cours du 2 juin	Cours du 3 juin
Akai	660	667
Bridgestone	1 450	1 450
Canon	1 220	1 220
Fuji Bank	3 200	3 250
Honda Motors	1 740	1 710
Matsushita Electric	2 580	2 510
Mitsubishi Heavy	735	735
Sony Corp.	5 160	5 140
Toyota Motors	2 300	2 280

FAITS ET RÉSULTATS

● **Chute de 53 % des résultats de la firme pharmaceutique Boehringer Ingelheim.** – La firme pharmaceutique ouest-allemande Boehringer Ingelheim Zentrale GmbH a vu ses profits chuter de 53 % en 1987, de 319 millions de deutschemarks à 150 deutschemarks (495 millions de francs). Le chiffre d'affaires mondial (y compris les ventes de firmes non comprises dans le périmètre de consolidation) recule de 5 % à 3,8 milliards de deutschemarks (21 millions de francs), en raison de la concurrence accrue, aux Etats-Unis et en RFA, de médicaments, dont les brevets de protection sont arrivés à échéance. Boehringer Ingelheim (22 300 salariés) réalise 76 % de ses ventes hors de RFA. Fondée en 1885, Boehringer Ingelheim est contrôlée à 100 % par les familles Boehringer et Liebrecht. La société n'a aucun lien, même historique, avec l'autre firme pharmaceutique ouest-allemande du même nom, Boehringer Mannheim. Ce dernier a réalisé, en 1987, un bénéfice net de 30,5 millions de deutschemarks (100 millions de francs), en recul de 3,2 % sur l'exercice précédent.

● **Usinor-Sacilor cède 15 % d'International Metal Service.** – Usinor-Sacilor a ramené à 67 % sa participation dans la société de négoce de produits métallurgiques IMS (International Metal Service), en cédant 15 % à Investors In Industry (3I) et Pallas. 3I entre dans le capital d'IMS à hauteur de 12,5 %, et Pallas, à travers la société d'investissement Parindev, à hauteur de 2,5 %. Implanté dans neuf pays d'Europe, IMS est le premier négociant européen de produits métallurgiques spéciaux.

● **La Scor US Corporation à Wall Street.** – La Scor US Corporation, filiale américaine (détenue à 65 %) de la Société commerciale de réassurance, va être introduite, mardi 7 juin, sur le New York Stock Exchange. Les actions de la Scor US Corp. n'étaient, jusqu'à présent, négociables que sur le Nasdaq (l'équivalent du second marché à Wall Street). Société de réassurance installée à New-York, la Scor US, qui avait connu des difficultés à la fin des années 70, a réalisé depuis un net redressement. En 1987, son bénéfice net a atteint 17,4 millions de dollars, en hausse de près de 70 % par rapport à 1986. Il est, à nouveau, en forte augmentation au cours du premier trimestre 1988.

● **Bolloré rachète 68 % de l'armateur la Navale caennaise.** – La SCAC, premier transitaire français, que préside M. Vincent Bolloré, a acheté 68 % du capital de la Navale caennaise. Cet armateur possède quatre navires, emploie deux cent soixante-dix salariés et a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 200 millions de francs en 1987. Le montant de la transaction n'a pas été révélé. Cette intégration dans la chaîne du transport a pour but d'en abaisser les coûts. M. Bolloré la complète par une politique d'accords avec des armateurs norvégiens, allemands et néerlandais, qui lui permettent de compter sur une centaine de navires. L'actionnaire minoritaire (29 %) de la Navale caennaise est l'armateur Delmas Vieljeux.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	234	255 80 d	I.G.F.	136	134 80
Arnault & Associés	438	447	IM2	135	138
Asystel	240	239	Int. Metal Service	250 20	280 20 d
B.A.C.	435	435	La Commande Electr.	250 50	254
B. Demachy & Assoc.	390	400	Le gd livre du mois	280	270 40
B.I.C.M.	614	614	Loca Investissement	248	245
B.I.P.	455	455	Locamic	161	160
Boiron	329 70	330	Marlin Immobilier	296	296
Bolloré Technologies	745	745	Metallurg. Minière	142	144 90
Buttoni	1030	1030	Mécalogie Internat.	381	365
Câbles de Lyon	1376	1381	Microservice	145 60	145
Calberson	655	655	M.M.B.	503	503
Canal Plus	536	532	Molex	214 90	196
Cardif	1130	1130	Navale-Delmas	515	515
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	252	250	Olivetti-Logabax	182	180
C.A.T.C.	130 10	130 10	Om. Gest.Fin.	285	295
C.D.M.E.	785	835	Presbourg (C. In. & Fin.)	97 40	....
C. Equip. Elect.	285	280	Présence Assurance	381	381
C.E.G.I.D.	625	620	Razel	846	845
C.E.G.E.P.	160	160	St-Gobain Emballage	1261	1350 d
C.E.P.-Communication	1285	1280	St-Honoré Matignon	183	188
C.G.I. Informatique	620	625	S.C.G.P.M.	222 30	243 d
Ciments d'Origny	470	465	Segin	380	385
C.N.I.M.	305	301	Sema-Metra	503	505
Concept	290	291	S.E.P.	1150	1150
Conforama	697	700	S.E.P.R.	1179	1240
Creeks	387 40	381 50 d	S.M.T.Goupil	234	243 30 d
Dafsa	133	138 30	Sodexho	820	796
Dauphin	4118	4150	Supra	272	272
Devanlay	1050	1092	TF 1	219 80	219 30
Deville	645	645	Unilog	139 40	145
Duménil-Leblé	980	1006	Union Financ. de Fr.	415	428
Editions Belfond	120	125			
Elysées Investiss.	21 50	21 30			
Finacor	521	550			
Guintoli	552	530			
Guy Degrenne	900	....			
I.C.C.	230	228			
IDIA	205	209			

Marché des options négociables le 1er juin 1988

Nombre de contrats : 10 823

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS D'ACHAT Septembre dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Septembre dernier
Accor	400	37	43	1,50	11
CGE	240	32	33	–	6
Elf-Aquitaine	280	31	35	1,50	8,40
Lafarge-Coppée	1 100	194	194	1,80	15,50
Michelin	180	16,20	27,50	2,50	9
Midi	1 550	68	136	125	–
Paribas	360	32	47	2	6,80
Peugeot	840	280	272	–	3,20
Saint-Gobain	440	21	32	2	14
Thomson-CSF	152	45	45	0,30	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 1er juin 1988
Nombre de contrats : 79 313

COURS	ÉCHÉANCES Juin 88	Sept. 88	Déc. 88
Dernier	103,55	102,10	101,20
Précédent	103,10	101,75	100,95

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 88	OPTIONS D'ACHAT Déc. 88	OPTIONS DE VENTE Sept. 88	OPTIONS DE VENTE Déc. 88
100	2,80	2,65	0,57	1,36

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,83 F ⬇

Le dollar s'est légèrement replié, vendredi 3 juin, sur toutes les places financières internationales, sans raison vraiment particulière autre que la réaction habituelle après une longue période de hausse. Il a ainsi coté 5,8310 F (contre 5,8455 F la veille). Selon les cambistes, le relèvement des taux outre-Manche n'a eu aucun impact. L'événement a été le raffermissement du deutschemark contre toutes monnaies.

FRANCFORT	2 juin	3 juin
Dollar (en DM)	1,7270	1,7230
TOKYO	2 juin	3 juin
Dollar (en yens)	125,68	126,11

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (3 juin) ...... 7 3/16-7 5/16 %
New-York (2 juin) ... 7 5/16-7 3/8 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1987)

	1er juin	2 juin
Valeurs françaises	120,8	119,7
Valeurs étrangères	109,8	110,6

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	340,9	338,9

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	1er juin	2 juin
Industrielles	2064,01	2052,45

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	1er juin	2 juin
Industrielles	1 439,6	1 443,4
Mines d'or	224,5	224
Fonds d'Etat	89,60	89,50

TOKYO

	2 juin	3 juin
Nikkeï Dow Jones	27 869,36	27 821,54
Indice général	2 163,55	2 166,28

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	5,8300	5,8330	– 20	– 5	– 40	– 15	– 100	– 20
$ can.	4,7302	4,7353	– 93	– 69	– 185	– 146	– 491	– 390
Yen (100)	4,6197	4,6239	+ 116	+ 139	+ 244	+ 276	+ 728	+ 808
DM	3,3836	3,3864	+ 99	+ 117	+ 208	+ 233	+ 616	+ 684
Florin	3,0129	3,0152	+ 74	+ 85	+ 156	+ 173	+ 477	+ 526
FB (100)	16,1720	16,1893	+ 135	+ 211	+ 305	+ 443	+ 975	+1 360
FS	4,0599	4,0640	+ 145	+ 164	+ 303	+ 329	+ 928	+1 016
L (1 000)	4,5405	4,5464	– 130	– 92	– 251	– 206	– 705	– 584
£	10,5115	10,5227	– 94	+ 56	– 218	– 144	– 774	– 573

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 1/8	7 3/8	7 1/2	7 5/8	7 9/16	7 11/16	7 13/16	7 15/16
DM	3 1/4	3 1/2	3 5/16	3 7/16	3 3/8	3 1/2	3 3/4	3 7/8
Florin	3 3/4	4	3 15/16	4 1/16	4	4 1/8	4 3/16	4 5/16
F.B. (100)	5 3/4	6 1/4	5 7/8	6 1/4	5 7/8	6 1/4	6 1/8	6 5/8
F.S.	2 1/4	2 5/8	2 11/16	2 13/16	2 11/16	2 13/16	2 3/4	2 7/8
L (1 000)	9 3/8	10 1/8	9 7/8	10 1/4	10 1/8	10 3/8	10 3/8	10 3/4
£	7 1/8	7 3/8	8 1/8	8 1/4	8 3/8	8 1/2	8 15/16	9 1/16
F. franç.	7 1/8	7 3/8	7 9/16	7 11/16	7 5/8	7 3/4	7 3/4	7 7/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.





Marchés financiers

BOURSE DU 2 JUIN

Cours relevés à 17 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
3870	C.N.E. 3%	3775	3775	3775	....
1040	B.N.P. T.P.	1054	1050	1050	– 0 38
1080	C.C.F. T.P.	1097	1090	1090	– 0 64
1060	Créd. Lyon. T.P.	1066	1066	1066	....
1240	Renault T.P.	1260	1260	1260	....
1510	Rhône-Poul. T.P.	1610	1606	1607	– 0 19
1265	St-Gobain T.P.	1278	1271	1271	– 0 55
1220	Thomson T.P.	1247	1250	1250	+ 0 24
410	Accor	440 10	439	439 90	– 0 05
490	Air Liquide	549	549	543	– 1 09
1750	Alcatel ★	1863	1865	2000	+ 7 35
1130	Als. Superm.	1260	1250	1250	– 0 79
220	A.L.S.P.I.	258	281	279	+ 8 98
270	Alsthom ★	310	310	311	+ 0 32
2000	Arjom. Prioux ★	2029	2030	2030	+ 0 05
505	Aussedat-Rey	524	534	535	+ 2 10
790	Aux. Entrepr. ★	868	860	870	+ 0 23
780	Av. Dassault ★	724	725	706	– 2 49
295	BAFIP ★	335	331	325 50	– 2 84
280	Bail-Equipem. ★	304	310	306	+ 0 33
805	Bail Investiss.	795	799	803	+ 1 01
240	B.N.P. C.I.	294	287	288	– 2 04
406	Cie Bancaire ★	475	470	462 50	– 2 63
306	Bazar H.-V.	347 90	343	338	– 2 85
390	Béghin-Say ★	441 50	440	442 50	+ 0 23
715	Berger (Ma)	770	770	770	....
855	Bic ★	659	680	651	– 1 21
1090	B.I.S.	1280	1281	1280	....
2040	Bongrain S.A. ★	2220	2212	2223	+ 0 14
960	Bouygues ★	980	971	937	– 4 39
72	B.P. France ★	78 50	79	77	– 1 91
4190	B.S.N. ★	4493	4461	4461	– 0 93
1940	Cap Gem. S. ★	2179	2198	2210	+ 1 42
1380	Carnaud	390	392	392	+ 0 51
2280	Carrefour ★	2402	2390	2360	– 1 75
120	Casino	142	144 50	140	– 1 41
102	Casino A.D.P.	115	116 10	114	– 0 87
975	C.C.M.C.	948	955	955	+ 0 74
600	Cetelem	672	678	670	– 0 30
430	Cerus ★	482	488	465 10	– 3 51
1430	C.F.A.O. ★	1481	1481	1480	– 0 07
235	C.G.E.	275	275 80	275	....
910	C.G.I.P. ★	1053	1070	1036	– 1 61
945	Chargeurs S.A ★	1055	1069	1050	– 0 47
960	Ciments franç. ★	981	995	971	– 1 02
400	Club Méditerr. ★	440 90	440	441 80	+ 0 20
165	Codetel ★	157	157 50	158	+ 0 64
275	Cofimeg	281	280	280	– 0 36
1850	Coles ★	1950	1960	1965	+ 0 77
280	Compt. Entrepr.	257	267	252	– 1 95
625	Compt. Mod. ★	652	652	652	....
825	Créd. Foncier ★	836	835	841	+ 0 60
390	Crédit F. Imm. ★	390	393	385	– 1 28
107	C.C.F.	124 50	124	122 70	– 1 45
435	Créd. Lyon. (CI)	525	538	525	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
785	Crédit Nat. ★	841	845	825	– 1 90
545	CSEE (exSign.) ★	564	569	557	– 1 24
255	Crouzet ★	272 40	275 10	278	+ 2 06
2180	Damart S.A. ★	2500	2480	2450	– 2
....	Darty	402	402 50	404	+ 0 50
....	Darty (DP)	310	300	318	+ 2 58
1580	De Dietrich	1660	1675	1675	+ 0 90
193	Dév. P.d.C. (Li)	190	189	189	– 0 53
420	D.M.C.	458 50	460	458	– 0 11
300	Drouot Assur.	338	340	343	+ 1 48
1610	Docks France ★	1740	1710	1710 c	+ 1 21
515	Dumez ★	595	610	599	+ 0 67
1120	Eaux (Gén.)	1193	1200	1188	– 0 42
1130	Ecco ★	1330	1320	1294	– 2 71
610	Electrofinanc. ★	667	670	687	+ 3
380	El. S. Dassault	408	403 10	415	+ 1 72
275	Elf-Aquitaine	307	311	311	+ 1 30
240	– (certific.)	273	273 20	273 10	+ 0 04
610	Epeda-B-Faure	655	660	658	+ 0 46
2170	Essilor	2531	2515	2510	– 0 83
1460	Essilor Int. (DP)	1606	1635	1586	– 1 25
290	Esso S.A.F. ★	312	311 10	310 40	– 0 51
1230	Eurafrance	1351	1380	1370	+ 1 41
1050	Eurocom ★	1071	1080	1055	– 1 49
2280	Euromarché	2460	2455	2445	– 0 61
490	Europe n° 1 ★	548	545	548	....
34	Eurotunnel ★	33 95	34	33 95	....
860	Exor ★	889	895	885	– 0 45
800	Facom	860	855	847	– 1 51
930	Fichet-bauche	950	940	950	....
198	Finextel ★	201	202	198	– 1
112	Fives-Lille ★	116	116	118	+ 1 72
1080	Fromageries Bel	1250	1245	1239	– 0 88
800	Gal. Lafayette ★	851	860	855	+ 0 47
280	Gascogne	291	292	292	+ 0 34
1210	Gaz et Eaux	1309	1331	1309	....
450	Géophysique ★	485 50	485	484	– 0 31
495	Gerland	560	550	550	– 1 79
445	GTM-Entrepose	520	519	515	– 0 96
520	Guyenne-Gas. ★	569	560	553	– 2 81
1920	Hachette ★	2130	2125	2170	+ 1 88
525	Havas ★	614	620	615	+ 0 16
385	Hénin (La)	456	450	435	– 4 61
980	Hutchinson ★	1106	1099	1066	– 3 53
179	Imétal	196	197	197	+ 0 51
306	Imm. Plaine-M.	316	320	310	– 1 90
1000	Ingénico ★	1113	1130	1110	– 0 27
3140	Inst. Mérieux	3436	3325	3310	– 3 67
510	Interbail ★	522	520	533	+ 2 11
1240	Intertechnique	1232	1262	1270	+ 3 08
710	J. Lefebvre	791	800	820	+ 3 67
1080	Lab. Bellon	1280	1286	1290	+ 0 78
1130	Lafarge-Coppée	1295	1290	1268	– 2 08
1100	Lebon ★	1245	1260	1300	+ 4 42

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
2550	Legrand ★	2750	2760	2707	– 1 56
1980	Legrand (DP) ★	2100	2189	2149	+ 2 33
605	Leroy-Somer ★	750	750	744	– 0 80
1910	Lesieur	1902	1905	1873	– 1 52
640	Locabail Immob.	660	665	660	....
380	Locafrance ★	400	410	405	+ 1 25
790	Locindus	816	824	849	+ 4 04
285	Luchaire	285	287	280	– 1 75
1950	L.V.M.H. ★	2475	2440	2391	– 3 39
1170	Lyonn. Eaux ★	1339	1341	1318	– 1 57
50	Mais. Phénix	54 90	55 50	54	– 1 64
345	Majorette (Ly)	192	201	201	+ 4 69
285	Mar. Wendel ★	300	300 10	288 90	– 3 70
148	Matra ★	171	170	168	– 1 75
2170	Merlin-Gerin ★	2205	2225	2232	+ 1 22
177	Michelin	199 50	196	192	– 3 76
1470	Midi (Cie)	1510	1504	1532	+ 1 46
161	Midland Bk SA ★	181	185	184	+ 1 66
460	Min. Salaig. (Ma)	529	520	520	– 1 70
47	M.M. Penarroya	57	57 30	59 50	+ 4 39
69	Moulinex	77	76	74 55	– 3 18
980	Navig. Mixtes ★	1015	1015	1018	+ 0 30
80	Nord-Est ★	97 90	96 10	93 60	– 4 39
365	Nordon (Ny)	377	377	377	....
380	Nouvelles Gal.	430	420 20	429 90	– 0 02
605	Occid. (Gén.) ★	740	745	721	– 2 57
885	Omn.F.Paris	1020	999	1039	+ 1 86
320	Olida-Caby	349 90	349	349	– 0 26
3050	Oréal (L')	3436	3410	3382	– 1 54
380	Paribas	390	390	383	– 1 79
316	Paris-Réesc. ★	369	373 90	368	– 0 27
1010	Pechelbronn ★	1145	1167	1159	+ 1 22
275	Penhoet	312	317	316	+ 1 28
930	Pernod-Ricard ★	922	925	916	– 0 65
1020	Peugeot S.A.	1105	1110	1083	– 1 99
510	Poliet ★	539	536	538	– 0 19
640	P.M. Labinal	654	656	656	+ 0 31
2340	Presses Cité ★	2466	2400	2480	+ 0 57
1100	Précabail Sic.	1122	1125	1120	– 0 18
570	Primagaz	610	610	609	– 0 16
420	Printemps ★	481 10	490	485	+ 0 81
1380	Promodès	1579	1585	1571	– 0 51
780	Radiotechn. ★	755	721	692 c	– 4 92
68	Raff. Dist. Total	71	70 50	70 50	– 0 70
2400	Redoute (La) ★	2490	2595	2590	+ 4 02
315	Robur financière	338	340	341	+ 0 89
800	Roussel-Uclaf	850	850	851	+ 0 12
540	Rous.-Ucl.-C.N.I.	539	546	545	+ 1 11
3070	R. Impériale (Ly)	3299	3290	3290	– 0 27
161	Sade	171	171	171	....
1420	Sagem ★	1590	1570	1575	– 0 94
420	Saint-Gobain	464	456	460	– 0 86
1000	St-Louis ★	1009	1000	995	– 1 39
1290	Salomon	1290	1265	1256	– 2 64

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
700	Salvepar	675	665	665	– 1 48
660	Sanofi ★	705	702	709	+ 0 57
730	S.A.T. ★	730	730	720	– 1 37
169	Saun.-Chât. (6)	175	173	173	– 1 14
1130	Saupiquet (Na)	1175	1185	1185	+ 0 85
330	Schneider ★	300 10	300 10	310	+ 3 30
47	S.C.O.A.	57 60	58 90	56 90	– 1 22
540	S.C.R.E.G.	580	560	546	– 5 86
740	Seb ★	835	835	825	– 1 20
405	Sefimeg ★	405	405	408	+ 0 74
1750	S.F.I.M.	1640	1638	1630	– 0 61
28	S.G.E.	34 90	35 60	35 20	+ 0 86
680	Silic	705	700	701	– 0 57
455	Simco-U.P.H. ★	480	471	482	+ 0 42
305	Simnor (Li)	319 90	325	325	+ 1 59
740	Skis Rossignol	735	730	745	+ 1 36
....	Sligos ★	812	820	816	+ 0 49
805	Simnco	675	649	645 c	+ 3 42
255	Société Générale	345	343	340	– 1 45
170	Sodecco	160	159 90	159 90	– 0 06
151	Sodero (Na)	160	160	160	....
2250	Sodexho ★	2362	2370	2340	– 0 93
90	Sogerai (Ny)	107	107 50	107 50	+ 0 47
250	Sogerap	259 90	258	256	– 1 50
1940	Somm-Allib. ★	2130	2160	2159	+ 1 36
705	Source Perrier ★	809	814	800	– 1 11
660	Sovac ★	732	725	740	+ 1 09
385	Spie-Batignol. ★	411	405	404	– 1 70
435	Strafor ★	455	456	443	– 2 64
225	Suez	257 50	257	254	– 1 36
370	Synthelabo ★	379	379	380	+ 0 26
855	Talcs Luzenac ★	850	848	850	....
5000	Tél. Elect.	5505	....	....	....
169	Thomson-C.S.F.	198 50	195 80	192	– 3 27
340	Total (CFP) ★	372	378	372	....
73	– (certific.)	80 50	80	79	– 1 86
1090	T.R.T. ★	1100	1085	1075	– 2 27
365	U.F.B.-Locab. ★	378	375	369	– 2 38
780	U.I.C. ★	917	914	895	– 2 40
490	U.I.F. ★	484	481	486	+ 0 41
790	U.I.S.	808	805	800	– 0 99
166	U.C.B. ★	184	182	180	– 2 17
635	Unibail	655	645	648	– 1 07
380	Valéo ★	458	458	441	– 3 71
104	Vallourec	119 70	119 50	119 50	– 0 17
315	Via Banque	336 50	343	335 10	– 0 42
710	Elf-Gabon	840	830	830	– 1 19
109	Amax Inc.	119 90	119 90	119 90	....
134	Amer. Express	146 80	152 30	150	+ 2 18
151	Amer. Teleph.	157 90	160 50	160 90	+ 1 90
101	Anglo Amer. C.	100 10	100 20	99 95	– 0 15
465	Amgold	475	470	470	– 1 05
815	BASF (Akt)	852	855	855	+ 0 35
875	Bayer	936	943	943	+ 0 75

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
101	Buffelsfont.	107 20	106	105 80	– 1 31
140	Chase Manh.	154 50	162	162	+ 4 85
66	De Beers	65 95	68 15	67 50	+ 2 35
1300	Deutsche Bank	1405	1413	1415	+ 0 71
795	Dresdner Bank	821	812	812	– 1 10
64	Driefontein Ctd	63 80	64 50	64 45	+ 1 02
470	Du Pont-Nem.	484	508	507	+ 4 75
235	Eastman Kodak	243 50	251 40	252	+ 3 49
32	East Rand	34 85	34 95	34 90	+ 0 14
245	Electrolux	251	246 50	246 50	– 1 79
240	Ericsson	250 50	248	248	– 1
255	Exxon Corp.	260	263 50	263 50	+ 1 35
270	Ford Motors	279	282 50	282 50	+ 1 25
55	Freegold	57 95	58	57 95	....
94	Gencor	94 80	95 50	95	+ 0 21
230	Gén. Electr.	246 50	248	244	– 1 01
755	Gén. Belgique	742	740	739	– 0 40
435	Gen. Motors	444	451 50	451 50	+ 1 69
109	Goldfields	110 20	109 30	109 10	– 1
55	GdMetropolitain	55 20	55	54 60	– 1 09
42	Harmony	43	42 80	42 50	– 1 16
65	Hitachi	66 15	65	65	– 1 74
865	Hoechst Akt.	918	920	920	+ 0 22
102	Imp. Chemical	102 40	104	104	+ 1 56
640	IBM	663	665	665	+ 0 30
260	ITT	278	282	282	+ 1 44
210	Ito-Yokado	210	207 60	206 90	– 1 48
120	Matsushita	119 10	117 50	117 50	– 1 34
860	Merck	940	969	965	+ 2 66
345	Minnesota M.	359	364 50	365	+ 1 67
260	Mobil Corp.	261 90	265 50	265 50	+ 1 37
192	Morgan J.P.	207 20	212 50	212 50	+ 2 56
32800	Nestlé	33380	34000	34000	+ 1 86
168	Norsk Hydro	175	178	178 50	+ 2
130	Ofsil	135	135	135	....
1790	Petrofina	1835	1842	1870	+ 1 91
475	Philip Morris	486	498	497	+ 2 26
83	Philips	86 80	87	86 50	– 0 35
74	Placer Dome	78 30	79 20	79 15	+ 1 09
325	Quilmès	350	343	350	....
435	Randfontein	476	473	473	– 0 63
885	Royal Dutch	876	879	879	+ 0 44
41	Rio Tinto Zinc	44 60	44 85	44 85	+ 0 56
52	St Helena Co	56 55	56 85	56 75	+ 0 35
215	Schlumberger	218	215 80	216	– 0 92
110	Shell transp.	110	110 50	110 50	+ 0 45
1120	Siemens A.G.	1244	1241	1241	– 0 24
245	Sony	242	242	242	....
205	T.D.K.	197	199	199	+ 1 02
40	Toshiba Corp.	40 05	40 80	40 40	+ 0 87
310	Unilever	315	319 50	318	+ 0 95
210	Unit. Techn.	218	221 50	221 50	+ 1 61
475	Vaal Reefs	500	520	519	+ 3 80
330	Volvo	332 50	330 20	331	– 0 45
210	West Deep	213 90	210 20	210 20	– 1 73
295	Xerox Corp.	303 90	308 60	309	+ 1 68
1 40	Zambia Corp.	1 43	1 44	1 44	+ 0 70

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Obligations		
Emp. 8,80 % 77	128 05	0 265
9,80 % 78/93	102 25	8 756
10,80 % 79/94	104 55	8 056
13,25 % 80/90	106 45	13 260
13,80 % 81/89	103 51	5 278
16,20 % 82/90	111 98	6 286
16 % juin 82	114 28	15 738
14,60 % fév. 83	114 83	4 108
13,40 % déc. 83	118 45	6 041
12,20 % oct. 84	112 08	7 987
11 % fév. 85	112 08	3 096
10,26 % mars 86	105 40	2 333
ORT 12,75 % 83	1802	..
OAT 10 % 2000	104 88	0 182
OAT 9,80 % 1997	107 40	4 680
OAT 9,80 % 1996	103 60	3 347
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	102 68	4 243
CNB Paribas	102 65	4 243
CNB Suez	102 65	4 243
CNI janv. 82	102 69	4 243
PTT 11,20% 85	108 20	5 280
CFF 10,30% 86	103 80	3 419
CNE 11,60% 86	108 95	10 350
CNT 9% 86	98 70	1 265
CRH 10,90% déc. 85	107 10	4 181
C.N.C.A. T.P.	1168 50	116
Drouot Ass. Obl. conv.	2190	218
Métrologie I. 6% 6/7	78 80	..

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions		
Agache (Sté Fin.)	1805	1840
A.G.F. (St Cent.)	546	580
Applic. Hydraul.	650	680
Arbel	360	365
Astorg	234	235
Avenir Publicité	625	625
Bain C. Monaco	188	180 50 o
Banque Hypoth. Eur.	298	298
Béghin-Say (C.I.)	371	364
B.G.L.	851	....
Blanzy-Ouest	806	806
B.N.P. Intercontin.	225	222
Bénédictine	6820	....
Bon-Marché	800	800
B.T.P.	119	120
Cafl	572	575
Cambodge	800	799
C.A.M.E.	117 50	120
Campenon Bern.	233	300 d
Carbone-Lorraine	502	502
Case-Poclain	28 90	28 90
C.E.G.Frig.	524	545
Centen. Blanzy	1285	1312
Centrest (Ny)	223	224

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Carabati	131	126 o
Chambourcy (M.)	978	....
Champex (Ny)	145	148
C.I.C. (Financ. de)	188 20	189
C.I. Maritime	685	688
Citram (B)	1000	1000
Clause	665	....
Cofradel (Ly)	1250	1250
Cogifi	340	340
Comiphos	349 40	361
Cie Industrielle	2700	....
Comp. Lyon-Alem.	368	398
Concorde (La)	770	770
C.M.P.	14	13 40
Créd. Gén. Ind.	599	599
Cr. Universel (Cie)	580	585
Créditel	141	140
Darbley S.A.	479	....
Degremont	155	156
Delalande S.A.	1150	1150
Delmas-Vielj. (Fin.)	1750	1730
Didot-Bottin	800	793
Eaux Bass. Vichy	935	936
Eaux Vittel	1973	1975
E.C.I.A.	900	895
Economats Centre	280	261
Electro-Banque	290	290
Elf-Antargaz	660	659
E.L.M. Leblanc	600	605
Enelfi-Bretagne	245	250
Entrepôts Paris	429 50	425
Epargne (B)	2705	2750 d
Europ. Accumul.	52	52
Europe Soudure Indust.	132	133
Eternit	1865	1857
Finalens	200	199 90
FIPP	355	380 d
Fonc	680	680
Foncière (Cie)	398	427 d
Fonc. Lyonnaise	471	....
Foncina	412	395 50 o
Forinter	1080	1080
Fougerolle	273	273
France I.A.R.D.	285	295
France (La)	4600	4650
From. Paul Renard	609	634
GAN	738	767
Gaumont	390	400
Gévelot	650	630
Gr. Fin. Constr.	356	353
Gds Moul. Paris	360	357
Groupe Victoire	565	565
G. Transp. Ind.	422 80	430
Immindo S.A.	372 50	387 40 d
Immoinvest	271	270
Immobail	360	360
Immobanque	670	645
Immob. Marseille	6300	6200
Immofice	460	447
Invest. (Sté Cent.)	760	780
Jaeger	176 40	182 40
Lafitte-Bail	435	440
Lambert Frères	247	250
Lille-Bonnières	585	634
Loca-Expansion	280	281 20
Locafinancière	343 50	344 20
Locatel	757	757
Louis Vuitton	3730	3650

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Louvre (Sté)	1316	1350
Lucia	1120	1170
Lyonnaise Immob. (Cie)	316	328 60
Machines Bull	101 30	105 30
Magasins Uniprix	128	128
Magnant S.A.	101 80	102
Maritimes Part.	320	315
Métal Déployé	410	412
Mors	71	69
Navig. (Nat. de)	64 20	64 30
OPB Paribas	254	248
Optorg	320	307 o
Oréal (L') C.I.	2160	2290
Origny-Desvroise	1048	1048
Palais Nouveauté	525	526
Paluel Marmont	544	541
Parfinance	181	181 50
Paribas-CIP	432 20	403 o
Paris France	184	191 40
Paris-Orléans	215	215
Partenhon	246 50	256 40
Patern. Risq. Div.	1050	1050
Pathé-Cinéma	484 50	503
Pechiney (cert. inv.)	246	244
Piles Wonder	812	845 d
Piper-Heidsieck	1450	1479
P.L.M.	142	144
Porcher	388	372
Promodès	1160	1160
Providence S.A.	....	....
Publicis	2808	2860
Rhône-Poul. (c. inv.)	379	374
Ricqlès-Zan	220	229 d
Rochefortaise S.A.	580	580
Rochette-Cenpa	53	51
Rosario (Fin.)	515	500
Roudière	183	183
Rougier et Fils	87	90
Sacer	525	521
SAFAA	280	285
Safic-Alcan	780	800
SAFT	1386	1405
Saga	198	200
St-Gobain C.I.	482	481
Salins du Midi	475	476
Santa-Fé	119 50	....
Satam	86	89
Savoisienne (M)	205	205
SCAC	475	470
Semelle Maubeuge	340	340
S.E.P. (M)	162	160
Sicil	181	188 20
Siconel	295 50	295 50
Sinvim	252 50	248
Siph (Plant. Hévéas)	345	345
Sté Générale-CIP	257	267
Sofal financière	1748	1760
Sofical	890	880
Soffo	600	600
Soficomi	669	651
S.O.F.I.P. (M)	109 50	109 50
Sofragi	808	808
Soudure Autog.	466	461
Souvabail	556	556
Suez (Fin. de)-CIP	185	185
Stemi	760	760
Taittinger	2400	2500

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Testut-Aequitas	200	195
Tour Eiffel	361	361
Ufiner S.M.D.	519	535
U.A.P.	273 60	284 50
U.T.A.	1403	1347
Vicat	1449	1500
Viniprix	1120	1145
Virax	105 60	105 60
Waterman S.A.	665	690
Brass. du Maroc	127	122 o
Étrangères		
A.E.G.	662	....
Akzo	320	330
Alcan Alum	151 50	165
Algemeine Bank	110 70	110 60
American Brands	255	263
Am. Petrofina	378	....
Arbed	231	255 d
Asturienne Mines	130	....
Banco de Santander	330	335
Bco Pop Espanol	445	450
Banque Ottomane	2225	2003
B. Régl. Internat.	40010	39600
Br. Lambert	485	480
Canadian-Pacific	100 10	107 10
Chrysler corporation	125	....
CIR	22 10	22 10
Commerzbank	722	735
Dart. and Kraft	310	305
De Beers (port.)	64	....
Dow Chemical	480	489
Gén. Belgique	742	739
Gevaert	1100	1100
Glaxo	97	93
Goodyear	356	365
Grace and Co	140	150
GTE corporation	212	220
Honeywell Inc.	390	406
I. C. Industries	195	192
Johannesburg	820	860 d
Kubota	34	34
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	42	42 90
Mineral-Ressourc.	74	72 50
Nixdorf	1720	1710
Noranda	101 30	105 10
Olivetti	24 50	25 20
Pakhoed Holding	250	260
Pfizer Inc.	300 50	309
Procter Gamble	432	440
Ricoh Cy Ltd	58	....
Rolinco	249 50	251 50
Robeco	263 70	268 50
Rodamco	472	472
Saipem	10 35	10 10
Shell fr. (port.)	104	....
S.K.F. Aktiebolag	226	230
Steel Cy of Can.	100	106
Squibb	365	371
Tenneco	255	....
Thorn EMI	67 40	67 20
Toray indust. inc	41	41 30
Vieille Montagne	980	980
Wagons-Lits	770	785
West Rand	9 90	10
Hors-cote		
Valeurs de France	310	315
Banque Hydro-Energie	270	....
Calciphos	150	149
Cochery	143	....
Cogenior	129 90	130
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	390	388
Dubois Inv. (Casto.)	680	680
Gechot	73 40	79 30 d
Hoogovens	250	....
Metroservice (bons)	15 95	17 10
Nicolas	841	....
Révillon	350	....
Rorento N.V.	174 90	175
Serv. Equip. Véh.	55 30	....
S.P.R.	398	....
Sté Lecteurs du Monde	705	702
Ufinex	380	....
Union Brasseries	125	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 2/6	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 816	5 845	5 640	6 090
ECU	7 023	7 029	....	....
Allemagne (100 DM)	337 760	338 400	328	348
Belgique (100 F)	16 165	16 179	15 600	16 600
Pays-Bas (100 fl.)	301 430	301 500	292	312
Danemark (100 krd)	88 650	88 730	85	92
Norvège (100 k)	92 820	93	86	93
Grande-Bretagne (£ 1)	10 625	10 594	10 300	11 100
Grèce (100 drachmes)	4 242	4 246	3 900	4 700
Italie (1 000 lires)	4 538	4 543	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	405 330	405 460	393	417
Suède (100 krs)	96 970	96 950	94	100
Autriche (100 sch)	48 060	47 940	48 600	49 600
Espagne (100 pes.)	5 107	5 120	4 850	5 350
Portugal (100 esc.)	4 138	4 143	3 800	4 650
Canada ($ can 1)	4 714	4 742	4 550	4 950
Japon (100 yens)	4 660	4 642	4 500	4 720

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 2/6
Or fin (kilo en barre)	84700	84600
Or fin (en lingot)	84450	84650
Pièce française (20 fr)	501	502
Pièce française (10 fr)	350	351
Pièce suisse (20 fr)	523	522
Pièce latine (20 fr)	477	477
Souverain	620	616
Pièce de 20 dollars	2905	3005
Pièce de 10 dollars	1360	1400
Pièce de 5 dollars	860	850
Pièce de 50 pesos	3170	3180
Pièce de 10 florins	506	508
Or Londres	457	.....
Or Zurich	457 50	453 50
Or Hongkong	458 55	457 45
Argent Londres	.....	.....

SICAV (sélection) 2/6

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	796 40	776 98
Actilion	200 86	195 48
Actions France	412 62	397 71
Actions sélectionnées	519 57	500 79
Aedificandi	551 83	531 88
A.G.F. Actions (ex-CIP)	993 34	969 11
A.G.F. 5000	513 81	501 28
A.G.F. ECU	1056 68	1046 22
A.G.F. Interfonds	413 52	403 43
A.G.F. Invest	101 78	99 30
A.G.F. OBLIG.	1033 64	1028 50
A.G.F. Sécurité	10341 91	10341 91
Agfimo	554 38	540 86
Alaefi	207 71	200 20
A.L.T.O.	178 15	171 71
Ameri-Gan	4760 15	4544 30 ◆
America-Valor	633 99	618 53
Amplitude	500 36	485 79
Arbitrages court terme	5417 04	5411 63
Argonautes	347 46	336 52
Associc	1142 16	1142 16
Atout Futur	279 19	270 01
Aurecic	1411 60	1370 49
Axa Europa	120 83	115 35
Axa Investissements	109 03	104 09
Bred Associations	2570 78	2563 09
Bred International	79 65	78 09 ◆
Capital Plus	1694 85	1694 85
Cadan-Pierre	26 51	25 37
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Compterente	107 27	104 15
Convertimmo	339 91	326 84
Cortal court terme	1274 19	1274 19
Cortal intérêt trim.	1065 61	1045 23
Credinter	475 72	461 86
Drouot-France	616 76	589 79
Drouot-Investiss.	927 91	885 83
Drouot-Sécurité	243 10	232 08
Drouot-Sélection	143 53	137 02
Ecucic	1155 76	1138 68
Ecureuil Privatisations	339 29	328 44
Energia	226 73	216 45
Eparcic	2717 08	2717 08
Eparcourt Sicav	4118 28	4108 01
Epargne Associations	24273 33	24236 97 ◆
Epargne-Capital	7876 39	7897 42
Epargne-Industr.	69 06	65 93
Epargne J	53057 45	53057 45 ◆
Epargne Long-Terme	186 84	162 37
Epargne Monde	1037 99	1010 21
Epargne Première	12622 38	12528 42 ◆
Epargne-Oblig.	189 79	183 74
Epargne-Quatre	1103 12	1073 60 ◆
Epargne-Unie	1139 61	1098 42
Epargne-Valeur	399 87	389 17
Eparoblig	1272 26	1269 72
Epsilon	1075 64	1064 99
Eurinvest Croissance	1127 29	1076 17
Eurinvest Rendement	1118 81	1088 08
Eurocic	9039 56	8905 97
Eurodyn	1006 79	973 68
Euro-Gan	4652 60	4441 62
Euro-Maif	25 54	25 16
Finord Placement	59100 30	59100 30
Finord Valorisation	13426 56	13163 29
Fonsicav (div. par 10)	10785 32	10785 32
Foncival	237 72	230 24 ◆
France-Gan	5693 75	5435 56
France-Garantie	289 73	289 19 ◆
France-Investiss.	378 63	361 46
France-Obligations	438 20	433 86
Francic	367 06	358 36
Francic Pierre	92 48	89 79
Francic Régions	924 85	897 91

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Associations	28 13	28 13
Fructi-Epargne	26 72	26 07
Fructicapi	31 53	31 06
Fructicourt	111208 63	111208 63
Fructidor	243 04	239 45
Fructifrance	701 87	684 75
Fructimmo	245 84	239 84
Fructivar	4192 89	4182 43
Fructi ECU	559 29	551 02
Fructi-Première	11748 68	11573 06
Futuroblig	1112 56	1075 98
Gestilion	61281 07	61128 25
Gestion Sécuricourt	11180 54	11069 84
Gestion Associations	142 87	139 73 ◆
Gestion Mobilière	603 41	578 05
Horizon	1023 78	993 98
Interoblig.	12388 42	11911 94
Intersélect France	412 49	400 48
Invest. net	14704 83	14675 48
Invest. Obligataire	18122 52	18086 36
Japacic	181 67	176 38
Jeune épargne	242 33	238 75
Laffitte-Amérique	237 85	227 06
Laffitte Europe	239 81	228 94
Laffitte-Expansion	257 35	245 68
Laffitte-France	287 59	274 55
Laffitte-Immobilière	222 13	212 06
Laffitte-Japon	377 16	360 06
Laffitte-Oblig.	144 35	137 80
Laffitte-Rend.	204 58	195 30
Laffitte-Tokyo	362 22	345 79
Lion-Associations	11370 80	11370 80
Lion court terme	115639 57	115639 57
Lion-Institutionnels	22915 44	22858 29
Lionplus	734 61	727 34
Livret Bourse Investis.	414 14	402 08
Livret portefeuille	609 96	592 19
Méditerranée	153 34	146 39
Minimax	26198 51	26198 51
Mondiale Investissem.	404 99	386 63 ◆
Monecic	5878 76	5878 76
Monecien	54003 48	54003 48
Moné.J	54626 49	54626 49
Morgan court terme	14031 71	14031 71
Mutuelle Unie Sél.	143 82	137 30
Natio.-Assoc.	5624 81	5611 59
Natio.-Epargne	13572 98	13438 59
Natio.-Court terme	210927	210927
Natio.-Inter.	1175 68	1145 17
Natio.-Obligations	544 12	529 56
Natio.-Patrimoine	1319 26	1283 95
Natio.-Placements	64568 62	64558 62
Natio.-Revenu	1047 15	1036 78
Natio.-Sécurité	11368 62	11368 62
Natio.-Valeurs	839 07	621 97
Nippon-Gan	5343 07	5100 78
Nord-Sud Développ.	1175 87	1173 52
Norma IF	13004 12	12748 14
Obli Association	121 16	119 96 ◆
Oblicic Régions	1105 97	1089 63
Obligations Convert.	401 34	383 14 ◆
Oblig. toutes catég.	154 44	149 58
Oblilon	1088 08	1077 31
Optimavalor	184 81	180 30
Orecion	1197 90	1158 51
Orvalor	5502 46	5461 50
Paribas Croissance	560 74	537 88 ◆
Paribas Epargne	15592 34	15561 22 ◆
Paribas France	86 33	83 82 ◆
Paribas Oblimonde	989 02	974 40 ◆
Paribas Opportunités	105 20	102 14 ◆
Paribas Patrimoine	499 19	478 84 ◆
Paribas Revenu	94 63	93 69 ◆
Parnasse-Valor	1078 11	1075 03

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Patrimoine-Retraite	1692 76	1659 57
Parvalor	561 20	544 85
Phénix Placements	244 97	243 75
Pierre Investiss.	649 01	619 58
Placement A	859 80	859 80
Placement crt-terme	70714 83	70714 83
Placement J	54343 08	54343 08
Placement Premier	52856 15	52856 15
Pléiade	107 68	104 80
Première Obligations	10499 97	10479 01
Prévoyance Ecureuil	107 04	104 18
Priv'Association	23091 75	23091 75
Quartz	112 22	109 46
Quatre-quarts Retraite	1 05	1 02 ◆
Rentacic	162 80	160 39
Revenus Trimestriels	5516 95	5462 33
Revenu Vert	1160 80	1159 64
St-Honoré Assoc.	14020 34	13950 59
St-Honoré Bio-aliment.	733 74	700 47
St-Honoré Pacifique	515 83	492 44
St-Honoré P.M.E.	433 09	413 45
St-Honoré Real	11933 41	11885 87
St-Honoré Rendement	11389 85	11333 18
St-Honoré Services	473 18	454 98
St-Honoré Technol.	699 19	667 48
St-Honoré Valor	11893 27	11893 27
Sécuricic	11542 63	11531 10
Sécuri Taux	10512 55	10512 55 ◆
Sélection Croissance	484 52	470 41
Sicasden (Caisden BP)	721 84	711 17
Sicav-Associations	1398 07	1395 98
S.F.I. fr. et étr.	594 97	577 64
Sicav 5000	325 64	317 12
S.I. Est	1233 72	1177 78
S.I.G.	761 41	726 55
Silvafrance	522 60	508 61
Silvarr	387 88	377 50
Silvarente	218 67	216 50
Silviner	405 93	395 07
S.N.I.	1109 55	1077 23
Sogepargne	359 86	346 85
Sogevar	970 72	926 70
Soginter	1273 83	1216 07
Soleil Investissement	459 71	438 86
Stratégie Actions	990 87	952 76 ◆
Stratégie Rendement	1114 88	1079 79 ◆
Technocic	1101 38	1069 28
Techno-Gan	5612 42	5357 92
Trilion	5351 88	5298 89
U.A.P. Investiss.	384 73	370 82
Uni-Associations	112 43	112 43
Unifrance	437 75	421 93
Unifoncier	1096	1056 39
Uni-Garantie	1319 96	1294 05
Uni-Régions	2494 30	2404 14
Unirente	2215 81	2142 95
Univar	183 17	183 17
Univers-Actions	1032 81	998 85
Univers-Obligations	1578 99	1527 07
Valorem	479 40	467 71
Valorg	1585 33	1563 77
Valrea	80343 13	80302 98 ◆
Vauban	22909 27	22896 36 ◆

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu

Le Monde

Avant la visite du roi Hassan II à Alger

La réouverture de la frontière algéro-marocaine va créer un grand choc psychologique

Après une marche à tout petits pas, amorcée par la première rencontre entre le roi Hassan II et le président Chadli le 26 février 1983, Rabat et Alger ont manifestement décidé d'aller vite vers la grande réconciliation rendue possible par le rétablissement des relations diplomatiques le 16 mai. La présence du souverain marocain au sommet arabe d'Alger, à partir du 7 juin, est un événement important.

Il n'y a rien de commun entre les précédents conciliabules, sous une tente, dans une petite localité à cheval sur la frontière commune, loin des regards indiscrets, et une embrassade sous les yeux de plusieurs chefs d'Etat « frères », devant les caméras de télévision, dans une capitale où le roi n'avait pas mis les pieds depuis 1973, année d'un sommet arabe consécutif à la guerre israélo-arabe d'octobre.

Dans une région où les symboles comptent beaucoup, le choix des ambassadeurs, entrés en fonctions avec une célérité remarquable, est également important. Le roi Hassan II a envoyé à Alger le professeur Abdellatif Berbiche, un familier du Palais, et l'on sait à Alger que cela compte plus que tous les titres officiels. Le président Chadli a rappelé M. Abdelhamid Mehri, ambassadeur en France – poste important s'il en fut – pour rouvrir la chancellerie à Rabat.

Nationaliste de la première heure, M. Mehri avait participé en 1958 à la conférence de Tanger – entre FLN algérien, Istiqlal marocain et Néo-destour tunisien – qui sert depuis longtemps de référence à tous les appels à la construction d'un Maghreb uni. En présentant ses lettres de créance, il a rendu un hommage remarqué à Mohammed V, père du roi Hassan II, pour les « *services rendus* » à l'Algérie en lutte pour l'indépendance.

Des commissions mixtes vont se mettre au travail pour la mise en œuvre de la coopération. On semble vouloir aller plus loin de part et d'autre. Dans un article récent, publié par la *Revue algérienne des relations internationales*, M. Ahmed Taleb Ibrahimi, ministre des affaires étrangères du président Chadli, propose la création d'une compagnie Air Maghreb, en association avec les autres pays concernés, et une « *unification progressive des programmes d'enseignement* » chez les peuples qui ont une histoire commune.

Consensus sur le Sahara ?

Dans l'immédiat, huit vols hebdomadaires, assurés par les deux compagnies nationales, relieront Casablanca à Alger et Oran. Deux passages seront ouverts sur la frontière terrestre le 5 juin. Les visas – jusqu'alors parcimonieusement accordés – ne seront plus nécessaires. Les autorités veulent rouvrir la frontière progressivement pour éviter une ruée incontrôlable. Quelque 300000 Marocains sont restés établis en Algérie malgré la rupture entre les Etats. Environ 20000 Algériens vivent au Maroc (et non 200000 comme il a été écrit par erreur dans nos éditions datées du 2 juin).

On s'attend que des milliers de travailleurs immigrés algériens veuillent transiter en voiture par le Maroc au moment des grandes vacances. Le pays voisin pourrait être une destination touristique très prisée des simples citoyens algériens dès l'été prochain ; ils y jouiraient d'un pouvoir d'achat supérieur à celui qui est le leur en Europe.

Les deux gouvernements ont sagement décidé que la réouverture de la frontière serait progressive. Mais il est déjà clair que l'événement constituera un grand choc psychologique. Après ces retrouvailles entre populations, pour lesquelles l'écoute assidue des radios – notamment Médi 1, basée à Tanger – était le seul moyen d'identification culturelle, plus rien ne sera comme avant. Quelles que soient les prudences diplomatiques sur la question, on voit mal comment Rabat et Alger auraient pu décider de créer cette situation nouvelle sans un minimum de convergences au sujet du Sahara occidental.

Au récent sommet de l'OUA, à Addis-Abeba, le secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar, a annoncé qu'il ferait, « *dans les semaines à venir* », des propositions pour l'organisation d'un référendum. Il est improbable, après une longue guerre, que le roi Hassan II et le président Chadli s'en remettent, sans garanties mutuelles, au seul hasard des urnes. Une fois de plus, des rumeurs circulent au sujet d'un projet de statut spécial pour l'ancien territoire espagnol : les Sahraouis géreraient les questions intérieures et laisseraient à Rabat les attributs de la souveraineté : défense et diplomatie.

Au Maghreb, depuis l'époque de la décolonisation française, on sait bien que l'autonomie interne n'est pas une vraie solution et qu'il faut choisir entre l'indépendance et l'intégration. En Algérie, ce fut l'indépendance. Mais, le contexte étant très différent, il n'est pas sûr que l'histoire se répétera au Sahara occidental.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Les Suédois enregistrent des rejets radioactifs en provenance d'URSS

STOCKHOLM
de notre correspondante

« *Je ne peux pas démontrer que cela provient de la centrale soviétique d'Ignalina, mais tout indique qu'il s'agit bien de cela* », dit M. Lars Erik de Geer, de l'Institut de recherche de la défense suédoise (FOA), qui relève régulièrement depuis 1983 des apparitions suspectes de zirconium 95 au-dessus de la Suède. Ses appareils, extrêmement précis, mesurent des valeurs cent millions de fois inférieures à celles des appareils de l'Institut national de protection radiologique. Ils ont enregistré des rejets de ce radio-élément à quatre reprises au cours du printemps.

Ce ne sont pas les valeurs elles-mêmes – bien que dix mille fois supérieures en micro-becquerels par mètre cube à la totalité des rejets d'effluents radioactifs des douze réacteurs suédois en un an – qui inquiètent les chercheurs suédois, mais plutôt l'indication « *troublante* » qu'elles donnent sur les méthodes d'entretien des réacteurs du site d'Ignalina. Indication d'autant plus inquiétante que cette centrale, située à 650 kilomètres de Stockholm, de l'autre côté de la Baltique, est du type RBMK, comme le réacteur de Tchernobyl.

L'une des hypothèses retenues est que ces rejets ont eu lieu à l'occasion de réparations ou de modifications apportées à la construction. Questionnés par les Suédois au début de 1987, les Soviétiques ont fermement nié être responsable de tels rejets. L'accord sur les activités nucléaires signé en janvier dernier à Stockholm par les deux pays, impliquant, entre autres, la notificatioin immédiate en cas d'accident, n'entre pas en jeu puisque les rejets semblent être infimes et sans danger.

F. N.

Sur le vif

Lapsus électoraux

Je bats la campagne, moi aussi. Je sais plus où j'en suis. Tous les matins avant la conférence, je fais le tour des bureaux à la rédac'chef, une soucoupe à la main : Vous auriez pas 100 balles ? Rien qu'un petit billet... J'ai pas d'idées depuis vingt-quatre heures. D'habitude, ils m'envoient pêtre : Allez, dégage, t'as pas honte de faire la manche, à ton âge ! Et puis là, aujourd'hui, je débarque en pleine rigolade. Ils se marraient comme des baleines, ils en pleuraient, les mecs, ils étaient obligés d'essuyer leurs lunettes..

– Qu'est-ce qu'il y a de si drôle ?

– T'as pas vu le lapsus de ton Jacquot ? Il parlait de Mitterrand en train de fignoler son image de merde... pardon, de marque. Et puis l'autre là, Mauroy, très grandiloquent, tu vois, affirmant avec emphase : Oui, nous avons pratiqué la fermeture. C'était à mourir de rire.

– Non, je l'ai raté, hier, j'ai pas regardé la télé. Alors, c'était bon, le Bébê...

– Génial !

– Et mon Rocky, qu'est-ce qu'il a sorti ?

– Une connerie, lui aussi, il a harangué le corps électoral au lieu du corps professoral.

– C'est quand même un comique à répétition. C'est un peu facile, non, de les faire tous trébucher sur des mots, façon Robert-André Vivien, qui trouvait trop mollasson le discours de je ne sais plus quel député à l'assemblée et qui lui crie : Durcissez un peu votre sexe, je vous en prie ! Au lieu de texte. Mais ça, bon, au Bébête Show, ils oseraient pas aller jusque-là.

– Qui te parle du Bébête Show ?

– Bèn, vous ! L'image de merde, il l'a pas dit *pour* de vrai, quand même, mon Jacquot ?

– Bien sûr que si. Pour de vrai et pour de faux. La fourche lui a langué.

CLAUDE SARRAUTE.

A Bercy

M. Jean-Marie Le Pen assure que le FN « ne participera pas aux troubles de la rue »

Pour le dernier meeting de sa campagne législative, le jeudi 2 juin, M. Jean-Marie Le Pen avait visé grand : le président du Front national, candidat dans la 8e circonscription des Bouches-du-Rhône, avait retenu le Palais omnisports de Paris-Bercy, dont la capacité d'accueil est de quinze mille places. Un tiers seulement des sièges étaient occupés et, malgré les jeux de lumière qui laissaient dans l'ombre la moitié vide des gradins supérieurs, cette vaste salle donnait l'impression d'accueillir une foule clairsemée. Les images retransmises par satellite dans plusieurs villes de France n'ont montré que les espaces les mieux garnis.

Le public a réservé un accueil chaleureux aux orateurs, protestant à peine contre le retard de M. Le Pen arrivé trois quarts d'heure après l'horaire prévu, à cause d'un embouteillage. L'air de *Nabucco* de Verdi sur lequel il fait traditionnellement son entrée en scène a balayé instantanément toutes les impatiences. Chaque tirade était copieusement applaudie et l'assistance s'est véritablement enflammée à la fin de la réunion : lorque M. Le Pen a salué la jeunesse « *capable, par miracle, de résister aux multiples tentations d'oisiveté qu'offre notre société* », des jeunes gens en costume élégant et d'autres en jeans et blouson, cheveux bien dégagés derrière les oreilles, sont descendus vers la tribune témoigner leur reconnaissance.

M. Le Pen espérait sans doute remplir la salle de Bercy afin de rappeler aux électeurs l'importance numérique du Front national, « *minimisée par le complot sondagico-médiatique* » qui a, selon lui, dissuadé nombre de Français de voter pour son parti, en leur faisant croire qu'il n'avait aucune chance de gagner. Il a ajouté à sa traditionnelle diatribe sur la « *désinformation* » une pique contre M. Ivan Levaï, dont le nom a été vigoureusement hué par la foule. Il reproche en effet au directeur du *Provençal* de n'avoir « *pas accordé le moindre mot* » à son meeting de la veille à Marseille...

A trois jours du premier tour des législatives, M. Le Pen voulait surtout mobiliser les électeurs : « *Allez rendre visite à une vieille personne de votre connaissance, efforcez-vous de convaincre vos collègues de bureau de voter pour le Front national*, a-t-il déclaré, *et vous créerez une nouvelle surprise.* »

Seul son parti « *assume la défense des intérêts du peuple et de la nation* », estime M. Le Pen, qui vilipende les arrière-pensée « *politiciennes* » des formations des autres bords.

Il s'est voulu rassurant pour le cas où le Front national n'aurait pas de représentation parlementaire : « *Le Front national ne fera pas de coup d'Etat, il ne participera pas aux troubles de la rue, mais il laissera le soin de les régler à ceux qui tiennent les rênes du pouvoir et qui en ont pris le risque.* »

R. R.

Dans « le Monde diplomatique » de juin

Le chômage contre la République

Lorsque la raison politique ne sait plus comment affronter les difficultés économiques, elle laisse s'emballer les mécanismes d'exclusion et les extrémismes. Alors, écrit Claude Julien dans *le Monde diplomatique* de juin, « *le chômage sape la République* ». Et il ajoute : « *Une société en crise devrait s'imposer deux objectifs inséparables : relancer l'économie, revitaliser la démocratie.* »

Denis Clerc analyse, dans les pays et les villes où il existe déjà, les effets de ce nouveau dispositif d'aide – le « minimum social garanti » – qui permet, certes, de limiter les ravages de la grande pauvreté mais non de corriger ses causes. Bernard Cassen explique pourquoi l'ambition politique des socialistes français, revenus au pouvoir, ne peut qu'être limitée par leur faible ancrage social et par la contrainte d'une Europe néolibérale.

Jean-Marie Kohler et Jean-Luc Mathieu montrent, dans un dossier consacré aux « *crises dans la France d'outre-mer* », comment les impostures ont conduit à la violence en Nouvelle-Calédonie et combien sont urgentes les réformes économiques dans l'ensemble des DOM-TOM.

Alors que commence le retrait soviétique d'Afghanistan, Alain Gresh évalue les atouts du régime de Kaboul, tandis que Malleha Lodhi et Husain Haqqani mesurent les espoirs de la résistance. Alain Chambon suggère, à propos du conflit israélo-arabe, de sortir des schémas rebattus ; il demande aux dirigeants de la région de faire preuve d'audace politique, seul moyen d'aller vers la paix. Ahmad Salamatian explique comment, en Iran, la récente victoire de l'imam Khomeiny sur les conservateurs islamistes devrait enfin permettre à l'Etat de procéder aux réformes trop longtemps ajournées.

Dans le même numéro : une description de l'univers des « télévangélistes » américains, par Ingrid Carlander ; une étude d'Yves Eudes sur le futur marché mondial de l'information télévisée ; un dossier sur « les droits des victimes » de la petite délinquance et de la criminalité ordinaire ; un reportage sur la vie quotidienne à Grand-Bassam, petite ville de Côte-d'Ivoire, par Bernard Gensane ; une défense et illustration de la maintenance industrielle dans le tiers-monde, par Bertrand Girard ; et un supplément sur le Venezuela.

Enfin, un ensemble de courts textes des années 30, à méditer aujourd'hui, qui révèlent la violence du débat idéologique autour des idées fascistes. Et une étude, par Jean-Philippe Béjà, de la renaissance de la littérature chinoise, passée, en quelques années, du réalisme socialiste à une certaine préciosité.

La mort du Père Chassagneux

Les obsèques du Père Pierre-Albert Chassagneux, décédé accidentellement le 1er juin, à Lyon, auront lieu, le samedi 4 juin, à 8 heures, à Saint-Joseph-des-Brotteaux, dans cette ville. Fondateur de la communauté du Seuil, il avait écrit dans *le Monde*, de 1969 à 1981, de nombreux articles sur la vie de l'Eglise.

[Né le 10 mars 1910 à Montbrison (Loire), Pierre-Albert Chassagneux était prêtre du diocèse de Lyon depuis 1934. Après les années de guerre et de résistance, il a été vicaire à Saint-Pothin, puis aumônier au lycée Ampère de 1949 à 1969, puis à la clinique du Tonkin à Villeurbanne. Il plaidait pour une Eglise plus ouverte aux jeunes et aux incroyants.]

Le numéro du « Monde » daté 3 juin 1988 a été tiré à 535 132 exemplaires

BOURSE DE PARIS

Matinée du 3 juin
Prises de bénéfices

A l'image de la veille, le marché a continué de consolider ses positions. L'indicateur instantané abandonnait 0,5 % en raison des nombreuses prises de bénéfices, mais la progression depuis le début du terme de juin, le 24 mai dernier, reste supérieure à 7 %. Le déficit du commerce extérieur de mai n'a guère surpris les investisseurs. Les hausses étaient emmenées par Penarroya (+ 6 %), Navigation mixte (+ 4 %), Alspi (+ 4 %) et Sligos (+ 2 %).

Le prix D'Justin à Plantu

Le Centre européen humour et communication a attribué le D'Justin du meilleur album à Plantu pour *Wolfgang, tu feras informatique* (Ed. *le Monde* – La Découverte, 1988, 85 F). La remise du prix a eu lieu, le vendredi 3 juin, à Tourcoing.

● **Le générique d'A 2 et la photo de M. Mitterrand : M. François d'Aubert porte plainte contre X.** – M. François d'Aubert, en sa qualité d'administrateur d'Antenne 2, a chargé Me Jean-Michel Baloup, avocat à la cour de Paris, de déposer plainte contre X, à propos de l'apparition fugitive de l'image du président Mitterrand dans le générique d'A 2, annonce le député UDF dans un communiqué.

Cette image avait été révélée par *le Quotidien de Paris* qui estimait qu'il s'agissait de « *publicité subliminale* ». M. d'Aubert « *considère que l'utilisation de cette image subliminale constitue un viol des consciences totalement inadmissible et ayant très vraisemblablement altéré la sincérité du scrutin présidentiel* ».

Les élections sur minitel

Le service télématique du *Monde* assurera les 5 et 12 juin un service spécial consacré aux élections législatives comme ce fut le cas lors de la présidentielle. Dès 20 heures, les principales estimations chiffrées de la consultation seront disponibles sur les écrans du minitel.

La soirée sera ensuite consacrée aux résultats (circonscription par circonscription) et aux scénarios envisageables pour le deuxième tour.

● 3615 code LM (pour les résultats, analyses et commentaires du *Monde*).

● 3615, code LEMONDE (pour les derniers résultats parvenus).



